



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE DE METZ
U.F.R. DE LETTRES ET LANGUES
DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE
Ile du Saulcy 5704 Metz Cedex 01

**LE VOCABULAIRE POLITIQUE DES
LEADERS NATIONALISTES
CONGOLAIS :
DE P.E. LUMUMBA A L.D. KABILA**

Par

Antoine MUSUASUA MUSUSUA

**Thèse présentée et soutenue pour le Doctorat en
Science du langage**

Directeur : Guy ACHARD-BAYLE
Professeur

Co-Directeur : Romain KASORO TUMBWE
Professeur

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2005-2006

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION GENERALE.....	5
1. INTERET DU SUJET.....	6
2. ETAT DE LA QUESTION.....	7
3. METHODE.....	10
4. PRECISIONS TERMINOLOGIQUES.....	13
5. DIFFICULTES RENCONTREES.....	14
6. PLAN DU TRAVAIL.....	14
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	16
b. Revue.....	16
c. Discours rassemblés en ouvrages.....	16
PREMIERE PARTIE.....	17
.....	17
LE VOCABULAIRE POLITIQUE.....	17
INTRODUCTION.....	18
CHAPITRE I : DISCOURS ET HISTOIRE.....	19
1.0. Introduction.....	19
1.1. Le contexte socio-historique.....	20
1.2. Le discours lumumbien.....	38
1.3. Le discours mobutien.....	42
1.4. Le discours tshisekedien.....	43
CONCLUSION.....	46
Le cadre socio-politique du Congo / Zaïre favorise l'intelligence des faits discursifs par l'établissement des liens logiques entre le politique et le discursif. Lumumba a marqué la politique congolaise depuis 1958. Ses partisans Gbenye, Soumialot et Kabila ont emprunté théoriquement ses principes idéologiques : ils ont foulé aux pieds le neutralisme positif, corollaire de la non-violence. Mobutu a privilégié l'autocratie aux valeurs démocratiques traçant ainsi sa voie à partir des fondements idéologiques de Lumumba. Pour celui-ci, la démocratie supposait l'absence de colonialisme ; tandis que pour Tshisekedi c'était l'absence de dictature. Le leader de l'UDPS pensait ainsi matérialiser la notion de démocratie à travers sa lutte. Il estimait faire de l'état de droit, de la réconciliation et de la paix, ses préoccupations majeures.	46
Les discours des leaders nationalistes congolais portaient sur les mêmes notions ou concepts, mais l'histoire donnait à ceux-ci d'autres portées. Ce qui signifie que les mots fonctionnent selon les époques, l'idéologie, l'espace, les aspirations des peuples à un moment de leur histoire.	46
CHAPITRE II : ETABLISSEMENT DU VOCABULAIRE POLITIQUE.....	47
2.0. Introduction.....	47
2.1. La définition du vocabulaire politique.....	47

2.2. L'établissement du vocabulaire politique.....	50
2.3. Le Corpus.....	54
2.4. Le Vocabulaire politique commun aux six leaders politiques.....	58
Tableau 7	59
CONCLUSION PARTIELLE.....	60
DEUXIEME PARTIE.....	62
ETUDE DES DISCOURS	62
DES LEADERS NATIONALISTES.....	62
INTRODUCTION.....	63
Etude des discours des leaders nationalistes.....	209
CHAPITRE III : SITUATION DE COMMUNICATION ET TYPOLOGIE ..	65
DES DISCOURS.....	65
3.0 Introduction	65
3.2. Typologie des discours.....	75
CHAPITRE IV.....	106
ETUDE LEXICOLOGIQUE DES DISCOURS.....	106
4.0. Introduction.....	106
4.1. Les mots du vocabulaire politique de P. E. Lumumba.....	109
4.1.1.1. La lutte du peuple congolais.....	109
4.2. Les mots du vocabulaire politique de C. Gbenye.....	140
4.3. Les mots du vocabulaire politique de G. Soumialot.....	156
4.4. LES MOTS DU VOCABULAIRE POLITIQUE DE MOBUTU SESE SEKO...175	
4.5. LES MOTS POLITIQUES DU DISCOURS D'E. TSHISEKEDI.....	224
4.6. LES MOTS POLITIQUES DU DISCOURS DE L. D. KABILA.....	246
Accaparement du pouvoir d'Etat ;.....	266
Légitimation populaire du pouvoir.....	266
Monopole du pouvoir.....	266
Emanation du pouvoir.....	266
CONCLUSION PARTIELLE.....	271
TROISIEMME PARTIE.....	20
SYNTHESE (ETUDE CONTRASTIVE DES DISCOURS) ET	
CONCLUSION.....	20
INTRODUCTION.....	21
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	22
CHAPITRE V : LES SIMILITUDES ET LES DIFFERENCES.....	22
5.1. Les similitudes.....	22
5.2. Les différences.....	33
5.2.1. De la présence d'un signifiant dans le discours.....	33
5.2.2. De l'emploi du signifiant.....	35
5.2.3. De l'association syntagmatique du signifiant	37
5.3 Evaluation des occurrences des mots et tableaux de contingence.....	37
5.3.1. Evaluation de la signification des occurrences de mots chez les leaders politiques congolais.....	38
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	42
5.3.2. Valeur d'emploi des mots dans les tableaux de contingence.....	52
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	52
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	55
BIBLIOGRAPHIE.....	68

A. SOURCES.....	69
1. Ouvrages.....	69
2. Journaux.....	69
3. Revue.....	70
B. OUVRAGES et ARTICLES GENERAUX.....	70
1. Ouvrages.....	70
2. Articles.....	73
3. Revue.....	73
C. OUVRAGES, ARTICLES ET THESES DE LINGUISTIQUE.....	73
1. Ouvrages de Linguistique.....	73
2. Articles et revues.....	81
3. Thèses.....	87
INTRODUCTION GENERALE.....	5
1. INTERET DU SUJET.....	6
2. ETAT DE LA QUESTION.....	7
3. METHODE.....	10
4. PRECISIONS TERMINOLOGIQUES.....	13
5. DIFFICULTES RENCONTREES.....	14
6. PLAN DU TRAVAIL.....	14
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	16
b. Revue.....	16
c. Discours rassemblés en ouvrages.....	16
PREMIERE PARTIE.....	17
.....	17
LE VOCABULAIRE POLITIQUE.....	17
INTRODUCTION.....	18
CHAPITRE I : DISCOURS ET HISTOIRE.....	19
1.0. Introduction.....	19
1.1. Le contexte socio-historique.....	20
1.1.1. Les revendications pour la décolonisation du Congo.....	21
1.1.2. Les mutineries et la fin de la Première République.....	25
1.1.3. L'organisation de la rébellion et le démantèlement de l'Etat.....	27
1.1.4. L'avènement de Mobutu.....	30
1.1.5. L'avènement de L.D. Kabila.....	36
1.2. Le discours lumumbien.....	38
1.3. Le discours mobutien.....	42
1.4. Le discours tshisekedien.....	43
CONCLUSION.....	46

Le cadre socio-politique du Congo / Zaïre favorise l'intelligence des faits discursifs par l'établissement des liens logiques entre le politique et le discursif. Lumumba a marqué la politique congolaise depuis 1958. Ses partisans Gbenye, Soumialot et Kabila ont emprunté théoriquement ses principes idéologiques : ils ont foulé aux pieds le neutralisme positif, corollaire de la non-violence. Mobutu a privilégié l'autocratie aux valeurs démocratiques traçant ainsi sa voie à partir des fondements idéologiques de Lumumba. Pour celui-ci, la démocratie supposait l'absence de colonialisme ; tandis que pour Tshisekedi c'était l'absence de dictature. Le leader de

l'UDPS pensait ainsi matérialiser la notion de démocratie à travers sa lutte. Il estimait faire de l'état de droit, de la réconciliation et de la paix, ses préoccupations majeures.	46
Les discours des leaders nationalistes congolais portaient sur les mêmes notions ou concepts, mais l'histoire donnait à ceux-ci d'autres portées. Ce qui signifie que les mots fonctionnent selon les époques, l'idéologie, l'espace, les aspirations des peuples à un moment de leur histoire.	46
CHAPITRE II : ETABLISSEMENT DU VOCABULAIRE POLITIQUE.....	47
2.0. Introduction.....	47
2.1. La définition du vocabulaire politique.....	47
2.2. L'établissement du vocabulaire politique.....	50
2.3. Le Corpus.....	54
2.4. Le Vocabulaire politique commun aux six leaders politiques.....	58
Tableau 7	59
—.....	59
—.....	59
CONCLUSION PARTIELLE.....	60
DEUXIEME PARTIE.....	62
ETUDE DES DISCOURS	62
DES LEADERS NATIONALISTES.....	62
INTRODUCTION.....	63
Etude des discours des leaders nationalistes.....	209
CHAPITRE III : SITUATION DE COMMUNICATION ET TYPOLOGIE	65
DES DISCOURS.....	65
3.0 Introduction	65
3.2. Typologie des discours.....	75
3.2.1. Discours de Lumumba.....	82
3.2.2. Discours de Gbenye.....	87
3.2.3. Discours de Soumialot.....	89
3.2.4. Discours de Mobutu.....	91
3.2.5. Discours de Tshisekedi.....	97
3.2.6. Discours de L. D. Kabila.....	100
CHAPITRE IV.....	106
ETUDE LEXICOLOGIQUE DES DISCOURS.....	106
4.0. Introduction.....	106
4.1. Les mots du vocabulaire politique de P. E. Lumumba.....	109
4.1.1. Peuple congolais, agent de l'indépendance politique.....	109
4.1.1.1. La lutte du peuple congolais.....	109
4.1.1.2. Pourquoi la lutte est-elle menée ?.....	111
4.1.1.3. Qui est l'agent de la "lutte" ?.....	125
4.1.2. L'Ennemi à l'assaut de la démocratie.	132
4.2. Les mots du vocabulaire politique de C. Gbenye.....	140
4.2.1. Peuple et révolution.....	140
4.2.1.1. Peuple, agent de la lutte de libération.....	144
4.2.1.2. Peuple, patient et bénéficiaire de la lutte.....	146
4.2.1.3. Liberté et indépendance, objectifs de la lutte des nationalistes.	147

4.2.1.4. Révolution, une arme de lutte.....	151
4.2.2. Pouvoir et unité.....	153
4.3. Les mots du vocabulaire politique de G. Soumialot.....	156
4.3.1. Peuple et Révolution.....	157
4.3.1.1. Peuple, agent de la lutte.....	157
4.3.1.2. Que fait le peuple congolais ?.....	160
4.3.1.3. Comment G. Soumialot concevait-il la liberté et l'indépendance du peuple congolais ?.....	162
4.3.1.4. Démocratie, une épreuve pour la révolution nationale.....	165
4.3.1.5. Qu'est - ce alors la Révolution ?.....	166
4.3.2. Pouvoir et Réconciliation.....	170
4.3.2.1. Qui est ennemi de la nation ?.....	171
4.4. LES MOTS DU VOCABULAIRE POLITIQUE DE MOBUTU SESE SEKO...175	
4.4.1. Révolution, facteur de l'indépendance économique.....	175
4.4.1. 1. Pourquoi la révolution est-elle menée ?.....	178
4.4.1.2. Qui mène la Révolution ?.....	182
4.4.1.3. Pourquoi la Révolution est-elle menée ?.....	187
4.4.2. Le nationalisme comme expression de l'authenticité congolaise	197
4.4.2.1. Le nationalisme de 1965 à 1970.....	205
4.4.2.2. Du nationalisme à l'authenticité.....	211
4.4.2.3. Valeur fonctionnelle de l'authenticité.....	217
4.5. LES MOTS POLITIQUES DU DISCOURS D'E. TSHISEKEDI.....	224
4.5.1. Peuple, agent de la lutte pour la démocratie.....	226
4.5.2. Pouvoir, agent de la réconciliation nationale.....	240
4.6. LES MOTS POLITIQUES DU DISCOURS DE L. D. KABILA.....	246
4.6.1. Peuple, agent de la Révolution.....	247
4.6.1.1. La révolution comme processus de la lutte de libération.....	257
4.6.1.2. La Révolution comme processus de changement politique...260	
4.6.2. Démocratie comme principe de gouvernement.....	263
4.6.2.1. Le pouvoir, base des actions économiques.....	266
Accaparement du pouvoir d'Etat ;.....	266
Légitimation populaire du pouvoir.....	266
Monopole du pouvoir.....	266
Emanation du pouvoir.....	266
CONCLUSION PARTIELLE.....	271
TROISIEME PARTIE.....	20
SYNTHESE (ETUDE CONTRASTIVE DES DISCOURS) ET CONCLUSION.....	20
INTRODUCTION.....	21
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	22
CHAPITRE V : LES SIMILITUDES ET LES DIFFERENCES.....	22
5.1. Les similitudes.....	22
5.2. Les différences.....	33
5.2.1. De la présence d'un signifiant dans le discours.....	33
5.2.2. De l'emploi du signifiant.....	35
5.2.3. De l'association syntagmatique du signifiant	37
5.3 Evaluation des occurrences des mots et tableaux de contingence.....	37

5.3.1. Evaluation de la signification des occurrences de mots chez les leaders politiques congolais.....	38
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	42
5.3.2. Valeur d’emploi des mots dans les tableaux de contingence.....	52
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	52
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	55
BIBLIOGRAPHIE.....	68
A. SOURCES.....	69
1. Ouvrages.....	69
2. Journaux.....	69
3. Revue.....	70
B. OUVRAGES et ARTICLES GENERAUX.....	70
1. Ouvrages.....	70
2. Articles.....	73
3. Revue.....	73
C. OUVRAGES, ARTICLES ET THESES DE LINGUISTIQUE.....	73
1. Ouvrages de Linguistique.....	73
a. Linguistique général.....	73
b. Analyse du discours.....	75
c. Lexicographie.....	80
2. Articles et revues.....	81
a. Articles.....	81
b. Revues.....	86
3. Thèses.....	87
INTRODUCTION GENERALE.....	5
1. INTERET DU SUJET.....	6
2. ETAT DE LA QUESTION.....	7
3. METHODE.....	10
4. PRECISIONS TERMINOLOGIQUES.....	13
5. DIFFICULTES RENCONTREES.....	14
6. PLAN DU TRAVAIL.....	14
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	16
Le Compatriote.....	16
Le Martyr.....	16
Le Palmarès.....	16
Le Phare.....	16
Le Potentiel.....	16
La Référence Plus.....	16
b. Revue.....	16
Zaïre–Afrique.....	16
c. Discours rassemblés en ouvrages.....	16
: La Pensée politique de Lumumba.....	16
PREMIERE PARTIE.....	17
.....	17
LE VOCABULAIRE POLITIQUE.....	17
INTRODUCTION.....	18
CHAPITRE I : DISCOURS ET HISTOIRE.....	19
1.0. Introduction.....	19
1.1. Le contexte socio-historique.....	20

1.1.1. Les revendications pour la décolonisation du Congo.....	21
1.1.2. Les mutineries et la fin de la Première République.....	25
1.1.3. L'organisation de la rébellion et le démantèlement de l'Etat.....	27
1.1.4. L'avènement de Mobutu.....	30
1.1.5. L'avènement de L.D. Kabila.....	36
1.2. Le discours lumumbien.....	38
1.3. Le discours mobutien.....	42
1.4. Le discours tshisekedien.....	43
CONCLUSION.....	46

Le cadre socio-politique du Congo / Zaïre favorise l'intelligence des faits discursifs par l'établissement des liens logiques entre le politique et le discursif. Lumumba a marqué la politique congolaise depuis 1958. Ses partisans Gbenye, Soumialot et Kabila ont emprunté théoriquement ses principes idéologiques : ils ont foulé aux pieds le neutralisme positif, corollaire de la non-violence. Mobutu a privilégié l'autocratie aux valeurs démocratiques traçant ainsi sa voie à partir des fondements idéologiques de Lumumba. Pour celui-ci, la démocratie supposait l'absence de colonialisme ; tandis que pour Tshisekedi c'était l'absence de dictature. Le leader de l'UDPS pensait ainsi matérialiser la notion de démocratie à travers sa lutte. Il estimait faire de l'état de droit, de la réconciliation et de la paix, ses préoccupations majeures.46

Les discours des leaders nationalistes congolais portaient sur les mêmes notions ou concepts, mais l'histoire donnait à ceux-ci d'autres portées. Ce qui signifie que les mots fonctionnent selon les époques, l'idéologie, l'espace, les aspirations des peuples à un moment de leur histoire.46

CHAPITRE II : ETABLISSEMENT DU VOCABULAIRE POLITIQUE.....	47
2.0. Introduction.....	47
2.1. La définition du vocabulaire politique.....	47
2.2. L'établissement du vocabulaire politique.....	50
2.3. Le Corpus.....	54
2.4. Le Vocabulaire politique commun aux six leaders politiques.....	58
Tableau 7	59
—.....	59
—.....	59
CONCLUSION PARTIELLE.....	60
DEUXIEME PARTIE.....	62
ETUDE DES DISCOURS	62
DES LEADERS NATIONALISTES.....	62
INTRODUCTION.....	63
Etude des discours des leaders nationalistes.....	209
CHAPITRE III : SITUATION DE COMMUNICATION ET TYPOLOGIE ...	65
DES DISCOURS.....	65
3.0 Introduction	65
3.2. Typologie des discours.....	75

3.2.1. Discours de Lumumba.....	82
3.2.2. Discours de Gbenye.....	87
3.2.3. Discours de Soumialot.....	89
3.2.4. Discours de Mobutu.....	91
3.2.5. Discours de Tshisekedi.....	97
3.2.6. Discours de L. D. Kabila.....	100
CHAPITRE IV.....	106
ETUDE LEXICOLOGIQUE DES DISCOURS.....	106
4.0. Introduction.....	106
4.1. Les mots du vocabulaire politique de P. E. Lumumba.....	109
4.1.1. Peuple congolais, agent de l'indépendance politique.....	109
4.1.1.1. La lutte du peuple congolais.....	109
4.1.1.2. Pourquoi la lutte est-elle menée ?.....	111
a. Indépendance et Liberté.....	122
b. Indépendance et Unité.....	123
4.1.1.3. Qui est l'agent de la "lutte" ?.....	125
4.1.2. L'Ennemi à l'assaut de la démocratie.....	132
4.2. Les mots du vocabulaire politique de C. Gbenye.....	140
4.2.1. Peuple et révolution.....	140
4.2.1.1. Peuple, agent de la lutte de libération.....	144
4.2.1.2. Peuple, patient et bénéficiaire de la lutte.....	146
4.2.1.3. Liberté et indépendance, objectifs de la lutte des nationalistes.....	147
4.2.1.4. Révolution, une arme de lutte.....	151
4.2.2. Pouvoir et unité.....	153
4.3. Les mots du vocabulaire politique de G. Soumialot.....	156
4.3.1. Peuple et Révolution.....	157
4.3.1.1. Peuple, agent de la lutte.....	157
4.3.1.2. Que fait le peuple congolais ?.....	160
4.3.1.3. Comment G. Soumialot concevait-il la liberté et l'indépendance du peuple congolais ?.....	162
4.3.1.4. Démocratie, une épreuve pour la révolution nationale.....	165
4.3.1.5. Qu'est - ce alors la Révolution ?.....	166
4.3.2. Pouvoir et Réconciliation.....	170
4.3.2.1. Qui est ennemi de la nation ?.....	171
4.4. LES MOTS DU VOCABULAIRE POLITIQUE DE MOBUTU SESE SEKO...175	
4.4.1. Révolution, facteur de l'indépendance économique.....	175
4.4.1. 1. Pourquoi la révolution est-elle menée ?.....	178
4.4.1.2. Qui mène la Révolution ?.....	182
4.4.1.3. Pourquoi la Révolution est-elle menée ?.....	187
4.4.1.3.1. Indépendance économique.....	188
4.4.1.3.2. Phénomène de reconstruction nationale.....	194
4.4.2. Le nationalisme comme expression de l'authenticité congolaise.....	197
4.4.2.1. Le nationalisme de 1965 à 1970.....	205
4.4.2.2. Du nationalisme à l'authenticité.....	211
4.4.2.2.1. De l'authenticité.....	211
4.4.2.3. Valeur fonctionnelle de l'authenticité.....	217
4.4.2.3.1. Le recours à L'authenticité.....	221
4.5. LES MOTS POLITIQUES DU DISCOURS D'E. TSHISEKEDI.....	224

4.5.1. Peuple, agent de la lutte pour la démocratie.....	226
4.5.2. Pouvoir, agent de la réconciliation nationale.....	240
4.6. LES MOTS POLITIQUES DU DISCOURS DE L. D. KABILA.....	246
4.6.1. Peuple, agent de la Révolution.....	247
4.6.1.1. La révolution comme processus de la lutte de libération.....	257
4.6.1.2. La Révolution comme processus de changement politique....	260
4.6.2. Démocratie comme principe de gouvernement.....	263
4.6.2.1. Le pouvoir, base des actions économiques.....	266
Accaparement du pouvoir d'Etat ;.....	266
Légitimation populaire du pouvoir.....	266
Monopole du pouvoir.....	266
Emanation du pouvoir.....	266
CONCLUSION PARTIELLE.....	271
TROISIEMME PARTIE.....	20
SYNTHESE (ETUDE CONTRASTIVE DES DISCOURS) ET CONCLUSION.....	20
INTRODUCTION.....	21
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	22
CHAPITRE V : LES SIMILITUDES ET LES DIFFERENCES.....	22
5.1. Les similitudes.....	22
5.2. Les différences.....	33
5.2.1. De la présence d'un signifiant dans le discours.....	33
5.2.2. De l'emploi du signifiant.....	35
5.2.3. De l'association syntagmatique du signifiant	37
5.3 Evaluation des occurrences des mots et tableaux de contingence.....	37
5.3.1. Evaluation de la signification des occurrences de mots chez les leaders politiques congolais.....	38
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	42
5.3.2. Valeur d'emploi des mots dans les tableaux de contingence.....	52
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	52
Synthèse (étude contrastive des discours) et conclusion.....	55
BIBLIOGRAPHIE.....	68
A. SOURCES.....	69
1. Ouvrages.....	69
2. Journaux.....	69
3. Revue.....	70
B. OUVRAGES et ARTICLES GENERAUX.....	70
1. Ouvrages.....	70
2. Articles.....	73
3. Revue.....	73
C. OUVRAGES, ARTICLES ET THESES DE LINGUISTIQUE.....	73
1. Ouvrages de Linguistique.....	73
a. Linguistique général.....	73
b. Analyse du discours.....	75
c. Lexicographie.....	80
2. Articles et revues.....	81
a. Articles	81
b. Revues.....	86
3. Thèses.....	87

TROISIEME PARTIE : SYNTHESE (ETUDE CONTRASTIVE DES DISCOURS).....	276
INTRODUCTION	277
CHAPITRE V : LES SIMILITUDES ET LES DIFFERENCES.....	278
INTRODUCTION.....	278
5.1. Les similitudes.....	278
5.2. Les différences.....	289
5.2.1. De la présence d'un signifiant dans le discours.....	289
5.2.2. De l'emploi du signifiant.....	290
5.2.3. De l'association syntagmatique du signifiant.....	292
5.3 Evaluation des occurrences des mots et tableaux de contingence.....	293
5.3.1. Evaluation de la signification des occurrences de mots chez les leaders politiques congolais.....	294
5.3.2. Valeur d'emploi des mots dans les tableaux de contingence.....	308
CONCLUSION PARTIELLE	313
CONCLUSION GENERALE	315
BIBLIOGRAPHIE.....	325
ANNEXES.....	
... 343	
CORPUS	
... 344	
P. E. LUMUMBA.....	
... 344	
C. GBENYE.....	
... 393	
G. SOUMIALOT.....	
403	
MOBUTU SESE SEKO.....	
.. 412	
E. TSHISEKEDI.....	
.. 462	
L. D. KABILA.....	
478	

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier du fond de notre cœur monsieur Guy Achard – Bayle, professeur de l'Université de Metz, au Département des Sciences du langage et monsieur Romain Kasoro Tumbwe, professeur de l'Université de Kinshasa, au Département des Lettres et Civilisation françaises, respectivement directeur et co-directeur de cette thèse. Leurs observations enrichissantes et leur rigueur scientifique ont contribué à l'amélioration de la qualité de ce travail.

Nous remercions aussi le professeur Bajana Kadima – Tshimanga qui, le premier, nous a initié à la linguistique française et singulièrement à la lexicologie, et a fait une analyse minutieuse du manuscrit. Il a en plus eu l'amabilité de relire attentivement ce travail et de nous prodiguer des conseils judicieux.

Nos remerciements s'adressent également à nos amis Fernand Mpyana Kamona et Polycarpe Mpoyi Ngongo, au Bibliothécaire en Chef de l'Université de Kinshasa, monsieur Joseph Kalala Mukoma et à ses principaux collaborateurs : Léon Nkongolo, Fidèle Kitumu Sitoyen, Florent Mukunya Mbalayi pour leur assistance aussi bien matérielle que morale.

Que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce travail, trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

INTRODUCTION GENERALE

De 1958 à nos jours, quelques tendances idéologiques se sont manifestées au Congo. Ces courants d'idées ont vu le jour sous l'influence de la pensée nationaliste belge. Des discours idéologiques étaient à l'ordre du jour, et leurs textes ont été publiés.

Aujourd'hui, on ne cesse de parler du nationalisme de Lumumba, de Mulele et même de Mobutu. Les tendances naissantes se greffent naturellement sur les précédentes. Il se dégage alors trois voies qui correspondraient aux appellations "lumumbistes", "mulelistes" ou "mobutistes", conformément à l'action politique menée sur le terrain. Il se pose ainsi et en même temps la question de la compréhension du vocabulaire des leaders nationalistes congolais, tant ce vocabulaire paraît recouvrir diverses significations qui peuvent se recouper ou s'opposer selon le bord auquel il se rattache.

Ce nationalisme de discours implique des faits. Car « les paroles sont aussi des actions : dire, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voire sur le monde environnant » (Kerbrat-Orecchioni, C., 2001 : 1). Il est un souci prioritaire de défendre l'intérêt national, c'est celui d'affirmer la grandeur de l'Etat-Nation¹ à travers la lutte menée pour l'établissement de l'unité nationale et le rétablissement de la justice et des Droits de l'homme au Congo. Le discours nationaliste s'accroche à ces considérations.

Dans le cadre de ce travail, nous nous limitons à l'étude du vocabulaire des discours politiques commun aux leaders congolais considérés comme nationalistes, en l'occurrence P. E. Lumumba, C. Gbenye, G. Soumialot, Mobutu Sese Seko, E. Tshisekedi et L. D. Kabila. Dans leurs discours respectifs, produits pourtant à des époques différentes et dans un espace temporel d'au moins quarante ans, nous avons été attiré par la fréquence des mots *indépendance*, *peuple*, *révolution*, *libération*, *démocratie*, *lutte*, *unité*, *reconstruction*, mots qui paraissent refléter l'attachement de ces leaders politiques à la notion de grandeur de l'Etat-Nation.

¹ C'est aussi le point de vue de Paul Girardet dans son article « Le Nationalisme », in *Encyclopaedia universalis*, Corpus 12, Paris, 1988, p. 945.

Nous nous proposons d'analyser le discours par le biais du mot qui, par définition, est polysémique. Le mot est saisi « comme intégré dans un énoncé, une phrase, la phrase dans un discours, un texte, le milieu dans l'histoire globale de l'humanité. » (Rubango, Nyunda ya., 1976 : 39).

Notre travail consistera donc à rechercher et à déterminer la valeur sémantique des mots *indépendance, peuple, révolution, libération, démocratie, lutte, unité, ennemi, population, liberté, pouvoir, reconstruction, réconciliation*, communs au discours politique des leaders retenus dans notre corpus, sachant que l'idéologie influe sur le sens des mots dans un discours. Nous étudierons aussi les mots *authenticité* et *nationalisme* chez Mobutu en raison de leur fréquence très marquée dans son discours.

1. INTERET DU SUJET

En octobre 1962, la Fédération Générale des Travailleurs du Kongo (F.G.T.K.) et la Confédération des Syndicats Libres du Congo (C.S.L.C.) avaient tenu une conférence de presse commune au cours de laquelle elles affirmaient :

« La réalisation d'un Congo indépendant et souverain avec la totalité des attributs de la souveraineté dans tous les domaines implique que le pouvoir politique soit complètement dans les mains du peuple congolais et de ses représentants. Par l'utilisation de ce pouvoir politique, des transformations économiques devront s'opérer notamment la conquête par le peuple congolais de l'indépendance économique, c'est-à-dire, l'établissement de rapports économiques avec l'extérieur sur une base d'égalité et dans l'intérêt mutuel des peuples » (*Congo1962* :181).

Cette déclaration nationaliste avait suscité en nous le désir de connaître, par la lecture des discours produits au Congo, les événements politiques les plus marquants de notre pays.

Après notre lecture de quelques discours produits par des hommes politiques congolais de 1958 à nos jours, nous nous sommes intéressé aux textes de P. E. Lumumba, de C. Gbenye, de G. Soumialot, de Mobutu Sese Seko, d'E. Tshisekedi et de L. D. Kabila, leaders politiques que l'opinion générale considère comme nationalistes, et / ou qui se sont aussi considérés comme tels. La fréquence

et même les cooccurrences des mots qualifiés de politiques, parce que faisant l'objet d'une lecture politique dans un discours persuasif et polémique, ont attiré notre attention.

Nous aurions pu nous intéresser aussi aux discours de Pierre Mulele et d'Antoine Gizenga s'ils pouvaient être disponibles.

Nous nous sommes finalement demandé si le non emploi de mêmes mots et syntagmes dans différents discours ne reflète pas la position des groupes sociopolitiques en République démocratique du Congo. Quelle serait la véritable valeur sémantique des mots *indépendance, peuple, révolution, libération, démocratie, lutte, unité, reconstruction, pouvoir, nationalisme, authenticité* dans les discours politiques de la République démocratique du Congo. Ce serait une contribution, si petite soit-elle, à la connaissance et à la compréhension de l'évolution du sémantisme des mots considérés dans la société congolaise.

Edward Sapir (1968 : 133) affirmait qu'il est difficile au linguiste moderne de se limiter à son objet d'étude traditionnel. A moins d'être quelque peu dépourvu d'imagination, il ne peut manquer de s'intéresser à certains domaines que le linguiste partage avec l'anthropologie, la philosophie et, de façon plus lointaine, avec la physique et la physiologie. Aussi notre étude présente-t-elle un intérêt historique, sociologique et sociolinguistique :

- en sociologie politique, elle nous renseignera sur la philosophie politique et sociopolitique de chacun des leaders politiques congolais en question ;
- En sociolinguistique, elle nous fera découvrir, par les faits de langue et de discours, les usages de la langue française en République démocratique du Congo.

2. ETAT DE LA QUESTION

A ce jour, quelques études sérieuses ont été menées sur le vocabulaire politique de la République démocratique du Congo. C'était des études effectuées à la Faculté des Lettres de l'Université de Lubumbashi sous la direction du Professeur V.Y. Mudimbe.

Nous signalerions, au niveau actuel de nos connaissances, les thèses de Nyunda ya Rubango, Matumele Maliya et Ntamunozza Mambo Mbili.

Kasoro Tumbwe a présenté aussi une étude sur le vocabulaire de la rébellion au Congo à l'Université de Bordeaux III. B. Kadima-Tshimanga a, de la même manière, défendu une thèse à la Sorbonne (Paris III), en 1983, sur *L'Univers sociopolitique de l'évolué congolais en 1955 et 1958. Une étude du vocabulaire de la Voix du congolais*. Il y analysait le vocabulaire des écrits d'évolués congolais parus dans *La voix du congolais*, une revue de l'époque coloniale. Il s'agit ici du vocabulaire des Associations ou plutôt des groupes représentés par les partis politiques.

Kakama M. a présenté en 1981, à Louvain, une thèse de sociolinguistique intitulée *Les transformations du vocabulaire politique au Zaïre de 1961 à 1975 : Essai d'analyse sociolinguistique*. Ilunga kongolo, L.-M., a soutenu en 1994, à l'Université de Rouen, une thèse sur *Le discours politique de Patrice Lumumba (1958-1961). Essai d'analyse linguistique*. Mabengi Angulu a de son côté défendu à l'Université de Lyon II en 1995 une thèse sur les *Interpellations des parlementaires zaïrois : analyse structurelle et argumentation*.

Dans *Analyse du vocabulaire politique du Zaïre (1960 - 1965). Essai de socio-linguistique "immédiate"*, thèse de doctorat soutenue en 1976, Nyunda ya Rubango analyse le discours politique intégré dans l'univers du contexte social, politique, économique et culturel congolais. Davantage, l'auteur cherche, dans le discours, les marques de la culture et du discours traditionnel. Il postule la compénétration, l'interférence des faits linguistiques et des faits sociaux. Il présente l'"histoire immédiate" comme une méthode, une démarche : la dialectique.

Dans sa recherche de la spécificité du vocabulaire et du discours politique congolais, Nyunda ya Rubango ne répond pas à la question de savoir s'il existe un vocabulaire spécifiquement congolais. Toute cette étude exhibe des particularités lexicales du discours politique congolais dont le fond, le style, les structures inconscientes, le contenu rhétorique ressortissent du patrimoine culturel négro-africain. Son texte se réclame, néanmoins, par ses techniques d'analyse, du domaine de la sociolinguistique.

La thèse de Matumele Maliya Bonkoba, *Analyse linguistique du discours politique de Notre Kongo (1959-1960)*, défendue à l'Université de

Lubumbashi en 1980, nous introduit dans la lexicologie politique dans sa perspective de l'analyse du discours. Ce qui le conduit à étudier tout ce qui entre en jeu dans l'acte de communication : les faits de la langue, les déterminations psychologiques et sociopolitiques qui influencent le locuteur, bref le contexte dans lequel le discours est produit.

Dans cette démarche structurale et fonctionnelle, l'auteur s'est intéressé à l'univers connotatif du discours de *Notre Kongo*, représenté par l'ensemble des images employées qu'il a appelé "l'imaginaire".

L'étude en elle-même reste une analyse linguistique, une description politique d'un journal, *Notre Kongo*, à la veille de l'indépendance. Par cette analyse, l'auteur a démontré en quoi est spécifique le discours politique de l'Abako, représenté par *Notre Kongo*. En dehors de la linguistique, cette étude touche aussi à d'autres disciplines : la statistique, la sociologie politique et la psychologie.

Le travail de Ntamunozza Mambo Mbili, *Vocabulaire et idéologie dans la chronique de la société missionnaire d'Afrique (Pères Blancs) 1892-1900. Essai sur la fonction socioculturelle d'un langage missionnaire*, aborde l'analyse et la compréhension du langage des Pères Blancs au travers de leurs écrits et par-delà cette structuration, montre comment le vocabulaire, les images et les figures du discours sont assumés au moyen de la langue, en vue, notamment, d'exprimer les sentiments, d'indiquer la position sociale et culturelle aussi bien que les nécessités et les objectifs d'un groupe. Cette démarche conduit à circonscrire ce que le comportement linguistique de ce groupe révèle de spécifique et de particulier, bref, de distinctif et éventuellement d'irréductible.

Le sous-titre inscrit le travail dans le cadre d'une approche sociolinguistique. Cette perspective est déjà postulée par le concept de lexicologie socio-religieuse. Il s'agit, une fois de plus et en dépit de ses incursions dans la lexicologie, d'une étude sociolinguistique.

Dans sa thèse à l'Université de Bordeaux en septembre 1983, *Vocabulaire politique et idéologie. Etude du discours de la rébellion de l'Est du Congo (Zaire) de 1964 à 1965*, Kasoro Tumbwe cherche le sens des mots du champ conceptuel considéré, dans un discours donné, en relation avec l'idéologie

sous-jacente à ce discours. Les mots sont ici envisagés dans l'énoncé où ils acquièrent leur(s) sens et valeur(s), ainsi que leurs connotations, qui sont en outre tributaires de l'idéologie du sujet parlant. Il emprunte aussi son mode d'approche à Harris et réussit à faire ressortir des mots du champ conceptuel ou notionnel le ou les sens que leur assignaient les rebelles congolais dans leurs discours. C'est aussi une étude qui, par ses analyses, s'accroche parfaitement au domaine de la lexicologie politique.

Comme nous pouvons le constater, à l'exception du travail d'analyse linguistique réalisé par Ilunga kongolo sur l'oeuvre de Patrice Lumumba, toutes ces études ciblent la collectivité et relèvent, pour la plupart, de la sociolinguistique. C'est seulement les travaux de Kadima-Tshimanga et de Kasoro Tumbwe qui s'identifient foncièrement à la lexicologie, domaine qui est le nôtre.

3. METHODE

Pour aborder cette étude du vocabulaire politique commun aux leaders dits nationalistes, à savoir P. E. Lumumba, C. Gbenye, G. Soumialot, Mobutu Sese Seko, Tshisekedi et L. D. Kabila, nous procéderons par la praxématique. Celle-ci nous permet de rendre compte de la production du sens dans les discours. Il n'existe pas, pour la praxématique, « de signifié immanent mais des signifiants mis en jeu dans le discours. Et ce que l'on saisit d'ordinaire comme le sens d'un mot n'est en fait qu'un sens produit, le résultat d'une production réalisée dans l'actualisation par le sujet. L'objet de la recherche praxématique est donc une compréhension dynamique de ce procès de la production signifiante. » (Gardès-Madray, F., et Siblot, P., 1990 : 68)

Nous ne ferons pas, dans cette approche sémantique, une analyse systématique des discours idéologiques dans leur totalité. Mais au contraire, nous nous intéresserons aux séquences utiles, indispensables à la compréhension de l'emploi des signifiants *indépendance, peuple, révolution, libération, liberté, démocratie, lutte, pouvoir, reconstruction, réconciliation, population, ennemi*, qui constituent le vocabulaire politique commun des leaders politiques repris dans notre corpus.

Pour ce faire, nous emprunterons à Z. S. Harris la technique d'analyse du discours telle qu'expliquée et commentée par R. Robin (1973) et par D. Maingueneau (1976 et 1991). Cette technique nous permettra d'étudier le sens de la forme linguistique dans sa distribution et dans les types de liaisons qui résultent de la totalité de ses emplois. Car « à la différence de distribution est liée une différence de sens. » (Harris Z. S., 1970 : 26).

Cette analyse distributionnelle consiste à classer et à définir des mots et leurs significations par leurs relations avec les autres termes du discours en postulant que les formes qui se trouvent placées dans un contexte identique ont des propriétés communes définies par ce contexte.

« Un mot, écrit G. Matoré, qu'il soit abstrait ou concret a toujours une valeur plus ou moins rationnelle ou affective [...]. Le mot n'est pas isolé dans la conscience : il noue avec ses voisins, dans un contexte, des rapports syntagmatiques. » (Matoré, G., 1953 : 21) Le sens d'un mot se définit alors « par la place qu'il occupe dans le système de relations syntagmatiques et paradigmatiques qu'il entretient avec d'autres mots du vocabulaire » (Maingueneau, D., 1976 : 46).

Le mot « ne prend sens que par les autres mots qui l'entourent, il n'actualise ses virtualités qu'au sein d'un énoncé; bien plus cette actualisation est étroitement liée à la personnalité du sujet qui émet le message, à la situation sociale et historique de l'acte de parole, à la relation interpsychologique entre l'émetteur et le récepteur. » (Chiss, J., 1977 : 115). Et Robin, R. (1973 : 42) écrit plus tôt que les autres cités plus haut : « par les liaisons thématiques ou notionnelles, par les fonctions de qualification ou d'action, le mot se trouve relié aux autres le long de la chaîne parlée sur le plan syntagmatique et relié aux autres par les équivalences ou substituts sur le plan paradigmatique. » Reste à considérer que « deux mots qui ont les mêmes liaisons notionnelles ou thématiques (associations ou oppositions) constituent des "équivalents approchés" substituables les uns aux autres dans le texte ou le corpus considéré ». (Robin, R., 141).

Nous nous référons dans ce travail à la pragmatique non pas comme courant d'étude du discours mais comme conception du langage. Car, ainsi que le disent P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 : 456),

« A ce titre, la pragmatique traverse l'ensemble des sciences humaines ; elle désigne moins une théorie particulière que l'entrecroisement de divers courants qui partagent un certain nombre d'idées forces. En particulier [...] la théorie des actes de langage issue des recherches du philosophe anglais J. L. Austin, prolongée par J. R. Searle [...], les travaux sur l'énonciation linguistique, qui se sont développés en Europe avec C. Bally, R. Jakobson, E. Benveniste, A. Culioli ; les recherches sur l'argumentation ; l'étude de l'interaction verbale ».

Cette démarche implique l'étude des marques énonciatives totalement apparentées à l'analyse du discours.

Il en découle que « les emplois linguistiques sont le reflet des pratiques sociales et font partie elles-mêmes, avec leurs spécificités de ces pratiques » (Gardin, B., 1980 :8). Les mots seront ainsi dans ce travail étudiés dans leurs structures discursives référés au contexte sociopolitique et à l'idéologie du groupe. C'est la raison pour laquelle nous établirons une comparaison des valeurs des mots selon les locuteurs.

Nous chercherons aussi, à l'aide d'outils statistiques, les fréquences dans le contexte d'une forme qualifiée de "mot vedette". Ce qui permettrait par numérisation des valeurs de mots, de qualifier la valeur sémantique estimée des mots clés dans chaque axe de production discursive. Car « étudier le sens et/ou la distribution d'une unité ne suffit pas, il faut aussi tenir compte de sa fréquence d'occurrence. La fréquence devient un attribut positif et concret du mot et fait partie de la définition » (Guiraud, P., 1960, in Slatka, D., 1969 : 97). Aussi évaluerons-nous aisément le caractère informatif et fonctionnel des mots communs considérés dans leur situation de production.

La référence à l'activité politique sera prise en compte pour déterminer les conditions de production du discours. L'importance de fait de la situation aussi. Et

« l'interprétation politico-idéologique pourra par la suite s'opérer en restant au niveau de l'analyse linguistique » (Robin, R., *op. cit.* : 49). Car, « si ce que signifie socialement l'idéologie était hors du champ de la linguistique, il faudrait admettre une fois pour toutes que l'analyse du discours est impossible » (Guespin, L., 1971 : 21).

Aussi dégagerions-nous la signification particulière des concepts retenus dans les discours politiques des leaders nationalistes congolais sachant que « tout discours est signifiant pour ce qui est de son propre système et pour ce qui est de son groupe par lequel il parle, auquel il parle » (Marcellesi, J.-B. et Gardin, B., 1974 : 233).

4. PRECISIONS TERMINOLOGIQUES

Bien que le lexème soit considéré comme base de l'unité lexicale virtuelle, le vocable, son actualisation dans le discours, et que le mot soit réservé à n'importe quelle occurrence réalisée en parole, nous considérerons les trois termes, dans ce travail, comme des dénominatifs désignant des unités lexicales soumises ou à soumettre à l'analyse lexicologique. Mot, lexème, vocable seront donc employés indifféremment.

Nous veillerons toutefois à ce que la situation linguistique perceptible des mots-lexicaux ne nous écarte pas de la réalité discursive. Le signifié du signe lexical peut être ici déterminé non pas par rapport aux autres mots de sens voisin, mais par rapport à la catégorie d'objets qu'il dénote. De ce fait, les mots politiques opèrent dans une situation discursive totalement différente d'un contexte linguistique qui exclut de son champ d'action les facteurs extralinguistiques de production d'un énoncé.

Trois autres emplois méritent notre attention : la notion de valeur, de signification et d'effet.

Définissant la valeur linguistique comme le sens d'une unité définie par les positions relatives de cette unité à l'intérieur du système linguistique, J. Dubois (2002 : 503) oppose valeur à signification par référence au monde matériel. Ce qui attribue à la signification un contenu positif par rapport à l'univers, et à la valeur une forme dans laquelle se coule le contenu.

Considéré ainsi, le signe lexical, comme l'affirme J.Picoche(1994 :33), renferme deux aspects complémentaires : celui de la valeur et celui de la signification. Et ces deux notions rencontrent le signifié d'effet.

Mais, en ce qui nous concerne, la signification d'un mot sera ici sa valeur parce qu'elle sera obtenue à partir de l'ensemble des virtualités signifiantes d'un lexème actualisé dans le discours.

5. DIFFICULTES RENCONTREES

La principale difficulté dans l'élaboration de notre travail a relevé de la méthode que nous aurions voulue praxématique. Mais, nous nous sommes rendu compte que cette démarche nous exigeait une analyse systématique des discours dans leur totalité pour parvenir à dégager l'immanence sémantique dans l'emploi de mots chez les leaders nationalistes.

Il nous a fallu aussitôt recourir à Harris qui, sans tenir compte du sens de mots, s'est intéressé à leur récurrence dans une combinatoire syntagmatique susceptible d'entraîner l'équivalence sémantique sur la chaîne énonciative. Néanmoins, la généralisation des significations à attribuer à un ou plusieurs lexèmes ne pouvait pas nous permettre d'avancer dans nos analyses. Les mots identiques utilisés dans un même environnement syntaxique ne produisent pas nécessairement les mêmes effets de signification : les mots politiques portent toujours l'empreinte des circonstances qui ont prévalu à leur production.

Les éléments extra-linguistiques nous ont, par moment, contraint de recourir à l'analyse pragmatique du discours.

Quant au choix des textes, nous aurions souhaité analyser les discours d'Antoine Gizenga, le leader des Partis lumumbistes unifiés (PALU). Malheureusement, l'accès aux archives du Cartel ne nous a pas été accordé pour des raisons qui nous sont inconnues.

6. PLAN DU TRAVAIL

Notre travail s'articule autour de trois axes, qui seront autant de parties : le vocabulaire politique, l'étude des discours des leaders nationalistes et l'étude contrastive des discours.

La première partie regroupe deux chapitres dont le premier, intitulé discours et histoire, analyse le contexte sociopolitique dans lequel ont évolué les leaders politiques et les conditions de production des discours. Nous avons présenté dans ce chapitre le discours lumumbien, le discours mobutien et le discours tshisekédien.

Le deuxième chapitre, inventoriant le vocabulaire politique, définit celui-ci et décrit la procédure de l'établissement de ce vocabulaire. Il présente le corpus du travail et les mots du vocabulaire politique communs retenus pour l'analyse lexicologique.

La deuxième partie du travail comprend les troisième et quatrième chapitres.

Le troisième chapitre étudie la situation de communication et la typologie des discours, alors que le quatrième constitue une étude lexicologique des discours des leaders politiques Patrice Emery Lumumba, Christophe Gbenye, Gaston Soumialot, Mobutu Sese Seko, Etienne Tshisekedi et Laurent-Désiré Kabila.

La dernière partie s'organise en un chapitre, le cinquième. Celui-ci détermine, par comparaison, les ressemblances et les différences entre les mots retenus des discours des six leaders nationalistes congolais.

SIGLES ET ABREVIATIONS

Dans ce travail nous utiliserons les sigles et abréviations ci-après :

a. Journaux

Cons.	: <i>Conscience</i> (le journal)
L. Comp.	: <i>Le Compatriote</i>
L.M.	: <i>Le Martyr</i>
L. pal.	: <i>Le Palmarès</i>
L. ph.	: <i>Le Phare</i>
Pot.	: <i>Le Potentiel</i>
Réf. P.	: <i>La Référence Plus</i>

b. Revue

Z – A	: <i>Zaire–Afrique</i>
-------	------------------------

c. Discours rassemblés en ouvrages

De l'éd.	: De l'édification du pouvoir populaire en République Démocratique du Congo
D.A.M.	: Discours, Allocution et Messages 1965 – 1975
P.P.L.	: La Pensée politique de Lumumba
C.A.	: Le Congo agressé

d. Mots de statistique

Eten.	: Etendue
Fr. rel.	: Fréquence relative
Fr. a.	: Fréquence ajustée
Occ.	: Occurrence

PREMIERE PARTIE

LE VOCABULAIRE POLITIQUE

INTRODUCTION

Patrice Emery Lumumba, Christophe Gbenye, Gaston Soumialot, Etienne Tshisekedi et Laurent-Désiré Kabila, proclamés, déclarés, chacun à sa manière par ses partisans, combattants de la libération du peuple congolais, ont marqué, par les faits et les discours, la vie politique en République Démocratique du Congo. Il ne pouvait en être autrement pour Mobutu, théoricien de l'authenticité, après un régime de plus de trois décennies.

Ces leaders politiques ne sont pas les seuls qui aient produit, entre 1958 et 2000, des discours pouvant être qualifiés de "nationalistes". D'autres noms méritent d'être cités, notamment ceux de Pierre Mulele, Jean Bolikango, Antoine Gizenga, Albert Kalonji dit Mulopwe Kalonji et André – Guillaume Lubaya. Mais nous avons estimé utile d'étudier les discours de :

- Lumumba, Gbenye, Soumialot et Kabila à cause de leur engagement éprouvé en faveur de l'idéal nationaliste. Lumumba, Soumialot et Kabila offrent, par leurs discours, un exemple de constance dans la lutte de libération du Congo ;
- Mobutu, pour son nationalisme déclaré devenu doctrine philosophique de son long règne ;
- Tshisekedi, pour son engagement à la défense des intérêts du peuple et pour sa lutte acharnée contre la dictature toute puissante de Mobutu.

Notre regard restera fixé sur le nationalisme des discours plutôt que sur l'implication du nationalisme de comportement et d'attitude.

Dans cette partie de notre travail, nous parlerons du discours et de l'histoire au premier chapitre sachant que l'histoire influe sur le discours et que celui-ci donne son caractère au vocabulaire. Ainsi en temps de lutte de libération, le vocabulaire est-il de combat. Nous tenterons ensuite d'établir le vocabulaire politique (deuxième chapitre) sur lequel porte notre étude. Notre démarche implique donc une référence à la politique et impose un recours à l'histoire. Autant dire qu'il y a compénétration entre discours et histoire.

CHAPITRE I : DISCOURS ET HISTOIRE**1.0. Introduction**

Dire les choses telles qu'elles sont est un objectif majeur de toute science. L'histoire et la linguistique obéissent à ce principe platonicien de l'objectivité absolue.

Le savoir linguistique est un savoir technique (un savoir faire) ; en ce sens, les langues en tant que savoir idiomatique sont des techniques historiques du parler (Coseriu, E., 2001 : 432). Et l'histoire peut considérer la langue dans ses rapports avec les autres formes de la culture humaine et ainsi « rendre compte de tout ce qui dans le discours (forme lexicale ou structure syntaxique) est déterminé non pas par le savoir idiomatique mais par des savoirs extralinguistiques » (*Ibid.*, 437).

Déjà Charaudeau (1983 :8) énonçait ce principe lorsqu'il déclarait : d'ailleurs n'est-on pas condamné à cette activité ouverte sur une récurrence infinie qui fait que produisant mon texte je parle aussi le texte d'un autre et que parlant le texte d'un autre je produis aussi mon texte ? A ce niveau apparaît la compénétration (ou la complémentarité) de trois niveaux de langage, selon Coseriu : le niveau universel du parler en général, le niveau historique des langues et le niveau individuel et particulier des discours. Ce dernier niveau concrétise davantage le rapprochement de l'histoire et du langage.

Le discours est produit dans des sociétés humaines qui ont un passé inscrit dans l'histoire. Celle-ci se reflète dans les faits de langue et de discours qui dévoilent le locuteur devant l'observateur.

Aujourd'hui, des travaux d'historiens ouvrent un champ de recherches fructueuses pour les linguistes et inversement. Nous pensons, à ce sujet, comme Chiss, Filliolet et Maingueneau (2001a :120), que si, dans les mots, se reflète plus ou moins directement l'histoire, les mots eux-mêmes sont insérés dans l'histoire : certains disparaissent, d'autres apparaissent, leur sens se modifient. La formation de nouvelles unités de signification et la création de nouvelles acceptions pour les

unités existantes trouvent un terrain de collaboration pour l'intérêt de la communauté humaine.

Comme l'histoire, le discours se constitue dans la dimension temporelle, où il se « développe par étapes successives, parfois interrompues (avec ou sans reprise ultérieure) et marquant des mouvements de condensation interprétative » (Simon A. Cath., 2004 : 352). Cette dimension temporelle sur laquelle s'appuient/se fondent les faits historiques reste absolument incontournable pour l'accomplissement du processus même de la récursivité. De même, l'évolution de l'acte de parole dans le temps n'apparaît pas clairement au linguiste campé dans son environnement linguistique ; c'est l'histoire qui, par le marquage des faits dans le temps et dans l'espace, peut manifester ouvertement l'existence des forces de changement discursif.

Dans toute forme de discours il y a de la langue. Du discours naît la langue ; la langue résulte du discours, de la parole en tant que réalisation individuelle/collective à un moment de l'histoire, à des moments successifs de l'histoire.

C'est pourquoi « il est impossible, écrivent A. Collinot et F. Mazière (1997 :63), on doit en venir, qu'une langue parvienne à un point quelconque y demeure et s'y fixe. L'état social change ; des institutions s'en vont, d'autres viennent ; les sciences font des découvertes. ».

De ce point de vue, les faits de la synchronie ou de la diachronie peuvent être évoqués et apporter à l'analyse un argument qui permet de mieux comprendre la terminologie héritée de la tradition (Lehmann, A., et Martin-Barthet, F., 1998 : XV). Les mots pris dans leurs fonctionnements argumentatifs portent donc « des enjeux de mémoire, des traces de conflits sociaux, politiques, culturels et constituent des valeurs d'échange » (Chiss, J-L., et alii, 2001a :121). Ainsi la référence à l'histoire et au contexte social dans une étude de discours politiques devient-elle une opération aux exigences de laquelle l'analyste se consacre.

1.1. Le contexte socio-historique

L'historien et le linguiste se complètent. Les grands événements politiques déclenchent parfois une modification du système linguistique. (Rubango, Nyunda ya, *op. cit.*: 62-62). Généralement c'est le vocabulaire qui est touché

insensiblement (*sensim sine sensu*) et très progressivement tout le système. Peut-être pouvons-nous plutôt parler de « la situation économique-politique ou socio-politique (qui) a un impact non seulement sur la vie matérielle, mais aussi sur le parler quotidien [...], de l'influence de la culture et de l'imaginaire [...] dans l'usage lexical. » (Kasoro, T., 1996 : 221). Néanmoins l'œuvre d'historien ne peut se confondre avec celle de linguiste, car celui-ci met au centre de ses préoccupations la parole, le modèle de performance, et celui-là le contenu des idées.

L'histoire s'inscrit dans le discours sur lesquels nous travaillerons, et en même temps, les discours dans l'histoire. Celle-ci renferme les événements de la République Démocratique du Congo de 1958, année de l'émergence de l'esprit nationaliste, à la mort de L.-D. Kabila, en janvier 2001. Nous sommes ainsi intéressé par cette histoire et nous rendrons compte de notre culture dans ce domaine, tout en n'ayant pas « en ce qui concerne les faits, l'ambition de l'historien. Le linguiste ne cherche pas à établir la vérité des faits, leurs causes et leurs conséquences [...]. Comme le dit J.B. Marcellesi (1971 : 27), nous définirons [...] notre mise au point socio-historique comme la connaissance qu'un non-spécialiste s'intéressant particulièrement à ce point d'histoire peut avoir » .

1.1.1. Les revendications pour la décolonisation du Congo

L'histoire du Congo belge, depuis la deuxième guerre mondiale, est celle d'une décolonisation longtemps manquée. (Ki-Zerbo, J., 1978 : 528). Les années 50 voient poindre l'autodétermination des pays africains colonisés entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle. (Mukendi, G., et Kasonga, B., 1997 : 23) Les événements se précipitent. Diverses revendications émanent des syndicats de travailleurs dans les mines. Les élites apprécient mal l'arrogance de certains fonctionnaires belges, ainsi que la ségrégation qui conditionne toujours les rapports entre Blancs et Noirs.

L'année 1958 sera ainsi riche en événements : elle est celle de l'exposition universelle de Bruxelles où, dans les salles du pavillon d'hébergement des Africains, les Congolais se reconnaissent entre eux en même temps qu'ils prennent contact avec le reste du monde et singulièrement avec les autres Africains. (Ki-Zerbo, J., *op. cit.* 530).

1958 connaît aussi la Conférence Panafricaine des peuples réunis à Accra, où Lumumba, ancien fonctionnaire au service postal de Stanleyville, ensuite agent commercial d'une des brasseries belges locales, mis brutalement en contact avec les courants les plus brûlants du nationalisme africain, s'écrie à la tribune :

« A bas l'impérialisme ! A bas le colonialisme ! A bas le racisme, le tribalisme ! Vive la nation congolaise ! Vive l'Afrique indépendante ! » (Discours du 11 décembre 1958 à la conférence d'Accra).

Tel serait désormais l'essentiel du programme de Lumumba qui, de retour au Congo, réclame l'indépendance immédiate (Ki-Zerbo, J., *op.cit.* : 531). Les salaires demeureraient modestes, mais relativement élevés, puisqu'à travail égal, un Congolais gagnait environ le tiers du traitement d'un Blanc, « ce qui, compte tenu d'une différence de besoins, est remarquable, disent les coloniaux ». (Brassine, J. et Kestergat, J., 1991 : 12)

1958, c'est enfin le temps où Léo Pétillon, gouverneur général, tente vainement de codifier un statut qui donnerait aux plus évolués des Congolais des droits comparables à ceux des Belges, et assouplirait un "apartheid" de fait entre Blancs et Noirs, afin que les uns et les autres soient réellement des Belges à part entière.

Lumumba lutte au travers de diverses associations d'"évolués" pour arracher certains droits en faveur des autochtones : l'Adapes, qui regroupe les anciens élèves des Pères de Scheut, ainsi que l'Amicale des Postiers indigènes de la Province Orientale (APIPO). Il se distingue aussi dans la rédaction de quelques articles de Presse et finit par prendre la tête d'un mouvement qui canaliserait les revendications d'ordre politique de manière à mieux s'organiser lors des élections de 1958, le Mouvement national congolais, (M.N.C.).

L'Association des Bakongo pour l'unification, la conservation et le perfectionnement de la langue Kikongo (Abako), une association à caractère culturel, mobilisera aussi ses membres lors des échéances électorales qui concernent les communes habitées par les Noirs. L'interdiction et ensuite la répression qui suit le rassemblement des partisans de Joseph Kasa-Vubu ravivera les esprits et radicalisera la position des leaders. « Le roi Baudouin, dans un

discours du 13 janvier 1959, assigna l'indépendance comme terme du processus politique en cours. Il promet la réunion d'un parlement congolais élu au suffrage indirect en 1960, ainsi que l'intégration raciale ». (Ki-Zerbo, J., *op.cit.* :531).

Un an après, une table ronde belgo-congolaise est convoquée à Bruxelles. Tous les leaders politiques congolais y participent. Lumumba, qui avait été arrêté après les émeutes d'octobre à Stanleyville, peut y participer grâce à la requête expresse de nombreux délégués. Deux problèmes figurent à l'ordre du jour : le calendrier de la décolonisation et la constitution de l'Etat indépendant du Congo.

A l'issue des discussions, la date du 30 juin est fixée pour l'indépendance. Mais deux thèses relatives au régime s'affrontaient à propos du statut constitutionnel : le fédéralisme soutenu par Kasa-Vubu, qui prônait les Etats régionaux assez forts, coiffés par un pouvoir fédéral modéré, et l'Etat unitaire et fort, soutenu par Patrice Lumumba dont les vues prévalaient pour l'essentiel. Le Congo, d'après la décision de la Table ronde, serait une République parlementaire, avec un gouvernement central fort et six gouvernements provinciaux. Une loi fondamentale devrait régler les rapports entre les pouvoirs, tandis que la Banque Centrale du Congo demeurerait sous contrôle belge.

Les élections de mai 1960 confirment la prépondérance nationale du MNC. Patrice Lumumba devient chef du gouvernement en coalition avec Jason Sendwe (Luba-Katanga), Joseph Iléo (Mungala) et Kasa-Vubu, qui est élu président de la République.

La première des journées de trahison a trait au discours du Chef de l'Etat, Kasa-Vubu, devant le parlement, le 26 juin 1960 : « discours qui n'a pas été soumis au gouvernement. Lumumba est en droit de considérer cet acte comme un affront, puisque, dans son exposé, le nouveau Chef d'Etat a esquissé les grandes lignes d'un programme de gouvernement. » (Willame, J.-C., 1990 : 95).

Pourtant, au terme de la Loi fondamentale, dans son article 20, il est expressément stipulé d'une part qu'aucun acte du Chef de l'Etat ne peut avoir d'effet s'il n'est pas contresigné par un ministre responsable, d'autre part que le Premier ministre conduit la politique de l'Etat.

Le même jour, Kasa-Vubu prend l'initiative de renouveler l'invitation au roi Baudouin de présider la cérémonie de passation des pouvoirs au Congo, sous

l'instigation du ministre des Colonies, Auguste De Schrijver, invitation qu'il lui avait remise personnellement alors qu'il n'était que doyen du collège exécutif au début juin. (*Ibid.*). Lumumba, à l'époque, s'était opposé à cette invitation, arguant le fait que la visite de Kasa-Vubu à Bruxelles était une manœuvre belge au moment où un formateur de gouvernement devait être désigné.

Le 25 juin, les autorités belges sont informées d'un "plan de proclamation de l'indépendance du Katanga" qui devait être mis en oeuvre le 28 juin 1960. Un ancien agent de la sûreté belge, François Scheerlinck, reconverti dans l'immobilier et qui a été envoyé de Bruxelles par Moïse Tshombe, est découvert en possession d'un billet d'avion aller-retour Elisabethville-Washington et d'un document qui l'accréditait en qualité d'ambassadeur spécial, chargé de mission à l'ONU pour le compte du "gouvernement de l'Etat du Katanga". Le document précisait que l'arrêté de nomination de François Scheerlinck serait établi le 30 juin "immédiatement après la passation des pouvoirs de la Belgique au gouvernement légalement constitué de l'Etat du Katanga" (*Ibid.* : 96).

A Léopoldville, la menace de sécession est prise au sérieux par le gouverneur général Henri Cornelis et le ministre Ganshof van der Merssch. Et la démission soudaine, le 26, d'un des ministres Katangais du gouvernement central, Evariste Kimba, donnait l'impression que quelque chose d'irréversible se préparait. Le 29, au cours d'une réunion informelle avec quelques ministres, Lumumba déclare qu'il aurait préféré, quant à lui, que la délégation belge soit conduite par le frère du roi. Selon J.-C. Willame (*op. cit.* : 95), Lumumba estimait que le roi aurait dû postposer sa visite en République du Congo jusqu'à ce qu'il y ait une invitation officielle du gouvernement congolais. Lumumba aurait offert alors au roi Baudouin le privilège et l'honneur d'être le premier Chef d'Etat à être accueilli au Congo.

Un sentiment d'exclusion, une sensation de complot larvé contre Lumumba et son gouvernement commençait, au matin du 29 juin, à prendre le pas sur toute autre considération. Un rapport catégorique de Thomas Kanza, envoyé à Bruxelles pour sonder les milieux belges sur les tendances sécessionnistes au Kasai et au Katanga certifie :

« Des groupes influents en Belgique -religieux et financiers- étaient convaincus que Lumumba allait favoriser l'expansion communiste au Congo. Ils étaient déterminés à le démettre du pouvoir aussi vite que possible après le 30 juin et à reconstruire le Congo sur une base fédérale avec la coopération de Kasa-Vubu, Tshombe et Kalonji » (Kanza, Th., in Willame, J.-C., *op. cit.* : 102).

Alors que les Congolais se préparent à fêter la journée du 30 juin, le Premier Ministre Lumumba, informé qu'il ne prendra pas la parole lors de la cérémonie officielle, déploie toute son énergie et sa diplomatie pour convaincre le président de la Chambre, Joseph Kasongo, de lui accorder la parole. Ce dernier finit par acquiescer à la demande. Le Premier Ministre parle alors du haut de la tribune d'un "Congo Uni, prospère, où il fera bon vivre" tout en soulignant "la capacité des Congolais à gérer eux-mêmes les richesses immenses de leur pays".

Ce même 30 juin, les militaires demeurent corvéables et taillables à merci, à toute heure du jour et de la nuit, alors que triomphent des hommes politiques, qui deviennent des chefs salués respectueusement y compris par les Blancs. Les soldats, pour qui rien n'avait changé, devaient continuer à obéir aux officiers blancs et à bénéficier de soldes modestes. Ils devaient de plus présenter les armes à tous les "nouveaux messieurs" faisant étalage d'un luxe éclatant, et bien souvent, d'une provocante suffisance.

1.1.2. Les mutineries et la fin de la Première République

Le mécontentement des soldats mène à des mutineries orientées contre Lumumba, cinq jours après l'indépendance. Celui-ci est accusé d'être le complice du général belge Emile Janssens, le commandant en chef de l'armée congolaise. Une semaine plus tard, le 11 juillet, la riche province minière du Katanga, où la Société Générale de Belgique contrôle l'économie, proclame sa sécession, tandis que la province minière du Kasai revendique son autonomie par rapport au pouvoir central. (Braeckman, C., 1999 : 81).

Pour maîtriser cette tourmente intérieure, Lumumba se réfère aux Forces de l'ONU, aux gouvernements africains, soviétique, américain, belge, sans compter tous les intérêts économiques privés. C'est ainsi que la voix de Lumumba gouverne le Congo à coup de discours pathétiques, n'hésitant pas, au besoin, à

jouer la carte des pays de l'Est. L'hostilité occidentale monte (Ki-Zerbo, J., *op. cit.*: 532).

Entre temps, le président Kasa-Vubu, soumis à des pressions, décide de démettre Lumumba de ses fonctions de Premier ministre. Mais la réaction de celui-ci ne se fait pas attendre. Au micro de la radio nationale, le 5 septembre 1960, il déclare :

« La radio vient de diffuser une déclaration de M. Kasa-Vubu aux termes de laquelle le gouvernement est révoqué. Au nom du gouvernement, au nom de la Nation tout entière, je démens cette information. Le président de la République et moi-même n'avons eu aucun entretien à ce sujet. Le gouvernement a été élu démocratiquement par le peuple. Il a la confiance du peuple. Il ne peut être révoqué que par le peuple. Personne, pas même le président de la République, n'a le droit de révoquer un gouvernement élu par le peuple, sauf le peuple. Le Gouvernement reste au pouvoir et continue sa mission. C'est nous qui avons élu Kasa-Vubu qui n'avait pas la confiance du peuple ». (*P.P.L.* :325 - 326).

Le Premier ministre s'en remet ainsi à la Chambre. Surexcité, il se rend de nouveau à la Radio proclamer à son tour la destitution du président.

Le 6 septembre, le PSA proclame à la radio son appui à M. Lumumba et accuse ouvertement le Chef de l'Etat d'être un instrument des colonialistes belges et français. Le 7 septembre, la Chambre se réunit pour discuter de la décision du Chef de l'Etat révoquant le Premier ministre et de celle de Lumumba destituant Kasa-Vubu de la présidence. Le gouvernement a encore le soutien de la Chambre.

Pendant ce temps, le secrétaire d'Etat dans le premier gouvernement congolais, J.-D. Mobutu, promu au grade de colonel, apparaît pour mettre la classe politique en congé et confie la gestion civile du pouvoir au "Collège des commissaires généraux" que dirigera Justin-Marie Bomboko. Ce Collège est constitué de jeunes universitaires précipitamment rappelés de Belgique et de jeunes étudiants de l'Université Lovanium. Ce groupe est composé essentiellement de personnalités pro-occidentales : Justin-Marie Bomboko, étudie la politique internationale, Marcel Lihau est déjà juriste, Albert Ndele, économiste

et Etienne Tshisekedi, étudie le droit à Lovanium, université créée par les Belges dans la capitale.

Placé en résidence surveillée dans la capitale, Lumumba réussit à déjouer la surveillance des troupes de l'ONU et des hommes de Mobutu pour tenter de gagner son fief de Stanleyville. Mais sous la direction de la CIA, qui prête un hélicoptère à Mobutu, tous les services de sécurité traquent le Premier ministre. Rattrapé, Lumumba est fait prisonnier et envoyé au camp militaire de Thysville (Braeckman, C., *op. cit.* : 81). Le 17 janvier 1961, il est envoyé par Mobutu au Katanga où il est assassiné avec ses deux compagnons Joseph Okito, vice-président du Sénat, et Maurice Mpolo, ministre de la jeunesse et des sports.

1.1.3. L'organisation de la rébellion et le démantèlement de l'Etat

Après la mort du Premier ministre, les partisans de Lumumba, révoltés par cette forfaiture et craignant pour leur propre sécurité, se résolvent à quitter la capitale pour les provinces de l'Est et le Kwilu. Ils entrent ainsi en rébellion contre l'Etat central.

Dès octobre 1960, Antoine Gizenga s'installe à Stanleyville, et son gouvernement est reconnu par de nombreux pays africains ainsi que par tous les Etats progressistes.

Au début du mois de février 1961, peu après l'assassinat de Lumumba, Iléo jette les bases de négociations véritables, qui allaient être poursuivies par son successeur Cyrille Adoula (Kasa-Vubu M'Poyo, J., 1997 : 29).

Le démantèlement de l'Etat, entamé par Tshombe, suivi par Kalonji et Gizenga, fournit bientôt à Pierre Mulele et Gaston Soumialot le prétexte de répandre la rébellion "pour l'intérêt de l'Unité nationale".

Suite à la mise en congé du parlement par le Chef de l'Etat le 23 septembre 1963, du fait de son incapacité à élaborer la constitution, le gouvernement central tombe. La plupart des partis de tendance nationaliste décident de se réunir. Une assemblée extraordinaire des nationalistes prend la décision de créer le Conseil national de libération, CNL, dont l'objectif est de renverser le gouvernement Adoula et de réaliser la décolonisation totale et effective du Congo dominé par la coalition des puissances étrangères. Le 3 octobre 1963, le CNL, se réclamant de la légitimité de Lumumba, proclame

unilatéralement la destitution du Chef de l'Etat. Antoine Gizenga, alors en prison, est nommé président d'honneur du CNL, dont les dirigeants, Christophe Gbenye et Gaston Soumialot, sont soutenus par l'Afrique progressiste. Le CNL s'établit dès octobre 1963 à Brazzaville sur la rive droite du Congo, où Massamba-Débat a remplacé l'Abbé Fulbert Youlou à la présidence. Comme un grand nombre de dirigeants du PSA se trouvent en prison ou sont absents, le manifeste du CNL porte l'empreinte de Gbenye et proclame solennellement l'installation dans l'immédiat d'un gouvernement provisoire de Salut Public composé d'éléments nationaux intègres et compétents.

Le CNL posait des conditions pour sa participation au gouvernement de M. Tshombe. Mais celles-ci sont jugées inacceptables sur le plan de la légalité et même pour le formateur. Il exigeait aussi le départ des plus hautes autorités militaires du pays. En fait, Kasa-Vubu avait été confirmé dans ses fonctions par la nouvelle Constitution nationale élaborée à Luluabourg au début de l'année et acceptée à une large majorité par voie de référendum.

Les signataires du manifeste se partageront l'organisation des maquis. Pierre Mulele se charge du Kwilu dans le Sud-Ouest de l'actuel Bandundu, Christophe Gbenye de l'Est. Gaston Soumialot dirigera les opérations dans le Kivu et Laurent-Désiré Kabila dans le Nord-Katanga. En fait P. Mulele n'était pas du C.N.L. et faisait bande à part, agissant pour son compte et sous obédience communiste.

Pourtant le Gouvernement de Salut Public qui sera mis en place le 10 juillet 1964 par le président Kasa-Vubu, gouvernement du reste éphémère, entendait regrouper autour de la nouvelle formation ministérielle toutes les forces vives de la nation.

Selon Benoît Verhaegen (cité par Mukendi, G. et Kasonga, B., op. cit.: 27), Laurent-Désiré Kabila quitte Brazzaville en janvier 1964 en compagnie de Soumialot, avec mission de préparer une insurrection dans l'Est du pays. Trois mois plus tard, soit le 15 avril 1964, les troubles éclatent dans la plaine de la Ruzizi, au sud de Bukavu. Le 15 mai, Uvira est aux mains des forces rebelles de Soumialot. Toutes les zones tombent pratiquement sans combat. C'est à ce

moment que Soumialot fait la première déclaration importante. Il trace les objectifs du CNL :

« Le Comité National de Libération (CNL) n'a d'autre but que de rendre la paix au pays [le Congo-Léopoldville], relever l'économie, rétablir le respect de la démocratie, de la liberté des citoyens congolais, y compris les étrangers. Il ne faut pas confondre le mouvement muleliste du Kwilu avec celui du CNL, bien que nationalistes tous les deux et ayant les mêmes aspirations. Le CNL groupe les principaux partis nationalistes congolais : Mouvement National Congolais-Lumumba, Parti Solidaire Africain-Gizenga, Union Démocratique Africaine, Parti National de la Convention du Peuple, Union des Forces Populaires Congolaises, Balubakat et Luka. C'est un mouvement qui combat le colonialisme et l'impérialisme. Si M. Adoula et M. Kasa-Vubu acceptent de démissionner, il n'y aura plus de conflit et le parlement pourra se prononcer librement. » (Verhaegen, B., 1966 : 314).

L.-D. Kabila, secrétaire général aux affaires sociales, jeunesse et sports dans le CNL/Gbenye organise, à partir d'Albertville la rébellion dans le Nord-Katanga, d'où il est originaire. Les contacts avec Soumialot apportent un souffle nouveau aux rebelles et les disposent à ouvrir les attaques (Wilungula, B. C., 1997 : 35).

Dès la fin du mois de septembre, la rébellion occupe la moitié du Congo. Il faudra le retour de Tshombe qui recrutera des mercenaires belges, rhodésiens, sud-africains, anglais et français pour mettre fin à la rébellion. La dernière opération sera menée avec l'appui des parachutistes belges, transportés par des avions américains, une coalition occidentale par excellence contre le peuple en quête de liberté.

A ce sujet, Christophe Gbenye déclare :

« M. Paul Henri Spaak a toujours nié que la Belgique était neutre dans les combats qui opposent le peuple congolais au rebelle Tshombe. Nous avons prouvé le contraire en accusant le Lieutenant Colonel Decoster de conduire les opérations des troupes belges au Congo

contre l'Armée populaire de Libération. Aujourd'hui, les entretiens Spaak-Washington, suivis d'une déclaration de guerre, accusent à suffisance la coalition américano-belge contre le peuple congolais et cette coalition rend les autorités américaines et belges responsables de toutes les conséquences fâcheuses qui y (*sic*) résulteront. » (*Le Martyr*, n° 17, du samedi 14 et dimanche 15 novembre 1964, p. 2).

L'Armée nationale elle-même est divisée : une partie des troupes est demeurée sous le commandement de Mobutu depuis Léopoldville ; une autre, à laquelle s'ajoutent la jeunesse lumumbiste de Stanleyville, des officiers et cadres exclus de l'armée, et la jeunesse de la Balubakat, assure sa fidélité au gouvernement Gizenga, qui essaie de créer une armée populaire. Soutenus par les Occidentaux et surtout par les Américains, Mobutu et le "Groupe de Binza" tiennent la capitale.

Le calme revenu, des élections législatives sont organisées. Le Cartel Conaco les gagne. Il reste à en venir aux présidentielles. Le même scénario qu'en 1960 se déroule. Le président ne veut pas de son Premier ministre. Il lui préfère un membre de son gouvernement, Evariste Kimba. La tension devient vive. L'inévitable arrive : Tshombe est destitué. Il s'exile à Madrid où il s'affaira à préparer son retour.

1.1.4. L'avènement de Mobutu

La deuxième République sera fondée sur une décision du Haut-Commandement de l'Armée Nationale Congolaise. C'est cet organe qui a destitué le président Kasa-Vubu le 24 novembre 1965. C'est lui qui a confié le pouvoir au général Mobutu ; c'est lui aussi qui a démis le général Mulamba de ses fonctions de Premier ministre. C'est cette césure qui marque la fin du pouvoir civil.

Au moment où l'armée prend le pouvoir, le Congo vit dans ce qu'il est convenu d'appeler un régime démocratique, en ce sens que l'exercice de la souveraineté nationale est confié à une Assemblée élue, représentative, du moins en principe, de l'ensemble des citoyens.

Après une brève transition qui voit se maintenir ce système, le régime glisse, en raison de l'ascendant que prend le Chef de l'Etat, vers ce qu'on peut désigner sous le nom de "monarchie", puisqu'un seul homme rassemble sur sa

personne non seulement les pouvoirs institutionnels, mais encore le pouvoir de fait sous tous ses aspects. Et derrière cette personnalisation presque charismatique de l'autorité politique, se développe une oligarchie qui trouve sa meilleure expression dans le Bureau Politique du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR).

La dynamique politique sous la seconde République est caractérisée par un double mouvement : d'une part se manifeste l'irrésistible ascension du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), qui, plus tard, deviendra le Parti-Etat, tandis que de l'autre sont éliminés progressivement tous les contre-pouvoirs, actuels ou potentiels, susceptibles de faire pièce à cette ascension.

Ainsi, le nouveau régime a interdit toute activité des partis politiques. Dans son discours programme du 12 décembre 1965, le général Mobutu est clair : depuis le coup d'Etat, il a été mis fin "à la stupide lutte d'influence que se livraient les partis politiques. Pendant cinq ans, on ne fera plus la politique des partis dans le pays". Du même coup, tout un champ de déclarations, de prises de position, d'allégations se trouvent clos pour l'observateur. De même, la réduction du nombre de provinces : les vingt-et-une provincettes de la constitution de 1964 sont ramenées à douze (Gérard-Libois, J., 1967 ; Vanderlinden, J., s.d.). De même l'évolution du rôle du parlement et l'instauration du régime présidentiel ont abouti à une centralisation et à une moindre diffusion de certains types d'informations comme les enquêtes parlementaires sur les abus des pouvoirs provinciaux ou les tentatives de complot.

Dès le 9 janvier 1966 se constitue à Léopoldville un Corps des Volontaires de la République (CVR). Créée sous l'instigation du nouveau régime, l'organisation nouvelle se donne pour objectif principal "de promouvoir la conscience nationale et d'intéresser la population congolaise à la reconstruction du pays". Les premières cartes d'adhérents sont délivrées le 5 février respectivement au général Mobutu, à son parent J. J. Litho et à P.-H. Kabayidi, qui devient le personnage principal et l'animateur du CVR. L'adhésion du Chef de l'Etat au mouvement gonfle d'importance ses organisateurs qui n'hésitent pas à requérir par écrit le concours des autorités civiles et militaires dans le développement de leur action. Celle-ci s'étend d'ailleurs rapidement dans tout le pays, l'accent étant particulièrement mis sur la vigilance, c'est-à-dire la poursuite

systematique de tout comportement des autorités locales et des étrangers jugé peu souhaitable. L'allégeance au Chef de l'Etat, proclamé second héros national, demeure entière et inconditionnelle. Enfin, le CVR continue à souligner son apolitisme fondamental, tout en esquissant, dans certains documents du séminaire, son éventuel rôle futur : celui d'un parti unique, qu'il soit dit d'avant-garde ou de masse.

Trois mois exactement après les premières assises du CVR, le général Mobutu annonce son intention de créer "un mouvement et non un parti unique, un mouvement dont le CVR n'est nullement l'embryon". Moins d'un mois plus tard, soit le 17 avril 1967, la création du MPR est annoncée officiellement. Les dirigeants du CVR ont compris d'où souffle le vent et le 26 avril, ils font adopter par une assemblée extraordinaire l'adhésion en bloc et inconditionnelle de leurs millions de militants au MPR. Cette manœuvre aboutit à la fois au sabordement du CVR et à sa renaissance instantanée sous couvert du MPR, puisque l'assemblée extraordinaire ouverte le 19 avril s'inscrit dans le cadre du MPR. Cette souplesse vaudra au président-fondateur et au secrétaire général du CVR de se retrouver respectivement 3^{ème} secrétaire et directeur à l'éducation civique et à l'information du premier Comité du MPR.

Au début du mois de mai 1967, le MPR se dote d'organe dont l'un au moins sera appelé à jouer un rôle déterminant dans l'avenir politique du pays. Ces organes sont au nombre de trois : le Congrès, le Bureau Politique et le Comité Exécutif National. On constatera pendant ce temps une certaine coïncidence entre le personnel gouvernemental et celui du mouvement.

En octobre 1967, lors du premier remaniement du Bureau Politique et de la première définition des organes locaux du Mouvement, ces derniers coïncident parfaitement avec les organes administratifs à chaque échelon de la hiérarchie, ce sont le Gouvernement de province, le Commissaire de district et l'Administrateur de territoire qui président les Comités exécutifs du Mouvement dans leur circonscription.

A cette insertion du Mouvement dans les cadres existants du pouvoir, correspond un effort, certes réduit, pour se donner un programme. C'est l'objectif du *Manifeste de la N'Sele* publié le 20 mai 1967. Ce *Manifeste de la N'Sele*

constitue un point de départ essentiel. Il affirmait sur ses aspects strictement politiques :

- la restauration de l'autorité de l'Etat ;
- le respect des libertés démocratiques.

Il exposait ainsi la principale option du parti, le MPR, qui deviendra le cheval de bataille idéologique du régime : le nationalisme congolais/zaïrois authentique, l'authenticité, le mobutisme.

Les invasions manquées du Katanga, en 1977 et 1978, accusent la faiblesse de l'armée de Mobutu qui mobilise des troupes étrangères (françaises, belges et même marocaines et sénégalaises). L'administration américaine, sous Jimmy Carter, encourage alors l'opposition d'une dissidence au sein du parti unique : treize parlementaires s'adressent en novembre 1980 à Mobutu pour lui réclamer l'ouverture politique. Leur lettre de 52 pages, sous forme d'un réquisitoire implacable, est largement diffusée. Les treize parlementaires rebelles sont loin d'être des révolutionnaires : certains d'entre eux, nous l'avons déjà dit, Marcel Lihau et Etienne Tshisekedi notamment, ont été membres du Collège des commissaires généraux, mis en place par Mobutu en 1960 après la destitution de Lumumba.

Les auteurs de cette lettre ont été, sans autre forme de procès, déchus de leurs privilèges parlementaires et arrêtés.

Interné à la cité de l'OUA, le 31 décembre 1980, au soir, J. Ngalula, auteur de la lettre ouverte, est rejoint le lendemain par "cinq autres co-auteurs et inspirateurs de la lettre : Tshisekedi, Lusanga, Makanda, Kapita et Kanana venus se constituer prisonniers à la résidence même du Chef de l'Etat" (Willame, J.-C., 1987 : 42). Au moment de la comparution entre les 9 et 13 janvier 1981, sept des treize parlementaires - Ngalula, Tshisekedi, Makanda, Kyungu, Kapita, Kanana et Lumbu - déclarent assumer pleinement la teneur de la lettre ouverte, alors que les six autres affirment, soit qu'ils n'avaient pas eu ou vu le document, soit que leur bonne foi avait été surprise, soit qu'ils étaient prêts à retirer leur signature.

Libérés sous la pression des organismes internationaux des Droits de l'Homme, certains se laissent séduire par les charmes du pouvoir tandis que

d'autres, parmi lesquels Tshisekedi, choisissent de rester fidèles à leur idéal (Ndaywell, I., 1998 : 759).

S'inscrit alors dans cette optique, une nouvelle initiative : la création d'un parti politique d'opposition le 15 janvier 1982, l'Union pour la démocratie et le progrès social, U.D.P.S. Par nécessité autant que par vocation, ce parti, qui devient très vite la principale force d'opposition, fait le choix de la non-violence, et se réfère aux idéaux démocratiques et au respect des droits de l'homme.

Dans sa conférence du 15 juillet 1982 à Bruxelles, Dikonda souligne la spécificité de l'UDPS : rejeter toute lutte armée, privilégier la non-violence, la négociation et la lutte démocratique (Willame, J. C., idem : 67). Emprisonnés, battus, relégués en province, ses fondateurs ont fait preuve d'un courage incontestable, et Tshisekedi sera sans doute le plus téméraire d'entre eux.

Ce n'est qu'en janvier 1988 que l'ambassade du Zaïre à Bruxelles fournit à la presse la lettre adressée le 17 janvier 1987 au Chef de l'Etat par Ngalula, Mpindu, Kibassa-Maliba et Tshisekedi. Le document déclare que le groupe a adhéré aux principes suivants : « l'oubli du passé, l'affirmation et le respect de la diversité d'opinions de même que la nécessité de la mise en œuvre de l'exercice de cette liberté et de sa libre expression mais au sein du MPR, et enfin le respect de son Chef de l'unité nationale ». Le groupe accepte aussi l'article 33 de la Constitution qui prévoit que le « MPR est la nation zaïroise organisée politiquement », que sa doctrine est le « mobutisme » et que tout Zaïrois est membre d'office du MPR (*Ibid.*, 107).

Cet accord, dit "de Gbadolite", donne cependant lieu par la suite à deux interprétations différentes par les membres de l'UDPS. Pour Tshisekedi :

« le mot parti politique cesse d'être d'usage, s'agissant du MPR [...]. Il n'y a plus que l'UDPS comme parti à l'intérieur du Zaïre. Notre souhait serait donc de voir le MPR redevenir un parti politique au sens français du mot en vue de participer avec l'UDPS à des élections libres desquelles le vainqueur formerait le gouvernement [...]. Le principal accord à Gbadolite a consisté en ceci : le président Mobutu avait toujours reproché aux leaders de l'UDPS, non l'exercice de leurs activités, mais l'exercice de celles-ci en dehors de la constitution à

laquelle il avait prêté serment de fidélité. Les leaders de l'UDPS se sont donc engagés à se conformer dorénavant à cette Constitution » (*Ibid.*).

Une seconde interprétation, moins juridique, fut donnée par Ngalula. Selon lui, l'UDPS en tant que tel n'existait plus, mais ses partisans restaient attachés aux idéaux et valeurs qu'il représentait. Kibassa-Maliba, président de l'UDPS, déclarait quant à lui vouloir œuvrer à l'intérieur du "parti unique zaïrois" pour obtenir des changements et exiger pour ce faire un droit d'expression. Ngalula et Kibassa feront alors leur entrée au Comité Central en octobre 1987 pour négocier avec leurs pairs du Comité Central les modifications à apporter à la Constitution zaïroise.

Après une tournée de consultations populaires, Mobutu sera convaincu de l'ampleur du mécontentement du peuple. Aussi décide-t-il le 24 avril 1990, bon gré mal gré, dans un discours demeuré célèbre, d'abandonner le parti unique et d'ouvrir la porte à une deuxième formation politique. Cette ouverture sera dépassée par l'apparition de dizaines, puis de centaines de nouveaux partis dont la plupart sont des "partis alimentaires" du pouvoir (Braeckman, C., *op. cit.* : 310).

L'ouverture de la Conférence nationale souveraine (CNS) le 7 août 1991 et la mise en place de son bureau définitif en décembre 1991 viennent confirmer l'irréversibilité du processus de démocratisation déclenché depuis le 24 avril 1990. Le 15 août 1992, E. Tshisekedi, leader de l'UDPS, est élu Premier ministre par l'Assemblée plénière de la Conférence nationale souveraine, à la majorité absolue. Et ce, conformément à l'Acte portant dispositions constitutionnelles relatives à la gestion de la transition.

Au moment où la transition démarrait, s'ouvrait une période de crise. Le programme mis en place subit la contestation virulente du président Mobutu et de l'ensemble de sa famille politique. Ce qui aboutit à l'élaboration d'une nouvelle charte de transition et à la constitution d'un nouveau parlement, le Haut-Conseil de la République Parlement de Transition (HCR - PT) ainsi qu'à la désignation d'un nouveau formateur en la personne de monsieur Kengo wa Dondo.

En août 1996, de son lit de malade à Lausanne, alors que le pays était déjà morcelé par les troupes de l'Alliance des forces démocratiques pour la

libération du Congo, AFDL, Mobutu ne cesse de caresser son ambition de rester à la tête du pays jusqu'à sa mort. Le 21 novembre 1996, après le pèlerinage du leader de l'UDPS à Cap-Martin, au chevet de l'illustre malade, la population attend de voir celui-ci reconnaître Tshisekedi comme Premier ministre. Ce sera finalement en dernière minute, le 18 mars 1997, après le désaveu de Kengo par un Acte de l'assemblée du HCR-PT que Tshisekedi redeviendra, pour quelques jours, Premier ministre. Mais il sera presque aussitôt remplacé par le Général Likulia Bolongo.

1.1.5. L'avènement de L.D. Kabila

Le changement apparent de régime va alors venir de L.-D. Kabila, quelques mois après un protocole d'accord signé à Lemera, près d'Uvira, le 18 octobre 1996, entre le PRP (Parti Révolutionnaire du Peuple) et trois autres formations : le Conseil national de résistance pour la démocratie, C.N.R.D. d'André Kisase Ngandu, le Mouvement révolutionnaire pour la libération du Zaïre, M.R.L.Z. de Masasu Nindaga et enfin, l'Alliance démocratique des peuples, A.D.P., de Déogratias Bugera. Ce fut la création des Forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre, A.F.D.L. avec L.-D. Kabila comme "porte-parole", en raison de son multilinguisme. Cette Alliance avait pour objectif "le démantèlement du pouvoir fasciste en place au Congo et l'établissement d'un régime démocratique véritable dont le peuple congolais avait besoin, à savoir un régime fondé sur une légitimité réellement populaire". Le mouvement se dote d'un président de fait, en la personne de L.-D. Kabila. Le président du Conseil Constitutionnel, Déogratias Bugera en devient le secrétaire général. Ngandu Kisase, assassiné le 6 janvier 1997, est remplacé au Commandement des Forces de l'Alliance par Masasu Nindaga.

La chute de Kisangani, le 15 mars 1997, où avaient été concentrés carburants, armements et mercenaires serbes, dissipe les dernières illusions d'une possible reprise en main de la situation militaire par les forces loyales.

Le samedi 17 mai 1997, un miracle se produit : l'entrée en force des forces de l'Alliance, les "Kadogo", dans la ville de Kinshasa. L. D. Kabila se proclame ainsi, à partir de Lubumbashi, Chef de l'Etat de la République Démocratique du Congo après la suspension de toutes les institutions publiques préexistantes.

Une nouvelle page de l'histoire est donc tournée. Et quelques mois après sa fuite, le dimanche 7 septembre 1997, Mobutu meurt au Maroc.

Le président autoproclamé imprime sa marche sur le destin du Congo. Il lance un mot cher à la nation depuis la deuxième République : "la reconstruction nationale" :

« Nous entendons créer une nouvelle société, juste et prospère, à travers une stratégie, la mobilisation du peuple tout entier autour de la reconstruction nationale » (Discours du jeudi 29 mai 1997).

Le nouveau président gouverne le pays à partir de l'intérieur, cherchant à instaurer un "Congo uni, grand et fort au cœur de l'Afrique, tel que le rêvait Lumumba. Ces aspirations justifient son attachement au panafricanisme et au tiers mondisme" (Passou Lundula, 2000 : 60-61). Il voyage en premier lieu en Chine, en Libye et à Cuba, au nom de la fierté nationale, de la solidarité anti-impérialiste et de la coopération Sud-Sud. Il instaure la politique hardie de compter sur ses propres possibilités et sa propre personne. Cette politique de l'autosuffisance nationale, soubassement de l'indépendance totale, gêne l'Occident. C'est ainsi que le 2 août 1998, une offensive rebelle, éclate en pleine ville de Kinshasa, la capitale du pays et dans trois autres villes : Bukavu, Kisangani et Goma. Les soldats rwandais avaient aménagé de nombreuses caches d'armes. Mais ce coup de force a été mis en échec grâce au soutien de la population, et aux efforts du gouvernement. A en croire le président L.-D. Kabila, l'origine du conflit serait « la volonté des Rwandais de dominer le Congo, d'avoir les Tutsis partout, dans toute la région, en provenance du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi, des pays où il n'y a pas de démocratie » (Sakombi, I., 1998 : 318).

L.-D. Kabila renforcera par la suite son pouvoir par la création d'autres structures institutionnelles, notamment le Comité du pouvoir populaire, C.P.P. Selon Passou Lundula (*op. cit.* : 64), le président L.-D. Kabila instaure "le culte du moi". Tous les postes clés dans le gouvernement, l'armée, la police, la Banque centrale, les services de sécurité, la magistrature et les forces paramilitaires sont entre les mains des Balubakat. Sur six cents officiers qu'il a nommés en 1999, cinq cents sont ses frères de tribu. Cette primauté accordée aux Balubakat dans la gestion du pays paraît être un phénomène insolite dans les annales de l'Afrique

post-coloniale. On sait néanmoins que le président L.-D. Kabila a été diabolisé et présenté par les firmes occidentales comme étant l'obstacle au sauvetage économique et à la restauration de la démocratie au Congo (Sakombi, I., *op. cit.*, 29). Et sans doute à l'instigation des Occidentaux, Kabila sera assassiné par la garde présidentielle au matin du 16 janvier 2001 dans son propre palais.

1.2. Le discours lumumbien

A la date du 30 juin 1960, Lumumba prononce son discours historique à la séance solennelle de passation de pouvoir, devant le roi Baudouin. Ce discours paraît aux yeux des coloniaux comme un cri de guerre blasphématoire :

« Cette indépendance du Congo, [...] c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang. Cette lutte, qui fut de larmes, de feu et de sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de nous-mêmes, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage qui nous était imposé de force.

Ce fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste ; nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire, car nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir parce que nous étions des Nègres [...]. Qui oubliera enfin les fusillades où périrent tant de nos frères, les cachots où furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'injustice, d'oppression et d'exploitation ». (*P.P.L. :198*).

Ce discours incendiaire fut une invitation du pouvoir à la masse populaire qui devait se libérer totalement de la soumission, de l'obéissance servile et de l'exploitation étrangère. C'est un réquisitoire contre l'impérialisme, une volonté

d'engagement à la lutte pour une indépendance sans restriction, une indépendance complète et totale.

Patrice Lumumba avait un idéal tel qu'il le déclarait le 6 février 1960 :

« On a tout fait pour briser mon moral mais je sais que, dans tous les pays du monde, la liberté est l'idéal pour lequel de tous les temps, des hommes ont su combattre et mourir et j'ai fait le choix : celui de servir ma patrie ». (*P.P.L., p.136*).

Aussi le lumumbisme est-il considéré comme « le siège du nationalisme congolais, le seul : il est le centre nerveux de la conscience et le bras droit du Congo » (Passou Lundula, *op.cit.*: 251).

Dans son discours du 28 décembre 1958 à Léopoldville, Lumumba assigne au M.N.C. un objectif et une finalité :

« L'objectif du MNC est d'unir et d'organiser les masses congolaises dans la lutte pour l'amélioration de leur sort, la liquidation du régime colonialiste et l'exploitation de l'homme par l'homme [...]. Le Mouvement National Congolais d'inspiration typiquement africaine a pour but fondamental la libération du peuple congolais du régime colonialiste et son accession à l'indépendance [...]. Nous combattons pour la vérité et la justice ». (*P.P.L., p.16 et 18*).

Pour mener cette lutte de libération, le MNC utilise une arme susceptible de faciliter la victoire : la politique de la non-violence. C'est ce que Lumumba, prisonnier, affirme devant quelques journalistes peu de temps avant sa mort :

« Nous avons choisi pour notre lutte une arme : la non-violence. La seule arme qui permette une victoire dans la dignité et dans l'honneur. Notre mot d'ordre durant la campagne de libération a toujours été l'indépendance immédiate et totale du Congo ». (*P.P.L., p.395*).

Cette non-violence dans la politique du neutralisme positif (Passou Lundula, *op. cit* : 396) constitue la base fondamentale de la doctrine de Lumumba comme il le dit à la tribune des *Amis de Présence Africaine* le 6 février 1960 à Bruxelles :

« Nous avons revendiqué l'indépendance immédiate du Congo. Toute la population était debout, toute la population exigeait l'indépendance immédiate et nous avons dit qu'à travers le pays, les hommes, les femmes et les enfants, nous allions tous nous mobiliser au service de la révolution congolaise, au service de la révolution pacifique, parce que notre doctrine, [...] notre doctrine fondamentale est basée sur la non-violence ». (*P.P.L.*, p.134).

Et il explique en août 1960, et avant son assassinat en 1961, le principe du neutralisme positif :

« Nous avons (également) opté pour la politique de neutralisme positif et dans ce neutralisme positif nous entendons entretenir des relations d'amitié avec toutes les nations qui respectent notre souveraineté et notre dignité sans s'ingérer dans nos affaires de quelque manière que ce soit » (Van Lierde, J., 1963 : 321/396).

Lumumba soutient ensuite que l'application efficiente de ces principes moteurs ne peut se concevoir en dehors d'un régime démocratique et de la vraie démocratie. Ce qui inspire le respect de la souveraineté et de la dignité de chaque peuple :

« Notre politique, c'est le neutralisme positif [...]. Nous ne voulons pas sortir du régime colonial pour tomber sous une autre dictature. Nous ne voulons pas la dictature chez nous, nous voulons la démocratie, la vraie démocratie [...] » (*P.P.L.* :271).

Le MNC dans son évolution a donné naissance à une multitude de partis qui se réclament de Lumumba. Leurs discours vont refléter de manière générale, dans leur diversité, les marques des options fondamentales de l'idéologie prônée par Lumumba ou, peut-être, entretenir des liens lâches avec celles-ci. Toutefois, la pensée du leader du MNC sera perpétuée par ses compagnons les plus fidèles retranchés dans le maquis après le 17 janvier 1961. Et le discours de Pierre Mulele le 2 décembre 1961, au Caire, reste opérant et suggestif :

« Nous ne pouvons affirmer que le Congo a pu véritablement bénéficier de son indépendance [...]. L'impérialisme belge ne cesse de susciter des troubles et d'inciter ses agents au Katanga à œuvrer pour séparer cette province de la mère patrie congolaise. Grâce à cette

action, le colonialisme s'est installé au Congo sous le couvert des Nations Unies [...]. Le peuple livre un combat héroïque en vue de sauvegarder son unité et son indépendance » (in Martens, L., 1985 : 108).

Ce discours réaliste constitue le clairon de la pensée lumumbiste sous la houlette de Christophe Gbenye, de Gaston Soumialot et, peut-être, de L.-D. Kabila pour son intransigeance sur le chapitre de l'indépendance nationale.

Déjà, en septembre 1964, Christophe Gbenye, président de la République Populaire du Congo, déclare :

« Nous, vos chefs, nous sommes là, notre devoir est de sauver la nation. Aussi, notre action n'est qu'une fidèle application du programme de Lumumba. Faites-nous confiance. » (*L. M.* n° 6, du mercredi 9 et jeudi 10 septembre 1964, p. 4).

De la même manière, en novembre 1964, dans son adresse à la population en vue de dénoncer les manœuvres belgo-américaines contre le peuple congolais, il affirme :

« Nous restons toujours sur notre ligne de conduite nous laissée par Patrice Emery Lumumba, celle d'assurer la sécurité des biens et des personnes. » (*L. M.*, n° 17 du samedi 14 et dimanche 15 novembre 1964, p. 2).

Pour sa part, après avoir dégagé les erreurs (¹) qui, selon lui-même et ses collaborateurs, étaient à la base de l'échec des rébellions de 1964, L.-D. Kabila crée le 24 décembre 1967 le parti de la révolution populaire, P.R.P. Ce parti préconise « les pensées et les idées démocratiques et socialistes-léninistes dans les esprits de ses partisans » (Wilungula B. Cosma, 1997 : 47-48). Il réunit tous les Congolais qui combattent la dictature, le capitalisme et l'exploitation sous toutes ses formes, et propose de faire du Congo-Zaïre un Etat socialiste.

¹(□) Wilungula B. Cosma esquisse ces erreurs, dans *FIZI 1967 - 1986. Le Maquis Kabila*, à la page 47 et 48. Lui-même les tire de l'œuvre de C. Kabuya Lumuna Sando, *ZAIRE : Quel changement pour quelles structures ? Misère de l'opposition et faillite de l'Etat*, Bruxelles, éd. Africa, 1980, pp. 141 - 142. Les erreurs sont ainsi présentées :

1° manque d'éducation politique précise ; 2° compter sur les forces extérieures plutôt que sur ses propres forces ; 3° mener une guerre dénuée de sens et d'objectif ; 4° mener une guerre à caractère tribaliste et sectariste ; 5° manque de discipline, d'esprit d'équipe et d'entente ; 6° manque de compréhension mutuelle entre les combattants et la masse ; 7° mener une guerre sans parti révolutionnaire.

1.3. Le discours mobutien

Le désordre politique qui a régné en République du Congo depuis son accession à l'indépendance jusqu'en 1965 avait poussé le général Mobutu à convoquer le Conseil du Haut-Commandement militaire pour la prise du pouvoir par la force le 24 novembre 1965. Les divisions ethniques, la haine qui opposait des tribus voisines, témoignaient de l'inexistence de la cohésion nationale.

L'esprit nationaliste prôné par le leader du Mouvement national congolais n'avait pas encore atteint l'âme congolaise ou, peut-être, n'était-il pas encore compris. Les conflits ethniques entretenus à travers tous les territoires de la République en étaient un exemple probant.

Malgré le vent du nationalisme, le chaos et l'anarchie perduraient. Il fallait, à tout prix, restaurer l'autorité de l'Etat et reconstruire le pays. Le nouveau régime devait, en cela, renouer avec l'idéologie du leader du MNC, Patrice Emery Lumumba. Et l'on sait déjà qu'en 1958 les discours de Lumumba reflétaient les idées de nationalisme ; et qu'en 1959 le mot *nationalisme* apparaissait dans ses discours :

« Les manœuvres de noyautage exercées par l'Administration à l'égard de notre Mouvement, de même que la brutale répression déclenchée à l'endroit de nos militants dont certains sont aujourd'hui en prison, toutes ces manœuvres ne font qu'accentuer le nationalisme des Congolais. » (Discours du 9 octobre 1959, P.P.L. p. 72).

Le président Mobutu cherchera à se démarquer de Lumumba à partir de 1966 par l'utilisation explicite du mot *nationalisme* et par l'adjonction à celui-ci des qualificatifs *congolais* et *authentique*. Et, comme pour brouiller davantage les traces du nationalisme originel de Lumumba, il finit par retenir le seul dernier qualificatif, *authentique*, du syntagme *nationalisme congolais authentique*. Par suffixation, il change la catégorie du mot de base, transformant l'adjectif *authentique* en substantif *authenticité*. Ensuite, par composition, il subordonne *authenticité* à *recours* pour avoir la lexie complexe *recours à l'authenticité*.

Dès 1966, le CVR, nous l'avons dit, brandit le "nationalisme" qui sera ensuite prôné par le *Manifeste de la N'Sele*. Ce "nationalisme authentique" se démarque des "idées toutes faites d'origine étrangère". Dans son programme, cette

nouvelle doctrine voulait rétablir l'unité nationale et la détribalisation de l'administration, promouvoir le développement intégral dans l'indépendance économique et voir assainir les finances, disparaître les abus de la corruption, réhabiliter le Congo sur la scène africaine et internationale, mais aussi voir instaurer un pouvoir stable.

En définitive, le "nationalisme congolais authentique" de Mobutu vise une réévaluation de la conscience du citoyen congolais par l'expérience des valeurs ancestrales. Il est fait de la préoccupation d'élaborer des solutions originales pour résoudre les problèmes de la société en toutes circonstances de la vie humaine.

Mobutu part de la primauté des valeurs humaines en Afrique pour faire du "nationalisme", de "l'authenticité" et du "mobutisme" des agents et des instruments de lutte pour l'acquisition de l'indépendance totale, pour la coopération entre les nations. Son nationalisme est donc tolérant et conciliant dans sa directivité.

1.4. Le discours tshisekedien

Le discours tshisekedien est né de la détermination farouche du leader de l'UDPS de chasser Mobutu du pouvoir au moment où le pays aspirait ardemment à un réel changement politique.

Au départ, Tshisekedi n'était pas un opposant au régime de Mobutu au sens strict du terme. Il a travaillé aux côtés de Mobutu depuis l'accession du pays à l'indépendance jusqu'en 1980, l'année de son exclusion de l'organe législatif et de sa relégation dans son village natal. N'a-t-il pas contribué efficacement au renforcement du régime dictatorial de Mobutu ?

Dans sa lettre du 10 avril 1967 au Président de la République, E. Tshisekedi ministre de l'intérieur écrit. :

Conformément à vos directives et à la lettre de votre message du 24 décembre 1966 au Congrès, j'ai l'honneur de vous soumettre un projet d'ordonnance-loi portant organisation territoriale, administrative et politique des provinces.

Le régime d'autonomie provinciale instauré d'abord par la loi fondamentale sur les structures du Congo, puis repris par les

constituants de Luluabourg n'a pas donné dans la réalité les résultats que l'on pouvait normalement en attendre [...]. Aussi est-il indispensable d'étendre davantage l'autorité centrale sur les provinces. La volonté du pouvoir central doit pouvoir être ressentie jusque dans le dernier des territoires [...]. Toutefois, l'exemple des actuelles entités décentralisées soumises à la tutelle du pouvoir central, nous apprend que le régime de la décentralisation n'est pas encore bien compris pour en escompter les bons résultats et que les autorités décentralisées ne se soumettent à la tutelle administrative qu'avec beaucoup de réticence.

Aussi, le présent projet centralise-t-il entièrement les provinces. Celles-ci seront confondues dans la personnalité juridique unique de l'Etat. Leurs autorités seront nommées par le pouvoir central et soumis à son pouvoir hiérarchique.

Dans cette optique, le rôle de l'assemblée provinciale devient tout à fait différent. Elle n'exercera plus le pouvoir législatif. Le pouvoir législatif deviendra unique pour toute la République.

L'objet de ce projet est de mettre à la disposition du président de la République [...] et du Gouvernement central des instruments puissants qui puissent rendre leur autorité et leur action efficace jusque dans les points les plus reculés du pays. (*Moniteur congolais*, no 8, du 15-4-1967, pp.293-294).

Membre du Collège des commissaires généraux en 1960, Tshisekedi fut un allié puissant de Mobutu. Et de la prise du pouvoir par le lieutenant-général Mobutu en 1965 jusqu'à la fin des années 70, il est considéré comme la deuxième personnalité du Nouveau Régime après le président. Il est d'abord ministre de l'intérieur, ensuite ministre de la justice avant de participer avec Marcel Lihau à la rédaction de la Constitution dite révolutionnaire de 1967. Cette constitution accordait des prérogatives à Mobutu et s'opposait à la réinstauration du pluralisme politique intégral au Congo.

En 1980, la lettre de 52 pages n'avait pas revendiqué l'instauration du multipartisme politique au Congo, mais « simplement le droit de créer une tendance au sein du MPR, tout en fustigeant la mégestion de la chose publique »

(Passou Lundula, *op. cit.*: 257). Ne serait-ce pas plus légitime de parler de dissidence ?

De la création de l'UDPS à l'entrée de l'AFDL, en passant par les assises de la Conférence nationale souveraine, le discours tshisekedien se réfère à la lutte, mais à une lutte véritable pour l'instauration de la démocratie par le respect des valeurs humaines. Il l'exprime lui-même en ces termes :

« Car, j'entends par gouvernement de la démocratie, celui où le peuple est associé directement à la gestion de ses intérêts suprêmes »
(Discours du 15 août 1992, Z-A, n° 267, p.392).

Aussi, c'est grâce au procédé méthodologique de la non-violence que le discours tshisekedien préconise la lutte de libération du peuple de la dictature. Et il s'en explique :

« Comme tout pouvoir qui s'acquiert par la force, le régime qui s'ensuivrait serait une dictature sans Mobutu. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas été tentés de prendre les armes. Nous avons été obligés de mettre notre peuple dans la situation où il devait lui-même se défendre contre la dictature, lui-même, avec la conséquence que cette lutte, qui devait lui coûter cher allait lui procurer la culture dont j'ai parlé. C'est-à-dire la maturité politique pour pouvoir exercer sa fonction de souverain primaire. Un peuple qui n'est pas passé par ce stage que nous avons appelé non-violence ne peut pas, après, désigner lui-même tous les dirigeants du pays à tous les niveaux » (Discours du 27 juin 1997, *L. Pal.*, n° 965, p. 7).

Enfin, le discours tshisekedien dévoile que l'UDPS s'associe au peuple dans sa lutte pour chasser la dictature. Cette lutte pour le triomphe des aspirations profondes du peuple congolais devra aboutir au changement radical, symbole de défense de la démocratie, d'explosion du progrès social. C'est donc une aspiration légitime à la liberté et à la justice ; une aspiration vers l'avènement de la démocratie, la vraie, où le peuple serait associé directement à la gestion de la *res publica*.

CONCLUSION

Le cadre socio-politique du Congo / Zaïre favorise l'intelligence des faits discursifs par l'établissement des liens logiques entre le politique et le discursif. Lumumba a marqué la politique congolaise depuis 1958. Ses partisans Gbenye, Soumialot et Kabila ont emprunté théoriquement ses principes idéologiques : ils ont foulé aux pieds le neutralisme positif, corollaire de la non-violence. Mobutu a privilégié l'autocratie aux valeurs démocratiques traçant ainsi sa voie à partir des fondements idéologiques de Lumumba. Pour celui-ci, la démocratie supposait l'absence de colonialisme ; tandis que pour Tshisekedi c'était l'absence de dictature. Le leader de l'UDPS pensait ainsi matérialiser la notion de démocratie à travers sa lutte. Il estimait faire de l'état de droit, de la réconciliation et de la paix, ses préoccupations majeures.

Les discours des leaders nationalistes congolais portaient sur les mêmes notions ou concepts, mais l'histoire donnait à ceux-ci d'autres portées. Ce qui signifie que les mots fonctionnent selon les époques, l'idéologie, l'espace, les aspirations des peuples à un moment de leur histoire.

CHAPITRE II : ETABLISSEMENT DU VOCABULAIRE POLITIQUE

2.0. Introduction

Le discours ne devient-il pas constitutif du politique si, comme le pensent Alain Trognon et Janine Larrue (1994 :10-11), les représentations politiques pour lesquelles les individus et les groupes se reconnaissent, se distinguent, orientent leurs stratégies et leurs conduites résultent de l'entrecroisement des discours qui font de l'interdiscours un discours politique ? Construit à partir des mots du vocabulaire actif d'un locuteur particulier, chaque discours est une énonciation polyphonique¹ qui retentit bien au-delà de ses destinataires.

Voilà pourquoi notre devoir, dans ce chapitre, est de parvenir à préciser la notion de vocabulaire politique et d'en présenter le corpus soumis à l'analyse lexicologique.

2.1. La définition du vocabulaire politique

Les linguistes sont unanimes pour définir le vocabulaire comme l'ensemble des mots utilisés par un locuteur particulier. Ils opposent de ce fait le vocabulaire au lexique qui est général :

« Chacun utilise donc de manière particulière les mots du lexique, y prélève de quoi constituer ce que l'on appelle son vocabulaire, confère aux termes qu'il emploie un sens qui peut différer de celui qu'enregistrent les dictionnaires. » (Gardès-Tamine, J., 2002 : 116).

C'est dire que le lexique d'une langue est avant tout une entité théorique, en tant qu'ensemble des mots qu'une langue met à la disposition des locuteurs, alors que le vocabulaire est souvent envisagé comme l'ensemble des mots utilisés par un locuteur donné dans une réalisation orale ou écrite (Niklas Salminen, A., 2003 : 27). Dans cette perspective, la connaissance des vocabulaires devient aussi une réalité de discours.

¹ Cet adjectif est un dérivé du substantif polyphonie, terme emprunté à la musique qui réfère au fait que les textes véhiculent, dans la plupart des cas, beaucoup de points de vue différents : l'auteur peut faire parler plusieurs voix à travers son texte.

Mais les avis restent partagés et peut-être diversifiés pour l'adoption d'une définition de l'expression « vocabulaire politique ». Aussi D. Coste se demande-t-il si « le vocabulaire politique (si l'on peut parler d'un vocabulaire politique) est [...] un vocabulaire spécialisé ou une spécialisation du vocabulaire. En d'autres termes, existe-t-il en langue un vocabulaire politique ou ce dernier n'apparaît-il pas, sous des poussées extra-linguistiques, qu'au niveau du discours ? » (Coste, D., 1970 : 5). Et l'on sait bien que le vocabulaire se spécifie selon les domaines d'activité. Aussi des recherches se développent-elles en vocabulaire économique, médical, d'informatique, d'internet.

Louis Guilbert (1965 : 9) considère pour sa part que le vocabulaire technique a été défini le plus souvent seulement par référence au milieu social formé par la communauté des hommes unis entre eux par leur connaissance d'une certaine science ou d'une certaine activité pratique découlant de cette connaissance. Leurs échanges sur le plan linguistique dans le domaine de cette activité spéciale sont marqués par l'emploi d'un certain nombre de termes ignorés de la majorité de la communauté linguistique.

Si la référence au milieu social détermine le vocabulaire technique, que pouvons-nous dire du vocabulaire politique ? Ce vocabulaire n'est-il pas spécifique ?

Le vocabulaire politique relève du vocabulaire de la langue générale utilisée pour remplir une fonction sociale relative à l'organisation du pouvoir. L'usage du vocabulaire nous place dans la situation de communication et de discours. Dans ce sens, "dans un contexte politique, tout élément de vocabulaire, du plus courant au plus spécialisé, qu'il s'agisse d'un substantif, d'un adjectif ou d'une préposition, peut se charger d'une valeur ou d'une intention". (Coste, D., *op.cit.* :5).

Cette définition nous place dans un contexte ou situation qui ne nous permet pas de sortir de l'a priori d'autant plus qu'elle offre à l'analyste la latitude de considérer tous les mots du texte comme porteurs d'une valeur politique donnée.

De son côté, J. Dubois (in Marcellesi, J.-B., 1971 : 16) pense que:

qualifier un discours, c'est-à-dire une suite de phrases constituant un énoncé clos, de politique, c'est en fait le définir de deux manières, par la situation et par la structure interne. Par la situation d'abord : un discours est politique parce qu'il est l'objet d'une lecture politique. Ce qui le définit comme politique, ce n'est pas un certain lexique, un certain type d'arguments ou de thèmes (car des ouvrages et des discours très divers peuvent être qualifiés de politiques), c'est le fait que le sujet parlant, le locuteur qui le constitue, désire que les auditeurs en fasse une lecture politique [...] ou bien c'est le fait que les lecteurs-auditeurs font d'un texte une lecture politique, c'est-à-dire lui donnent un certain sens indépendamment des intentions de l'auteur.

Mais considérant le domaine purement lexical, il définit le vocabulaire politique comme « celui qui traduit immédiatement les rapports économiques, sociaux et politiques entre diverses classes de la société. » (Dubois, J., 1963 : 1). Cette définition pourtant heuristique nous confine dans les rapports des classes sociales.

Par ailleurs, Kasoro Tumbwe (1983 : 46) définit le vocabulaire politique congolais de la manière suivante :

les mots qui désignent les acteurs politiques ou qui se rapportent aux réalités politiques, socio-économiques de la société congolaise, conformément à la position du sujet idéologique de l'ensemble des discours.

Cette définition est intéressante dans la mesure où elle intègre à l'analyse les acteurs politiques et, à l'exception des adverbes qui sont pourtant des modérateurs très révélateurs de points de vue, tous les lexèmes directement porteurs de substance sémantique, c'est-à-dire les noms, les adjectifs et les verbes.

Nous pensons, pour notre part, considérer ici les mots lexicaux qui désignent par eux-mêmes une réalité politique dans l'esprit du Congolais et qui, en discours, révèlent le phénomène de "nationalisme" ou de "l'engagement nationaliste" dont nous avons parlé dans notre introduction.

2.2. L'établissement du vocabulaire politique

L'établissement du vocabulaire politique de notre travail passe par des stades, des niveaux de sélection correspondant à trois opérations : la lecture, le relevé, la sélection.

La lecture de tous les textes disponibles des leaders politiques congolais dont nous étudions le vocabulaire a constitué la première opération de notre travail. Ensuite nous avons relevé des textes de chaque leader politique tous les substantifs qui, même hors contexte, désignent, pour le Congolais en général, une réalité politique du pays ou encore réfèrent aux réalités politiques de celui-ci. Ces substantifs évocateurs des actions politiques en faveur de la nation congolaise nous ont intéressé.

Mais nous n'avons pas voulu faire un relevé exhaustif des mots politiques des discours ainsi que la comparaison de ceux-ci entre eux avant le prélèvement sélectif des substantifs à intégrer dans notre analyse : le volume très important des textes renferme une quantité de mots qui encombrerait le travail et même gênerait le lecteur. Nous nous sommes donc limité, comme nous l'avons dit, au prélèvement des substantifs désignatifs des réalités socio-politiques et économiques dans la vie du citoyen congolais.

Sans d'abord tenir compte de leur fréquence d'apparition, nous en avons relevé 20 chez P. E.Lumumba, 11 chez Gbenye, 14 chez G. Soumialot, 33 chez Mobutu, 20 chez E.Tshisekedi, et 22 chez L.-D. Kabila. Nous avons par la suite, calculé la fréquence relative de chaque mot ainsi relevé pour déterminer les mots clés des discours. Aussi avons-nous éliminé du classement pour l'étude tous les mots de fréquence relative inférieure à 0,04.

Pour y arriver, nous avons emprunté à C. Muller (1977 : 51) la technique de calcul fréquentiel. Selon cette technique, la fréquence relative se calcule à partir de l'effectif des occurrences d'un mot, effectif rapporté à la population étudiée. Celle-ci est représentée par l'effectif des mots, des pages, des colonnes, ou par le nombre des lignes que contient un texte donné.

Pour notre part, nous nous sommes servi du nombre de pages pour les discours contenus dans les ouvrages, et du nombre de colonnes pour ceux

contenus dans les journaux¹. Et nous sommes arrivé aux résultats ci-dessous, par auteur, en ordre de fréquence décroissant :

Tableau 1 : P. E. LUMUMBA

ORDRE	M O T S	Occ.	Fr. rel.
1	Peuple	247	0,6159
2	Indépendance	209	0,5211
3	Population	72	0,1795
4	Liberté	37	0,0920
5	Lutte	35	0,0872
6	Unité	29	0,0748
7	Libération	29	0,0723
8	Ennemi	28	0,0698
9	Démocratie	18	0,0448
10	Emancipation	13	0,0324
11	Nationaliste	12	0,0299
12	Solidarité	12	0,0299
13	Dictature	11	0,0274
14	Pouvoir	11	0,0274
15	Révolution	10	0,0249
16	Construction	9	0,0224
17	Victoire	7	0,0174
18	Agression	2	0,0049
19	Réconciliation	2	0,0049
20	Nationalisme	1	0,0024

Tableau 2 : C. G B E N Y E

ORDRE	MOTS	Occ.	Fr. rel.

¹ Nous parlerons de l'uniformisation de la base de calcul au chapitre 5.1. de ce travail.

1	Peuple	44	0,8627
2	Révolution	15	0,2941
3	Lutte	16	0,3137
4	Liberté	13	0,2549
5	Population	10	0,1960
6	Indépendance	7	0,1372
7	Ennemi	6	0,1176
8	Pouvoir	4	0,0784
9	Unité	4	0,0784
10	Libération	5	0,0980
11	Victoire	1	0,0196

Tableau 3 : G. SOUMIALOT

ORDRE	MOTS	Occ.	Fr. rel.
1	Peuple	25	0,7352
2	Révolution	24	0,7058
3	Liberté	9	0,2647
4	Pouvoir	9	0,2647
5	Démocratie	8	0,2352
6	Ennemi	8	0,2352
7	Lutte	6	0,1764
8	Indépendance	5	0,1470
9	Réconciliation	5	0,1470
10	Population	4	0,1176
11	Agression	1	0,0294
12	Solidarité	1	0,0294
13	Unité	1	0,0294
14	Lumumbisme	1	0,0294

Tableau 4 : MOBUTU Sese Seko

ORDRE	MOTS	Occ.	Fr. rel.
1	Authenticité	197	0,1768
2	Indépendance	142	0,1274
3	Peuple	121	0,1086
4	Révolution	112	0,1005
5	Nationalisme	65	0,0583
6	Reconstruction	49	0,0439
7	Lutte	33	0,0296
8	Mobutisme	23	0,0206
9	Redressement	23	0,0206
10	Liberté	21	0,0188
11	Congolisation/Zaïrianisation	16	0,0143
12	Construction	16	0,0143
13	Population	15	0,0134
14	Vigilance	14	0,0125

15	Pouvoir	11	0,0098
16	Libération	11	0,0096
17	Ennemi	10	0,0089
18	Réforme	10	0,0089
19	Restructuration	10	0,0089
20	Assainissement	7	0,0062
21	Solidarité	7	0,0062
22	Retroussons les manches	6	0,0053
23	Africanisation	5	0,0044
24	Victoire	5	0,0044
25	Agression	4	0,0035
26	Salongo	4	0,0035
27	Emancipation	3	0,0026
28	Relance	3	0,0026
29	Unité	3	0,0026
30	Démocratie	2	0,0017
31	Réhabilitation	2	0,0017
32	Nationaliste	2	0,0017
33	Réconciliation	1	0,0008

Tableau 5 : E. TSHISEKEDI

ORDRE	MOTS	Occ.	Fr. rel.
1	Peuple	95	3,9583
2	Démocratie	26	1,0833
3	Pouvoir	16	0,6666
4	Dictature	16	0,6666
5	Liberté	14	0,5833
6	Lutte	9	0,375
7	Dialogue	8	0,3333
8	Libération	8	0,3333
9	Réconciliation	7	0,2926
10	Changement	6	0,25
11	Population	6	0,25
12	Agression	3	0,125
13	Indépendance	3	0,125
14	Désobéissance	2	0,0833
15	Solidarité	2	0,0833
16	Victoire	2	0,0833
17	Construction	1	0,0416
18	Pression	1	0,0416
19	Unité	1	0,0416
20	Débat	1	0,0416

Tableau 6 : L.D. KABILA

ORDRE	MOTS	Occ.	Fr. rel.
1	Peuple	231	1,1159

5	Pouvoir	78	0,3768
2	Révolution	27	0,1304
3	Démocratie	18	0,0869
4	Liberté	16	0,0772
6	Population	14	0,0676
7	Reconstruction	11	0,0531
8	Libération	9	0,0434
9	Lutte	9	0,0434
10	Ennemi	9	0,0434
11	Dictature	5	0,0241
12	Indépendance	5	0,0241
13	Construction	4	0,0193
14	Unité	4	0,0193
15	Agression	3	0,0144
16	Débat	3	0,0144
17	Victoire	2	0,0096
18	Authentisme	1	0,0048
19	Emancipation	1	0,0048
20	Exploitation	1	0,0048
21	Démocratisme	1	0,0048
22	Africanisation	1	0,0048

Nous allons ainsi analyser, comme nous l'avons déjà dit, les mots qui se trouvent dans les limites supérieures ou égales à la fréquence relative 0,04 et qui sont communs à au moins deux leaders politiques. Néanmoins, à cause de leur fréquence marquée bien qu'ils n'apparaissent que chez Mobutu, les mots *authenticité* et *nationalisme* seront inscrits dans notre analyse.

2.3. Le Corpus

L'analyse de discours, pour pouvoir opérer, suppose des énoncés finis, des espaces discursifs limités. Cela signifie soit que l'on a affaire à des textes naturellement clos, soit que, par divers artifices, on procède explicitement (par échantillonnage), ou implicitement (par généralisation à partir de fragments), à une clôture du texte (Chauveau, G., 1978 : 3). Le corpus comprend donc un exemple de messages constitué en vue de la description d'une production linguistique. Constituer un corpus ne signifie donc pas simplement se préparer à la description, car de ce choix préalable dépend, en définitive, la valeur de la description, et, inversement, on ne pourra juger de la valeur du corpus qu'une fois la description achevée. La sobriété et la rigueur logique de la définition ne font, en somme, que masquer le caractère intuitif des décisions que le descripteur sera amené à prendre à cette étape de l'analyse (Greimas, A. J., 1966 : 142-143). C'est que, en fait,

analyser un corpus c'est le soumettre à une série d'opérations en combinatoire (Charaudeau, P., 1972 :26). Mais pour accéder à cette étape, il est nécessaire de déterminer le corpus, c'est-à-dire de déterminer le choix des énoncés à étudier ou du découpage du discours d'un locuteur.

A ce propos, Jean Dubois (1975 : 123) soutient que :

« de la totalité des énoncés d'une époque, d'un locuteur, d'un groupe social qui constitue l'univers du discours, on extrait un ensemble d'énoncés, limités dans le temps (nécessité d'une homogénéité synchronique) et dans l'espace (nécessité d'une homogénéité de la situation de communication). On considère alors que le corpus est représentatif de l'ensemble des discours. »

Nous considérons en fait que toute manifestation est itérative, car "le discours tend très vite à se fermer sur lui-même : autrement dit, la manière d'être du discours porte en elle-même les conditions de sa représentativité" (Greimas, A.J., *op. cit.*: 143).

Se pose ici le problème de la représentativité et de l'exhaustivité. Greimas (*ibidem* : 143-144) définit le premier comme la relation hypotaxique allant de la partie qu'est le corpus à la totalité du discours, effectivement réalisé ou simplement possible, qu'il sous-tend. Cette question se pose tout aussi bien pour les corpus individuels que pour les corpus collectifs. Même si l'on rassemblerait tous les documents conservés relatifs à la sensibilité collective d'une société donnée à un moment déterminé, « on aura à se demander dans quelle mesure un tel corpus représente toutes les expressions de cette sensibilité. Le corpus n'est donc jamais que partiel ; et ce serait renoncer à la description que de chercher à assimiler sans plus l'idée de sa représentativité à celle de la totalité de la manifestation. Ce qui permet de soutenir que le corpus, tout en restant partiel, peut être représentatif, ce sont les traits fondamentaux du fonctionnement du discours retenus sur les noms de redondance et de clôture. » (*Ibid.* :143). Ainsi, l'exhaustivité du corpus serait à concevoir comme l'adéquation du modèle à construire à la totalité de ses éléments implicitement contenus dans le corpus.

Berelson (in Grawitz, M., 2001 : 623) note que ce problème de corpus implique en matière d'analyse de communication trois décisions : le choix de la source, le nombre et la date des messages, le contenu observé.

Il reste que le choix de la source dépend de l'observation du chercheur. A ce titre, la fixation du nombre des messages corrobore la représentativité de l'échantillon et de la période pendant laquelle sont prélevés les messages. Il s'agit, pour le contenu observé, de l'échantillon de la population. C'est-à-dire que nous prélevons des discours considérés, de la période considérée, les mots à étudier. Plus que jamais, nous décelons les qualités d'un bon corpus, d'un bon dépouillement : qualitatif plutôt que quantitatif ; d'autant plus que l'ampleur de notre corpus et les méthodes de dépouillement restent conformes à l'objet de notre recherche, aux moyens disponibles. Ce corpus nous permet de découvrir la valeur sémantique des mots, d'établir la sémantique des discours ainsi que leur contenu idéologique.

Dans notre recherche, nous utiliserons un corpus préexistant, à savoir le discours de Patrice Emery Lumumba, de Christophe Gbenye, de Gaston Soumialot, de Mobutu Sese Seko, d'Etienne Tshisekedi et de Laurent-Désiré Kabila. Ce corpus comprend de la correspondance, des déclarations, des allocutions et des messages.

Les textes de Patrice Lumumba renferment quarante-deux discours tirés de la totalité des productions discursives recueillies et présentées par Jean Van Lierde (1963). Le choix de ces quarante-deux discours a été dicté par les occurrences des mots de notre étude. Aussi avons-nous retenu deux discours pour l'année 1958, sept discours pour l'année 1959 et trente-trois discours pour l'année 1960. Ces trois années, comme nous pouvons le constater, représentent les trois périodes de la vie politique intense de P. E. Lumumba.

Des textes de Christophe Gbenye, nous avons retenu sept discours et, de Gaston Soumialot cinq, prélevés de différents numéros du journal *Le Martyr* qui a paru à Stanleyville du mois d'août au mois de novembre 1964. Cette année représente pour le Congo une période de troubles, d'instabilité politique très favorable aux rebellions. Pendant cette période, Christophe Gbenye est président

de la République populaire du Congo et président du Conseil national de libération, C.N.L. ; et Gaston Soumialot, ministre de la défense du gouvernement populaire du Congo installé à Stanleyville.

Le répertoire du président Mobutu nous a offert pour étude, un discours de l'année 1965, douze de l'année 1966, huit de l'année 1967, six de l'année 1968, huit de l'année 1969, sept de l'année 1970, onze de l'année 1971, six de l'année 1972, dix-huit de l'année 1973, onze de l'année 1974 et six de l'année 1975. Ces quatre-vingt-quatorze discours de Mobutu que nous étudierons sont contenus dans deux volumes publiés par le Bureau Politique du Mouvement populaire de la Révolution, sous l'égide de la présidence de la République en 1979, en collaboration avec l'Ambassade du Canada.

Le premier volume contient les discours de 1965 à 1969 ; tandis que le second recueille ceux de 1970 à 1975. Cette période de 1965 à 1975 est remarquable pour le président Mobutu. Elle constitue un temps de construction d'une philosophie qui va constituer et définir l'essentiel de sa doctrine politique.

Nous utiliserons aussi les textes d'Etienne Tshisekedi publiés dans les journaux quotidiens et hebdomadaires de notre pays et dans la revue *Zaire-Afrique*. De l'année 1989, nous avons retenu un discours publié dans *La Référence Plus* n° 203 ; et de l'année 1991, un discours publié dans *la Conscience* n°48 de la semaine du 6 au 12 septembre ; de l'année 1992, un discours publié dans *Zaire-Afrique* n° 267. Nous nous sommes intéressé, pour l'année 1993, à trois discours dont une lettre adressée à l'Ambassadeur de France et deux allocutions reprises dans le quotidien *Le Phare* n° 242 et 246. Un discours de 1994 paru dans *Le Compatriote* n°117 et un autre de 1997 repris dans *Le Palmarès* n°965 ont aussi été retenus. C'est du quotidien *Le Phare* n° 990, 1041 et 1069 que nous avons tiré trois discours de l'année 1999 avant de nous intéresser aux numéros 1895 et 1908 du *Potentiel* de l'année 2000. Au total donc, pour E. Tshisekedi, quatorze discours feront l'objet de notre analyse.

Dix-sept discours représentent les textes de L.-D. Kabila dans notre recherche. Ceux-ci sont répartis en quatre années : 1973, 1997, 1998 et 1999. L'année 1973 compte un discours, l'année 1997 quatre discours dont un est présenté dans *L'Edification du Pouvoir Populaire en République Démocratique*

du Congo, deux dans *Le Palmarès* n° 1007 et n° 1117 et le dernier dans *Le Phare* n° 667. L'année 1998 renferme deux discours dont les numéros 828 et 829 du quotidien *Le Phare* en contiennent un et *Le Congo Agressé* de Didier Mumengi (s.d.) un autre. L'année 1999 nous offre dix discours : cinq sont repris dans *L'Édification du pouvoir populaire en République du Congo* et cinq autres dans le journal *Le Palmarès* numéros 1441, 1446, 1485, 1515 et 1658.

Aussi, notre corpus renferme-t-il au total 179 discours dont 42 de P.E. Lumumba, 7 de C.Gbenye, 5 de G. Soumialot, 94 de Mobutu, 14 de Tshisekedi et 17 de L.-D. Kabila. Ces discours s'inscrivent dans le cadre des dispositifs aussi bien extra-verbaux qu'intra-verbaux.

2.4. Le Vocabulaire politique commun aux six leaders politiques

Le vocabulaire politique commun relève totalement du domaine de la gouvernance avec ses implications sociales, économiques et juridiques. Les leaders congolais utilisent tous dans leurs discours le mot *peuple* avec la fréquence la plus élevée. *Indépendance*, non retenu pour l'étude, chez L.-D. Kabila (0,0241 fr. rel.) apparaît dans les discours de tous les leaders congolais.

Sous une faible fréquence apparaissent *liberté* et *lutte* dans le discours de Mobutu et *population* dans celui de L.-D. Kabila et de Mobutu. Le mot *unité* est employé par tous les leaders, mais nous ne pourrions l'analyser que dans les discours de Lumumba et de Gbenye où sa fréquence est élevée. *Libération* fera l'objet de notre étude dans le discours de Lumumba et de Tshisekedi.

Ennemi, *démocratie*, *pouvoir* et *révolution* sont aussi des mots des discours des leaders politiques : *ennemi* sera absent de l'analyse du vocabulaire de Mobutu et de Tshisekedi, *démocratie* ne figurera pas dans l'analyse du vocabulaire de Gbenye et de Mobutu ; *révolution* non plus ne sera pas repris dans l'étude de Lumumba et de Tshisekedi ainsi que *pouvoir* dans les textes de Lumumba et de Mobutu. Le mot *réconciliation* sera étudié chez Soumialot et chez Tshisekedi.

En dehors de sa fréquence élevée dans le discours de Mobutu, *nationalisme* n'apparaît qu'une fois dans les textes de P.-E. Lumumba.

Dans les lignes qui suivent, nous présentons en tableau-synthèse les mots-clés à étudier :

Tableau 7¹

MOTS CLES	LUMU- MBA	GBE- NYE	SOUMIA- LOT	MOBU- TU	TSHISE- KEDI	KABI- LA
Peuple	X	X	X	X	X	X
Indépendance	X	X	X	X	X	=
Liberté	X	X	X	=	X	X
Lutte	X	X	X	=	X	X
Population	X	X	X	=	X	=
Ennemi	X	X	X	=	—	X
Démocratie	X	—	X	=	X	X
Pouvoir	=	X	X	=	X	X
Révolution	=	X	X	X	—	X
Libération	X	X	=	=	X	=
Réconciliation	—	—	X	—	X	—
Reconstruction	—	—	—	X	—	X
Unité	X	X	=	=	=	=
Authenticité	—	—	—	X	—	—
Nationalisme	=	—	—	X	—	—

De cette manière nous aurons étudié les mots-clés des discours des leaders politiques de la République démocratique du Congo.

¹ La croix indique la sélection du mot pour l'analyse, le double trait dans la case de l'auteur, le rejet du mot, et le trait l'absence du mot.

CONCLUSION PARTIELLE

Dans ce chapitre, nous avons tenté de définir et d'établir le vocabulaire politique pour enfin élaborer le corpus de notre travail.

En effet, le vocabulaire politique relève du vocabulaire général, utilisé pour remplir une fonction sociale relative à l'organisation du pouvoir. Il n'existe donc pas spécifiquement de "mots politiques". « L'adjectif *politique* est à réserver à la qualification de la situation de conflit où la parole intervient » (Tournier, M., 1982 : 88). C'est donc affirmer, à la suite de J. Dubois, que dans un texte politique, tout est politique.

C'est pourquoi nous avons retenu pour étude, à travers notre corpus, les mots lexicaux qui désignent par eux-mêmes une réalité politique dans l'esprit du Congolais en général. Ces mots se reportent aux réalités socio-politiques et économiques du Congo. Nous nous limitons aux seuls substantifs.

DEUXIEME PARTIE

**ETUDE DES DISCOURS
DES LEADERS NATIONALISTES**

INTRODUCTION

Cette étude lexicologique a pour objet d'étudier les discours considérés du point de vue du contenu idéologique par le biais de l'étude du vocabulaire commun aux leaders politiques congolais : Patrice Emery Lumumba, Christophe Gbenye, Gaston Soumialot, Mobutu Sese Seko, Etienne Tshisekedi wa Mulumba et Laurent - Désiré Kabila.

La lexicologie étudie de façon aussi cohérente que possible les différents sens des mots. Cette étude du vocabulaire portera donc sur des mots mis en œuvre dans des énoncés où ils fonctionnent et se chargent de signification. L'énonciateur réalise ces énoncés dans des circonstances bien déterminées de sa vie dans la société pour solliciter directement ou indirectement l'adhésion du destinataire à son idéologie.

Nous reconnaissons pourtant avec André et Béatrice Job(1980 : 77) que « dans tout discours[existe] un double aspect : celui d'un dire assumé par le sujet d'énonciation et qui est tributaire des représentations linguistiques constituant le contenu proprement dit du discours ; et celui de la prise en charge, consciente ou non, par le sujet, de l'énonciation d'un certain nombre de postulats pré-assertés, sur la base d'une connaissance commune de ces postulats qui s'imposent en quelque sorte aux destinataires. Cela nous conduit à considérer la pratique discursive comme une activité du langage qui élabore sa propre conception d'une situation tout en l'imposant à ses destinataires pour déterminer chez eux des attitudes à venir »

Si l'étude de l'énonciation est intéressante, c'est parce que justement le sujet inscrit dans son discours sa présence au moyen de diverses marques qui permettent de déterminer la typologie des discours dont on étudie le vocabulaire, d'en définir l'univers (les référents, les acteurs, les protagonistes de la communication) et le fonctionnement idéologique. Aussi allons-nous, dans cette partie :

- déterminer comment le locuteur s'adresse à l'allocataire ; quelle relation le locuteur entretient avec l'allocataire à travers le discours ; quels sont les participants à l'acte d'énonciation ;
- préciser la typologie des discours des leaders nationalistes congolais ;
- examiner la valeur sémantique du vocabulaire commun à ces leaders politiques et en évaluer l'emploi.

De cette manière nous pourrions comprendre l'acte créatif du sujet parlant et appréhender le contenu sémantique du vocabulaire commun aux leaders politiques congolais Lumumba, Gbenye, Soumialot, Mobutu, Tshisekedi et L.-D. Kabila.

Pour ce faire, nous analyserons d'abord la situation de communication et nous déterminerons la typologie des discours. Ensuite, nous étudierons le vocabulaire politique dans le discours de P.-E. Lumumba, de C. Gbenye, de G. Soumialot, de Mobutu, d'E. Tshisekedi et de L.-D.Kabila.

CHAPITRE III : SITUATION DE COMMUNICATION ET TYPOLOGIE

DES DISCOURS

3.0 Introduction

Tout locuteur, par son acte énonciatif, s'inscrit au centre d'une situation de communication qui constitue un espace d'échange avec un énonciataire. Il s'établit ainsi avec celui-ci une relation d'ordre physique, identitaire ou contractuel. L'ordre contractuel admet ou non un échange avec l'allocutaire à l'exemple d'un dialogue ou d'un exposé *ex cathedra*. Il s'agira ici, selon les cas, de communication interlocutive ou de situation monolocutive lorsque le contrat est de non-échange. L'ordre identitaire se prête au social et au psychologique, et l'ordre physique au canal de transmission et même à la nature de contact interpersonnel.

Loin de ces relations établies entre les participants à l'acte énonciatif, « l'une des tâches essentielles de l'analyse du discours est de classer les discours qui sont produits dans une société » (Maingueneau, D., 1996 : 85). Le classement des discours des leaders nationalistes congolais se fera en tenant compte des critères énonciatifs (relation entre l'énoncé et sa situation d'énonciation), communicationnels (considération dans les discours du type d'action qu'ils exercent, l'intention qui les anime) et situationnels (domaine d'activité sociale dans lequel s'exerce le discours). Car le recours aux seules typologies énonciatives ne peut rendre aisé le classement des discours étudiés.

Les discours supposent une organisation transphrastique. Cela ne veut pas dire que tout discours se manifeste par des suites de mots qui sont nécessairement de taille supérieure à la phrase, mais qu'il mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase (Charaudeau, P., et Maingueneau, D., 2002 : 187).

La notion de discours est difficile à cerner. Elle représente des unités linguistiques dont « les limites et les caractéristiques peuvent être définies selon les points de vue et des critères très différents les uns des autres » (Maingueneau,

D., 1976 : 102). Le discours serait pour Zellig S. Harris un énoncé long, une suite linéaire de phrases constituant un ensemble clos dont on pourra mettre en évidence une certaine structure d'enchaînement des éléments, par la méthode distributionnelle, restant ainsi dans un domaine purement linguistique (Marchand, F., 1975 : 122). C'est aussi dire qu'il y a discours lorsqu'il y a existence d'une organisation dans la suite des phrases donnant une structure à l'énoncé. Anne Reboul (1998 : 156-158) soutient ce point de vue en distinguant néanmoins un discours et le discours. Celui-ci est une suite structurée de phrases ; celui-là est une suite non arbitraire d'énoncés. Le discours est, pour Auchlin (1998 : 3) et pour Anne Catherine Simon (2004 :30), ce qui résulte d'une séquence d'unités verbales par une compétence discursive particulière. L'allusion est ici faite à une expérience intra-subjective à laquelle participe potentiellement une personne. Jean-Paul Bronckart (2004 : 102) partage aussi cette définition et pense que le discours est une mise en œuvre du langage par des individus dans des situations concrètes. Avec lui, la notion de discours désigne des pratiques et/ou processus langagiers. Benveniste dans sa définition du discours affirme qu'il faut entendre par discours dans sa plus large extension « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque sorte » (Benveniste, E., 1980 : 11 - 12).

Pour définir le discours, Maingueneau se réfère à l'opposition énoncé/discours établie par L. Guespin dans une perspective de l'école française. L'énoncé est pour celui-ci la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, « c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi un regard jeté sur un texte du point de vue de la structuration en langue en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours » (Guespin, L., 1971 : 10). Néanmoins D. Maingueneau pense que l'opposition *énoncé/discours* risque de masquer cette opposition importante, *phrase/discours*. Ainsi préfère-t-il utiliser le terme d'énoncé pour « les énoncés dépassant les limites de la phrase (considérés) dans leur structuration strictement linguistique et d'utiliser celui de discours quand on considère les conditions de production d'un énoncé (qu'il comporte une seule phrase ou plusieurs ...) » (Maingueneau, D., 1976 : 12).

Pour notre part, nous retiendrons la définition de Benveniste qui privilégie le point de vue des protagonistes de la communication. Le plan verbal qui se développe en imbrication étroite avec le plan non verbal occupe ici une place de choix. Car, l'intégration des facteurs verbaux dans la communication favorise la compréhension des messages. Le verbal et le non verbal sont susceptibles d'un traitement non séparé.

3.1. Situation de communication

D'après Rastier (1997 : 326) repris par Mejri (2003 : 53), la situation permet de choisir dans le texte ce qui est pertinent pour l'énonciateur. C'est le texte qui permet à l'interprète de choisir dans la situation ce qui est pertinent pour le lire. Sa production crée une situation d'interaction socio-discursive. C'est pourquoi J.-M. Adam pense à juste titre que toute situation langagière s'inscrit dans un secteur donné de l'espace social : une situation qui doit être pensée comme une forme socio-discursive, c'est-à-dire comme un lien social associé à des genres de discours (2000 : 86). Laurent Filliettaz (2004 : 38) rencontre ce point de vue qui est le nôtre lorsqu'il soutient à la suite de C. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 76) et même de P. Brawn et B. Fraser (1979) que les situations de communication déterminent entièrement les opérations de production des énoncés aussi bien que leur interprétation, et qu'elles peuvent être caractérisées par des ingrédients du contexte que sont le cadre spatio-temporel, le but, le nombre et le statut des participants.

Dans toute communication, nous nous trouvons en présence d'un émetteur qui lance un message ayant un contenu et une forme. Cette information est émise pour atteindre un but ; elle s'adresse à un ou plusieurs récepteurs (Grawitz, M., 2001 : 611). Pour autant qu'elles soient verbales et donc linguistiques, les communications se font par les mots dans les énoncés. Et « si par "énoncé", on entend l'acte d'énonciation particulier, on inclut dans le contexte du mot l'ensemble des phénomènes psychosociologiques qui déterminent son apparition dans une situation de discours particulière. Contexte signifie alors situation, soit l'ensemble des éléments extra-linguistiques présents dans l'esprit des sujets ou également dans la réalité physique extérieure au moment de la communication et auxquels on peut assigner un rôle dans le conditionnement de la forme ou de la fonction des éléments linguistiques » (Baylon, C., et Fabre, P., 1986 : 112). A ce

sujet, Ghiglione (1985 : 13) et ses collaborateurs soutiennent que "si parler, c'est énoncer, les traces de l'énonciateur et de la situation d'où il parle seront nécessairement présentes dans son discours". Pour leur part, C. Baylon et P. Fabre (1975 : 136) affirment que :

« le recours à la situation est une condition nécessaire mais suffisante de la détermination du contenu sémantique. Dans ses aspects physiques (espace et temps de la communication) et psychologique (rapports existant entre les deux locuteurs) la situation a une double implication sur les protagonistes : du point de vue du locuteur, la situation permet et conditionne un certain choix de mots ; du point de vue de l'auditeur, elle permet d'attribuer un certain sens en excluant les autres sens, désambiguïsant les mots. »

Pour notre part, nous considérons la situation comme l'ensemble des conditions extra-linguistiques qui déterminent la communication à un moment donné, dans un lieu donné entre le destinataire et un ou plusieurs participants donnés. Et nous pensons, à l'instar de René Richerich (1976 : 32), que la situation est le produit de l'interprétation subjective (individuelle et objective) commune, par un ou plusieurs participants, des circonstances dans lesquelles se déroule la communication.

« Temps, lieu et actants sont des éléments principaux de ce que l'on appelle la situation de l'énonciation, et ces éléments sont évidents pour tous ceux qui assistent à l'acte d'énonciation, donc, en particulier, pour les actants de l'énonciation, mais aussi pour tout individu qui serait spectateur sans être concerné directement » (Perret, M., 1994 : 9).

Il s'agira pour nous de déterminer les participants à l'acte énonciatif, de préciser le canal et la nature de la communication, d'en indiquer l'espace et le temps.

Les participants sont de deux ordres : ceux du premier ordre sont explicitement considérés dans l'acte énonciatif par le locuteur. Ce sont les allocutaires intégrés ou destinataires directs. Par contre, ceux du deuxième ordre, les destinataires indirects, sont absents de la relation d'allocution. Ils fonctionnent comme des témoins de l'échange verbal et peuvent influencer les actes énonciatifs du locuteur en situation d'énonciation.

Ces quelques considérations sur la situation de communication nous permettent de passer à l'analyse des discours des leaders nationalistes congolais.

Dans les discours de P. E. Lumumba, le pronom *vous* est pluriel. Il représente le peuple congolais et les amis de l'orateur :

« A *vous tous*, mes amis, qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je *vous* demande de faire de ce 30 juin 1960 une date illustre que vous garderez ineffaçablement gravée dans vos cœurs, une date dont *vous* enseignerez avec fierté la signification à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour la liberté » (Discours du 30 juin 1960, *PPL*, p. 198).

« La révolution française, *vous* la connaissez, c'est avec le travail de chaque citoyen, de chaque citoyenne, que la France a été construite » (Discours du 22 juillet 1960, *PPL*, p. 259).

Les autres participants à l'acte énonciatif sont aussi multiples. Il s'agit des colonisateurs belges et de l'opinion internationale. C'est cette dernière qui fonctionne dans ce discours comme témoin de l'échange verbal. Les Belges se posent en but illocutoire primaire :

« Voici, Messieurs, les quelques idées que j'ai voulu vous exposer, pour que vous puissiez informer *l'opinion internationale* que telle est notre position, que notre gouvernement est solidaire, qu'une identité de vue existe entre le chef de l'Etat et nous » (Discours du 9 août 1960, *PPL*, p. 301).

Il se révèle aussi que le *il* référant à l'opinion internationale (l'Occident) est destinataire :

« Les peuples africains indépendants ne sont pas contre l'Occident, ne sont pas contre l'Europe, mais nous sommes pour l'amitié entre les anciennes puissances et nos pays. Les Européens ont beaucoup fait en Afrique et nous reconnaissons leurs efforts. Nous demandons simplement qu'ils comprennent la nécessité d'une évolution inéluctable. » (*Discours du 19 juillet 1960, P.P.L.*, p.248).

Nous est ici l'équivalent de *peuples africains*.

Le canal est oral, mais écrit pour des télégrammes et des lettres adressés aux autorités ministérielles.

Quant à la communication, elle reste directe, mais unilatérale pour des allocutions et symétrique pour des conférences de presse. C'est l'usage de l'écrit qui la rend indirecte. Dans ce cas le destinataire est absent du lieu de production du message. Le code utilisé dans le discours est le français. Les discours disponibles sont en français. Lumumba a prononcé aussi des discours en kiswahili et en lingala.

Dans le discours de C. Gbenye, le peuple congolais et les présidents ou représentants des pays amis sont destinataires directs du message :

« Debout, *peuple congolais*, unissez-vous dans la lutte pour sauver dans l'unité et l'entente, votre pays des convoitises des étrangers et chantez où que vous soyez la chanson "Congo c'est notre patrie" » (*L.M.*, 26 - 27 septembre 1964, p. 4).

« Son Excellence Gamal Nasser, président de la Conférence des pays non-alignés Caire.

Au nom du peuple congolais qui, sous l'étendard de Patrice Emery Lumumba, lutte contre la domination étrangère.

Nous saluons fraternellement tous les éminents délégués, à la deuxième conférence d'Afrique et tous les pays non-alignés, des efforts déployés pour trouver une solution pacifique au drame congolais » (*L.M.*, 12 - 13 octobre 1964, p. 4).

« En *vous* priant de transmettre notre message à l'historique Conférence dont *vous* avez l'honneur de présider (sic), veuillez agréer, Excellence et Cher Frère, les assurances de notre plus haute considération et l'expression de nos sentiments les plus fraternels » (*Ibid.*).

Remarquez l'emploi de *peuple congolais*, un interpellatif en accord avec le *vous* auquel il est apposé pour souligner davantage l'importance de la lutte à mener par le destinataire. La deuxième personne et l'impératif participent à rendre incitatif le message.

Nous voudrions encore une fois préciser que le destinataire « se définit par le fait qu'il est explicitement considéré par l'émetteur **L** (emploi du pronom de seconde personne et/ou la direction du regard en témoignent) comme son partenaire dans la relation d'allocution, et que partant, les opérations d'encodage sont partiellement déterminées par l'image que **L** s'en construit » (Kerbrat-Orecchioni, C., 1998 : 26). Dès lors, les Américains et leurs collaborateurs, les Belges ainsi que les Israéliens, sont ici des destinataires indirects comme nous pouvons le remarquer aisément :

« [...] la République Populaire du Congo par son armée populaire
lutte contre les Américains, les Belges et leurs valets israéliens.

Ces impérialistes ne tuent pas seulement les soldats de l'Armée Nationale Congolaise, d'ailleurs le nombre de nos morts est fort minime si ce n'est celui de la population innocente, massacrent tous les soldats de l'Armée Nationale Congolaise qui essayent de reculer devant la résistance redoutable de l'Armée de Libération. Entre Butembo et Léopoldville tout comme entre Albertville et Léopoldville sont établis des ponts aériens rien que pour transporter les cadavres des *Américains et Belges*, tués par nos soldats » (*L.M.*, 5 - 6 novembre 1964, p. 4).

Le canal est oral avec la gestuelle. Le code est le français. La communication est directe et unilatérale. Elle se déroule à Stanleyville, en République démocratique du Congo.

Le discours de G. Soumialot offre un modèle de communication identique à celui de C. Gbenye. Les discours sont produits en 1964 et s'adressent directement à *vous*, qui est le peuple, c'est-à-dire les compatriotes des régions libérées. Les partisans de Lumumba, dont Gbenye et Soumialot, participent à la lutte révolutionnaire. L'occasion est belle pour Soumialot de s'adresser directement à ses compatriotes :

« *Compatriotes des Régions Libérées*, en ma qualité de responsable de la sécurité et de la vraie liberté des citoyens, je me dois de vous adresser aujourd'hui ce message » (*L.M.*, 6 août 1964, p. 1).

Et à l'opinion internationale :

« Je m'adresse expressément *aux pays qui sont restés neutres* dans les affaires de la République du Congo et les rassure de la sécurité et la garantie que nous accordons à leurs citoyens et leurs biens.

Par contre, *la Belgique*, à laquelle je me suis adressé particulièrement et que j'ai invitée à suivre l'exemple de la France, qui a toujours prouvé sa grandeur et sa fidélité devant les obligations internationales, doit savoir qu'elle a trahi encore une fois son pacte en s'ingérant dans les affaires du Congo et en oubliant les obligations morales qui la lient vis-à-vis du Congo » (*L. M.*, 14 - 15 novembre 1964, p. 4).

Cette communauté internationale quasi-absente de la communication se rattache à la volonté des destinataires indirects, alors que les "compatriotes des Régions Libérées", participants au discours, physiquement présents à l'énonciation des énoncés, s'inscrivent parmi les destinataires appropriés du discours de Soumialot. La communication est directe et unidirectionnelle en situation de non-échange. Le français est le code utilisé pour les discours en notre possession.

Dans le discours de Mobutu, *je/nous* et *vous* sont présents au moment de l'énonciation. Il y a situation de non-échange entre *je/nous* et *vous*. La communication proprement dite en tant que transmission d'un message par l'utilisation d'un code au moyen d'un canal est directe et unidirectionnelle. Le canal est oral. Il y a du gestuel. Le code utilisé est le français. Mais le locuteur a prononcé aussi des discours en lingala que nous ne possédons pas.

Le *vous* de Mobutu est multiple. Il représente les participants à l'acte de communication. Il s'agit du peuple congolais, ou de ses représentants :

« Il en résulte que *vous* demeurez en contact avec le peuple dont *vous* êtes censés défendre les intérêts » (Discours du 22 juin 1966, *D.A.M.*, 1965 - 1975, tome 1, p. 117).

« Nous prenons soin de *vous* annoncer, citoyennes, citoyens, que très prochainement nous sortirons une loi sur le sabotage économique, afin de barrer les initiatives impératives de dissolution et de

dispersion des forces révolutionnaires » (Discours du 24 juin 1967, *D.A.M.*, 1965 - 1975, tome 1, p. 211).

Et même de l'opinion internationale :

« La présence parmi nous à Kisangani de toutes ces personnalités africaines est pour la République démocratique du Congo une marque renouvelée de leur sympathie à l'égard de l'œuvre de reconstruction nationale que nous menons sans relâche depuis plus de trois ans [...]. Nous nous rendons plus que compte combien les conditions matérielles que nous offrons dans cette ville sont peu compatibles avec *votre* rang. D'avance nous implorons *votre* indulgence » (Discours du 18 mai 1969, *D.A.M.*, 1965 - 1975, tome 1, p. 437).

« Aussi, Monsieur le président, vous ne m'en voudrez certainement pas si j'affirme qu'une rencontre entre le chef de l'Etat français et le chef de l'Etat congolais est de par l'importance de nos deux pays au sein de la communauté internationale de langue française, d'une grande signification » (Discours du 29 mars 1971, *D.A.M.*, 1965 - 1975, tome 2, p. 133).

Ces discours que nous étudions ont été prononcés en République démocratique du Congo (République du Zaïre), en Afrique, en Asie ou en Europe devant le peuple, le corps diplomatique accrédité ou devant des chefs d'Etat des pays amis de la République Démocratique du Congo.

Quant aux discours de Tshisekedi, ils étaient tenus au Congo, aux Etats-Unis, en France et à Bruxelles. Les allocutaires sont soit le peuple congolais réuni en Conférence nationale souveraine, soit les représentants de la Communauté internationale. Leur équation est la suivante :

Vous = peuple = la base :

« Mais, *vous savez* que le lot de l'homme politique c'est d'être, en démocratie, régulièrement secoué par la base pour lui rappeler le chemin réel. C'est pourquoi nous *vous* félicitons pour les manifestations *que vous avez faites* jusqu'à présent. Cela montre que *notre peuple* n'est plus celui qui a été chosifié pendant quelque

trente ans par la dictature de Mobutu » (*L. Pal.*, n° 965, 27 juin 1997, p. 7).

« A vous honorables Conférenciers et Chers Collègues, grand merci pour la confiance que vous avez placée en moi. Je crois que ce pays a connu beaucoup de discours. Nous croyons que vous venez de nous donner l'occasion de poser plutôt des actes et c'est des actes dont le peuple a plutôt besoin » (Discours du 15 août 1992, *Z.A.*, n° 267, p. 392).

La communication est directe et unidirectionnelle sauf dans le cas d'interviews et de conférences de presse où il y a échange réel et manifesté entre les deux pôles de communication. Nous retenons encore une fois qu'une lettre, support discursif, rend la communication indirecte et présuppose l'absence physique du récepteur au moment de l'élaboration du message. Le canal est du reste oral pour les allocutions, et écrit pour les lettres. Le code utilisé est le français.

« A l'occasion de l'assassinat de Son Excellence Monsieur Philippe Bernard, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France au Zaïre survenu dans des conditions aussi pénibles que tragiques, j'ai l'honneur de présenter au peuple français, à la famille de l'illustre disparu et à vous-même nos condoléances les plus attristées au nom du peuple zaïrois, de mon Gouvernement et à mon nom propre » (Lettre du 30 janvier 1993, *Umoja* du 5 juin 1997).

Enfin, chez L. D. Kabila, le *vous* désigne le peuple congolais ou la communauté internationale que représentent les chefs d'Etat, les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques :

« Nous vous demandons, Excellences Messieurs les Ambassadeurs, que la Communauté internationale exige fermement le retrait sans délai de nos agresseurs de notre pays, du sol sacré de notre patrie » (*L. Pal.*, n° 1446, 1^{er} février 1999, p. 8).

Le peuple congolais est pluriel. Il comprend les citoyens, les parlementaires, les étudiants, etc.

Ici *vous* = *citoyens*.

« Le souci de *votre Gouvernement révolutionnaire* est de chasser les tracasseries administratives et d'augmenter le caractère paisible de *la vie des citoyens* » (*L. Pal.*, n° 1535, 17 mai 1999, p. 5).

« Il semble que ces officiers qui sont venus voir les diverses richesses de ce pays, les plaisirs, toutes créations dont regorge notre pays... toutes ces choses les ont envoûtés et ils comptent maintenant reconquérir ce pays, c'est-à-dire subjuguier *votre indépendance* en tant que peuple souverain afin qu'ils décident de *votre destin*. C'est la raison de la guerre [...]. Enfin, *vous savez* qu'il ne fait aucun doute de motivations de l'agression » (Discours du 6 août 1998, C.A., p. 33).

La communication est directe, unidirectionnelle ou symétrique en cas d'échange verbal entre protagonistes. Le français est le code employé pour les discours que nous détenons. Ceux-ci sont tenus à Kinshasa, en Afrique et en Europe. Et le canal est oral. Kabila a aussi prononcé des discours en langue congolaise et en anglais.

L'examen des éléments linguistiques indispensables à l'étude de la communication nous permet aussi de passer à l'analyse des types des discours.

3.2. Typologie des discours

Ainsi que nous l'avons déjà dit, on ne peut prétendre étudier un discours sans se reporter à ses caractérisations. Ainsi dit J. Dubois (1969 : 119) :

« Toute analyse d'énoncé, dont dépend l'étude lexicale, implique que soit définie une typologie des discours. Car le type de discours dans lequel s'insère l'énoncé détermine les règles rhétoriques qui conditionnent les formes du vocabulaire. Il s'agit là d'une rhétorique implicite, qui définit à un certain niveau l'homogénéité du texte et non d'une rhétorique savante et consciemment mise en œuvre. »

Comme nous l'avons dit dans la première partie de ce travail, les discours que nous étudions sont produits par des leaders congolais dans des conditions bien particulières des événements politiques de la République démocratique du Congo.

Dans les productions discursives des leaders politiques congolais, les mots, pourrait-on dire à la suite de M.F.Mortureux (1997 :5), « désignent des éléments de la réalité non linguistique qui appartiennent à la situation de communication et c'est leur rôle le plus évident pour les lecteurs, mais ils ne le font qu'en répondant à des règles de formation et de fonctionnement, en particulier de cooccurrence qui sont inscrites dans le système linguistique. »

Ces discours rendent compte du rapport entre le locuteur et l'allocutaire, autrement dit, dans ces discours, une séquence d'assertions se trouve « affrontées à une autre série d'assertions, implicitement reconnues chez des adversaires. Ils ont pour objectif de persuader, c'est-à-dire de conduire les auditeurs (ou lecteurs) à s'identifier au sujet d'énonciation qui est l'auteur du discours : le discours polémique est ainsi construit sur les assertions opposées, négations de l'énoncé de l'autre ; comme incitation à l'action » (Dubois, J., 1969 : 119). J. Lacan dit heuristiquement dans *Ecrits* qu' « il n'est pas de parole sans réponse, même si elle ne rencontre que silence, pourvu qu'elle ait un auditeur » (in Kaiser Gruber, 1975 : 35). Ainsi Dubois dit-il à juste titre que tout discours politique est polémique. Persuader devient alors l'objectif principal du discours, c'est-à-dire que le discours conduit « les auditeurs (lecteurs) à s'identifier au sujet d'énonciation qui est l'auteur du discours » (Dubois, J. 1969 : 119).

Et nous pensons, à l'instar de C. Kerbrat-Orecchioni (1998, 174-175), que toute analyse de discours doit commencer par définir ce qu'E. Benveniste appelle "l'appareil formel de l'énonciation", c'est-à-dire les faits énonciatifs pertinents qui se ramènent au dispositif énonciatif extra-verbal et/ou intra-verbal. Celui-ci implique le nombre et la nature des différents actants de l'énoncé ; et celui-là, le nombre et la nature des actants de l'énonciation impliqués dans l'échange verbal. Nous poserons par la suite la question du degré et des modalités de la présence du locuteur dans l'énoncé ; et s'opérerait par là-même la détermination du genre des discours des leaders politiques retenus pour notre étude.

« Le genre dénote un artefact, un objet construit, une abstraction généralisante et se définit comme une constellation de propriétés spécifiques [...] et qui relèvent d'axes distinctifs hétérogènes (syntaxiques, sémantiques, rhétoriques, pragmatiques, extralinguistiques, etc.) » (*Ibid.* : 189).

Nous nous intéresserons ici à l'axe des modalités énonciatives et pragmatiques d'autant plus qu'il s'agit d'énoncés réalisés en situation de discours.

Toute production discursive présuppose « l'existence d'un sujet producteur, qui s'inscrit dans l'énoncé directement à l'aide du signifiant, ce *je* venant linguistiquement annuler les différences substantielles qui existent entre les **X** et les **Y**, sources émettrices des messages » (C.Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 190). Ce *je* constitue avec le *tu* les deux pôles de la communication. *Je/tu*, *nous/vous* jouent le rôle de noms propres. Par l'emploi de *Je*, le locuteur se désigne lui-même, et désigne, par le *tu*, son interlocuteur. *Je/tu* et *nous/vous* ont donc la caractéristique de se désigner par eux-mêmes.

Ces formes permettent de définir le pronom comme le signe qui prend de la signification par rapport à un autre signe qu'il remplace et dont il n'est que substitut. Nous pouvons ajouter que « le *je* et le *tu* fonctionnent toujours par référence situationnelle. Le référent ne peut être connu que si l'on connaît la situation d'énonciation : qui parle et à qui ? » (Perret, M., 1994 : 49).

Dans les discours que nous analysons, le *je/nous* énonciatif est en prise avec le *vous*. Ce rapport *je -vous* repose donc sur trois types d'activités : la discrimination, la mise à distance et l'agression/complicité.

Le premier type d'activité permet à *je/nous* de s'adresser à *vous* pour se mettre en prise avec lui. Car *je/nous* doit manifester par son discours (ou son comportement non verbal) à quel *vous* ou à quel type de *vous* il s'adresse. Il dispose ainsi des signes linguistiques – les appellatifs (*tu*, *vous*, noms de famille, prénoms, titres, formules de salutation et d'autres formules phatiques) – qui lui permettent d'alerter son interlocuteur et au besoin de le distinguer d'un ensemble de locuteurs possibles. C'est ainsi qu'on les appelle aussi " termes d'adresse " (Charaudeau, P., 1974 : 147).

De la même manière, nous trouvons dans les discours que nous analysons, les appellatifs suivants : *Messieurs les Ministres*, *Messieurs les Gouverneurs*, *Messieurs les Ambassadeurs*, *Monsieur le Président de la chambre de députés*, *Honorables Députés*, *Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement*, *Distingués délégués*, *Mesdames*, *Messieurs*, *Citoyennes et Citoyens*, *Excellences...*

Par l'activité de "mise à distance", *je/nous* s'adresse à quelqu'un, à un *vous* manifestant à travers le discours et, peut-être, à travers les signes qu'il utilise pour construire le discours, un certain type de rapport qu'il conviendrait d'appeler "le rapport de familiarité" ou "de fraternité". Ainsi trouve-t-on à travers les discours de P. E. Lumumba, de C. Gbenye, de G. Soumialot, de Mobutu Sese Seko, d'E. Tshisekedi et de L. D. Kabila l'adjectif *cher*, apposé aux appellatifs ; ou *frère*, coordonné aux distinctions honorifiques : *chers Compatriotes ; Monsieur le Président et cher frère ; chères sœurs ; chers frères ; chers camarades*. Ces interpellatifs apparaissent comme des indices d'amoindrissement de distance. Il en est de même des appellatifs *Militantes et militants, Citoyennes et Citoyens* très fréquents chez Mobutu, même s'il faut considérer que, par certains égards, la spécification du rôle militant du citoyen ordinaire pourrait être susceptible de créer une certaine distanciation dans la mesure où il opposerait le militant au cadre du parti, par exemple, voire au président du parti lui-même.

Chez Lumumba, Gbenye et Soumialot, *Mes chers compatriotes, Mon cher...*, *Combattantes et Combattants de la liberté* (chez Soumialot et Tshisekedi), *Les CPP, je vous salue, Mes chers Compatriotes* (chez L. D. Kabila), sont des termes d'identification du groupe auquel on appartient, et qui véhiculent l'idéologie du régime politique. Ils servent aussi d'identification au groupe auquel on s'adresse et dévoilent en même temps le statut politique de l'allocutaire :

« *Mes chers compatriotes,*

Nous venons de rentrer ce soir à Léopoldville, après un séjour de dix jours à Stanleyville, où je me suis rendu avec le chef de l'Etat samedi [...]. Les troupes belges provoquent partout la panique et l'inquiétude à travers le Congo » (Discours du 20 juillet 1960, *PPL*, p. 251).

« *Mes chers compatriotes,*

L'accueil que la population m'a réservé a produit devant l'opinion tant nationale qu'internationale l'attachement de cette population à la cause lumumbiste » (Gbenye, *L.M.*, 26 - 27 septembre 1964, p. 1).

Ce terme d'adresse fixe le rôle de l'allocutaire, qui peut être interpellé en tant que social ou politique :

« *Militantes et militants, jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution*, en matière économique..., telle est la tâche primordiale que nous *vous* confions : animer tout notre système de production au ras de sol, c'est-à-dire revaloriser de manière permanente notre agriculture » (*D.A.M.*, tome 1, 20 mai 1968, p. 309).

« Car nous pouvons dire, *Militantes et Militants*, qu'au Zaïre, nous sommes maîtres de nos destinées » (*D.A.M.*, tome 2, 21 mai 1972, p. 195).

« *Les CPP, je vous salue !*

Je suis venu *vous* rejoindre à la clôture de vos travaux. En fait, je ne savais pas que j'étais programmé pour *vous* parler » (Kabila, *Le Pal.*, 1687, 15 novembre 1999, p. 72).

Les termes d'interpellation *Mes chers compatriotes, Militantes et Militants*, établissent néanmoins une relation entre les membres d'une même entité politique. C'est un appel à l'identification, c'est-à-dire à s'identifier également comme ayant tel statut ou jouant tel rôle. Le locuteur instaure de cette manière une fraternité entre les partisans d'un groupement politique et, en principe, tend à supprimer la hiérarchie sociale entre les membres d'un même parti.

Ces termes servent aussi de formules phatiques, c'est-à-dire à instaurer la communication entre les membres supposés appartenir à une même communauté politique, le Congo ou le MNC pour Lumumba, Gbenye et Soumialot ; l'opposition radicale pour Tshisekedi ; le MPR pour Mobutu ; et les CPP pour L. D. Kabila, et à refléter l'apparence de leur égalité sociale.

A cet égard, *je* et *nous*, dès l'instant de l'énonciation, se mettent en position de supériorité vis-à-vis de l'allocutaire *vous* et essaient, par là-même, de lui imposer un point de vue. Ils assiègent le *vous* :

« *Vous fêtez* aujourd'hui le départ des ennemis de notre patrie. Quand *je vais revenir* avec les techniciens, les professeurs, les ingénieurs dans tous les cadres nécessaires, alors *nous allons envoyer* les

meilleurs de nos fils pour aller apprendre à l'étranger [...] » (22 juillet 1960, *PPL*, p. 254).

« Si nous sommes fiers aujourd'hui de vous recevoir, c'est parce que nous sommes fiers d'être zaïrois et qu'à la manière de notre authenticité nous vous recevons non à la française, mais à la zaïroise » (7 août 1975, *D.A.M.*, tome 2, p. 607).

Ne cherchez pas à transformer les Rwandais pour qu'ils deviennent canadiens, français, belges. C'est non ! C'est ce que nous appelons recours à l'authenticité » (27 octobre 1972, *D.A.M.*, tome 2, p. 247).

« Voilà pourquoi, *Chers frères et sœurs conférenciers*, poursuivant notre combat, je n'hésite pas à vous proposer mes modestes services aux lourdes charges de Premier ministre de la transition » (Tshisekedi, *Z-A*, n° 267, septembre 1992, p. 388).

« Vous devez donc défendre votre pouvoir et parce que les autres n'ont pas encore désarmé, je voudrai terminer en vous remerciant beaucoup pour ce que j'ai pu constater déjà à travers la télévision, les explications sur les Comités du pouvoir populaire » (Kabila, *L.Pal.*, n° 1430, 23 janvier 1999, p. 5).

Le locuteur se distingue, se saisit comme différent de l'allocutaire. *Je/nous* s'impose à *vous* au moyen de performatifs et de déontiques qui revêtent un aspect persuasif dans un système de pensée : le nationalisme. Le chef se distingue du peuple.

L'emploi de la deuxième personne du pluriel dans les discours de Lumumba, de Gbenye, de Soumialot, de Tshisekedi et de Kabila, ainsi que du vocatif, permet d'établir un rapport direct et immédiat entre le destinataire et le destinataire. Ici les discours, centrés sur l'allocutaire, deviennent informatifs, le locuteur cherche à apprendre quelque chose à l'allocutaire ; sauf dans le dernier exemple en ce qui concerne Kabila, où il s'agit en réalité d'une formule finale.

En dehors des appellatifs, les autres formes d'intimation rendent injonctifs les discours des leaders nationalistes. C'est le cas de l'impératif et des volitifs.

Dans ces discours incitatifs, polémiques, discours de l'autorité et du pouvoir, le locuteur est un chef qui donne des injonctions, des ordres, lance des mots d'ordre, appelle à l'action, mobilise :

« Chers Camarades, *soyez fiers* de notre révolution car elle est révolutionnaire et purement africaine (Gbenye, *L.M.*, du 12 et 13 octobre 1964, p. 4).

« *Debout peuple congolais, unissez-vous* dans la lutte pour sauver dans l'unité et l'entente, votre pays des convoitises des étrangers et chantez où que *vous soyez* la chanson "Congo c'est notre patrie" » (Gbenye, *L.M.*, 16 - 17 septembre 1964, p. 4).

« *Je voudrais que vous disiez* à d'autres qui ne sont pas avec *nous* qu'il ne peut pas avoir de conflits AFDL et Comités de Pouvoir Populaire, mais au contraire, la mutation est nécessaire par l'AFDL » (Kabila, *L.Pal* n° 1439, 23 janvier 1999, p. 5).

« *Je ne peux pas confirmer* à sa place mais, il a pris l'engagement de le faire. *Et je pense que*, quand on prend un tel engagement et que l'on signe de son propre gré, on est obligé de le faire. » (*L. Pal*, n° 1513, p. 2 col. 2).

« *Il faut souhaiter* toutes les bonnes chances à ceux qui vont au Débat national parler de notre pays, parler du sort qui nous concerne tous. » (n° 1516 col. 4, p. 6).

Parfois on trouve même des performatifs qui davantage marquent l'engagement du locuteur dans l'énoncé :

« *Je déplore* l'inconscience et la position de certains pays africains membres de l'OUA qui, par des mobiles inavoués, comprennent mal que la réconciliation du Congo vaut l'échec de l'Unité Africaine (G., Soumialot, *L.M.*, 7 - 8 novembre 1964, p. 1.)

« Mes chers compatriotes,

Aujourd'hui, *je prends la parole* en tant que serviteur fidèle de la cause Lumumbiste » (*Ibid.*).

3.2.1. Discours de Lumumba

Le discours de Lumumba se construit aussi sur l'alternance de *je - vous*, qui réfère respectivement au locuteur et à l'allocutaire dans des énoncés. Ici existe aussi l'opposition *je vs vous vs nous*. Et de cette opposition découle une équivalence entre *nous* et *je* par rapport à *vous* ; tant et si bien qu'on peut avoir la formule

Nous = Je vs vous :

« *Je vous remercie* au nom du Mouvement National Congolais d'être venus nombreux au premier meeting que *nous tenons* depuis la constitution de notre Mouvement » (Discours du 28 décembre 1958, *PPL*, p. 13).

« *Nous avons eu* des difficultés pour faire comprendre au Général Janssens que l'indépendance du Congo ne serait pas totale si l'africanisation n'était pas complète, tant dans l'Administration qu'à l'armée. Nos propositions constructives ont été systématiquement écartées. C'est à la suite d'un refus identique de la part du collègue exécutif général que *j'ai été amené* à donner ma démission de ce collègue. *J'ai toujours protesté* contre l'incompréhension de l'Administration qui voulait donner au Congo une indépendance sans changer le moins du monde l'ancienne structure colonialiste » (Discours du 11 juillet 1960, *PPL*, p. 209).

Le pronom *Je* réfère au locuteur L. en tant que chef ou en tant que citoyen, mais, en tous cas, en tant que détenteur du pouvoir, Premier ministre. *Je* dénote les sentiments personnels et les sensations volontaires qui reflètent la désolidarisation du locuteur d'avec les participants à l'acte communicatif.

« *Je veux attirer* l'attention de tous qu'il est hautement sage de déjouer, dès le début, les manœuvres possibles de ceux qui voudraient profiter de nos rivalités politiques apparentes pour nous opposer les uns aux autres et retarder ainsi notre libération du régime colonialiste » (Discours du 22 mars 1959, *PPL*, p. 25).

« Il *nous* faut de la véritable littérature et une presse libre dégagant l'opinion du peuple et non plus ces brochures de propagande et une

presse muselée. *J'espère* que le "Congrès pour la liberté de la culture" nous aidera dans ce sens » (Discours du 22 mars 1959, *PPL*, pp. 28 - 29).

Ici apparaissent aussi les formes d'intimation à travers les expressions impersonnelles *il est hautement sage de...*, *il nous faut...*, qui traduisent l'engagement dans l'énoncé réalisé. Ces formules manifestent la volonté du locuteur de se poser en chef, en conseiller, en supérieur.

Nous pouvons remarquer que, dans le discours de Lumumba, *je* équivaut à l'énonciateur, président du MNC. *Nous* représente *je + tu/vous (ils)*. Il s'agit dès lors d'un *nous* idéologique, qui se veut toujours collectif.

Cette alternance de *je - nous* du locuteur opposé à *vous* et l'emploi des tournures impersonnelles fondent dans ce discours une fonction polémique. *Vous* est ici le participant à l'acte de la communication : c'est avant tout le peuple et ses représentants réunis en Chambre des Représentants. C'est aussi les Occidentaux, les représentants de la presse internationale et l'ONU comme nous pouvons le trouver dans :

« La révolution française *vous la connaissez*, c'est avec le travail de chaque citoyen, de chaque citoyenne, que la France a été construite [...]. Chers frères, chères sœurs, chers citoyens, voilà le message que *je vous adresse* quelques heures avant le départ pour les Etats-Unis : restez unis, buvez, *amusez-vous*, fêtez ce soir notre victoire [...] » (Discours du 22 juillet 1960, *PPL*, p. 259).

« Messieurs les représentants de la presse, c'est avec plaisir que *je me trouve parmi vous* pour *vous parler* des problèmes du Congo. *Je suis venu* aux Etats-Unis pour prendre contact avec le Secrétaire Général des Nations Unies, lui exposer avec objectivité les causes des événements du Congo et demander son appui pour que les troupes belges quittent immédiatement le territoire de notre République [...] » (Discours 25 juillet 1960, *PPL*, p. 261).

Lumumba considère l'objet du discours comme le concernant, lui et les siens, et marque sa volonté dans l'assomption des productions discursives : *nous* peut être l'équivalent de *je* ou de *je + ils* ; ou encore de *je + vous + ils* ; et référer

soit au président du MNC, soit au président et au peuple non favorable au régime, soit au Premier ministre et à tout le peuple congolais sans distinction. Par cet emploi inclusif de *nous*, le locuteur opère le voilement politique (Baechler, J., 1976 : 80), c'est-à-dire qu'il laisse passer les opinions personnelles comme appartenant au groupe auquel il appartient :

« *Nous croyons pour notre part et nous nous basons ici sur l'expérience vécue par d'autres pays africains -pourtant moins développés que le nôtre au moment où ils prirent les rênes de leurs pays en mains- nous croyons donc que l'accession du Congo à l'indépendance stabilisera l'économie congolaise de même qu'elle constituera une garantie certaine pour les investissements étrangers* » (Discours 28 décembre 1958, *PPL*, p. 17).

Il peut aussi représenter *je + lui*. Le *je* discursif exprime ainsi l'engagement personnel de l'individu Lumumba :

« *Personnellement, j'ai beaucoup d'estime pour mon ami Kasa-Vubu. Nous avons lutté ensemble pour la libération du Congo du régime colonial* » (Discours du 6 février 1960, *PPL*, p. 56).

« *Pour moi, il n'y a qu'une voie. Cette voie, c'est le rassemblement de tous les Africains au sein des mouvements populaires ou des partis unifiés* » (Discours du 22 mars 1959, *PPL*, p. 25).

A travers les fonctions expressives et métalinguistiques, les discours rapportés et les modalisateurs, Lumumba prend position et explique :

« *Le Gouverneur avait cru que son règne était fini, parce qu'au lieu de l'acclamer, les Noirs de sa province m'acclamaient : « "Vive Lumumba ! Vive notre Ministre !" », il a été blessé dans son amour-propre, c'est pourquoi il a ordonné la répression ainsi que mon arrestation* » (Discours du 3 novembre 1959, *PPL*, p. 91).

Ici le *je* est opposé à *il* qui réfère au "Gouverneur". Ce *il* est un représentant, un vrai pro-nom, qui anaphorise¹ son antécédent.

¹ Ici nous désignons "anaphorisation", à l'instar de Michèle Perret, (1994 : 63), la saturation référentielle par un élément du discours antérieur.

Mais il apparaît aussi dans le discours un *nous* prudemment général, un *nous* a- référentiel, opposé au *nous* inclusif, et qui peut être équivalent de *je* + *vous* ou de *je* + *ils* :

« Pour ce qui concerne le Congo et les autres territoires non-autonomes, il n'y a pas de contrôle et chaque fois, par exemple, que la Belgique ou un autre pays est interrogé à ce propos, il est répondu "ce sont des affaires intérieures". Cela peut évidemment camoufler certains abus et *nous avons dit* : ce n'est pas parce que ces Africains ont été colonisés par les Allemands, et que les Allemands ont été chassés par d'autres après, que maintenant ce sont eux qui sont les mieux colonisés, parce qu'ils sont sous tutelle de l'ONU. Et nous avons demandé qu'un même statut régisse tous les territoires africains. Il faut qu'on puisse modifier la charte dans ce sens, parce que nous sommes des êtres humains au même niveau que les peuples des autres territoires africains » (Discours du 25 avril 1959, *PPL*, p. 37).

La structure syntaxique des énoncés permet aussi d'apprécier le degré de prise en charge, d'assomption des énoncés par Lumumba. Il s'agit ici de la segmentation en *si... c'est que* ou en *c'est*. Et à travers les éléments métalinguistiques (notamment la focalisation) se construit un discours motivant :

« *Si* je m'adresse aujourd'hui au peuple belge au nom de la nation congolaise et du premier gouvernement que cette nation s'est donné, *c'est* pour parler comme on parle à un peuple ami, *c'est* pour faire connaître à vous tous qui m'écoutez, ce qui est vraiment le -Congo indépendant- *c'est* aussi pour apaiser les inquiétudes que la marche rapide des événements au cours de ces derniers mois, a pu faire naître dans vos cœurs (Discours du 29 juin 1960, *PPL*, p. 194).

« *Ces* réalisations magnifiques, qui font aujourd'hui la fierté du Congo indépendant et de son gouvernement, *c'est* aux Belges que nous les devons » (Allocution compensatoire du 30 juin 1960, *PPL*, p. 202).

Nous noterons aussi que l'emphase qui s'exprime par divers procédés textuels, porte ici sur les membres des phrases grâce à l'adjonction d'expression emphatique. Nous avons alors une emphase oppositive, portant sur *Belges* opposé à *Nous* (Congolais).

La récurrence des directifs et l'emploi des formes d'intimation déterminent aussi la tension. Ces formes d'intimation s'associent à la syntaxe pour provoquer une action du destinataire. Le désir du locuteur apparaît ainsi clairement : obtenir l'indépendance et continuer la lutte pour la paix, la construction du pays. Ceci est frappant dans l'emploi des modalités *devoir* et *pouvoir*.

Le locuteur recourt aux déontiques en vue d'exprimer la nécessité de lutte pour conserver l'unité et l'indépendance nationale :

« Nous *devons former* un bloc pour prouver au monde notre fraternité [...]. Les barrières territoriales *doivent aussi être supprimées* dans le sens d'une libre circulation des Africains » (Discours du 22 mars 1959, *PPL*, p. 29).

« *Il faut que* dans toute l'Administration territoriale les chefs de service soient des Congolais et *que* les Européens qui restent avec nous *soient* des conseillers techniques » (Discours 15 juillet 1960, *PPL*, p. 216).

« En conclusion, la Conférence demande l'indépendance immédiate de toute l'Afrique et *proclame qu'aucun pays* en Afrique *ne peut rester* sous la domination étrangère au-delà de 1960 [...]. Nous adressons *un vibrant appel à tous les patriotes congolais*, à toutes les associations et groupements organisés *de s'unir* autour du Mouvement National Congolais, sans distinction de tribu, de sexe ou de religion » (Discours du 28 décembre 1959, *PPL*, p. 16).

Et davantage le locuteur suscite de l'espoir chez l'allocutaire à travers les promesses qui sont un moyen de l'engagement gouvernemental du processus de paix :

« Le gouvernement congolais *ne tolérera pas* que les troupes belges viennent au Congo *sans notre consentement*. En outre les troupes

qui s'y trouvent *ne peuvent pas intervenir sans notre consentement et ne peuvent agir qu'avec l'approbation* du gouvernement congolais » (Discours du 11 juillet 1960, *PPL*, p. 210).

Les promissifs se manifestent non seulement par l'emploi du futur dans *ne tolérera pas*, mais aussi par l'usage de *ne peuvent pas*, un auxiliaire de mode du possible en construction avec les verbes d'action *intervenir* et *agir*.

L'histoire nous apprend qu'une fois le Premier ministre informé de l'intention de la Belgique d'envoyer des troupes au Congo, il a pris contact avec les représentants de l'ONU et même de la Belgique au Congo pour leur exprimer l'opposition du Gouvernement à cet engagement militaire.

C'est donc engager sa responsabilité sur "l'existence d'un état de choses, sur la vérité de la proposition" (Kerbrat-Orecchioni, C., 1998 :20). Aussi apparaît nettement le caractère non seulement informatif mais aussi directif du discours.

Enfin, le discours politique de Lumumba est motivant. La tension est marquée par le jeu des pronoms, par des constructions emphatiques et par les modalités *devoir* et *pouvoir*. Mais la récurrence des directifs le rend informatif.

Lumumba veut amener les Congolais à s'engager dans la lutte pour sauvegarder l'indépendance nationale.

3.2.2. Discours de Gbenye

Dans son emploi des noms personnels *je - nous*, C. Gbenye ne s'écarte pas du schéma discursif de P. E. Lumumba. *Nous* chez lui apparaît comme l'équivalent de *je + vous*. Ce *nous* est collectif et représente soit l'opinion du gouvernement de Stanleyville, soit celle du Conseil National de Libération (CNL) dans sa lutte pour la décolonisation totale et effective du Congo, dominé par la coalition des grandes puissances occidentales.

Mais il arrive que ce *nous* devienne l'équivalent de *je + ils* (= autorités). Le locuteur fait alterner aussi ce *nous* avec le *je* de l'individu, par lequel il se considère comme autorité, exprime ses opinions personnelles :

« *Nous assurons* aux missions religieuses la liberté d'apostolat, sans la moindre inquiétude eu égard à la liberté d'opinion et de culte reconnue à nos peuples. Ces missions religieuses, *j'aime* le

rappeler, ne s'occuperont exclusivement que de ce qui prépare l'homme au bonheur spirituel de l'au-delà et laisseront à l'Etat le soin de s'occuper du bien-être matériel de ses habitants » (*L.M.*, du 26 au 27 septembre 1964, p. 3).

Nous peut aussi désigner le président et les membres du CNL ; il peut alterner avec le *je* de l'autorité, détenteur du pouvoir. Cette alternance de *nous* et de *je* nous plonge ici dans un style oral :

« *Nous n'allons jamais composer avec l'ennemi. Les preuves sont là. Vous jeunesse, vous êtes l'émanation du peuple. Aussi, nous ne voulons pas de tribalisme, de régionalisme [...]. Je vais utiliser les méthodes spéciales pour combattre le mal. Nous allons bientôt distribuer des cartes d'identité où il n'y aura plus de ces mentions, telle tribu telle autre. Nous sommes tous de nationalité congolaise* » (*L.M.*, du 9 au 10 septembre 1964, p. 4).

Le *je* est aussi un *je* directif, qui se combine parfois avec les performatifs ou les déclaratifs. C'est le *je* du chef d'Etat :

« *Je déclare* la mobilisation générale et *j'invite* tous les Congolais avec l'arme à la main de répondre à mon appel afin d'appliquer aux Américains et Belges une défaite sans précédents. *J'exhorte également* tous les Congolais à la haine contre les Américains » (Discours du 14 et 15 novembre 1964, *L.M.*, p. 4).

Abondent dans ce discours des formules d'intimation, des mots à sèmes axiologiques ainsi que des slogans à fonction polémique. Et le *vous* désigne la population du Congo entraînée par des slogans incitatifs à la lutte révolutionnaire en vue de sauvegarder l'indépendance nationale :

« Les Simba *mettez-vous autour* de votre général Olenga et d'autres officiers afin de chanter : "LA PATRIE OU LA MORT - NOTRE VICTOIRE EST CERTAINE CAR ELLE EST LEGITIME ET AFRICAINE" » (*L.M.*, n° 17, du 14 et 15 novembre 1964, p. 4).

« Debout peuple congolais, *Unissez-vous* dans la lutte pour sauver dans l'unité et l'entente, votre pays des convoitises des étrangers et

chantez où que vous soyez la chanson "CONGO C'EST NOTRE PATRIE" » (*M.L.*, du 26 au 27 septembre 1964, p. 4).

« *Vous voyez donc*, que le cas de la sécurité du peuple retient toute notre attention, et que, *vous devez vous attendre*, dans les jours à venir, à une sensible amélioration de la situation [...]. Seulement, *votre rôle*, à *vous les journalistes*, ne se limite pas seulement à critiquer, il faut aussi faire des suggestions » (*L.M.*, du 6 au 7 août 1964, p. 3).

Chez Gbenye le discours est incitatif et de combat ; l'occasion est pour la libération du peuple congolais des forces impérialistes. Gbenye fait alterner le *nous* idéologique avec le *je* de l'autorité. Cet emploi des noms personnels ouvre la voie au style oral.

3.2.3. Discours de Soumialot

Dans le discours de Soumialot comme dans celui de Gbenye, le peuple congolais et ses représentants, les impérialistes occidentaux et leurs valets sont les actants du procès de communication. Les noms personnels *je - nous* désignent le ministre de la Défense nationale et président du CNL Section Est.

« En ma qualité de responsable de la sécurité et de la liberté des citoyens, *je me dois de vous adresser* aujourd'hui ce message. Au sein des populations que *nous avons libérées* de l'oppression de l'armée néo-colonialiste de Mobutu, certains de nos frères et sœurs ont souffert innocemment par suite des actes posés par certains ennemis de la Révolution » (*L.M.*, n° 8 du mardi 6 août 1964, p. 1).

Je, responsable, détenteur du pouvoir, est donc en prise avec *vous* (population de Stanleyville). *Nous*, équivalent de *je (+ vous)*, est opposé à *il* (= ennemi de la Révolution). Mais dans

« *M'adressant* aujourd'hui à *vous*, mon souci est d'éclairer tant l'opinion nationale qu'internationale sur les déclarations fantaisistes cousues par M. Moïse Tshombe, père de la crise congolaise, auteur de l'historique sécession katangaise et assassin du Premier ministre Patrice Lumumba. La radio de Léopoldville, instrument de la propagande, a annoncé que *j'ai demandé* une

réconciliation à ce traître pour qu'il y ait un cessez-le-feu. Ce dernier oublie que s'il y a cessez-le-feu entre mes militaires et ceux qui l'appuient, *je dois m'adresser* non plus à lui, car son armée a été mise en déroute depuis août 1964, mais bien à M. Lyndon Johnson, dont les troupes combattent contre nous » (*L.M.*, n° 17 du samedi 14 et dimanche 15 novembre 1964, p. 1).

Je est aussi opposé à *vous*, qui réfère à l'opinion générale. *Nous* apparaît aussi comme l'équivalent de *je + ils* et exprime les opinions du CNL ou du gouvernement populaire de Stanleyville. L'énonciataire (*vous, ils*) est représenté par les membres du CNL Section Est et tous les habitants de Stanleyville :

« On ne m'empêchera pas d'exprimer notre vive déception à l'égard de *ceux qui*, ouvertement ou indirectement *nous* combattent ou aident un groupe d'usurpateurs et d'incapables de diriger et décidés à se maintenir au pouvoir par les armes. Il appartient au temps de prouver si nos ennemis d'aujourd'hui deviendraient nos amis de demain et si ceux d'hier le resteront » (*L.M.*, n° 15, du samedi 7 et dimanche 8 novembre 1964, p. 1).

C'est un *nous* idéologique, c'est-à-dire collectif, opposé à *vous* représentant *tu + ils*. Et le *je - nous* de l'énoncé et celui de l'énonciation se recouvrent. Le *je* est celui de l'individu qui s'oppose en même temps à *nous* (collectif) et même à *vous* (= population, allocutaire) :

« *Je rappelle* et confirme ici le message que l'Etat-Major de l'APL *vous a lancé* il y a quelques jours dans le même sens » (*L.M.*, n° 6 du mardi 6 août 1964, p. 1).

« *Je vous présente* M. Gbenye Christophe, héritier spirituel du feu (sic) Premier Ministre Patrice Emery Lumumba. N'étant pas compétent en la matière, *je ne puis malheureusement pas dire* long quant à ce qui concerne le but de la révolution que *nous menons* aujourd'hui » (*L.M.*, n° 4 du samedi 5 et dimanche 6 septembre 1964, p. 1).

« Tant que *nous* avons placé à l'avant plan de notre liberté, tant que *nous nous sommes donné* comme mission de doter notre pays d'une personnalité purement africaine, il n'y aura jamais -je le proclame- des dissensions *entre nous* » (*L.M.*, n° 14, du samedi 14 et dimanche 15 novembre 1964, p. 4).

Enfin, la présence de l'énonciateur dans l'énoncé apparaît dans les performatifs primaires. Et comme chez Gbenye, les choses ne sont guère différentes. La poursuite de la lutte pour la liberté nationale les amène sur les pas de Lumumba : les assertifs et les directifs fondent le discours :

« Mes chers compatriotes, *nous avons assez proclamé* que notre révolution a pour but de remplacer le régime honteux, impopulaire et criminel de Léopoldville par un pouvoir réellement démocratique, créé par le peuple » (*L.M.*, du 6 août 1964, p. 1).

« *Le peuple congolais et son gouvernement révolutionnaire sont convaincus* de ce que la paix ne règnera jamais au Congo tant que les puissances étrangères continuent à envoyer du matériel de guerre, des techniciens militaires et des mercenaires pour appuyer les individus qui servent docilement des intérêts contraires à ceux du Congo et de l'Afrique » (*L.M.*, du 12 - 13 octobre 1964, p. 4).

« A mes chers compatriotes [...], *je lance un appel solennel afin qu'ils regagnent* leur patrie chérie, *qu'ils rejoignent* leurs familles abandonnées sans soutien » (*Ibid.*).

3.2.4. Discours de Mobutu

Dans le discours de Mobutu, le *nous* et le *je* sont récurrents. L'énonciateur recourt à *nous* lorsqu'il prend la parole au nom du groupe, c'est-à-dire au nom du Mouvement Populaire de la Révolution, parti unique, au nom du gouvernement ou du peuple congolais tout entier comme nous pouvons le remarquer dans les énoncés ci-après :

« *Nous devons voir l'avenir* au Congo avec confiance » (Discours du 25 novembre 1965, *D.A.M.*, tome 1, p. 14).

Nous correspond à *je* (= Mobutu) + *vous* (= le peuple, la communauté internationale).

« *Nous pouvons aujourd'hui reconnaître avec fierté que nous fûmes prophète, car le peuple congolais et son armée ont remporté à Kisangani, à Kindu, à Bukavu et à Kisenge des victoires éclatantes* » (Discours du 24 novembre 1967, *D.A.M.*, tome 1, p. 269).

Ici le premier *nous* équivaut à *je* (= Mobutu) + *vous* (= la communauté nationale et internationale) ; et le deuxième à *je* (= Mobutu comme chef). Les allocutaires sont, comme nous l'avons dit, le peuple congolais et/ou ses représentants ; et la communauté internationale. *Je* et *vous* sont des protagonistes du discours.

De la prise du pouvoir en novembre 1965 jusqu'en 1967, Mobutu utilise le personnel inclusif *nous*. C'est seulement à partir du 20 mai 1968 qu'apparaît dans le discours le *je*, très personnalisé, comme lorsqu'il dit notamment :

« S'il me fallait résumer en une formule saisissante l'idéal du nationalisme authentique tel que le prône le Mouvement Populaire de la Révolution, *j'emprunterais ces paroles* célèbres que l'on prête à notre grand héros national Patrice Emery Lumumba [...] » (Discours du 20 mai 1968, *D.A.M.*, tome 1, p. 306).

Le *je* (*me*) réfère à Mobutu, individu, tandis que le *Je* renvoie à Mobutu comme théoricien du nationalisme.

Par l'emploi de *je*, l'orateur se désolidarise de *vous* pour prendre en charge son discours. Ce choix dans l'emploi des indices énonciatifs prouve bien la distinction que l'énonciateur opère entre Mobutu, chef de l'Etat, porte-parole du peuple congolais, et Mobutu, individu.

Je = le *je* du chef ou du Citoyen

Nous = *nous* collectif, idéologique (parti, Etat).

Comme nous pouvons le constater, le sujet parlant Mobutu, s'inscrit en permanence à l'intérieur de son propre discours et y inscrit l'autre, le *vous*, à qui il s'adresse, et qui est soit le peuple, soit le représentant d'un pays hôte :

« *Je vous* apporte le message de soutien, car, initiateur et animateur d'un grand parti national, *j'ai la conscience aiguë* de l'importance

que revêt ce genre d'assises » (Discours du 17 décembre 1969, *D.A.M.*, tome 1, p. 475).

« *Je voudrais vous dire* combien *je suis sensible* à l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à prendre la parole devant vous à l'occasion de ce congrès historique » (*Ibid.*, p. 480).

Par cet emploi de la première personne, Mobutu assume totalement son énoncé. Le *je/nous* de l'énoncé et le *je/nous* de l'énonciation se recouvrent :

« Monsieur le Président,

Je me suis attaché à votre honorable compagnie, *j'espère* que vous ne m'en voudrez pas » (Discours du 29 mars 1971, *D.A.M.*, tome 1, p. 137).

Je désigne l'orateur - énonciateur. Par contre, *nous* est, soit opposé à *vous* comme dans :

« *Nous vous invitons* donc à rentrer dans les campagnes et dans les masses, à les éduquer et leur apporter les enseignements de notre révolution » (Discours du 27 juin 1967, *D.A.M.*, tome 1, p. 225) ;

soit l'équivalent de *je + vous* comme dans :

« *Vous et nous, nous ne faisons pas* ce calcul. Notre seul souci est d'assurer au moins le minimum vital à toutes les couches de la population [...] » (Discours du 10 janvier 1973, *D.A.M.*, tome 2, p. 291) ;

soit encore le substitut de *je*, lorsqu'il est un *nous* de majesté :

« *Nous supposons* ici toutes les mesures qui ont été prises ... » (Discours du 5 septembre 1966, *D.A.M.*, tome 1, p. 116).

« Après avoir mis fin à l'anarchie et au chaos, *nous nous sommes attaqués* à rétablir le fonctionnement de toutes les institutions économiques et à entreprendre une série de mesures pour assumer la situation sociale et économique générale » (Discours du 22 février 1971, *D.A.M.*, tome 1, p. 119 - 120).

Dans le discours de Mobutu, nous retrouvons aussi des adverbes d'opinion, les discours rapportés, les procédés d'emphase, les volitifs, l'interrogation et les énoncés performatifs. Ces derniers se répartissent en :

- directifs :

Par l'emploi des directifs, Mobutu veut imposer son univers conceptuel à ses concitoyens en tant que chef. Il apparaît comme un homme conscient de sa personnalité, de son autorité.

« C'est ainsi que désormais, *j'autorise* chaque commissaire d'Etat à s'absenter une fois par mois pendant trois ou quatre jours » (Discours du 30 novembre 1973, *D.A.M.*, tome 2, p. 438).

« *Nous vous le demandons* en votre âme et conscience : si on avait trouvé des habitants sur la lune, eut-il fallu leur demander de payer ou de rembourser les dépenses aux terriens par la conquête de la lune ? » (Discours du 5 décembre 1972, *D.A.M.*, tome 2, p. 263).

Ceci reste une évidence par le fait que « les questions sont une sous catégorie de directifs, puisqu'elles sont des tentatives de la part de **L** de faire répondre **A**, c'est-à-dire de lui faire accomplir un acte de langage » (Searle, J.R., 1982 : 53). Autrement dit, « la demande de dire n'est qu'un cas particulier de la demande de faire. » (Martens-Baltar, M., 1977 : 38). Toute demande devient alors une manifestation de désir du locuteur de faire répondre l'auditeur à la question.

- expressifs :

Mobutu exprime par ces actes illocutionnaires son état psychologique dans les conditions de sincérité. Il passe pour un homme d'ouverture. Il s'exprime devant les réalités de la société en mutation :

« C'est pourquoi, *je forme des vœux* pour que les assises de Kinshasa de l'Association Internationale des critiques d'art soient historiques pour le Zaïre, l'Afrique et le monde » (Discours du 12 septembre 1973, *D.A.M.*, p. 358).

« *Je vous souhaite* la bienvenue à la cité de N'Sele et *je vous adresse* le salut révolutionnaire du Mouvement Populaire de la

Révolution » (Discours du 15 septembre 1974, *D.A.M.*, tome 2, p. 518).

- déclaratifs :

Par leur but illocutionnaire de provoquer une modification du statut ou de la situation, les déclaratifs révèlent l'étendue du pouvoir et les prérogatives de Mobutu. Celui-ci est chef de la Nation, chef du gouvernement et chef de l'armée nationale. Déjà ne s'est-il pas investi de tout pouvoir en République démocratique du Congo ?

« Le Lieutenant-général Joseph-Désiré Mobutu assumant les prérogatives de président de la République prend les décisions suivantes :

Le Colonel Léonard Mulamba assumera les fonctions du Premier ministre.

Pendant toute la durée durant laquelle le Lieutenant-général Mobutu exercera les prérogatives du président de la République, le Général-major Bobozo remplira les fonctions de Commandant en chef de l'Armée Nationale Congolaise » (Discours du 24 novembre 1965, *D.A.M.*, tome 1, p. 16).

« Dans l'honneur et l'authenticité, *je déclare* officiellement que le lac Edward devra s'appeler Idi Amin Dada » (Discours du 16 juillet 1973, *D.A.M.*, tome 2, p. 336).

- promissifs :

Les promissifs obligent Mobutu à adopter une conduite particulière dans le futur. Les promesses apparaissent comme une sorte de demande que l'on adresse à soi-même et qui se traduit en engagement. Elles suscitent de l'espoir chez l'allocutaire.

« *Nous accepterons de lutter* contre d'implacables ennemis pour conquérir notre bonheur et défendre notre place au soleil » (Discours du 25 novembre 1966, *D.A.M.*, tome 1, p. 155).

« Comme d'habitude, je vous demande de me faire confiance. *Jamais je ne décevrai, jamais je ne trahirai* notre Révolution » (Discours du 4 janvier 1975, *D.A.M.*, tome 2, p. 574).

Au-delà des capacités informatives du discours, les énoncés constatifs nous permettent de considérer le discours de Mobutu comme didactique : Mobutu enseigne la doctrine du Mouvement Populaire de la Révolution, le nationalisme congolais authentique.

« *Notre Nationalisme* est un humanisme communautaire, *vous disais-je*, un humanisme de combat et non point de slogan, un humanisme dans le travail » (Discours du 20 mai 1968, *D.A.M.*, tome 1, p. 308).

« *Cette Révolution s'opère* dans le cadre d'un nationalisme authentiquement congolais. Les faits ont prouvé que *ce nationalisme n'est pas étroit* et ne se confond nullement avec le chauvinisme. *Ce nationalisme procède* d'une prise de conscience du congolais et se traduit par sa volonté de se développer suivant ses valeurs propres. *Ce nationalisme s'achemine* naturellement vers un humanisme communautaire » (Discours du 16 septembre 1968, *D.A.M.*, tome 1, p. 351).

« C'est pourquoi *il a rejeté toutes les préoccupations idéologiques* pour s'orienter vers une voie propre : le nationalisme congolais authentique. *La doctrine du Mouvement Populaire de la Révolution* est, en effet, le nationalisme qui répudie toutes les idéologies d'importation » (Discours du 17 novembre 1969, *D.A.M.*, tome 1, p. 476 - 477).

Mobutu cherche à provoquer une action ou à faire quelque chose par l'auditeur. Il veut imposer son univers conceptuel à ses concitoyens en tant que chef. Il est un homme conscient de sa personnalité et de son autorité. Son discours est didactique, directif, mais informatif : Mobutu produit un discours qui répond à des allocutaires au niveau théorique d'informations.

3.2.5. Discours de Tshisekedi

Chez Tshisekedi, *je - nous/vous* sont des protagonistes du discours. *Je* désigne l'orateur - énonciateur en la personne de Tshisekedi. *Nous*, l'équivalent de *je + vous*, représente le peuple congolais auquel l'orateur - énonciateur se trouve associé. *Vous* désigne l'allocutaire qui est aussi le peuple congolais.

« *Nous croyons beaucoup* dans la bonne volonté politique de cette communauté internationale. Mais, comme *nous nous posons certains problèmes* sur sa détermination, voilà pourquoi *je suis en Europe. Je finirai* par l'Amérique pour rappeler aux uns et aux autres les souffrances du peuple congolais » (*L. Pal.*, n° 1908, du samedi 29 avril 2000, p. 8).

« C'est pourquoi *je suis convaincu* pour ma part que représentants de principales forces politiques et sociales, tous, autour d'une même table, déterminés à donner à ce vaillant peuple congolais les raisons légitimes de vivre et d'espérer, *nous bâtissons* notre pays dans l'amour du prochain, dans la paix sincère et durable et dans la réconciliation nationale » (*Ibid.*).

Nous apparaît aussi comme l'équivalent de *je + vous + il*, équation dans laquelle *vous* réfère au peuple, mais à un peuple acquis à la cause du locuteur ; tandis que *il* renvoie à *frères de l'AFDL*. Encore une fois, *nous* reste dans ce cas précis inclusif :

« Voilà pourquoi, au moment où je m'adresse à vous, il existe une structure de dialogue avec nos frères de l'AFDL pour que *nous puissions* harmoniser notre perception des aspirations réelles de notre peuple. Cette structure existe depuis environ un mois, par la volonté des deux parties : l'AFDL et l'opposition radicale qui représente l'ensemble de notre peuple. C'est à travers cette structure que nous harmonisons notre perception » (*L. Pal.*, n° 965, du 27 juin 1997, p. 7).

Les énoncés performatifs, les formules d'intimation et certaines structures expressives facilitent l'appréhension de la directivité discursive.

En effet, les énoncés performatifs sont de deux ordres : les expressifs et les directifs. Les premiers expriment les sentiments de l'orateur devant les réalités de l'instance du discours. Ici surgit la question du niveau de personnalité du locuteur qui prend totalement en charge son énoncé :

« *J'exprime*, pour ma part, toute ma disponibilité à prendre part à un tel dialogue en vue d'apporter ma contribution à la solution de la crise grave qui secoue actuellement notre pays, ainsi qu'à la prévention de toute crise pouvant surgir ultérieurement » (*L. Ph.*, n° 1041, du 22 mars 1999, p. 2).

« *Je formule le vœu sincère* de voir le président Kabila s'engager résolument sur la véritable voie du dialogue national avec les principales forces politiques et sociales susmentionnées en tant que partenaires incontournables, pour sortir définitivement notre pays de la présente crise politico-militaire afin de bâtir un Congo libre, grand et beau, véritable plaque tournante au cœur de l'Afrique » (*Ibid.*).

« *Nous formulons le vœu* et gardons l'espoir que l'année 1999 apporte à chacun et à chacune de vous, santé et bonheur, à notre pays : stabilité et prospérité » (*L. Ph.*, n° 990, du 8 janvier 1999, p. 2).

Les seconds reflètent l'engagement du locuteur à faire changer le cours des événements. C'est une tentative pour valoriser sa pensée. L'emploi des déontiques, *devoir, falloir*, des volitifs *demandeur avec insistance, lancer un appel solennel* et des expressifs *formuler le vœu*, témoigne cet engagement du locuteur à la réalisation de l'acte de communication :

« C'est pourquoi, une fois de plus, *nous demandons* avec insistance à nos frères qui se combattent de part et d'autre, notamment au Kivu, au Katanga, à l'Equateur, au Kasai ou ailleurs que le cessez-le-feu intervienne rapidement afin que d'autres enfants congolais innocents soient à jamais épargnés de ces traitements cruels, dégradants et inhumains » (*L. Ph.*, n° 990 du 8 janvier 1999, p. 2).

« *Je lance donc un appel solennel* et pressant aux instances compétentes de l'OUA, *afin qu'elles assistent* le peuple congolais

dans l'organisation rapide de cette rencontre politique qui pourrait se tenir à l'endroit qu'elles auront choisi » (*L. Ph*, n° 1041, du 22 mars 1999, p. 2).

« Et ici *je dois* faire appel aux responsables de la presse aussi bien indépendante qu'audiovisuelle, cette dernière devenant aujourd'hui la chose du peuple » (*Z - A.*, n° 224 - 245, avril - mai 1990, p. 392).

« *Tout celui* qui se dit enfant de ce pays *doit respecter* la volonté du peuple exprimée à la Conférence » (*L. Pal.*, n° 965, du 27 juin 1997, p. 7).

L'emploi fréquent des déontiques, des modalités *vouloir* et *pouvoir*, des expressions métalinguistiques qui attestent l'assomption des énoncés par le locuteur (*je veux dire ...*) ainsi que des structures verbales à construction impersonnelle (*il faut que, il est indispensable de ...*) nous permet de considérer les énoncés de Tshisekedi comme directifs :

« *Il faut* un embargo total sur les ventes de diamant aux Congolais pour qu'on les prive de moyens de s'acheter les armes » (*Pot.* N° 1906, du 29 avril 2000, p. 8).

« Par ailleurs, l'Etat de droit *doit être* sauvegardé et tous *nous devons faire montre* d'un plus grand respect des institutions de la République telles que définies par l'Acte portant dispositions constitutionnelles relatives à la transition et les recommandations de la Conférence nationale souveraine » (*Z-A*, n° 264, septembre 1992, p. 391).

« Quand je dis que nos rencontres déboucheront sur la satisfaction des aspirations de notre peuple, *je veux dire que* nous ne pouvons pas violer la volonté de ce même peuple exprimée à la Conférence nationale souveraine » (*L. pal.*, n° 965, 27 juin 1997, p. 7).

Le discours est aussi motivant, car le locuteur cherche à légitimer ses opinions et à les rapprocher, sinon à les identifier à celles du peuple congolais.

« La solution a été trouvée par les accords de Lusaka. C'est en étant fidèle à ces accords qu'on arrivera à montrer d'ailleurs que le

problème est intérieur, parce que le processus prévu par Lusaka termine parce qu'on appelle le dialogue intercongolais. Les rebelles, *ne leur demandons pas plus*, parce qu'eux n'ont pas, non plus, mis sur pied un projet capable de faire quoi que ce soit. Voilà pourquoi le Dialogue intercongolais va consister sur base [sic] des décisions de la Conférence Nationale Souveraine pour remettre sur pied l'Etat congolais, un Etat de droit et démocratique » (*L. pal.*, n° 1906, 29 avril 2000, p. 8).

« A ce stade de contact et de début, *je peux vous affirmer* que l'issue de nos rencontres sera heureuse par ce qu'elle répondra aux aspirations de ce peuple (*L. pal.*, n° 965, 27 juin 1997, p. 7).

Les énoncés de Tshisekedi sont donc performatifs, motivants et directifs. Le locuteur cherche à travers l'emploi de la personne verbale *nous* à s'identifier au peuple. Ce *nous* collectif (= *je + tu* ou *je + tu/vous + ils*) implique le destinataire peuple congolais. C'est donc un *nous* identificateur.

Le discours de Tshisekedi est en fin de compte motivant, directif et informatif. L'emploi des structures expressives et des expressions métalinguistiques pour légitimer ses opinions rend motivant le discours de Tshisekedi. Mais la récurrence des déontiques ainsi que l'usage des formules d'intimité et des constructions impersonnelles participent davantage à la directivité de ses énoncés.

3.2.6. Discours de L. D. Kabila

Dans le discours de Laurent-Désiré Kabila, le *je* de l'autorité se combine avec un *nous* exprimant juste les opinions du gouvernement.

« Rassurez-vous, *je ne suis pas seul, j'ai* des ministres, des ministres d'Etat qui sont presque des Premiers ministres. Et puis en dehors du gouvernement, il y a d'autres équipes qui réfléchissent, qui travaillent, et que l'on ne voit pas. N'oubliez pas non plus que nous demeurons à l'écoute du peuple » (*L. pal.*, n° 1658, du 12 octobre 1999, p. 7).

« *J'ai vu* plusieurs sortes de discussions à notre télévision où l'on disait qu'on ne vend pas assez le Congo ; mais *nous*, ce n'est pas

pour le vendre... C'est pour le faire connaître » (*L. pal.*, n° 1485, du 18 mars 1999, p. 4).

« On ne peut pas venir aussi s'installer, ouvrir une boutique sans prouver qu'on dispose de moyens suffisants. *Nous ne sommes pas des hors la loi, et nous voulons qu'on respecte la loi chez nous* » (*L. pal.*, n° 1658, du 12 octobre 1999, p. 7).

Dans ce dernier exemple, *on* apparaît comme un élément autonome référant à des sujets humains déjà connus précisément des agresseurs rwandais, et même de leurs parrains occidentaux. Il faudra remarquer sans doute que ce *on* renvoie à un *il* au pluriel :

« Rappelez-vous : on m'avait d'abord accusé de massacrer les Hutus. Et maintenant voilà que l'on m'accuse de les avoir engagés dans mon armée... Dans le Kivu, où se trouvaient ces génocidaires hutus, ou qualifiés de tels, opéraient les soldats de l'armée rwandaise actuelle. Qu'en ont-ils fait ? Quant aux civils qui se trouvaient également chez nous, je trouve que ces gens ont droit à la vie, droit à retourner dans leur pays [...]. Je ne veux pas qu'on vienne les massacrer. » (*Ibid.*).

L'emploi de *on* permet à Kabila de simplifier la conjugaison : au lieu du pluriel, il emploie le singulier.

Le *vous*, protagoniste du discours, représente le peuple :

« Je *vous* avoue que beaucoup de pays du monde qui nous exploitaient ont peur de ce que le peuple congolais soit entièrement lié avec notre pouvoir. Parce qu'ils savent et disent que nous allons produire le miracle, mais allons édifier l'économie, une nation et en comptant sur votre capacité intellectuelle, *vous transformerez les richesses* ici, sur lesquelles on est assis depuis des années en quelque chose de réel, matériellement parlant » (*L. pal.*, n° 1439, p. 4).

Mais quelquefois, il réfère aux représentants de la communauté internationale. Il se réalise alors dans les énoncés à structure syntaxique exprimant

la volonté du sujet d'énonciation. Ce qui, en fait, sous-tend l'accomplissement de la fonction idéologique du discours :

« Nous *vous* demandons *Excellences Messieurs les Ambassadeurs*, que la communauté internationale exige fermement le retrait sans délai de nos agresseurs de notre pays, du sol sacré de notre patrie » (*L. pal.*, n° 1446, du 1^{er} février 1999, p. 8).

« *Mais écoutez, Messieurs*, notre peuple ne doit pas seulement crier : la paix, la paix, la paix ; il faut se préparer à faire la guerre parce que les envahisseurs ne quitteront pas tant qu'ils ne sont pas forcés. Et puis, on ne peut pas prétendre faire la paix quand toute une moitié du pays est occupée par les envahisseurs » (*L. pal.*, n° 1513, du 20 avril 1999, p. 2).

« [...] je *vous* remercie et *vous* souhaite un séjour agréable et pacifique dans notre pays, la République Démocratique du Congo » (*L. pal.*, n° 1446, du 1^{er} février 1999, p. 8).

Dans sa relation avec l'allocutaire, le locuteur cherche à inculquer son univers conceptuel au Congolais. Il utilise l'énonciation assertive qui est aussi un directif indirect, c'est-à-dire que le locuteur « ne se borne pas à faire un assertif » (Searle, J.R., 1982 : 33), mais fait indirectement une demande au peuple, celle de l'appuyer dans tous ses engagements. Ce qui apparaît à travers l'emploi de l'impératif. Se manifeste dans les mêmes conditions la formule phatique *rassurez-vous* :

« *Rassurez-vous*, je ne suis pas seul, j'ai des ministres, des ministres d'Etat qui sont presque des Premiers ministres [...]. *N'oubliez pas non plus* que nous demeurons dans l'école du peuple » (*L. pal.*, n° 1658, du 12 octobre 1999, p. 7).

En dehors de *rassurez-vous*, comme formule phatique, les impératifs sont des mots d'ordre, des appels à l'action :

« Adressez-vous à la communauté internationale. *Dites-lui* : "le peuple congolais veut être totalement libre, maître sur notre territoire". En tout cas, nous nous représentons bien. Nous leur disons souvent : "notre peuple doit se prendre en charge parce que pendant toutes

ces années que vous étiez là, vous aviez cautionné sa mise à mort, pratiquement" » (*L. pal.*, n° 1687, du 15 novembre 1999, p. 8).

Le discours de L. D. Kabila est didactique, mais aussi motivant, car il analyse les événements politiques du pays, explique la démocratie, les CPP et le fonctionnement de son gouvernement :

« Mais *je vais vous dire aussi* parce que maintenant vous vous prenez en charge. *Qu'est-ce que cela signifie ?* Au niveau d'ici, nous n'avons pas de villages, nous avons des rues, au niveau des rues, lorsqu'une assemblée se réunit, et décide de ses priorités, le gouvernement des rues doit faire exécuter les décisions qui ont été prises par l'assemblée correspondante. C'est ça ». (*L. pal.*, n° 1687, du 15 novembre 1999, p. 2).

« Mais *les CPP, vous êtes un peuple organisé et responsable.* Comment voulez-vous qu'un laquais des Ougandais (des petits peuples) puissent venir prétendre être l'homme qui va diriger le pays [...]. *Vous le voyez !* Ils sont maintenant avec le Savimbi, partout » (*Ibid.*).

L'interaction des noms personnels, des volitifs et des performatifs permet, en fin de compte, de déterminer et de fixer les caractérisants du discours, directif et motivant par l'emploi des mots à sèmes motivationnels.

* * *

Nous venons de voir combien les participants à une situation de communication, qu'il s'agisse du destinataire ou des destinataires, sont intégrés dans l'acte illocutoire. Ceci fait qu'ils se trouvent en situation directe de communication.

Dans les discours que nous venons d'analyser, les participants sont de deux ordres : il s'agit essentiellement des Congolais, et, subsidiairement, des représentants des pays amis accrédités au Congo. Dans l'un et l'autre cas, le locuteur leur adresse directement la parole, même s'il n'attend pas d'eux une réponse. Les différentes communications d'où sont tirés les discours analysés sont de type unilatéral.

Une communication est directe et unilatérale lorsqu'il s'agit d'allocutions ; elle est symétrique dans le cas de la conférence de presse où il y a véritablement échange entre les deux pôles de la communication.

En ce qui concerne l'objet de notre étude, nous avons vu combien le sujet parlant s'inscrit dans son discours. Sa présence y est manifestée par le biais de diverses marques qui permettent de déterminer la typologie des discours.

Dans tous ces discours que nous avons étudiés, le *je* énonciatif est en prise avec le *vous* qui désigne le destinataire. Ce rapport repose sur la discrimination, la mise à distance et l'agression/complicité. La discrimination dispose de termes d'adresse. La mise à distance construit les discours sur le rapport d'égalité, d'infériorité ou de supériorité. C'est ce dernier rapport qui permet au locuteur d'imposer à l'allocutaire son univers de discours.

La discrimination des personnes verbales a donc facilité l'appréhension de la fonction polémique du discours. Celle-ci est marquée non seulement par la force illocutionnaire, mais aussi par le jeu des pronoms personnels qui définit le rapport entre le destinataire et le destinataire.

C'est autant affirmer que les discours de Lumumba, de Gbenye, de Soumialot, de Mobutu, de Tshisekedi et de Kabila sont polémiques et performatifs, et que le *je* énonciatif, qu'ils utilisent tous, les organise. Les textes de Mobutu et de Kabila sont didactiques, ceux de Lumumba, de Gbenye et de Soumialot ainsi que ceux de Tshisekedi sont informatifs. Ils sont en outre motivants chez Kabila et chez Tshisekedi, mais ce dernier produit aussi des énoncés modalisants.

Le *nous* est idéologique chez les leaders nationalistes congolais. Le *je* énonciatif équivaut au chef, leader d'un parti, chez Lumumba ; il est directif et représente le chef de l'Etat ou le détenteur du pouvoir de Stanleyville chez Gbenye et Soumialot ; c'est le *je* du Guide du Parti-Etat chez Mobutu, mais de la révolution / libération chez Kabila ; et le *je* du leader maximo, chez Tshisekedi.

CHAPITRE IV**ETUDE LEXICOLOGIQUE DES DISCOURS****4.0. Introduction**

J. Gardès-Tamine (2002 : 116) présente comme suit la valeur d'emploi des mots du lexique :

« La langue vit : des mots apparaissent et disparaissent sans cesse ou se voient attribuer des sens nouveaux. [...]. Chacun utilise de manière particulière les mots du lexique, y prélève de quoi constituer ce que l'on appelle son vocabulaire, confère aux termes qu'il emploie un sens qui peut différer de celui qu'enregistrent les dictionnaires. »

Cette présentation manifeste l'importance que revêt l'étude des mots en contexte. Généralement polysémique, le mot acquiert sa signification dans l'énoncé. C'est pourquoi il est pris intégré dans les énoncés qui constituent la base opérationnelle de notre recherche. Et, à la suite de Jean Dubois (2002), nous nous sommes intéressé à ses environnements qui assurent sa meilleure insertion dans le tissu des énoncés qui le conditionnent. Ce qui implique, ainsi que nous l'avons déjà dit, notre référence constante au texte dans lequel le mot apparaît.

Cette analyse trouve ses fondements dans les principes distributionnels de la phrase appliqués par Z. Harris (1970) au domaine du texte mais actualisés par J. Dubois (1969), présentés et commentés par R. Robin (1973) et D. Maingueneau (1976).

En effet, au moyen des classes d'équivalence (des récurrences de classe dans le texte), Harris a élaboré une procédure de réduction et de formation du discours. Il a découpé le texte en éléments apparaissant dans des contextes identiques. Il a admis que seule la connaissance des règles de la langue permet de normaliser les énoncés et de réduire des énoncés complexes en énoncés simples. Selon lui, le discours résulte de l'application de règle à un certain nombre de phrases de base.

Mais les discours que nous étudions constituent un tout à la signification duquel s'accrochent les mots. Ceux-ci sont des unités lexico-sémantiques et lexico-syntaxiques se situant aussi bien sur l'axe des associations paradigmatiques que sur l'axe des combinaisons syntagmatiques. Ce dernier permet de distinguer les relations sémantiques que le discours institue entre les lexèmes qui le composent et les associations, entre les référents de ces lexèmes.

Il s'ensuit que le sens lexical n'est pas une donnée inhérente à la forme signifiante, enfermée dans des propriétés intrinsèques aux lexèmes, mais nécessite la prise en compte de propriétés extrinsèques, notamment des données relationnelles concernant le rapport que les locuteurs entretiennent avec les mots.

C'est ainsi que nous avons emprunté à Robert Lafont (1987) la démarche praxématique inspirée de la praxis, principe du matérialisme de Karl Marx, pour l'appréhension de la signification des lexèmes qualifiés de politiques dans les discours des leaders nationalistes congolais. Le praxème est, pour Lafont, le lieu du sens, de la signification, en dehors duquel le mot n'existe pas.

Cette notion de praxis remonte aux travaux du logicien autrichien, naturalisé britannique, Ludwig Wittgenstein qui, en 1930, s'interrogeait dans le *Tractus logico-philosophicus* (retraduit en 1993 par G. Granger) et dans le *Cahier bleu et cahier brun* (traduction de J. Sackur en 1996) sur la question de l'essence de la proposition, du langage, de la signification. Wittgenstein, dans *Tractus logico-philosophicus*, établit la relation entre réalité et langage. Il aboutit à la conclusion selon laquelle la signification du langage provient du lien entre lui et la réalité, selon une théorie référentielle. Et tenant compte de la variété des modes de signification du langage courant, il propose de « substituer à l'équivalence entre signification et vérité (la signification d'une expression c'est à quelles conditions (*sic*) elle est vraie, c'est-à-dire à quelles conditions elle exerce sa fonction de référence) une nouvelle équivalence : celle de la signification et de l'usage » (F. Nef, 1993 : 167).

C'est dans cette optique qu'Antonia Soulez (2004 : 35) affirme que l'usage s'inscrit, dans *Cahier bleu et cahier brun*, dans une stratégie de substitution ; et que, pour élucider un concept, la solution est obtenue lorsqu'au virtuel se trouve substitué l'actuel. Néanmoins, nous avons considéré le praxème dans son effectivité discursive. Ce qui nous autorise, pour la compréhension de

certaines faits discursifs, à interroger la société, l'histoire. Nous nous référons autant que possible à l'histoire politique.

A. Collinot et F. Mazière (1997 : 122-123) dans leur tentative de décrire les principes de l'analyse de discours¹ affirment qu'à partir des formes de représentation en langue se captent les points d'articulation des éléments de discours manifestés en énoncés et que les formes syntactico-sémantiques sont des formes *vides* de sens qui articulent des positions, des termes N, V, Adj, etc. Ils considèrent donc termes et positions comme des lieux opaques interprétables en formules autonymiques. Ces formes de langue se comportent comme des formulaires à trous, mais les formes discursives sont des formes pleines, des formes remplies par des éléments à double fonction sémiotique : en mention par rapport à leur site d'occupation et en usage en référence à leur instance de discours.

En plus, dans la détermination des concepts, nous avons emprunté aux linguistes allemands K. Heger (1965 : 7-32) et K. Baldinger (1966 : 3-46) la double démarche : sémasiologique et onomasiologique. La première représente des structures rendant compte d'une unité lexicale. C'est-à-dire qu'elle consiste à partir du signifiant, le mot, pour rechercher son sens, son signifié ou sa signification. Selon cette démarche, les mots qualifiés de politiques sont étudiés dans leurs environnements et suivant les paradigmes dans lesquels ils sont employés. La seconde, celle qui privilégie la recherche des signes linguistiques à partir du concept, a facilité, dans le cas spécifique d'emploi, chez les leaders nationalistes, l'examen de la correspondance des signes linguistiques aux lexèmes dénominationnels dans leurs relations de dépendance.

Pour notre part, nous avons établi au deuxième chapitre de notre étude, les mots-clés des discours nationalistes congolais en tenant compte de la fr. rel. de chaque mot. Selon ces principes, nous avons retenu pour analyse les mots politiques dotés d'une fr. rel. supérieure ou égale à 0,04, mots qui à l'exception de *nationalisme* et *authenticité* attestés chez Mobutu et non ailleurs, se retrouvent employés chez au moins deux Leaders politiques congolais.

¹ Ces auteurs en présentent deux : l'un à base linguistique et l'autre à base discursive.

Les mots *peuple, indépendance, population, liberté, lutte, libération, ennemi, démocratie, révolution, reconstruction* sont contenus dans les limites fixées.

4.1. Les mots du vocabulaire politique de P. E. Lumumba

Peuple, indépendance, population, liberté, lutte, libération, ennemi et *démocratie* sont les mots du discours politique de P.E. Lumumba que nous allons analyser pour en dégager la valeur sémantique.

4.1.1. Peuple congolais, agent de l'indépendance politique

Le Congolais est fatigué des répressions opérées par l'Administration coloniale. Il veut se libérer de ce régime de domination. Les partis politiques s'organisent. Le M.N.C., au nom du peuple congolais, ainsi que d'autres partis politiques, réclament "l'indépendance immédiate". Autour de ces deux syntagmes, *peuple congolais* et *indépendance immédiate* se façonne l'essentiel de l'action politique nationaliste de P.E. Lumumba.

4.1.1.1. La lutte du peuple congolais

En 1958-1959, le mot *lutte* (35 occurrences dans les discours de P.E.Lumumba, soit 0,0872 de fr. rel.) signifiait simplement pour les nationalistes congolais un engagement pacifique à constituer un Etat unitaire indépendant en accord avec les Belges et les étrangers installés au Congo. Mais ce mot sera affecté d'autres significations après l'éjection du premier gouvernement légal.

Chez Lumumba, les déterminants et déterminatifs spécifient le vocable *lutte* dans son emploi syntagmatique. *Cette lutte, notre lutte, la lutte* est longue et douloureuse, *ardente et idéaliste, une lutte* qui ne ménage ni *force*, ni *privation*, ni *souffrances*, ni *sang*.

« [...] qu'il me soit permis de rappeler *la longue et douloureuse lutte* que tous les Congolais, unis dans un même élan de libération, ont menée jusqu'à son victorieux dénouement. » (23 juin 1960, p.190).

« Car cette indépendance du Congo, [...] c'est *par la lutte* qu'elle a été conquise, *une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte* dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos

forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang. » (*Ibid.*).

Cette lutte est acharnée. Elle est nouvelle et sublime parce qu'elle mène le Congo à la paix, à la prospérité et à la grandeur. Elle a été noble et héroïque :

« [...] nous allons commencer *une nouvelle lutte, une lutte sublime...* »

(23 janvier 1960, p.199).

« Nous avons mené *une lutte acharnée* pour libérer notre pays du statut colonial [...] » (25 juillet 1960, p. 262).

« [...] C'est grâce à *notre lutte héroïque et sublime* que nous avons conquis vaillamment notre indépendance » (7 septembre 1960, p.394).

« [...] C'est grâce à *cette lutte noble* que le peuple américain est devenu ce qu'il est aujourd'hui » (25 juillet 1960, p265).

La lutte est dirigée contre les colonisateurs et leurs mercenaires, les impérialistes et "le colonialisme des impérialistes". Elle est opposée aux guerres fratricides, aux luttes intestines et inter-tribales, aux rivalités entre personnes et entre frères :

« [...] des millions de Congolais [...] n'abandonneront *la lutte* que le jour où il n'y aura plus de colonisateurs et leurs mercenaires dans notre pays ! » (*P. Lumumba, Justice pour le Héros*, p.129).

« [...] *la lutte que le peuple américain a menée* contre le colonialisme des impérialistes. Et c'est *la même lutte* que nous avons menée aujourd'hui, hier contre les impérialistes pour la liberté. » (9 août 1960, p.308).

Comme complément de nom, *lutte* est en association avec *compagnons*, *légitimité*, *organisation* qui deviennent la base que définit le collocataire (A. Clas, 1994 : 577 ; J.- L. Descamps, 1994 : 562). Celui-ci exprime soit une cause, *compagnons de lutte* (15 août 1960, P308-309),

soit un objet (organisation des luttes ← on a organisé des luttes):

« L'indépendance, pour eux, signifiait *l'organisation des luttes* intertribales, de bandes terroristes, et de guerre fratricide » (15 juin 1960, p.174).

soit un instrument, un moyen :

« on se rappelle la révolution ici en Afrique, les peuples longtemps colonisés *ont dû lutter pour se libérer*, et c'est grâce à *cette lutte noble* que le peuple américain est devenu ce qu'il est aujourd'hui [...] » (25 juillet 1960, p.265).

« L'indépendance que nous avons conquise *par notre lutte* signifie simplement que nous devons disposer de nous-mêmes et construire notre patrie, dans la concorde, dans la collaboration et en amitié avec les Belges et les étrangers installés chez nous » (*Ibid*, p. 264).

« Si, au contraire, le sens et la légitimité de notre lutte sont compris par des hommes sincèrement décidés à nous épauler fraternellement et à l'édification de notre pays par leur travail honnête et par l'apport de leur capital financier et technique, alors, les Congolais le noteront avec intérêt et ils considéreront ces hommes comme des amis véritables du pays » (*Ibid.*, p. 265).

4.1.1.2. Pourquoi la lutte est-elle menée ?

La *lutte* chez Lumumba est une action consciente, menée contre le colonisateur pour l'indépendance politique du Congo. Elle apparaît ainsi comme un moyen de l'accession du pays à la souveraineté, un moyen permettant d'atteindre la libération totale du Congo, la liberté du Congolais et l'indépendance nationale.

En effet, selon le locuteur, la lutte est d'abord menée pour la libération.

Le locuteur donne les motifs de la *lutte* à travers des syntagmes de type

dét + lutte + prép + dét + N.ān abstrait.

N.ān. abstrait = {*libération, indépendance, liberté, etc.*}

« *lutte pour la libération nationale* dans le calme et la dignité ... »

(11 décembre 1958, p. 11).

« *lutte pour l'amélioration* de leur sort [...] » (28 décembre 1958, p. 16).

« *lutte du peuple pour l'indépendance ...* » (9 août 1959, p. 72).

« *la lutte en vue de la liquidation* totale du colonialisme. » (27 mai 1960, p. 172).

« *notre lutte pour la liberté ...* » (30 juin 1960, p. 198).

Ici on peut dire que *liberté*, *libération* et *indépendance* sont des substituts. Classé parmi les mots-pivots du discours de Lumumba avant et après l'indépendance du Congo, *libération* (0,0723 de fr.rel.) revêt une importance particulière pendant cette époque où la plupart des pays africains luttent pour se débarrasser du régime colonial. Le mot *libération* désigne d'ailleurs un agent, une force agissante contre le régime de l'époque, le colonialisme. Il exprime le but, l'objectif. C'est ainsi qu'on recense les énoncés suivants :

« Le Mouvement National Congolais d'inspiration typiquement africaine a pour but fondamental *la libération du peuple congolais du régime colonialiste* » (11 décembre 1958, p.10 et 18).

Paraphrase : que le peuple congolais se libère du régime colonialiste.

« Les buts poursuivis par les mouvements nationalistes, dans n'importe quel territoire africain, sont les mêmes. Ces buts, c'est *la libération de l'Afrique du joug colonialiste* » (22 mars 1959, p.24-25).

« [...] il est hautement sage de déjouer, dès le début, les manœuvres possibles de ceux qui voudraient profiter de nos rivalités politiques pour nous opposer les uns aux autres et retarder ainsi *notre libération du régime colonialiste* » (*Ibid.*, p.25).

Paraphrase : on veut retarder notre libération.

« [...] pour ce qui concerne l'Afrique du Sud, où on connaît une mauvaise foi notoire, ou on n'a pas beaucoup de raisons d'espérer pour *la libération des Africains* qui y vivent, on a décrété le boycottage et les pressions économiques ... » (25 avril 1959, p.47).

Parfois, le lexème *libération* se modalise en procès opposant *peuple congolais, Afrique* ou *Africains* aux syntagmes *régime colonialiste* ou au vocable *colonisateur*. Ce qui facilite la distinction entre *libération de l'Afrique* et *libération du Congo* :

« [...] *l'Afrique* est irrésistiblement engagée par *sa libération*, dans une lutte sans merci *contre le colonisateur* » (22 mars 1958, p.21).

« N'est-ce pas depuis cette conférence historique qui a posé les jalons de la libération de l'Afrique, que pour le mouvement populaire de libération, rien, ni les vents, ni les armes, ni les répressions, rien n'a pu et ne pourra l'arrêter »(25 août1960, p.318)

Libération est aussi opposé à *domination* et à *oppression* par le biais des unités syntagmatiques *forces de libération, forces de domination, forces d'oppression* :

« Il s'agit ici d'une lutte entre *les forces de libération* représentée par *les partis nationalistes d'une part*, et *les forces de domination* représentées par *l'Administration coloniale d'autre part* (15 juin 1960, p.174).

« Vous connaissez la genèse de ce qu'on appelle aujourd'hui la crise congolaise et de ce qui n'est, en réalité, que le prolongement d'un combat entre les forces d'oppression et les forces de libération »(25août1960, p.319).

Le mot *libération* fonctionne en fait comme collocateur syntagmatique et lieu de l'actance primaire¹. C'est ce que nous retrouvons dans les paraphrases ci-après :

Le peuple congolais *se libère* du régime colonialiste

← « la libération du peuple congolais du régime colonialiste »
(11décembre1958,p.10 et 18).

L'Afrique *se libère* du joug colonialiste

← « la libération de l'Afrique du joug colonialiste » (22mars1959, p.24-25).

Nous nous *libérons* du régime colonialiste

¹ Nous empruntons cette expression à B. Pottier (1974 : 134), pour désigner le cas conceptuel qui organise les relations casuelles fondamentales : nominatif, ergatif, accusatif.

← « notre libération du régime colonialiste » (*Ibid.*, p.25).

Les Africains *se libèrent*

← « la libération des Africains » (25avril1959, p.47).

A ce titre, ses épithètes lui attribuent les qualités de *nationale*, *totale*, et *complète*, dans la solidarité et l'union. Ces deux derniers lexèmes précisent et orientent la lutte vers la non-violence, le calme et la dignité :

« Le gouvernement du Congo est un gouvernement nationaliste qui ne veut d'aucune idéologie importée, mais qui n'exige que *la libération totale, complète du Congo* » (9 août 1960, p.296).

Paraphrase : le Gouvernement du Congo veut la libération...

« En plus de cette lutte pour *la libération nationale* dans le calme et la dignité, notre mouvement s'oppose de toutes ses forces à la balkanisation du territoire national » (11 décembre 1958, p.11).

Paraphrase : notre mouvement lutte pour la libération...

Nous pouvons déjà dire que la libération est l'objectif de la lutte d'au moins un parti politique.

Comme SN sujet, *libération* est un instrument de lutte pour la paix dans le pays :

Cette libération apportera la paix dans la province (12 août 1959, p.94).

C'est aussi le cas des unités lexicales ci-après,

Combat de libération... (Objectif),

Jalons de libération... (Processus) (25 août 1960, p. 318),

Combat entre les forces d'oppression et les forces de libération... (*Ibid.*, p.319),

Solidarité à la libération... (Bénéficiaire) (7 septembre 1960, p. 397),

Drapeau de la libération... (*Ibid.*, p.398),

dans lesquelles le mot *libération* fonctionne en collocatif et détermine le but de la lutte ou en fixe le moment. On enregistre dès lors les attestations suivantes :

On combat pour la libération ...

On pose les jalons pour la libération

Drapeau de la libération = la libération symbolisée par le drapeau.

Solidarité envers la libération..

"La libération" peut ainsi être comprise comme un objectif de lutte commun au peuple congolais :

« [...] rien ne saurait nous faire dévier de *notre objectif commun : la libération* de l'Afrique. » (25 août 1960, p.318).

Cette libération doit être complète et totale en vue du rétablissement de la dignité de l'homme congolais et/ou africain, pour son bien-être dans la paix, l'unité et la solidarité.

La lutte est ensuite menée pour la liberté.

Le mot *liberté* (37 occurrences, soit 0,0920 de fr.rel.) est, avec le substantif *libération*, l'adjectif *libre* et le verbe *libérer*, inscrit dans un même champ morpho-lexical. J. Rey-Debove (1989) définit *liberté* selon des domaines précis. De manière générale, c'est la situation de la personne qui n'est pas sous la dépendance absolue de quelqu'un. La liberté s'oppose ainsi à l'esclavage, à la servitude. Quand elle désigne l'état d'une personne qui n'est pas captive ou enfermée, elle s'oppose à la captivité. Mais c'est aussi le fait de n'avoir aucun engagement ou encore la possibilité, le pouvoir d'agir sans contrainte jugée illégitime. C'est le pouvoir que la loi reconnaît aux individus dans un domaine. C'est donc le fait d'être libre. Le droit d'être libre, d'être indépendant ou autonome.

Avec ses 4 occurrences en majuscule, signe de la valeur attachée à ce mot, *liberté* est l'expression de l'attachement du locuteur au principe des droits humains. L'emploi du pluriel charge *liberté* du sème *sans restrictions, totale*. C'est la jouissance de la liberté sous toutes ses formes. *Liberté*, au pluriel, indique donc les différents domaines où s'applique la liberté, les différentes sortes de liberté ; c'est un ensemble :

« Mesdames, Messieurs, vous voyez, les quelques idées générales : notre souci constant, *la jouissance de nos libertés et les plus fondamentales*, sans aucune restriction. Et après une lutte dure, nous venons de conquérir ces libertés. » (6 février 1960, p.145).

La liberté est *humaine, totale*. Elle implique pour chaque homme le droit de penser, de choisir, d'agir, selon les directives de sa conscience. Elle est l'idéal de la lutte permanente des citoyens pour le bien-être de la nation.

Voilà pourquoi les Congolais ont lutté pour l'indépendance. A l'indépendance était rattachée le bien-être :

« [...] l'enthousiasme au travail provoqué par l'octroi de salaires décents et la jouissance *des libertés humaines*, tout cela nous prouve, [...] que l'accession du Congo à l'indépendance apportera un plus grand bien-être aux habitants de ce pays... » (28 décembre 1958, p.17).

« Puis-je vous demander, chers Frères, en ce jour où [...] chacun jouit désormais de *sa liberté totale*, [...] de crier avec moi [...] *Vive la Liberté !* » (23 juin 1960, p.193).

« *La liberté* est l'idéal pour lequel de tous temps et à travers les siècles, les hommes ont su lutter et mourir. » (7 septembre 1960, P.394).

Liberté s'associe à indépendance, à bien-être, à droits humains, à dignité, et à régularité des élections. La liberté est le soubassement du progrès qui conduit au gouvernement du peuple, au gouvernement démocratique, au gouvernement populaire :

« [...] C'est cette victoire pour *la liberté*, pour *le progrès* qui a fait des anciennes petites une grande puissance qui domine aujourd'hui les anciens exploitants. » (9 août 1960, p.293).

Mais les mots *liberté, indépendance* et *démocratie* peuvent fonctionner dans un même environnement comme des équivalents sémantiques :

« Il veut détruire le gouvernement du peuple, le gouvernement démocratique, le gouvernement populaire, qui a lutté avec

acharnement contre les agresseurs belges, contre les ennemis *de notre indépendance et de notre liberté* [...] ». (Discours du 5 septembre 1960, *P.P.L.*, p.327).

« Jamais dans aucun pays du monde, dans un pays *de démocratie et de liberté*, un gouvernement n'a été renversé, n'a été révoqué que par le parlement de la nation » (Ibid., p. 326-327).

Le vocable *liberté* est un [N.ñn. abstrait] qui, même joint au prédicat ou construit comme déterminant, exprime un objectif à atteindre, une source du bien-être de la population :

« Nous préférons mourir pour *notre liberté* » (*PPL*, 20 juillet 1960, p. 252).

« Je vous demande de faire de ce 30 juin 1960 une date dont vous enseignerez avec fierté la signification à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour *la liberté* » (*PPL* 30 juin 1960, p.198).

« En conclusion, chers honorables députés, je vous connais tous, vous me connaissez, nous sommes tous *les combattants de la liberté*, nous avons beaucoup souffert, il n'y a que l'incompréhension qui sépare les hommes » (*PPL*, 7 septembre 1960, p.361).

Liberté est aussi agent du triomphe, de la victoire :

« C'est dans l'autorité, sans haine, que je poursuis un objectif, qui est : *le triomphe de la liberté* et de la justice au Congo » (*PPL*, 27 décembre 1959, p. 98).

Ainsi *liberté* devient-il l'objectif de la lutte que mène le peuple congolais, un idéal que recherche le Congolais pour son bien-être. Une fois acquise, cette liberté, totale, aboutit à la jouissance des droits fondamentaux à l'échelle planétaire. La liberté, c'est l'aboutissement de la lutte menée non seulement pour l'indépendance mais aussi pour l'unité.

En 1959 et 1960, le mot *indépendance* revêt une importance capitale dans les discours des leaders politiques congolais. On sait que pendant cette période les

leaders congolais s'étaient engagés dans la lutte pour la souveraineté du pays. Le 24 décembre 1959, J. Kasa-Vubu déclarait : « Nous voulons l'indépendance du Congo sans marchandage. » (*In* Dossiers du Crisp, 1962 :291 et 296). L'indépendance était donc la principale revendication des leaders politiques congolais à cette époque.

Le champ morpho-lexical auquel appartient le mot *indépendance* comprend l'adjectif *indépendant*. En plus, *Indépendance* est accompagné d'un caractérisant qui en détermine la nature : *l'indépendance immédiate du Congo* (2 décembre 1959, p.93).

Dans le discours de Lumumba, *indépendance* (209 occurrences, soit 0,5211 de fr. rel.) est souvent écrit en minuscules. Il apparaît cependant deux fois avec la majuscule dans un slogan à fin incitative « Vivent l'INDEPENDANCE ET l'UNITE AFRICAINE. A BAS LE COLONIALISME » ; et dans un métalangage pour la mise en évidence du syntagme : *Indépendance immédiate et inconditionnelle*. Il y a lieu de remarquer déjà à ce niveau l'opposition *indépendance vs colonialisme*.

Dans son emploi courant, le terme *indépendance* est toujours au singulier et précédé d'un déterminant spécifique *cette, son, notre, une* ou *la*.

Le mot *indépendance* lui-même est défini comme « une jouissance d'un droit que le peuple congolais avait perdu, une amélioration des conditions de vie des Congolais. » Etre indépendant dans ce contexte, c'est "disposer de soi-même", construire sa patrie et instaurer un climat de collaboration et d'amitié avec les Belges et les étrangers. L'indépendance, c'est aussi le "début de la vraie lutte". Le vocable *lutte* apparaît comme un véritable associé du mot *indépendance* dans la mesure où il apparaît souvent dans son environnement :

« *L'indépendance* que nous avons acquise par *notre lutte* signifie simplement que nous devons disposer de nous-mêmes, et construire notre patrie, dans la concorde, dans la collaboration et en amitié avec les Belges et les étrangers installés chez nous. » (*PPL*, 20 juillet 1960, p.264).

« *L'indépendance* c'est le début de *la vraie lutte*. » (*Ibid.*, p.298).

Les caractérisants *politique, réelle, immédiate, totale, complète, souveraine, conquise* et *vraie* confèrent à *indépendance* une valeur non seulement politique mais aussi sociale. La valeur politique se révèle par l'emploi des adjectifs, *politique, souveraine, conquise, immédiate* qui ont '*politique*' comme archiséme. Toutefois, *conquise* et *immédiate* se distinguent des autres surtout par la présence du sème '*force*', qui engendre l'idée de violence, de brutalité non conforme à l'idéal de la non-violence définie par Lumumba. Dès lors, *l'indépendance conquise, l'indépendance immédiate* pourraient devenir, des synonymes de *l'indépendance arrachée*.

La valeur sociale de l'indépendance apparaît à travers les caractérisants gradables *complète, totale* ; et évaluatifs *réelle, vraie*. Cet aspect social du mot-clé découle des considérations politiques, car *l'indépendance conquise* serait *la vraie indépendance* :

« *L'indépendance cadeau, ce n'est pas une bonne indépendance. L'indépendance conquise est la vraie indépendance* » (PPL, 9 août 1960. p.299).

Le mot *indépendance* est lié aux notions de "souveraineté internationale", de "liberté", de "dignité" et de "unité". *Souveraineté, liberté et indépendance* peuvent fonctionner comme des substituts sémantiques :

« [...] tous les pays qui ont accédé à *l'indépendance* (ont toujours été précédés) d'une période d'organisation [...]. Le 30 juin nous avons accédé à la *souveraineté internationale* » (PPL, 25 juillet 1960, p.262).

« C'est dommage que le chef de l'Etat puisse dire : pas d'armée et qu'il demande aux Nations Unies de s'occuper de tout. Où est *notre indépendance*, où est *notre souveraineté* alors. » (PPL, 7 septembre 1960, 368).

« Kasa-Vubu nous a trahis. [...]. Il veut détruire le gouvernement du peuple [...] qui a lutté avec acharnement contre les agresseurs belges, contre les ennemis de *notre indépendance nationale* et notre liberté [...] » (PPL, 5 septembre 1960, P.22).

Ces mots peuvent fonctionner aussi comme des équivalents distributionnels. Il s'agit de mots idéologiquement associés parce que là où il y a *indépendance*, il y a aussi *liberté* et *dignité*. Leur appartenance à un même ensemble du point de vue de la représentation ou de l'imaginaire entraîne leur implication réciproque :

« Avec Kasa-Vubu, avec tout le peuple, nous allons conduire ce peuple victorieusement, vers la conquête totale de *l'indépendance et de la liberté* » (PPL, 9 août 1960, p.291-292).

« [...] l'Afrique demande simplement à ces puissances de reconnaître son droit à *l'indépendance et à la dignité*. » (PPL, 25 juillet 1960, p.272).

« Ne me pleure pas, ma compagne, moi je sais que mon pays qui souffre tant saura défendre son *indépendance et sa liberté* » (Lettre ultime à Pauline, janvier 1961).

Dans une perspective du bien-être de l'humain, le mot *indépendance* est associé au mot *droit* :

« *Cette indépendance est notre droit* sacré que la Belgique ne nous conteste pas. » (PPL, 13 janvier 1960, p.99).

« *Le peuple a droit à son indépendance* [...] c'est également de *ce droit* qu'il décidera lui-même des limitations de détail à consentir dans l'exercice de *l'indépendance*, pour son propre bien, pour celui de ses membres ou celui de tout l'ensemble humain. » (PPL, 28 décembre 1958, p.19).

Les oppositions à *indépendance* s'organisent aussi bien sur le plan sémantique que sur le plan actantiel.

Au niveau sémantique, *domination, troubles, désordre, accaparement des pouvoirs, expulsion des Européens, rupture des relations avec la Belgique, colonialisme oppresseur, colonialisme des Belges* s'opposent à *indépendance*. Mais *domination* s'associe sur le plan logico-sémantique à *colonialisme* pour s'opposer en même temps à *dignité*.

« *L'indépendance politique* qu'on nous a donnée de la main gauche, on veut la retirer de la main droite *par la domination économique.* » (PPL, 15 juillet 1960, p.230).

« Nous ne voulons pas donner l'impression que, pour nous, *l'indépendance* signifie *l'accaparement des pouvoirs* [...] » (PPL, 6 février 1960, p.159).

« Pour nous, *l'indépendance* ne signifie pas *l'expulsion des Européens* qui sont au Congo, pour nous, *l'indépendance* ne signifie pas *rupture de nos relations avec la Belgique.* » (PPL, 6 février 1960, p. 140)

« Et demain, [...] ce serait très grande honte, immédiatement, si la Belgique s'étant prononcée pour *l'indépendance du Congo* il y avait *des troubles*, il y avait *des désordres*, il y avait *des luttes intestines* entre nous [...] » (Ibid., p.143).

Au niveau actantiel, les oppositions à *indépendance* peuvent être regroupées en un mot hyperonymique : *ennemis*. Ce dernier terme est affecté de traits lexicaux [N+animés +humains] ou encore [± animés, ± concrets]. Ces *ennemis* viennent et de l'intérieur et de l'extérieur.

La provenance extérieure est représentée par les Belges et leurs alliés occidentaux, désignés comme "colonialistes", "opresseurs", "impérialistes". Ce groupe mène des actions négatives contre l'accession du peuple congolais à l'indépendance :

« Après l'accession à *l'indépendance*, *les impérialistes* provoquent des palabres pour finalement morceler le pays. » (Ibid., p.369).

« *Les mêmes ministres de la Belgique* qui signaient, le 30 juin, devant toutes les nations réunies, devant la nation congolaise, l'acte reconnaissant au Congo l'accession à *la souveraineté internationale*, ce sont les mêmes ministres qui quelques jours après *l'indépendance* du Congo, nous envoient des troupes d'occupation. » (20 juillet 1960, P. 252).

« *L'indépendance*, pour eux, signifiait l'organisation de *luttés internationales*, de *bandes terroristes*, et de *guerres fratricides*. » (PPL, 15 juin 1960, p.174).

Ainsi apparaissent à l'intérieur du pays des *bandes terroristes* (collectif humain), des *guerres fratricides*, des *tueries*, faits soutenus par des valets des impérialistes occidentaux :

« Les *tueries* du Kasaï et de Léopoldville, organisées par *des personnes bien déterminées* et que l'Administration essaie de couvrir pour des raisons de haute politique, nous offrent des preuves irréfutables. » (*Ibid.*).

Sur le plan syntaxique et surtout actantiel, *indépendance* et *liberté*, *indépendance* et *dignité*, *indépendance* et *unité* entretiennent des liens spécifiques dans le discours de Lumumba. Il s'agit de mots idéologiquement associés car là où il y a *indépendance*, il y a aussi *liberté*, *dignité*, *unité*. Mais cette association ne se manifeste pas sur le plan de la logique chez Lumumba : *unité* et *indépendance* ne s'impliquent pas.

a. Indépendance et Liberté

Ces deux mots renvoient, comme nous l'avons dit, à la même réalité : il n'y a dans ce syntagme, par coordination, ni déterminé ni déterminant, et leur position dans le syntagme est parfois alternée. Le syntagme apparaît tantôt comme objet d'un contre agent :

- « ennemi de *la liberté et de l'indépendance* du Congo » (PPL, 9 août 1960, p.290-291)
- « [...] défendre *son indépendance et sa liberté* » (Lettre de Pauline, janv. 1961) ;

tantôt comme objectif de l'action

- « [...] conquête totale de *l'indépendance et de la liberté* » (PPL, 9 août 1960, p.290-291).

b. Indépendance et Unité

Ces deux mots se manifestent de la même manière et dans les mêmes conditions que *liberté*, *souveraineté* et *dignité*.

« Ce qui se fait aujourd'hui au Congo, c'est une preuve contre *l'indépendance et l'unité* de tous les peuples africains. » (PPL, 5 septembre 1960, p.328).

La répartition des lexèmes coordonnés *indépendance + unité* (2 occurrences), *indépendance + souveraineté* (2 occurrences), *indépendance + dignité* (2 occurrences), *indépendance + liberté* (4 occurrences) n'est pas aléatoire. Elle implique ce que J. Dubois (1969 : 121) appelle "un modèle sous-jacent, idéologique".

(SN)+prép+SN+conj+prép+SN ⇒ (*comme ennemis*) de la *liberté* et de *l'indépendance*
 ⇒ *Conquête totale de notre indépendance et de notre souveraineté*

Prép+SN+Conj+SN ⇒ *contre l'indépendance et l'unité...*

SN+Conj+SN ⇒ *Nous avons conquis vaillamment notre indépendance et notre dignité... (Vivent) l'indépendance et la souveraineté du Congo ex-français...*

En définitive, *indépendance*, *liberté*, *souveraineté* et *unité* sont des objets de lutte du peuple congolais. *Liberté*, *souveraineté* et *dignité* entrent dans la formation du champ sémantique de *l'indépendance*. Prenons-en pour preuve l'équation suivante à base de la préposition *sans* :

Sans indépendance = pas de Liberté

Sans dignité = pas de Justice.

De *l'indépendance* naît alors la *souveraineté*, source de la *liberté* qui procure la *dignité*, la *justice*

« Car *sans justice*, il n'y a *pas de dignité* et *sans indépendance*, il n'y a *pas d'hommes libres !* » (Lettre à Pauline, janvier 1961).

S'explique ainsi clairement pour P. E. Lumumba, l'objet de la lutte au Congo :

- « [...] droit à une *vie honorable*, à une *dignité sans tache*, à une *indépendance sans restrictions*... (*Ultime message* de Lumumba enregistré par la firme Italia Canta, 1961).

Nous en arrivons à une opposition de type *indépendance vs domination*.

- « [...] j'ai lutté pour *libérer* ce pays de la *domination étrangère*. C'est avec vous que je lutte pour consolider cette *indépendance nationale* ! C'est avec vous que je lutterai pour sauvegarder l'intégrité et l'unité nationale... » (*Ibid.*).

Et nous pouvons, partant des prémisses

- Si *Je* a lutté pour *libérer ce pays de la domination étrangère*,
(c'est que) *Je* lutte pour *consolider cette indépendance*,
(et) *Je* lutterait pour *sauvegarder l'intégrité et l'unité nationale* ...
- Si *notre pays* réclame son droit à une *vie honorable*, à une *vie sans tâche*, à une *indépendance sans restrictions*....,
- Si *Je* déclare *c'est dommage que le chef de l'Etat puisse dire* : pas d'armée et qu'il demande aux Nations Unies de s'occuper de tout,
Que *je* dise où est notre indépendance ?,
Où est notre souveraineté alors ?,
- Si enfin, *je* affirme qu'à travers l'Afrique tous les pays qui ont accédé à l'indépendance [ont toujours été précédés] d'une période d'organisation, mais au Congo rien n'a été fait. Le 30 juin nous avons accédé à la souveraineté internationale,

nous pouvons conclure avec conviction qu'il y a une équivalence sémantique entre *dignité sans tâche* et *indépendance sans restrictions*, entre *indépendance nationale* et *intégrité et unité nationale*, entre *notre indépendance* et *la souveraineté internationale* ; tout en ayant présent à l'esprit que tout cet ensemble reste opposé à *la domination étrangère*.

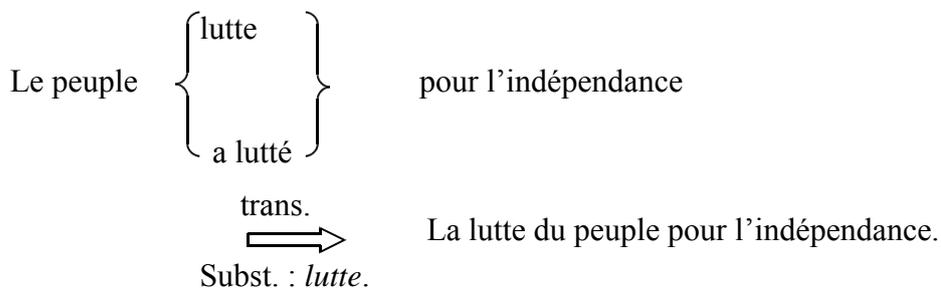
De ce fait *indépendance* apparaît dans ce discours comme le début d'une lutte pour le Congolais en vue de la conquête de sa dignité d'homme. Il s'agit d'une lutte politique non violente qui aboutit harmonieusement au recouvrement de la liberté, dans l'entente ; une lutte pour la sauvegarde de l'intégrité et de l'unité nationale. Cette *indépendance* doit être *immédiate, inconditionnelle, totale et réelle*. C'est une indépendance conquise et non acquise.

Libération, liberté, indépendance et *unité* constituent ainsi les objectifs poursuivis par la lutte, tandis que *lutte* dénote le moyen d'atteindre ce but.

4.1.1.3. Qui est l'agent de la "lutte" ?

Dans le syntagme, *lutte du peuple pour l'indépendance*, nous avons identifié *lutte* comme moyen utilisé par les nationalistes pour atteindre leur objectif, à savoir *l'indépendance*. Mais nous n'avons pas déterminé la valeur syntagmatique du mot *peuple*.

Cet énoncé serait obtenu par une transformation substantivale de la base verbale *lutter*. Ainsi le mot *peuple*, dans sa fonction de déterminatif, aurait gardé sa valeur de sujet, qui permet sur le plan actantiel de se revêtir de la fonction d'agent.



De son origine latine *populus*, ensemble de citoyens, par opposition au sénat et à la plèbe, le mot *peuple* est défini dans le *Petit Robert* (2002 : 1923) comme un « ensemble d'êtres humains vivant en société, habitant un territoire défini et ayant en commun un certain nombre de coutumes, d'institutions ».

Précédé d'un déterminant spécifique, il devient corps de nation, en tant qu'ensemble de personnes soumises aux mêmes lois :

« Et *le peuple* est à côté de nous, et aujourd'hui, c'est *le peuple*, [...] qui va *lutter* contre les gens qui troublent la paix publique » (PPL, 9 août 1960, p.301).

Avec ses 247 occurrences (soit 0,6159 de fr. rel.), *peuple* comprend dans son champ morpho-lexical le substantif *population* et l'adjectif *populaire*. Le substantif *peuple* apparaît soit au pluriel, pour marquer la diversité des nations, soit au singulier, précédé d'un déterminant défini pour référer à un peuple d'une nation précise.

« Nous prouverons aussi au monde entier que la notion de l'amitié entre *les peuples* a une signification réelle » (PPL, 20 février 1960, p.164).

« Nous sommes un gouvernement légal, élu par *le peuple* ; *le peuple* tout entier a placé sa confiance en nous, en notre politique » (Ibid., p.289).

Le mot *peuple* est accompagné de caractérisants de l'Etat-nation, que celui-ci soit le Congo ou un autre Etat étranger : *belge, africains, européens, américains, autochtones* ; et des caractérisants de l'aspect moral : *vaillant, libre, honnête, pacifique, fier, joyeux*. Les premiers sont des adjectifs relationnels qui situent *peuple* dans le domaine purement politique ; tandis que les seconds, des évaluatifs du corps humain, replacent *peuple* dans le domaine du social :

« *Le peuple congolais* est un peuple fier, sans rancune » (Discours du 22 juillet 1960, P.P.L, p.259).

« *Le peuple congolais* est un *peuple pacifique* qui ne demande autre chose que vivre en paix et en amitié avec les Européens, et avec les citoyens de toutes les nationalités. » (Ibid., p.265).

Ces épithètes (*belges / congolais ; africains / européens*) servent à spécifier *peuple* en couples d'oppositions sémantiques. Les adjectifs *congolais/africains* seraient revêtus de mêmes aspirations par opposition à *belges / européens* :

« *Le peuple belge* de la métropole n'approuve pas du tout le statut colonial auquel est assujetti aujourd'hui le Congo, un régime

d'asservissement où tout *un peuple* [...] est commandé dictatorialement par une petite oligarchie économique. »

(PPL., 27 décembre 1959, p. 87-88).

Par rapport au caractérisant *congolais, belge* dénote une sorte de noblesse. Les Belges constitueraient, avec *peuple congolais indépendant*, deux peuples alors égaux, fiers de leur souveraineté :

« Nous souhaitons que cette politique réaliste [...] aboutisse à une collaboration durable et féconde entre *deux peuples indépendants, souverains, égaux, mais liés par l'amitié.* » (PPL., 3 juin 1960, P.202).

« Le gouvernement tout entier tient à rendre un hommage solennel au Roi des Belges et au *noble peuple* qu'il représente pour l'action accomplie ici en trois quarts de siècle. » (*Ibid.*).

Suivi d'un adjectif relationnel, le mot *peuple*, autant que population (72 occurrences, soit 0,1795 de fr. rel.), correspond au syntagme *peuple congolais*. Il peut commuter avec *peuples colonisés, nation congolaise, le Congo, notre peuple, la population* :

« Les aspirations *des peuples colonisés et assujettis* sont les mêmes ; leur sort est également le même. » (PPL., 22 mars 1959, p.24).

« Si je m'adresse aujourd'hui au *peuple belge* au nom de *la nation congolaise* et du premier gouvernement que cette nation s'est donné, c'est pour parler comme on parle à *un peuple ami* [...] » (PPL., 23 juin 1960, p.194).

« Par une action dynamique et courageuse de quelques leaders nationalistes, *le peuple congolais* est sorti brusquement de sa torpeur. Partout au pays, même dans les villages les plus reculés de la brousse, *la population* crie l'indépendance. Et cette indépendance, *notre peuple* veut l'obtenir sans aucun retard. » (PPL., 9 octobre 1959, p.72).

De la même manière, les syntagmes *peuple belge* et *gouvernement belge* peuvent avoir pour substitut le substantif *Belges* :

« Mais si le peuple belge, le gouvernement belge, refusent de prendre nos revendications en considération, qu'arrivera-t-il comme conséquence. » (*P.P.L.*, 25 avril 1959, p.33).

« Chaque fois que l'on proposait un accord, nous répondions : "le parlement doit d'abord se prononcer" .Mais non, réagissaient les Belges, le gouvernement belge, vos Représentants à la Table Ronde Economique et les Membres de la Commission Politique l'ont déjà approuvé. En fin de compte, nous déclarions que cela n'engageait pas notre pays. » (*P.P.L.*, 15 juillet 1960, p.229).

« Elle signifie que le peuple congolais est devenu majeur et qu'il veut diriger lui-même son pays avec le concours toujours renouvelé des Belges. » (*P.P.L.*, 27 janvier 1960, p.130).

Les associations du mot *peuple* sont positives et réfèrent soit à des [N. abstraits], soit à des [N. concrets]. Les [N. abstraits] sont *souveraineté et amitié* ; auxquels s'ajoutent les collectifs humains : *gouvernement, Assemblées*. Les [N. concrets] sont représentés par les *nationalistes* :

« C'est *au peuple congolais* qu'il appartient [...] de former son gouvernement et *ses propres Assemblées* [...] » (*P.P.L.*, 27 décembre 1959, p.87).

« Nous prouverons ainsi au monde entier que *la notion de l'amitié entre les peuples* a une signification réelle. » (*P.P.L.*, 20 février 1960, p.164).

« Mécontente du succès que devaient remporter *les nationalistes*, *l'Administration coloniale* menait, dans les coulisses, une campagne bien orchestrée en faveur de certaines personnes qui avaient ses sympathies. [...]. L'objectif poursuivi est le suivant : écartier de la direction du pays, *les nationalistes*, qui ont pourtant *la confiance du peuple* [...] » (*P.P.L.*, 15 juin 1960, p.174).

Les oppositions à *peuple* se construisent ainsi autour des relations logico-sémantiques et actantielles.

Sur le plan logico-sémantique, le syntagme *régime colonial* est opposé à *peuple*, parce que ce vocable évoque une entité encline à mener la lutte pour la dignité humaine.

Sur le plan actantiel, *le peuple congolais* s'oppose au *régime colonial*, à *l'injustice*, aux *intimidations* et aux *menaces de la Force Publique*, au *Gouvernement fantoche au Congo*, aux *vestiges du colonialisme et de l'impérialisme*, à *la haine*, à *l'hostilité à l'égard des blancs et des étrangers*. Bref, le peuple congolais idéalisé se retrouve pris dans un tourbillon qu'il n'a nullement déclenché. Aussi trouvons-nous les énoncés suivants :

« Je vous ai dit que *le peuple congolais* ne voulait *plus supporter le régime colonial* qui constituait un *défi à la dignité humaine*. »
(PPL., 6 février 1960, p.133).

« Le gouvernement belge et le Palais Royal veulent absolument *écarter le M.N.C.* Ils poussent actuellement des fractions minoritaires à coaliser sur des bases artificielles, afin de désigner un *gouvernement fantoche* qui, je l'affirme, *sera repoussé demain par le peuple* si les manœuvres de coulisses actuelles réussissent. »
(PPL., 27 mai 1960, p.175).

Le peuple congolais est une force opposante à l'action colonialiste belge. En tant que tel, il constitue une force positive, derrière laquelle se dissimulent les nationalistes, le M.N.C. et le gouvernement, pour s'assurer la victoire :

Nous (= peuple) vs *colonialisme/impérialisme* (PPL., 22 mars 1959, p.26)

Nous (= peuple) vs *régime d'exploitation et d'asservissement* (PPL., 22 mars 1959, p.27)

« [...] la lutte que le peuple américain a menée contre le colonialisme des impérialistes. Et c'est la même lutte que *nous avons menée* aujourd'hui, hier *contre les impérialistes* pour la liberté » (PPL., 09 août 1960, p. 308).

Il se dégage ainsi un lien sémantique affiné entre ces différents mots du discours nationaliste de P. E. Lumumba :

« Nous sommes un gouvernement légal, élu *par le peuple* ; *le peuple tout entier* a placé sa confiance en nous, en notre politique. » (PPL., 9 août 1960, p.289).

« La politique du gouvernement ne sera autre que celle *du peuple*. C'est *le peuple* qui dicte, et nous marchons suivant *les intérêts et les aspirations du peuple*. » (Ibid., p.298).

« J'ai *le peuple* derrière moi. » (PPL., 27 mai 1960, p.172).

Le mot *peuple* ou plutôt son utilisation et son identification à *nous* et au gouvernement servent à légitimer le pouvoir de P. E. Lumumba et de son gouvernement : « j'ai le peuple derrière moi ».

Le peuple, force adjuvante du collectif humain qu'est le M.N.C. ou le gouvernement, permet d'établir l'équation ci-après : *nous = gouvernement*. Ici le peuple gouverne, dirige, révoque, dicte, juge, lutte à travers le gouvernement légal :

« Et *le peuple est* à côté de nous, et aujourd'hui, c'est *le peuple*, [...] qui *va lutter* contre les gens qui troublent la paix publique. C'est le peuple qui, à travers la démocratie, à travers ses institutions, à travers son gouvernement central, *va lutter* contre la mauvaise propagande [...]» (PPL., 9 août 1960, p. 301).

De cette manière se manifeste la valeur agentive du mot *peuple*. Celui-ci se construit en ergatif dans le SN sujet pour assumer la fonction d'agent de développement de la République du Congo et de lutte pour la liberté et l'indépendance nationale. Le peuple actionne ainsi tout l'appareil politique du Congo :

(Que) *Le peuple congolais*

- *a droit à son indépendance* (11 décembre 1958, p.18).
- *Veut se libérer* (Ibid., p.21).
- *est sorti brusquement de sa torpeur* (9 octobre 1959, p.72).
- *réclamait sa libération...* (27 janvier 1960, p.129)
- *va assumer ses responsabilités* (Ibid., p.130)
- *sorte de son sommeil* (11 décembre 1959, p.17)

- *réagira en provoquant des désordres* (5 septembre 1960, p.369).

Et en construction passive on aura :

« Le chef de l'Etat doit être désigné par le peuple ». (14 mai 1960, p.169).

Paraphrase : le peuple doit désigner le chef de l'Etat.

« Tshombe *sera demain jugé par le peuple.* » (22 juillet 1960, p.236).

« [...] nous *avons été élus par le peuple.* » (5 septembre 1960, p.329).

Paraphrase : Le peuple nous a élus.

Avec la valeur de complément, *peuple* est constituant du SN objet qui révèle son rôle politique. A ce niveau, il devient un agent qui opère pour l'amélioration de ses conditions de vie. Ce que nous remarquons dans les syntagmes :

- « *la voix du peuple congolais* » (*PPL.*, 11 décembre 1958, p.17).

Paraphrase : le peuple congolais a une voix.

- « *sa volonté d'un peuple...* » (*Ibid.*, p.21).

Paraphrase : le peuple $\left\{ \begin{array}{l} \text{a une (de la) volonté.} \\ \text{veut} \end{array} \right\}$

- « *l'opinion du peuple* » (*PPL.*, 22 mars 1959, p. 28).

- « *le droit du peuple congolais* » (*PPL.*, 9 octobre 1959, p.72).

- « *un gouvernement du peuple, par le peuple* » (*PPL.*, 23 janvier 1960, p.191).

Paraphrases : le peuple gouverne par la volonté du peuple

- « *le moral du peuple* » (*PPL.*, 9 août 1960, p.289).

Paraphrase : le peuple a un moral.

- « *l'argent du peuple* » (*Ibid.*, p.302).

Il ressort de tout ce qui précède que le peuple est au centre des actions discursives de P. E. Lumumba. Quant à son signifiant, il est accompagné de caractérisants attributs de l'Etat-nation ou de l'aspect moral. Le vocable *peuple* se situe de la sorte dans le domaine purement politique, mais aussi social lorsqu'il est suivi des évaluatifs du corps humain.

Equivalent sémantique de *population*, correspondant ainsi au syntagme *peuple congolais*, le mot *peuple* est l'opposition par excellence au régime colonial et à l'impérialisme.

Par le biais du Parlement, le peuple gouverne. C'est lui qui a lutté et continue à lutter pour sa libération totale et pour l'intégrité du territoire national. Le peuple est donc au-dessus de toute organisation républicaine. Même le président de la République ne peut absolument rien devant la décision du peuple. Celui-ci est en fait le guide pour président de la République et le contrôleur des institutions démocratiques du pays. Il est donc le détenteur légitime du pouvoir, en même temps que le défenseur de la liberté et de la dignité humaine.

4.1.2. L'Ennemi à l'assaut de la démocratie.

Du grec *démokratia* (de *dêmos*, peuple, et *kratos*, autorité), le gouvernement du peuple par lui-même, le mot *démocratie* paraît en Grèce pour désigner, à l'origine, beaucoup plus une conception politique défendue par un parti qu'un certain type d'organisation de l'Etat. Selon le *Grand Larousse* encyclopédique (1973 : [s.p.]), le parti *démocratique* s'opposait au parti aristocratique en place, c'est-à-dire à la concentration du pouvoir entre les mains des grandes familles.

Pour les philosophes du 10ème siècle après Jésus-Christ, la démocratie a pour essence le droit pour le peuple de désigner et de contrôler le gouvernement de la nation ; et c'est à des degrés divers que cet idéal a inspiré les institutions politiques de plusieurs pays depuis la révolution américaine. En ce sens, la démocratie est un mode de désignation des gouvernements réalisant aussi complètement que possible l'exercice du pouvoir par le peuple. Ce dernier mot désignant tout l'ensemble des citoyens de la nation.

Pour sa part, Lumumba parle de *démocratie* (18 occurrences) dans le contexte colonial et dans le contexte des rivalités post-indépendance. Il semble

que le mot est très employé dans cette dernière période. Ceci montre l'influence des événements sur le langage.

En fait Lumumba parle de démocratie pour revendiquer le respect de la volonté du peuple exprimée par les élections de 1960, lesquelles légitimaient le pouvoir du Gouvernement, son pouvoir.

Les mots du champ morpho-lexical de *démocratie* sont constitués de l'adjectif *démocratique*, de l'adverbe *démocratiquement* et du substantif *démocratisation*. Le contraire, formé par affixation avec *anti*, se construit avec l'adjectif *démocratique* pour donner *anti-démocratique*.

Le déterminant spécifique *la* ou *une* accompagne *démocratie* dont les caractérisants sont les adjectifs : *vraie*, *nouvelle*, *véritable* et *simulacre*. *Vraie* s'associe le plus souvent à *démocratie* dans la cooccurrence *vraie démocratie* (4 cooccurrences).

Les syntagmes *vraie démocratie* et *simulacre de démocratie* impliquent qu'il existe une "vraie" et une "fausse démocratie", cette dernière étant la négation ou l'opposition de la *démocratie*, la *vraie*.

Le substantif *Congo* détermine *démocratie* en lui attribuant une valeur naturelle : *la démocratie du Congo*.

Paraphrase : le Congo est une démocratie.

A son tour, *démocratie* précise les substantifs, *partisan*, *nom*, et *pays* qui le définissent et auxquels il confère sa valeur politique :

au nom de la démocratie (2 cooccurrences)

Paraphrase : en vertu (considération) de la démocratie

si vous avez du respect pour la démocratie

pays de démocratie (2 cooccurrences)

Paraphrase : pays (qui) $\left. \begin{array}{l} \text{de démocratie} \\ \text{démocratique} \end{array} \right\}$

partisan acharné de la démocratie

Paraphrase : la démocratie a un partisan acharné...

quelqu'un aime la démocratie

Dans son emploi absolu, *démocratie* est l'équivalent sémantique de *démocratisation*, en même temps que celle-ci correspond à *indépendance* :

« D'un côté la Belgique nous promettait *l'indépendance, donc la démocratisation du Congo...* » (L.P.P.L., 27 déc. 1959, p. 87).

Ce mot *démocratie* est associé à *liberté*, à *indépendance*, à *institutions*, à *gouvernement central*, à *nation*, à *unité*, à *fraternité* et à *amitié*, des vocables qui, tous, deviennent ses équivalents approchés. Ces mots fonctionnent dans une même sphère idéologique, c'est-à-dire ayant des traits communs (ici positifs) ou étant associés par leurs fonctions :

« Jamais dans aucun pays au monde, dans aucun *pays de démocratie et de liberté*, un gouvernement n'a été renversé [...] » (PPL., 5 septembre 1960, p. 326).

« Et aujourd'hui, *au nom de la démocratie et de la liberté*, on détruit le moral du peuple » (PPL., 9 août 1960, p. 289).

« C'est le peuple qui, *à travers la démocratie, à travers ses institutions, à travers un gouvernement central*, va lutter contre la mauvaise propagande [...] » (Ibid., p. 301).

Démocratie, liberté, indépendance sont ainsi inscrits dans une classe d'équivalence constituée d'unités positives. Leurs référents se voient attribuer les mêmes fonctions sur le plan idéologique :

« *Vivent l'amitié africaine dans l'unité, la fraternité, la liberté et la démocratie* » (Ibid., p. 309).

Unité, fraternité, liberté, démocratie, situés dans un même environnement syntagmatique, sont des équivalents en tant qu'ils sont les conditions du renforcement de "l'amitié africaine" ou en constituent le contexte de développement.

Les traits positifs du mot *démocratie* proviennent du fait que la réalité à laquelle il réfère ou qu'il désigne, est censée apporter le bien-être, le développement, la liberté ; combattre le régime impérialiste ; constituer un moyen pour contrecarrer et supprimer la dictature, etc.

Le mot *démocratie* est opposé alors à *dictature* comme *démocratisation* à *maintien déguisé du statut colonial* et à *un simulacre de démocratie* :

« Nous ne voulons *pas la dictature* chez nous, nous voulons *la démocratie, la vraie démocratie...* » (PPL., 25 juillet 1960, p. 270).

« Ce n'est pas comme les ennemis de la liberté et de l'indépendance du Congo, proclamer *la dictature*, ce n'est *pas la dictature*, c'est *la vraie démocratie* » (PPL., 9 août 1960, p. 289).

« D'un côté la Belgique nous promettait *l'indépendance* donc *la démocratie* du Congo, et de l'autre côté le Ministre du Congo nous proposait *un simulacre de démocratie*, donc *le maintien déguisé du statut colonial* » (PPL., 27 décembre 1959 p. 87).

La vraie démocratie est aussi opposée à la fois au renversement du gouvernement et aux élections anti-démocratiques :

« Partisan acharné de *la démocratie*, je n'ai jamais refusé des élections mais contre quoi je m'insurgeais, c'est *contre les élections anti-démocratiques* qui prévoyaient 40% des membres nommés - 40% des sièges que l'Administration coloniale a voulu se réserver par des nominations arbitraires » (PP.L., 27 décembre 1959, p. 87).

Mais *démocratie* se définit comme " la satisfaction d'exprimer librement ses opinions", " la protection des citoyens ", " le respect de l'autorité établie ", résultant " des méthodes nouvelles d'administration, simplifiées, sans complication ".

Dans sa structure collocative, *démocratie* est collocateur dans les syntagmes *pays de démocratie, la vraie démocratie, une véritable démocratie, démocratie nouvelle, au nom de la démocratie, un simulacre de démocratie, partisan acharné de la démocratie*, où il devient un objet de définition. Lumumba serait à la quête de cette démocratie pour garantir la souveraineté du pays. L'importance du mot est soulignée dans le syntagme *le gouvernement du peuple*. La démocratie serait en même temps un instrument de lutte au même titre que "les institutions du peuple", "le gouvernement central" :

«C'est le peuple qui, à travers la démocratie [...] va lutter contre la mauvaise propagande » (*PPL.*, 9 août 1960, p. 301).

Lumumba fait donc la différence entre une "vraie démocratie" et un "simulacre de démocratie". Mais cette conception de la démocratie est-elle réaliste si l'on tient compte des événements historiques ?

En effet, le premier *Rapport Dayal/ONU* nous apprend que le 13 septembre 1960, le parlement, réuni en session des deux Chambres, a conféré les pleins pouvoirs au Premier ministre Lumumba par un vote dont l'objet et le résultat ont laissé subsister quelque incertitude. Le 14 septembre, le chef de l'Etat a suspendu le parlement ; les présidents des deux Chambres lui ont répondu par écrit que son ordonnance était contresignée par M. Iléo, agissant en qualité de Premier ministre, alors que ce dernier n'avait pas reçu l'investiture du parlement. Le même jour, une lettre de M. Lumumba demandait formellement qu'un contingent national déterminé de la Force des Nations Unies soit détaché pour aider son gouvernement à pacifier le pays. Ce soir-là, le chef d'Etat-Major a prononcé un discours radiodiffusé indiquant que deux gouvernements rivaux se disputant depuis un certain temps le pouvoir dans le pays, l'armée prenait le pouvoir à la suite d'une révolution pacifique et l'exercerait jusqu'au 31 décembre 1960.

Lors d'une conférence de presse, le chef d'Etat-Major a annoncé qu'il comptait sur les Nations Unies pour lui prêter assistance et qu'il se proposait de créer un "Collège" des universitaires qui serait chargé d'assurer le gouvernement du pays (in Mulopo Kapita, L, 1992 : 158-175).

Le lendemain 15 septembre, une lettre signée de la main de Patrice Lumumba Premier ministre ¹ atteste que :

« En vue de rétablir rapidement l'ordre dans ce pays, la chambre des Représentants et le Sénat, réunis en séance extraordinaire en date du 13 septembre, ont décidé d'investir le Gouvernement de pleins pouvoirs [...].

¹ Lettre de Lumumba publiée dans la Revue *Inter Afrique Presse*, n° 264/265, du 21 octobre 1960, pp. 9 - 11.

Il appartient donc aux membres nationalistes du Gouvernement, tant central que provincial, de profiter de cette occasion unique pour faire régner l'ordre dans le pays et faire respecter l'autorité établie.

Les moyens les plus efficaces et directs pour réussir rapidement dans notre tâche peuvent se résumer comme suit :

- 1°) mener jusqu'à fond la dictature et l'appliquer dans toutes ses formes ;
- 2°) le terrorisme, indispensable pour dominer la population ;
- 3°) procéder systématiquement et au moyen de l'armée, à l'arrestation de tous les membres de l'opposition. Je m'en chargerai personnellement pour ceux de Léopoldville, y compris le chef de l'Etat et ses acolytes immédiats [...] ».

Ceci révélerait le manque de constance dans l'action politique, et marquerait la contradiction entre le discours politique et la pratique. La démocratie se trouverait ainsi dépouillée de sa dimension éthique et s'associerait à la *recherche de la gloriole* décriée dans le discours.

Selon le locuteur, la démocratie est la capacité des Congolais de respecter les institutions établies et de sauvegarder l'unité nationale. C'est la liberté d'action dans une nation souveraine, et un instrument pour la désignation des gouvernements par l'ensemble des citoyens de la nation.

Pour contrecarrer cette vision, des forces opposantes désignées par le mot *ennemis* surgissent.

Qui est l'*ennemi* ?

Dans le discours de Lumumba, le mot *ennemi* (0,0690 de fr. rel.) est employé de deux manières. Tantôt comme substantif, et tantôt comme adjectif. Quand il est substantif, *ennemi* est marqué de trait [N. an. + hum], qui apparaît dans les syntagmes *ennemis de notre liberté* (7 occurrences), *ennemis de notre émancipation* (1 occurrence), *ennemis de notre (la) patrie* (2 occurrences). *Ennemi* désigne alors une force opposée à la liberté, l'émancipation, la patrie et l'indépendance. Et le déterminant spécifique *notre* renvoie à *nous*, c'est-à-dire au peuple congolais et à son gouvernement :

« [...] nous serons obligés de considérer les colonisateurs comme *ennemis de notre émancipation* » (PPL., 21 mars 1959, p. 28).

« [...] allons attaquer un Blanc, attaquer ce Noir-là parce qu'il était du P.N.P., celui qui vous dit cela, c'est l'ennemi de notre liberté » (PPL., 19 juillet 1960, p. 247).

Dans ses relations paradigmatiques, *ennemi* ou le syntagme réalisé autour d'ennemi, appartient à la même classe d'équivalence que *groupes financiers*, *traîtres*, *étrangers*, *colons du Katanga*. Le mot *ennemis* est un hyperonyme. Car dans l'esprit du locuteur, qui relève d'un locuteur collectif, les concepts de groupes financiers et d'*ennemis* fonctionnent dans la même sphère idéologique :

« Le gouvernement belge, soutenu par *ses groupes financiers* et *les ennemis de notre liberté*, n'a pas voulu respecter la décision de la plus haute instance internationale » (L.pal., 22 juillet 1960, p. 254).

« Notre frère Tshombe, [...] a voulu servir les intérêts de *nos ennemis*, les intérêts de *l'étranger*, les intérêts *des colons du Katanga*, les intérêts égoïstes » (Ibid., p. 255 - 256).

« C'est le peuple qui [...] va lutter contre *la mauvaise propagande*, contre *les ennemis de la liberté*, contre *les ennemis de la patrie*, contre *les traîtres* » (PPL., 9 août 1960, p. 289 - 290).

Groupes financiers, *les colons du Katanga*, *les traîtres*, désignent de ce fait des gens considérés comme des forces opposantes, c'est-à-dire des ennemis, du fait qu'ils jouent le même rôle négatif.

Quelle est leur action ?

En tant que sujet (6 occurrences), attribut (3 occurrences), ou complément d'agent (2 occurrences), *ennemi* est un agent actif, qui lutte pour provoquer le désordre, semer la sédition, saboter l'indépendance, créer la division des Congolais et l'éclatement du pays :

« Il faut que *les désordres* cessent, *ce désordre* a été provoqué par *les ennemis* » (PPL., 22 juillet 1960, p. 259 - 260).

« J'ai immédiatement mis le chef de l'Etat au courant de ce petit *mouvement de sédition* menée par *ses ennemis* » (Ibid., p. 291).

« *Les ennemis* qui nous sabotent aujourd'hui, viendront demain à la porte du Congo pour demander l'hospitalité [...] » (*Ibid.*, p. 259).

Dans son fonctionnement sémantique, *ennemis* est associé à *troupes militaires belges* :

« Cette présence *des troupes militaires belges* fait du tort, et aux Congolais, et aux Belges installés ici, et aux entrepreneurs, et aux industriels et à tout le monde. Parce que partout où on verra les Belges, on dira : "voici l'ennemi de la liberté" » (*Ibid.*, p. 298).

En tant qu'adjectif, *ennemi* est un caractérisant de *troupes*. Il s'agit des troupes belges, opposées à la politique du gouvernement congolais, mais parfois avec l'accord de certains Congolais :

« Parce que tant que nous verrons ces troupes, comment voulez-vous travailler dans un esprit de coopération avec les Européens. Parce que partout où on verra les Belges, on dira : « voici l'ennemi de la liberté. Parce que ses frères nous ont installé *des troupes ennemis* au pays » (*Ibid.*).

En tant que caractérisant, *ennemi* confère au terme caractérisé les traits sémantiques [an. hum. collectif. +hum]. Car, selon le *Dictionnaire encyclopédique* (1961 :1964), *ennemi* est une qualité attribuée à une personne qui veut du mal à quelqu'un, qui cherche à lui nuire, qui lui est très hostile. Alors que pour les marxistes, on parle de l' " ennemi de classe ", Lumumba parle de l'" ennemi de la liberté ", " ennemi de l'indépendance ", " ennemi de la patrie ", " ennemi du pays ".

De toutes ces considérations sémantico-fonctionnelles, il se dégage la formation de deux groupes antagoniques : d'un côté le peuple congolais, de l'autre les Belges et leurs alliés. Autrement dit les intérêts belges se trouvent opposés aux intérêts du peuple congolais. Celui-ci est pour l'indépendance, la liberté, l'émancipation, alors que les Belges et leurs alliés sèment le désordre, sabotent l'indépendance, proclament la dictature. Et dans la phrase de Lumumba, le verbe *proclamer* n'exprime rien d'autre que le sens du verbe *instaurer*. *Ennemi* désignerait donc toute force qui s'oppose aux intérêts du Congo. C'est celui qui, Belge ou Congolais, travaille pour ses propres intérêts.

L'ennemi combat la liberté et l'indépendance. Il est contre la démocratie au Congo. C'est pourquoi le locuteur utilise le connecteur *de* ou *de la* pour marquer la relation de combinabilité négative entre ces deux groupes de lexèmes. On aura dès lors : *ennemi vs liberté / indépendance*, ces deux derniers termes fonctionnant sémantiquement comme substituts de *démocratie*. La démocratie est ainsi combattue, et par les Belges et par des Congolais. Les uns étant bien entendu qualifiés d'impérialistes, et les autres de traîtres.

4.2. Les mots du vocabulaire politique de C. Gbenye

En 1964, C. Gbenye, président de la République populaire du Congo, installée à Stanleyville depuis août 1964, mène activement une lutte armée contre le gouvernement de Léopolville pour la reconquête du pouvoir. Cette période de rébellion a produit des discours que nous analysons dans ce paragraphe.

Fidèle admirateur de la pensée de P. E. Lumumba, C. Gbenye déclarait devant la population à Stanleyville :

« Nous, vos chefs, [...] notre devoir est de sauver la Nation. Aussi, notre action n'est qu'une fidèle application du programme de Lumumba » (*L. M.*, n° 6, 9 - 10 septembre 1964, p. 4).

Cette affirmation explique et justifie la détermination de cet homme politique pour la réalisation des aspirations de Lumumba : sauver le Congo, terre des ancêtres.

Dans le discours de Gbenye, nous nous intéressons aux mots *peuple*(0,8627), *lutte* (0, 31 37 de fr. rel.), *révolution*(0,2941), *liberté* (0, 2549 de fr. rel.), *population* (0, 1960), *indépendance* (0,1372), *ennemi* (0, 1176), *libération* (0, 0980), *unité*, (0,0784). Nous étudions ces mots auxquels nous avons conféré l'épithète *politique* et qui sont dotés chacun d'une fréquence relative supérieure ou égale à 0,04.

4.2.1. Peuple et révolution

Parmi les mots du vocabulaire politique en usage dans les discours des leaders nationalistes congolais des années 1960, *peuple* et *révolution* figurent parmi les plus fréquents.

Dans les discours de C. Gbenye étudiés, *peuple* apparaît 44 fois, soit avec une fréquence relative de 0,8627.

Il est employé tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Quand il est au pluriel, il est suivi soit d'un complément déterminatif comme dans *les peuples des pays sous-développés, les peuples en lutte, les peuples du globe, les peuples d'Afrique* ; soit précédé de déterminants : *nos peuples, tous les peuples*.

En dehors de *nos peuples*, où le mot est employé comme synonyme de *nos populations*, le mot *peuple* réfère à tous les peuples. Son sens est par conséquent général. Le mot peut dès lors être considéré du point de vue politique.

Au singulier, il peut être précédé de l'article indéfini *un*, sans être déterminé par un autre. Le mot est alors pris dans un sens général, avec une portée politique :

« Les Africains viennent au monde comme viennent les Américains, les Belges et *tous les peuples du globe*. Il n'y a donc *pas un peuple né privilégié* » (*L.M.*, n° 14, du 4 -5 novembre 1964, p. 1).

Mais il peut aussi ne pas être précédé d'un déterminant et être suivi du qualificatif *congolais* quand il est employé comme appellatif :

« Debout, *peuple congolais*, unissez-vous dans la lutte pour sauver, dans l'unité et l'entente, votre pays des convoitises des étrangers et chantez où que vous soyez la chanson "CONGO c'est NOTRE PATRIE" » (*L.M.*, n° 8, du 26- 27 septembre 1964, p. 4).

En dehors de ces cas, le mot *peuple* se rencontre dans les constructions suivantes :

- *le + peuple = un peuple*, c'est-à-dire avec un sens général :

« Aussi ce coup nous a enseigné que *le peuple* ne devient indépendant que lorsqu'il sait s'appuyer sur ses propres moyens » (*Ibid.*).

- *le + peuple = référant au peuple congolais* avec des connotations politiques :

« Nous venons de prendre certaines mesures de sécurité pour que *le peuple* puisse vivre en liberté sans avoir à être dérangé par des Simba » (*L.M.*, n° 8, du 6 août 1964, p. 3).

« Stanleyville, capitale révolutionnaire de la République populaire du Congo, proclamée par *le peuple* depuis le 5 septembre 1964 leur (*sic*) attend tendrement » (*L.M.*, du 12-13 octobre 1964, p. 4).

- *le + peuple + actualisateur* (belge, frère de Brazza, Congolais) :

« Nous avertissons *le peuple belge* de prendre ses responsabilités contre le chef de leur diplomatie [...]» (*L.M.*, n° 14 du 4-5 novembre 1964, p. 1).

- *autres déterminants + peuple : ce (même) peuple* (2 occurrences.), *notre peuple* (2 occurrences).

Dans les deux derniers types d'environnement, le lexème *peuple* a une portée politique.

Complément déterminatif, le lexème *peuple* se trouve associé à un certain nombre de mots tels que : *colère, bien-être, misère, volonté, défense, victoire, émanation*, etc., qui renforcent ses sens, attribuant en même temps un rôle politique et socio-économique au référent, au *peuple* en tant que réalité socio-politique.

Peuple fonctionne comme substitut de *population* puisqu'ils peuvent être employés l'un pour l'autre, comme dans les énoncés suivants :

« Vous jeunesse, vous êtes *l'émanation du peuple* » (*L.M.*, n° 6, 9-10 septembre 1964, p. 4).

« [...] le président fit remarquer à son auditoire que l'Armée était *l'émanation de la population* et du parti, et le parti était à son tour *l'émanation de la population* » (*L.M.*, n° 16, 7-8 novembre 1964, p. 3).

A l'instar de *peuple, population*, avec ses 10 occurrences, soit une fr. rel. de 0,19060, est employé au singulier pour indiquer l'unicité de la population ; alors qu'au pluriel il marque sa diversité. Ce mot-clé est précédé dans son emploi

syntactique des déterminants spécifiques *les (la), des (de la), cette, nos* qui précisent la valeur de compréhension du mot par le locuteur.

Les caractérisants postposés *innocentes, congolaises, paisibles, entière* attribuent à *population* une valeur non seulement sociale et morale (*population innocente, population paisible*), mais aussi politique (*populations congolaises, population entière*).

A *population* est opposé non seulement les substantifs à traits [N. an. hum.] tels que *impérialistes, Américains*, mais aussi ceux à traits [N. ān. concrets] comme *bombes, armes* :

« *Ces impérialistes ne tuent pas seulement les soldats de l'Armée populaire, d'ailleurs le nombre de nos morts est fort minime si ce n'est celui de la population innocente, massacrent tous les soldats de l'Armée Nationale Congolaise [...]* » (*L.M.*, n° 14, 5-6 novembre 1964, p. 4).

« Pendant que nous luttons avec des lances, sagaies et flèches, les Américains utilisent *des bombes* et *des armes* de la dernière invention pour exterminer *les populations innocentes* du Congo » (*L.M.*, n° 17, du 14-15 novembre 1964, p. 1).

Quant à l'adjectif *populaire*, il qualifie des mots comme *Armée, Révolution*, et peut servir à former des lexies synonymes ou substituts de *peuple* comme dans *masses populaires*.

En poursuivant l'examen de la distribution du mot *peuple*, nous constatons qu'il peut se trouver au centre d'un SN en position de sujet ou de complément ou encore dans un SP :

« [...] *le peuple congolais* avait *longuement mené* une lutte pacifique [...] » (3 oct. 1964, *L.M.*, 12-13 octobre, p. 4).

« Nous avertissons *le peuple belge* de *prendre* ses responsabilités contre le chef de leur diplomatie... » (*L.M.*, n° 14, 4-5 nov. 1964, p. 1).

« Ce gouvernement révolutionnaire a pour devoir de *rendre au peuple congolais son indépendance* réelle et consolider la révolution politique » (*L.M.*, n° 8, 26-27 sept. 1964, p. 2).

L'examen des fonctions actantielles établies après transformations nous fait découvrir ainsi que *peuple* ou *population* peut être agent, objet ou encore bénéficiaire. C'est-à-dire que le peuple remplit ou doit remplir des fonctions, jouer un rôle. Quel est ce rôle ?

4.2.1.1. Peuple, agent de la lutte de libération

Le *peuple*, agent, veut la "libération" du pays de l'impérialisme.

Ce mot *libération* (5 occurrences, soit fr. rel de 0,0980) partage le même champ lexical avec *liberté* (13 occurrences, soit 0,2549 de fr. rel.). Il est employé dans tous les discours. Dans tous ses emplois syntaxiques, il est déterminé par *la* ou *de la*. Mais dans des combinaisons de mots à valeur lexicale, c'est la préposition *de* qui remplace l'article défini contracté comme dans :

les luttes *de libération* .

La désambiguïsation du terme *libération* s'effectue au moyen du substantif *pays* et du syntagme *notre chère patrie*, qui octroient à ce mot-clé une portée nationale et internationale :

- « la libération de notre chère patrie »
(*L.M.*, n° 16, 7-8 novembre 1964, p. 1). } Valeur nationale

- « de la libération des pays encore sous la domination étrangère » (*L.M.*, n° 8, 26 - 27 sept. 1964, p. 3) } Valeur internationale

Dans le discours de Gbenye, *libération* se manifeste comme une volonté de la part des nationalistes de mener le Congolais vers son bien-être politique. Cette volonté des nationalistes est ainsi assimilable à l'engagement factuel dans la lutte qui devient importante dans le discours.

En effet, le mot *lutte* (16 occurrences, soit 0,3137 de fr. rel.) contient dans son champ sémantique le substantif *révolution* et le verbe *lutter*. Le mot apparaît

au singulier et, parfois, au pluriel lorsque son extension admet son application à tous les pays du monde :

« Pour manifester notre immense joie encore en ce jour glorieux qui nous rappelle le premier pas décisif de notre Révolution, le C.N.L. salue chaleureusement *les luttes de libération* menées par tous les pays contre les néo-colonialistes [...] » (3 oct. 1964, *L.M.*, du 12-13 oct. 1964, p. 4).

Mais la lutte est spécifique. Elle concerne le peuple congolais. C'est pourquoi ce mot-clé est précédé de déterminants *la, cette, sa* ou *notre*. Il est aussi employé sans déterminant (1 occurrence) pour constituer une expression lexicale avec le mot *peuple* auquel il est relié au moyen de la préposition *en* à valeur de subjonction :

« Le CNL se solidarise avec *les peuples en lutte* continuelle contre l'impérialisme monopoliste et agresseur qui ne cesse de sillonner le ciel de Cubain » (*L.M.*, du 12-13 oct. 1964, p. 4).

Cette préposition *en*, dans *peuple en lutte*, attribue dès lors à *peuple* un caractère permanent de lutte. L'emploi des caractérisants *continuelle, journalière* renforce la permanence de la qualité temporelle de cette lutte.

Dans *lutte de libération* et dans *peuple en lutte*, les mots *de libération* et *en lutte* sont des caractérisants.

Lutte est déterminé aussi par *libération* et par *terrain*. Celui-ci indique le lieu de l'action de "diriger la lutte" et celui-là l'objet de la lutte :

« [...] le Comité National de Libération *dirige la lutte sur le terrain* d'abord sous la conduite du camarade Mulele Pierre [...] » (*Ibid.*, p. 4).

« Tshombe n'étant plus africain, il ne tient pas compte de *la lutte de libération* que mènent les peuples d'Afrique » (*L.M.*, n° 14, du 5-6 nov. 1964, p. 1).

En outre *lutte* peut être considéré comme l'équivalent sémantique du syntagme *notre programme d'action* avec lequel il est construit en association paradigmatique :

« C'est vous dire que *notre lutte* et *notre programme d'action* ne sont pas localisés [...] » (*L.M.*, n° 16, 7-8 octobre 1964, p. 1).

Sur l'axe syntaxique, *lutte* occupe certaines fonctions selon qu'il est constituant du SN1 ou du SN2. Il est alors soit objet de définition :

la marche de notre lutte

(*Paraphrase* : notre lutte marche) ;

soit objet de l'action des nationalistes après les verbes *contribuer*, *mettre fin*, *saluer*, *mener*, *diriger*, *commencer*, *continuer*, *ne pas tenir compte de* :

« [...] le C.N.L. salue chaleureusement *les luttes de libération menées* par tous les pays contre les néo-colonialistes soutenus par les ultra-impérialistes avec l'Amérique yankee en tête » (*L.M.* du 12-13 octobre 1964 p. 4).

« Mes chers compatriotes, le peuple congolais avait longuement *mené une lutte pacifique* au Parlement pour se libérer du joug odieux du néo-colonialisme » (*Ibid.*).

« [...] le Comité National de Libération *dirige la lutte* sur le terrain d'abord sous la conduite du camarade Mulele Pierre qui ne fit malheureusement pas de succès appréciables. » (*Ibid.*).

Le mot *lutte* désigne en définitive l'action visant à arracher le pays des mains des impérialistes. C'est en fait une action que mènent les nationalistes lumumbistes pour amener le peuple congolais à sa libération politique, économique et sociale dont la liberté et l'indépendance seraient les corollaires.

4.2.1.2. Peuple, patient et bénéficiaire de la lutte

Dans sa lutte pour la conquête de l'indépendance nationale, le peuple subit des actions négatives de la part des impérialistes :

« Il faut que chaque abbé nourrisse une haine sainte contre les prêtres belges qui ont abandonné la voie de la religion pour choisir *le chemin des massacres d'un peuple innocent* » (*L.M.*, n°17 du 14-15 novembre 1964, p. 4).

« [...] les Américains utilisent des bombes et des armes [...] *pour exterminer les populations innocentes* du Congo » (*Ibid.*, p. 1).

Le peuple est ainsi victime de la misère et de l'injustice sociale. Et sur le plan sémantique, le mot *peuple* est opposé à (tout ce qui désigne la) "classe dominante":

« Au seuil de notre révolution, nous avons constaté qu'il y avait parmi nous *des gens faibles*. [...]. Ils ont créé des confusions condamnables dans le parti en donnant ainsi la force à *la classe dominante* pour que *le peuple reste longtemps dans la misère* » (*L.M.*, n° 8, 26-27 sept. 1964, p. 4).

Peuple est en fait un concept politique et socio-économique.

Il demeure néanmoins toujours le premier bénéficiaire des actions des Puissances étrangères et du gouvernement :

« Des Puissances étrangères déclarent souvent que leur rôle consiste à *aider les peuples* des pays sous-développés à briser complètement les chaînes de l'esclavage colonialiste » (*L.M.*, n° 8, 26-27, sept. 1964, p. 4).

« Ce gouvernement Révolutionnaire a pour devoir de *rendre au peuple congolais son indépendance* réelle et consolider la révolution politique » (*Ibid.*, p. 2).

4.2.1.3. Liberté et indépendance, objectifs de la lutte des nationalistes.

Les substantifs *libération*, *souveraineté*, *indépendance* entrent dans le champ sémantique de *liberté* (13 occurrences, soit 0,2549 de fr. rel.), dont l'importance est définie par la fréquence des mots utilisés dans le discours.

L'emploi de *liberté* est attesté tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Le singulier définit la liberté politique, tandis que le pluriel réfère aux libertés fondamentales –qui sont également d'ordre politique- inscrites dans la "Déclaration des Droits de l'homme". Il s'agit donc des libertés en général.

Les déterminants spécifiques (*les, des, ces, la, cette, de la, notre, leur*) accompagnent *liberté(s)* dans ses divers emplois :

les (*la*), des (*de la*) liberté (*s*) : *liberté (s)* (bien identifié) ;
ces (*cette*) liberté (*s*) : *liberté (s)* (dont on vient de parler, que l'on connaît) ;
leur liberté (qui appartient aux autres Etats du monde) ;
notre liberté (la liberté des Congolais).

Emis au pluriel, le mot *libertés* a pour principal caractérisant l'adjectif *fondamentales*. Mais il est aussi déterminé par les substantifs *apostolat* et *continent*, et par le syntagme *peuple congolais*. Ces différents déterminants fixent l'espace et les domaines d'application de la liberté :

Sens général :

- *liberté d'apostolat* ;
- *liberté de leur continent* ;
- *liberté du peuple congolais*.

Mais *liberté* détermine les substantifs de valeur générale ou politique :

- valeur générale : consolidation de cette liberté ;
- valeur politique : nations éprises [...] de liberté ;
combattants de la liberté.

En même temps, *liberté* opposé au [N. an. hum.] *valets des impérialistes*, est associé au nom de Lumumba et au [N.ān. abstrait] *indépendance*. En fait, dans les discours de Gbenye, *liberté* et *indépendance* fonctionnent comme des équivalents sémantiques :

« C'est justement à cause de cela que *Lumumba* avait demandé l'Indépendance de notre pays et que aujourd'hui [nous] luttons pour *la consolidation de cette liberté* » (*L.M.*, n° 16, du 7-8 nov. 1964, p. 3).

Ainsi donc, *liberté* est l'objectif, le but de la lutte révolutionnaire. Il s'agit bien évidemment de la lutte que mènent les Congolais pour l'acquisition des valeurs politiques réelles.

Cette appréhension de la liberté en valeurs politiques réelles ouvre la voie à un autre corollaire de "lutte de libération" : l'*indépendance* (7 occurrences, soit 0,1372 de fr. rel.), qui s'inscrit dans le champ lexico-sémantique de *liberté*.

Généralement écrit avec minuscule, le mot *indépendance* apparaît deux fois en majuscule, une manière de témoigner de l'importance accordée à ce lexème. Les épithètes qui le déterminent sont *réelle* et *acquise*. Considérées dans

leurs relations co-hyponymiques, ces épithètes se révèlent être de véritables caractérisants.

Indépendance est aussi employé comme déterminant des déverbaux *accession* et *prophète*. L'un attribue au mot-clé une valeur purement spirituelle, l'autre une valeur politique :

Son accession à l'indépendance.

⇒ L'accession du pays à l'indépendance.

⇒ Le pays accède à l'indépendance.

En plus, le syntagme *notre pays* détermine *indépendance* et le situe dans l'espace congolais.

Associé au nom de Lumumba, consacré "prophète de l'indépendance", à la révolution et à la liberté, le mot *indépendance* commute avec le syntagme *souveraineté nationale*. Ici il y a substitution par principe d'équivalence :

« Avec la mort de Lumumba, c'est *l'indépendance, la souveraineté nationale* que nous perdons » (*L.M.*, n° 6, du 9-10 sept. 1964, p. 4).

L'établissement de l'équation *Lumumba = indépendance = souveraineté nationale* paraît être la consécration du nationalisme de Lumumba par ses partisans. Et l'histoire nous apprend que Lumumba fut un des pionniers de l'indépendance nationale qu'il voulait *totale*. S'énonce alors l'importance du syntagme *souveraineté nationale (internationale)* dans un énoncé assertif.

« Cette indépendance sera totale, et dans trois mois notre pays accèdera à la souveraineté internationale » (*P.P.L.*, 19 avril 1960, p. 167).

« Des mêmes ministres de la Belgique qui signaient, le 30 juin devant toutes les nations réunies, devant la nation congolaise, l'acte reconnaissant au Congo l'accession à la souveraineté internationale, ce sont les mêmes ministres qui, quelques jours après l'indépendance du Congo, envoient des troupes d'occupation » (*P.P.L.*, 20 juillet 1960, p.252)

« C'est dommage que le chef de l'Etat puisse dire : pas d'Armée et qu'il demande aux Nations Unies de s'occuper de tout. Où est notre

indépendance, où est notre souveraineté alors ? » (P.P.L., 7 septembre 1966).

Un nom [N.ān. concret] est opposé à *indépendance*. Il participe à la destruction du fait même que le Congo soit indépendant. Il s'agit de la Belgique, qui fonctionne en tant qu'agent :

« Encore une fois malgré notre bonne fois *la Belgique* nous a déclaré la guerre comme en 1960 lors de l'accession de *notre pays* à l'indépendance » (L.M., n° 17, du 14 - 15 nov. 1964, p. 2).

Sur l'axe syntaxique, *indépendance* est une unité du SN2. Il est l'objectif /enjeu de la lutte des nationalistes après les verbes *rendre*, *conquérir* et *demander*.

« Pendant 4ans, les dirigeants ont fait preuve d'incapacité. Cette minorité de gens cupides a saigné le pays et compromis profondément l'indépendance, la souveraineté de notre Etat et le bonheur du peuple congolais. » (L.M.no6, du 19-20 sept. 1964, p.4).

« Nous avons conquis notre indépendance sans cadres formés et sans une élite intellectuelle » (L.M., n° 16, du 7-8 novembre 1964, p. 1).

« Ce Gouvernement Révolutionnaire a pour devoir de rendre au peuple congolais son indépendance réelle [...] » (L.M., n° 8, du 26-27 septembre 1964, p. 1).

Substitut sémantique de *souveraineté nationale*, *indépendance*, au même titre que *liberté*, est un objet pour lequel luttent les nationalistes favorables au bien-être du peuple congolais.

Cette recherche de la souveraineté nationale par les nationalistes fait apparaître dans les énoncés réalisés les syntagmes *colère du peuple congolais*, *ouragan de la révolution*, dans lesquels les substantifs *colère* et *ouragan*, unis par les sèmes 'violence', 'excès', 'force', traduisent l'attitude du peuple face à quelque chose ou à une action déclenchée irrésistiblement par un mécanisme atmosphérique entraînant le changement. Le mot *Révolution* détermine donc *ouragan*, qui l'implique.

4.2.1.4. Révolution, une arme de lutte

Avec ses 15 occurrences, soit 0,2941 de fr. rel., *Révolution* est un mot important dans les discours des nationalistes lumumbistes qui, depuis la mort de Lumumba, combattaient le gouvernement central du Congo qualifié d'impérialiste. Son champ morpho-lexical comprend le substantif *révolution* et son dérivé adjectival *révolutionnaire*.

Le mot, employé au singulier, est accompagné des déterminants spécifiques *la, cette, notre*. On peut dès lors constater les collocations ci-après :

la révolution : référant à la *révolution* congolaise

notre Révolution : la Révolution de nous (qui est peuple Congolais).

cette révolution : celle dont nous venons de parler et qui concerne le peuple congolais.

Le mot *révolution* est tantôt écrit avec la minuscule, tantôt avec la majuscule. Par la majuscule (4 occurrences), la Révolution est exaltée.

« Pour manifester notre immense joie en ce jour glorieux qui nous rappelle le premier pas décisif de *notre Révolution* [...] » (3 octobre 1964, *L.M.*, du 12–13 octobre).

« *Notre Révolution* est purement congolaise et Africaine » (*L.M.*, n° 8, du 26–27 septembre 1964, p. 4).

Les caractérisants du mot *Révolution* sont *congolaise* et *africaine*. Ils marquent une distinction entre la révolution africaine d'un côté, et la révolution congolaise de l'autre.

Le mot *Révolution* fonctionne aussi en tant que déterminant des substantifs ou d'un adjectif qui lui confèrent l'un et l'autre des valeurs variées : c'est une force politique (*ouragan de la révolution*) ; c'est un objet de fierté morale (*fiers de notre révolution*) ; juridique (*règles particulières de notre Révolution*) ; c'est un repère temporel (*au seuil de notre révolution*).

Néanmoins, les définitions et qualifications précisent la compréhension de la *Révolution* : "une manifestation expresse de la colère du peuple congolais face à l'injustice, à la misère, aux assassinats et aux massacres". La Révolution est donc censée garantir les libertés bafouées et méconnues par les valets des

impérialistes. Elle est "purement congolaise et africaine" et "évolutionnaire". Ce dernier lexème apparaît comme une néologie par laquelle Gbenye met en évidence le caractère progressif de la révolution, qui est appelée à se développer ou à aider au développement :

« *Notre Révolution* est une manifestation expresse de la colère du peuple congolais face à l'injustice, à la misère, aux assassinats et aux massacres de meilleurs de ses fils » (3 octobre 1964, *L.M.*, du 12 - 13 octobre 1964, p. 4).

« Chers camarades, soyez fiers de notre révolution car elle est évolutionnaire et purement africaine » (*Ibid.*).

Fonctionnant comme un [N. ān. abstrait] dans tous ses emplois, *Révolution* est opposé aux actants [N. an. hum], les *valets des impérialistes*, les *néo-colonialistes*. En plus et dans les mêmes conditions, il est opposé au SN *suppression des libertés fondamentales*. Il s'associe néanmoins à *libertés* et *luttés de libération* ; et rejette *l'escroquerie morale*:

« *Notre révolution* ne signifie pas la suppression des libertés fondamentales prévues dans la Déclaration des Droits de l'homme dont jouissent nos concitoyens » (*L.M.*, n° 8, du 26 - 27 septembre. 1964, p. 3).

« Pour manifester notre immense joie en ce jour glorieux qui nous rappelle le premier pas décisif de *notre Révolution*, le CNL salue chaleureusement les *luttés de libération* menées par tous les pays contre les néo-colonialistes soutenus par les ultra-impérialistes avec l'Amérique yankee en tête » (3 octobre. 1964, *L.M.*, du 12 - 13 oct., p. 4).

Examinant le comportement syntaxique du mot *révolution*, nous remarquons qu'il est au centre d'un SN sujet ou objet ; et que les fonctions actantielles le déterminent agent ou objet des actions nationalistes à réaliser dans les différents domaines de la vie nationale :

- Agent et objet : « « Tous les Congolais doivent *participer désormais à la révolution* qui vient de commencer. Se prétendre

révolutionnaire sans *avoir fait la révolution* est une escroquerie morale que le peuple congolais ne peut admettre » (*L.M.*, n° 8, du 26 - 27 septembre 1964, p. 4).

PParaphrase : la révolution a commencé (agent).

les Congolais doivent participer ... =
tout révolutionnaire doit faire la révolution
(objet).

- Objet : « « Le Gouvernement Révolutionnaire a pour devoir de rendre au peuple congolais son indépendance réelle et *consolider la révolution* dans la politique, l'économie et le social » (*Ibid.*, p. 3).

PParaphrase : le gouvernement doit consolider la révolution.

Ainsi défini, le mot *révolution* désigne une lutte violente du peuple congolais contre les forces impérialistes, néo-colonialistes et leurs valets pour le rétablissement de la vie politique, économique, sociale et juridique au Congo. Cette révolution vise donc le changement, la liberté, l'indépendance. Ceux-ci consolident le pouvoir et garantissent l'unité nationale.

4.2.2. Pouvoir et unité

Avec ses 4 occurrences, soit la fr. rel. de 0,0784, *pouvoir* est un mot singulier employé dans deux syntagmes *expression du pouvoir* et *morcellement [...] du pouvoir*. Il est aussi unité du SN2.

Pouvoir détermine *expression* au même titre que *ordre* dans une association paradigmatique qui révèle l'équivalence sémantique des deux lexèmes :

« La disparition de Mr.E.P.Lumumba a démontré au monde tout entier que MR.Lumumba était *l'expression du pouvoir* et de *l'ordre* au Congo » (*L.M.*, n° 8, du 26 - 27 septembre 1964, p. 1).

Il en est de même de *pays*, lorsqu'il fonctionne comme déterminant de *morcellement* dans une relation d'association paradigmatique avec *pouvoir* :

« *Ce morcellement du pays et du pouvoir* » (*Ibid.*).

De cette manière, nous pouvons considérer que *pouvoir*, *ordre* et *pays* sont des équivalents distributionnels sur la chaîne énonciative. *Pouvoir* et *ordre* sont,

dans le premier syntagme, des objets de qualification, alors que *pays* et *pouvoir* dans le second sont des objets de l'action négative des impérialistes.

Dans ce sens, s'accroche à *pouvoir* le mot *ennemi* (6 occurrences, soit 0,1176 de fr. rel.), employé dans le discours au singulier et au pluriel, précédé ou non d'un déterminant.

Au singulier, *ennemi* est accompagné du déterminant spécifique *le* pour désigner un ennemi connu, que l'on identifie à Moïse Tshombe. Au pluriel, le mot est précédé de *ses* ou de *les*, une manière de désigner une multitude d' "*ennemis*" qui sont propres au peuple congolais ou à la nation congolaise.

« Nous n'allons jamais composer *avec l'ennemi*. Les preuves sont là »
(*L.M.*, 9 – 10 septembre 1964, p. 4).

« Que cette journée soit celle qui sera à jamais gravée dans vos cœurs, et vous rappelle sans cesse que *le glas a sonné pour les ennemis* de la Nation ; qu'il ne dépend que de votre courage et de votre détermination pour assurer le triomphe qui assurera votre bonheur, celui de vos enfants et des générations futures » (*L.M.*, 12 – 13 octobre 1964, p. 4).

Mais le mot apparaît aussi sans déterminant lorsqu'il est soumis aux règles rectionnelles du verbe, collocateur syntagmatique :

« Ces derniers, les durs, furent taxés *d'ennemis du peuple congolais* [...] » (*L.M.*, du 12 - 13 octobre 1964, p. 4).

Pour leur part, les adjectifs *intérieurs* et *extérieurs*, partageant l'hyperonyme *lieu*, sont des caractérisants de *ennemis*, déterminé par le syntagme *peuple congolais* ou le substantif *nation*. Ces deux derniers constituent deux groupes commutables dans les syntagmes *ennemis du peuple congolais* et *ennemis de la nation*. *Peuple congolais* devient alors, dans cet emploi, l'équivalent sémantique de *nation*.

Pour le locuteur, *ennemis* est un substitut sémantique de *traîtres*, avec lequel il est construit en association paradigmatique :

« *Les traîtres*, les ennemis de la nation appliquèrent à l'égard de notre pays la politique de "Diviser pour régner" [...] » (*L.M.*, n° 8, du 26 - 27 septembre. 1964, p. 1).

Il se révèle aussi que l'ennemi, c'est Moïse Tshombe, opposé sur le plan actantiel au grand homme qu'est Patrice Lumumba.

Nous pouvons ainsi retenir que les ennemis sont des agents de division de la nation, soumis à l'épreuve de destruction par les révolutionnaires lumumbistes. Les ennemis sont des traîtres de la nation congolaise. Ils sont pro-impérialistes et rejettent la politique nationaliste.

C'est pourquoi, dans le SN2 et le SP lié, *pouvoir* est objet de capture de la part des forces impérialistes. Il est déterminé par l'attribut *anti-démocratique* :

« Ceux qui *s'emparèrent du pouvoir* en septembre 1960 d'une manière *anti-démocratique* en faisant tuer M. E. P. Lumumba et tant d'autres [...] » (*L.M.*, n° 8 du 26 - 27 septembre 1964, p. 1).

Ici, le pouvoir est considéré de deux manières : du côté des impérialistes, c'est la lutte pour asseoir l'impérialisme par la conquête du Congo. Du côté des nationalistes lumumbistes, le pouvoir est associé à Lumumba. C'est l'ordre, la démocratie, l'unité. Ce dernier mot est repris quatre fois dans le discours de C. Gbenye avec la fr. rel. de 0,0784. *Entente* et *amitié* organisent son champ sémantique :

Accompagné du déterminant spécifique *le (l')*, *unité* fonctionne au singulier dans le discours. Son caractérisant postposé *africaine* apparaît dans une seule occurrence.

Deux substantifs *actions* et *Congo* déterminent le mot-clé avec lequel ils constituent deux syntagmes : *unité d'action*, *unité du Congo*.

Dans ces syntagmes, le rôle d'*unité* est controversé, parce qu'*unité* est collocateur dans sa combinaison avec *action* et objet de qualification dans le premier syntagme. Par contre, dans le deuxième, *Congo* devient objet de qualification et *unité* son attribut. Ce qui révèle le caractère impérial de l'application de la notion d'*unité* au mot *Congo*.

Action qualifie *unité*.

A *unité* est associé le nom de Lumumba :

« *Lumumba* est mort *pour l'unité du Congo*, s'il le faut, nous allons imiter son exemple, nous sommes prêts à verser notre sang pour la même cause » (*L.M.*, n° 6, du 9 - 10 septembre 1964, p. 4).

L'unité devient donc un des objectifs majeurs des nationalistes lumumbistes. Elle est une voie à suivre pour sauvegarder le Congo dans l'entente et l'amitié avec tous les pays du monde.

Dans le discours de Gbenye, le peuple congolais mène la lutte dont l'objectif est la libération du pays de l'impérialisme et du néo-colonialisme. Cette lutte pour l'indépendance nationale fait subir au peuple congolais certaines actions négatives de la part des impérialistes. Ceux-ci sont donc des ennemis de la révolution. Ce dernier mot, expression de la recherche du progrès et de la prospérité, ouvre la voie à l'indépendance nationale, enjeu de la lutte des nationalistes congolais. En même temps, ils soulèvent la problématique du pouvoir et de l'unité. Le pouvoir consiste, pour les impérialistes, en un effort pour la reconquête du Congo. Pour les nationalistes par contre, il est un combat en vue d'une victoire de la démocratie et pour la sauvegarde de l'unité nationale. Cette unité ne peut être établie que dans l'entente et l'amitié avec les peuples du monde.

4.3. Les mots du vocabulaire politique de G. Soumialot

Collaborateur de C. Gbenye, Soumialot a été parmi les chefs de l'insurrection. Son discours est produit à l'époque où le nationalisme est encore en vogue en Afrique. Ce courant auquel s'accrochait le leader du MNC préconisait entre autres objectifs l'indépendance politique des Etats africains.

Au Congo, Lumumba fut, après sa mort, considéré par ses partisans, comme un modèle à suivre, plus à cause de son anti-colonialisme et de son nationalisme que de son neutralisme positif déclaré ou de sa politique de non-violence. Pourtant sa violence se traduisait à travers son attitude à l'égard des colonialistes belges.

Pour combattre le régime jugé néo-colonialiste de Léopoldville, les continuateurs de Lumumba, parmi lesquels Soumialot, entrent en rébellion à Stanleyville. C'est là que Soumialot prononce les discours dont nous analysons le vocabulaire.

Nous étudions dans ce paragraphe les mots-clés du discours de Soumialot à savoir : *peuple, Révolution, liberté, pouvoir, démocratie, ennemi, lutte, indépendance, réconciliation.*

4.3.1. Peuple et Révolution

Les mots *peuple* et *Révolution* dominent par leurs occurrences (25 pour l'un et 24 pour l'autre) tout le discours de Soumialot. On peut comprendre l'importance de l'un et de l'autre dans l'accomplissement de l'action nationaliste à travers la fréquence des mots de leur champ lexical.

4.3.1.1. Peuple, agent de la lutte

Avec sa fréquence relative de 0,73, *peuple* contient dans son champ lexical *population, populaire, nation*. Il est écrit au singulier dans toutes ses occurrences et précédé d'un des déterminants *le, du* ou *notre*, ayant tous une valeur anaphorique.

L'emploi de *notre* permet de référer à *peuple congolais*. De la même manière, *le* défini *le* accompagne *peuple* suivi de caractérisants ci-après : *congolais, meurtri* (sens socio-politique), *trahi* (sens politique).

Mais *peuple* détermine certains substantifs de valeur morale ou politique tout en conservant sa valeur de collocateur.

Colère	} <i>du peuple</i>	Paraphrase :	le peuple est en colère.
Bonheur			le peuple est heureux
Pouvoir			le pouvoir appartient au peuple

Aspiration	} <i>du peuple</i>	le peuple a des aspirations
Extermination		le peuple est exterminé

Jugement	} <i>du peuple</i>	le peuple juge
----------	--------------------	----------------

C'est ce que nous pouvons constater dans les énoncés ci-après :

« Cette révolution n'est autre chose que la manifestation de la *colère du peuple* congolais face à l'injustice, à la misère, aux assassinats et

aux massacres de meilleurs de ses fils » (*L.M.*, n°6, du 19-20 septembre 1964, p.1).

« Pendant 4 ans les dirigeants ont fait preuve d'incapacité. Cette minorité de gens cupides a saigné le pays et compromis profondément l'indépendance, la souveraineté de notre Etat et le *bonheur du peuple congolais* » (*Ibid.*).

« Il est de règle en démocratie que le *pouvoir du peuple* par le peuple soit exercé par ses représentants » (*Ibid.*, p.1).

« Cette action menée conjointement avec les YANKEES et leurs alliés ne visait qu'un but : l'*extermination du peuple* qui lutte continuellement pour la vraie Indépendance [...] » (*L.M.*, du 12-13 octobre 1964, p.4).

« Vous le savez aussi bien que moi, combien est sévère le *jugement du peuple* » (*L.M.*, n°6, du 19-20 septembre 1964, p.1).

L'axe paradigmatique permet la commutation du syntagme *colère du peuple (congolais)* avec *courroux populaire*. Il s'agit ici de la synonymie en langue. Mais *Nation* ou *Congo* peuvent, en discours, se substituer à *peuple congolais* et fonctionner comme des équivalents approchés :

« Cette "*sainte*" *colère du peuple* fait que le moteur de la révolution ne cessera de tourner aussi longtemps que les néo-colonialistes congolais ne voudront pas abdiquer » (*L.M.*, n° 6, du 19 - 20 septembre. 1964, p. 1).

« Le *courroux populaire* ne pourra s'arrêter que lorsqu'auront été châtiés tous ceux qui ont trahi *la Nation* » (*Ibid.*).

« Si feu Patrice Lumumba, Premier ministre du Congo, a été lâchement assassiné [...], point n'est besoin d'expliquer le poids de la colère et d'indignation qu'a ressenti *le peuple congolais* » (*Ibid.*).

« Si aujourd'hui, *le peuple* a réalisé avec angoisse qu'il est mal représenté par une poignée d'hommes incapables [...], il a usé de son droit : celui de s'en débarrasser par une révolution que les gens avertis et le monde attendaient conséquemment du *Congo* » (*Ibid.*).

Sa fonction actantielle à ce niveau rejoint celle de *population* qui reste un bénéficiaire des actions des nationalistes congolais :

« Au sein des populations que nous avons libérées de l'oppression de l'armée néo-colonialiste de Mobutu, certains de nos frères et sœurs ont souffert innocemment par suite des actes posés par certains ennemis de la Révolution » (*L.M.*, n° 8, du 6 août 1964, p. 1).

« *Population congolaise*, ayez confiance au Gouvernement Révolutionnaire et à son Armée de Libération qui sont déterminés par leur lutte à vous rendre la liberté [...] » (*L.M.*, n° 17, du 14 - 15 novembre 1964, p. 4).

Population (4 occurrences) désigne ainsi au singulier (3 occurrences) la nation congolaise et le peuple congolais tout entier.

« Je mets en garde *la population* contre le danger de l'esprit mesquin tendant à semer la confusion dans les esprits en vue d'ébranler le prestige de notre Gouvernement » (*Ibid.*).

Son emploi au pluriel est désaffecté du sème '*total*' en faveur de '*partiel*'. Le mot se construit alors avec la locution *au sein de* pour désigner une partie du peuple congolais.

« *Au sein des populations* que nous avons libérées de l'oppression de l'armée néo-colonialiste de Mobutu, certains de nos frères et soeurs ont souffert innocemment par suite des actes posés par certains ennemis de la Révolution » (*L.M.*, n°8, du 6 août 1964, p. 1).

Les oppositions à *peuple* relèvent principalement de l'ordre actantiel. Tshombe, actant principal, est assisté des impérialistes qui, sur le plan de la logique sémantique, sont associés aux [N.ān. abstraits] *néo-colonialisme* et *agression* :

« Ce serait encourager le manque absolu de sincérité *de M. Tshombe, valet des impérialistes, ridicule objet du néo-colonialisme et ennemi des destinées du peuple congolais* » (*L.M.*, n° 17, du 14 - 15 nov. 1964, p. 4).

« M. Tshombe, vaincu par la volonté populaire, s'appuie *sur les étrangers* pour régner sur le peuple contre lequel il a commis [des crimes qui] sont restés impunis » (*Ibid.*).

L'axe syntaxique rend le mot *peuple* unité du SN1 et constituant du SN2. En tant qu'unité du SN1, *peuple* est, non seulement un agent actif de lutte, mais aussi un objet des actions négatives menées par les ennemis :

« *Le peuple* tant meurtri soutient avec la dernière énergie cette lutte » (*L.M.*, du 12 - 13 octobre 1964, p. 4).

« Si feu Patrice Lumumba, Premier ministre du Congo, a été lâchement assassiné et que Antoine Gizenga a été exilé sur une île depuis 1961, que la mesure "amnistie générale" pour n'être pas générale, n'a été bénéficiée que par les auteurs de la crise (*sic*) et de la mort de notre chef de file, point n'est besoin d'expliquer le poids de la colère et d'indignation qu'a ressenti le peuple congolais » (*L.M.*, n° 6, du 19 - 20 septembre 1964, p. 1).

La poursuite de l'examen de la syntaxe nous permet de constater que *peuple*, dans le SN2, se fait imposer des décisions impérialistes. Mais il bénéficie aussi des actions posées contre les forces impérialistes :

« Cette situation risque de dégénérer en conflit généralisé si *les assoiffés du pouvoir* continuent à considérer que le pouvoir leur appartient éternellement et qu'ils comptent ainsi *s'imposer au peuple* qui réclame la justice et la liberté » (*L.M.*, n° 14, du 7 - 8 novembre 1964, p. 1).

Peuple est, enfin, dans ce discours, l'agent principal de l'action nationaliste. Il demeure l'agent de la lutte pour sa propre libération des forces impérialistes et néo-colonialistes qui le maintiennent dans un régime criminel et de honte, régime opposé à la dignité humaine.

4.3.1.2. Que fait le peuple congolais ?

L'apparition dans le discours, du syntagme *l'action de notre lutte* favorise l'appréhension de la valeur d'action nationaliste du locuteur.

En 1964, le mot *lutte* revêt une importance capitale pour les nationalistes lumumbistes qui tenaient à débarrasser le Congo des forces néo-colonialistes et impérialistes au pouvoir depuis l'accession du pays à l'indépendance. Mais la lutte armée semble avoir été l'ultime recours, lorsque la voie de la lutte politique au Parlement a révélé ses limites :

« Tout le monde sait pertinemment que nous menons *une révolution pacifique* du peuple contre une caste de mauvais dirigeants au pouvoir depuis quatre ans » (*L.M.*, n° 14, du 7 - 8 novembre 1964, p. 1).

Avec ses 0,1764 de fr. rel, soit 6 occurrences, *lutte* comprend dans son champ lexical *révolution* qui révèle le caractère de la lutte et le verbe *lutter*. Il est accompagné des caractérisants *armée*, *commencée*, *noble* et *légitime*. Ces deux derniers qualificatifs confèrent à la *lutte* une dimension morale, tandis que *commencée* et *armée* la situe dans le temps et en détermine la nature.

Le possessif *notre* spécifie le mot qu'il détermine et en indique l'appartenance, effective ou simplement morale :

Notre lutte ⇐ lutte de nous

⇐ lutte que nous menons (*nous* = peuple congolais).

Lutte peut ainsi commuter avec (*une*) *révolution (pacifique du peuple)* :

« Le caractère de *notre lutte* est assez clairement connu du monde entier. Tout le monde sait pertinemment que nous menons *une révolution pacifique du peuple* [...] » (*L.M.*, n°14, du 7 – 8 novembre 1964, p. 1).

C'est sans aucun doute par suite d'exaspération après l'intransigeance des uns et des autres que l'option de la lutte armée a été déterminante. Le dialogue rompu, les exigences posées continuent à se profiler dans la recherche d'une solution acceptable par tous, et dont bénéficierait le pays entier :

« *Cette révolution est purement congolaise et n'engage que les Congolais* » (*Ibid.*).

Lutte s'associe ainsi à *liberté*, à *révolution* :

« Population congolaise, ayez confiance au Gouvernement Révolutionnaire et à son Armée de Libération qui sont déterminés par *leur lutte à vous rendre la liberté, à donner à la nation sa vraie physionomie* » (*L.M.*, n° 17, du 14 - 15 novembre 1964, p. 4).

Autour de *lutte* s'organisent deux sortes d'oppositions. La première, composée des [N. an. hum], est une opposition actantielle représentée par les actants *mauvais dirigeants*, dont notamment Kasa-Vubu, Adoula et Mobutu :

« Tout le monde sait pertinemment que nous menons une révolution pacifique du peuple contre *une caste de mauvais dirigeants* au pouvoir depuis quatre ans » (voir ci-dessus).

« Il est permis de saluer comme il convient cet événement qui permet la naissance d'une organisation structurée de la conscience nationale de survivre aux *crimes du groupe Kasa-Vubu, Adoula Mobutu* et de poursuivre dans l'exil *la lutte commencée* » (2 octobre 1964, *L.M.*, du 12 - 13 octobre, p. 4).

La seconde, comprenant des [N.ān. abstraits], représente l'opposition logico-sémantique exprimée par le syntagme nominal *le néo-colonialisme contemporain* :

« Les pays frères qui, comme le Congo, s'organisent pour butter (*sic*) hors de l'Afrique *le néo-colonialisme contemporain* et soutiennent *l'action de notre lutte légitime* » (*L.M.*, n° 17, du 14 - 15 novembre 1964, p. 4).

Menée de cette manière, la lutte est un moyen utilisé par les nationalistes congolais pour conduire le peuple congolais vers sa libération, sa liberté et éradiquer le néo-colonialisme. Ainsi se révèle l'objectif de la lutte : la liberté et son corollaire, à savoir l'indépendance.

4.3.1.3. Comment G. Soumialot concevait-il la liberté et l'indépendance du peuple congolais ?

Le mot *liberté* (7 occurrences) est écrit avec la minuscule et au singulier dans tous ses emplois. Il est coiffé du déterminant *la* ou *notre*. Si l'article définit *la*

renvoie à la notion générale de "liberté", le possessif *notre* désigne ce qui est spécifique au Congolais :

« [...] ils comptent ainsi s'imposer au peuple qui *réclame* la justice et *la liberté* » (*L.M.*, n° 14, du 7 - 8 novembre 1964, p. 1).

Le déclaratif *réclamer* transforme *liberté* en objet de revendication des nationalistes. En même temps, il est constaté que certains syntagmes construits attribuent à *liberté* des comportements fonctionnels spécifiques :

- *liberté* est objet dans :

la reconquête de notre liberté \Leftarrow notre liberté $\left\{ \begin{array}{l} \text{a été} \\ \text{est} \end{array} \right\}$ reconquise

- *liberté* est objectif dans :

combattant pour la liberté \Leftarrow combattre à cause de la liberté.

Par ces fonctions, *liberté* se définit comme objet d'une quête des nationalistes dans une lutte armée.

Quant au mot *Indépendance* (5 occurrences, soit 0,1470 de fr. rel.), écrit parfois en majuscule (2 occurrences), il est un substantif qui inscrit dans son champ lexical des mots tels que *souveraineté*, *liberté* et *démocratie*.

Les déterminants *la* et *son* le spécifie dans son emploi : *la vraie Indépendance nationale*, *la souveraineté de son indépendance* ou *l'indépendance*.

Ses caractérisants sont les adjectifs *vraie* antéposé, et *nationale* postposé. *Indépendance*, employé en constituant syntagmatique, détermine les substantifs *souveraineté* et *jours*. Le premier attribue au mot-clé une valeur purement politique, et le second une valeur temporelle :

« *la souveraineté de son indépendance* » (*L.M.*, n° 17, 1964, p. 4).

Paraphrase : Son indépendance est souveraine.

« Il y a un an que la répétition d'atrocités commises durant les premiers jours de l'indépendance reprit avec une vigueur inégale. » (*L.M.*, du 12-13 octobre 1964, p.4).

Dans cette position *Indépendance* est objet de qualification par le locuteur nationaliste.

Indépendance, sur l'axe paradigmatique, équivaut aux syntagmes *souveraineté de notre Etat, bonheur du peuple congolais* et même à *démocratie*. Ce dernier mot et les deux syntagmes sont liés à la notion d'*indépendance* :

« Cette minorité de gens cupides a saigné le pays et compromis profondément *l'indépendance, la souveraineté de notre Etat et le bonheur du peuple congolais* » (*L.M.*, n° 6, du 19 - 20 septembre 1964, p. 1).

Indépendance et *démocratie* situés dans des environnements identiques sont des équivalents :

« C'est dans ces circonstances tragiques qu'est né le CNL [...] luttant pour *l'indépendance et la démocratie* » (*L.M.*, du 12 et 13 octobre 1964, p. 4).

Sur le plan actantiel, *dirigeants ayant fait preuve d'incapacité, gens cupides, des Yankees et leurs alliés* constituent des forces opposantes. Ce sont en fait des [N. an. hum.] :

« Cette action menée *conjointement* avec *les Yankees et leurs alliés* ne visait qu'un but : l'extermination du peuple congolais qui lutte continuellement pour la vraie indépendance nationale [...] » (*Ibid.*).

L'opposition sémantique est composée des [N. ān. abstraits] *atrocités, tortures* qui sont contraires à la *dignité humaine*. Celle-ci entretient un lien logico-sémantique avec *indépendance* au même titre qu'avec *bonheur, souveraineté et démocratie* :

« Il y a un an que la répétition d'*atrocités* commises durant le premier jour de l'Indépendance reprit avec une vigueur inégale. Les Nationalistes connurent les pires journées d'arrestations massives, de *tortures* opérées dans les conditions incompatibles avec la dignité humaine [...]. C'est dans ces circonstances tragiques qu'est né le C.N.L., Comité National de Libération, groupant en son sein toutes les forces révolutionnaires luttant pour *l'indépendance et la démocratie* » (*L.M.*, du 12 - 13 octobre 1964, p. 4).

Ainsi, pour Soumialot, l'indépendance est un objet de lutte pour le bien-être du Congolais. Elle s'acquiert par la révolution populaire. Elle constitue la dignité du peuple congolais et se traduit par l'exercice de la liberté et de la démocratie. Dès lors, le mot *démocratie*, associé à *indépendance*, s'inscrit dans son champ sémantique.

4.3.1.4. Démocratie, une épreuve pour la révolution nationale

Avec ses 8 occurrences, soit 0,2352 de fr. rel., *démocratie* est précédé de déterminants spécifiques (article défini *la, de la*).

Son champ morpho-lexical est composé du substantif *démocratie* et de l'adjectif *démocratique*.

Le locuteur considère la *démocratie* comme le "pouvoir du peuple par le peuple [...] exercé par ses représentants". Le vocable *démocratie* est, de cette manière, associé à *Révolution, forces révolutionnaires, pouvoir, restauration de la légalité, de la justice, à représentants, à justice* et, ainsi que nous l'avons déjà dit, à *indépendance* :

« Il est de règle en *démocratie* que le pouvoir du peuple par le peuple soit exercé par *ses représentants* » (*L.M.*, n° 6, du 19 - 20 sept. 1964, p. 1).

« Elle (*la Révolution*) est dirigée contre les usurpateurs du pouvoir qui ignorent *la légalité et la démocratie* » (*Ibid.*).

« Il est impossible en tant que dirigeant de la révolution de me mettre dans les pattes d'un assassin, parce que [...] ce serait trahir la raison même de la cause que nous défendons, qu'est *la justice* basée sur *la démocratie* [...] » (*L.M.*, n° 17, du 14 - 15 novembre 1964, p. 4).

En dehors de définitions et qualifications, *démocratie, indépendance, légalité, justice sociale*, construits en association paradigmatique, peuvent être considérées comme des équivalents sémantiques. Ainsi ces mots se trouvent-ils inclus dans son champ sémantique :

« [...] usurpateurs du pouvoir qui ignorent *la légalité et la démocratie* » (*L.M.*, n° 6, du 19 - 20 septembre 1964, p. 1).

« Cette honte que nous promenenons, nous ne pouvons nous en laver que par la restauration de *la légalité*, de *la justice sociale* et de *la démocratie* » (*Ibid.*).

Démocratie apparaît dans certains membres de phrase comme constituant d'une unité lexicale. C'est dans ce sens que sont constitués les syntagmes *prédicateurs de la démocratie* et *respect de la démocratie*. Ce dernier syntagme peut devenir l'équivalent de *retour à la légalité* avec lequel il se construit en contiguïté syntaxique :

« [...] je n'ai pas manqué de tracer des préalables pour annoncer la réconciliation qui m'avait été proposée et mes conditions étaient bien les suivantes : [...] *le retour à la légalité* et *le respect de la démocratie* » (*L.M.*, n° 17, 14 - 15 novembre 1964, p. 1).

Dans toutes ses occurrences, *démocratie* est un [N. ān. abstrait] auquel sont opposés les actants [N. an. hum.] *usurpateurs du pouvoir*, *Américains*, *Belges*, *Italiens* ou *Anglais* et *Tshombe*. Il est, en tant que notion rattachée à la légalité et à la justice sociale, un objet de lutte des forces de la Révolution qui doit déboucher sur l'indépendance.

Indépendance s'accroche dans ce sens à *Révolution* dont le champ sémantique renferme les syntagmes *indépendance nationale*, *reconquête de notre liberté*, *aspiration du peuple*, *lutte armée*, *intérêt de la Nation*, ainsi que le substantif *lutte*.

4.3.1.5. Qu'est - ce alors la Révolution ?

Le mot *Révolution* (24 occurrences) est, dans son emploi, précédé du possessif *notre* ou du démonstratif *cette*, pour référer à la révolution propre au peuple congolais.

« Le Gouvernement Révolutionnaire, tout comme le Conseil National de Libération, n'ont en aucun moment de *notre révolution congolaise* cherché l'appui des forces extérieures, étant donné que *cette révolution* est l'expression même du peuple congolais... » (*L.M.*, n° 17, du 14 - 15 novembre 1964, p. 4).

L'emploi sporadique de l'indéfini *une* devant le mot-clé réfère à la révolution en général.

« Si aujourd'hui, le peuple a réalisé avec angoisse qu'il est mal représenté par une poignée d'hommes incapables et malhonnêtes qui ne veulent pas quitter le pouvoir, il a usé de son droit : celui de s'en débarrasser par *une* révolution que les gens avertis et le monde attendaient conséquemment du Congo » (*L.M.*, no6, du 19-20 septembre 1964, p.1).

Révolution est déterminé par les épithètes suivantes : *congolaise, populaire* et *pacifique*. Et, par changement de catégorie fonctionnelle, il détermine au moyen du morphème d'articulation *de* les substantifs *ennemis, moteur, poids, mois, moment, angle, nom, début*, auxquels il concède sa valeur politique. Ces substantifs deviennent ainsi dans le composé syntagmatique des collocatifs du colloquant *révolution*. Les mots s'associent syntagmatiquement à d'autres mots concrets ou abstraits pour désigner le temps, ou pour former une unité lexicale (révolution = moteur de la révolution) ou encore pour désigner les forces opposantes :

- la révolution aura quelques mois ⇐ « quelques mois de la révolution »
- la révolution a lieu en ce moment ⇐ « moment de la révolution »
- la révolution a commencé ⇐ « début de la révolution »
- des ennemis combattent la révolution ⇐ « ennemis de la révolution »
- la révolution est un moteur ⇐ « le moteur de la révolution ».

Dans ces constructions, le mot *révolution* est défini comme une attitude prise devant l'injustice, la misère, les assassinats et les massacres. C'est une révolution congolaise :

« Sans doute, le moment est venu de vous poser la question de savoir pourquoi cette révolution. Cette révolution n'est autre chose que la manifestation de la colère du peuple congolais face à l'injustice, à la misère, aux assassinats et aux massacres de meilleurs de ses fils » (*L.M.*, n° 6, du 19- 20 septembre 1964, p. 1).

« Cette Révolution est purement congolaise et n'engage que les Congolais » (*L.M.*, n° 14, du 7 - 8 novembre 1964, p. 1).

Révolution est associé à la colère ressentie par le peuple congolais contre les usurpateurs du pouvoir. Il se trouve même en association avec lutte armée, liberté et peuple congolais, qui désigne, à en croire le destinataire, à la fois le point de départ et le point d'aboutissement de la révolution qui est menée.

La révolution a pour objectif l'instauration d'un pouvoir véritable :

« Le Gouvernement Révolutionnaire, tout comme le Conseil National de Libération, n'ont en aucun moment de notre révolution congolaise cherché l'appui des forces extérieures, étant donné que cette révolution est l'expression même du peuple congolais décidé à raffermir la souveraineté de son indépendance » (*L.M.*, n° 17, du 14 - 15 novembre 1964, p. 4).

« Mes chers compatriotes, nous avons assez proclamé que notre Révolution a pour but de remplacer le régime honteux, impopulaire et criminel de Léopoldville par un pouvoir réellement démocratique, créé par le peuple pour le peuple » (*L.M.* n° 8, du 6 août 1964, p. 1).

En langue, *révolution* est hyponyme de *lutte* ; et, en discours, il peut s'identifier à *nation* et devenir synonyme de celui-ci notamment dans le syntagme *ennemis de la Nation*. Les ennemis de la Révolution deviennent ainsi des ennemis de la Nation :

« Les ennemis de la Révolution, nous les rencontrons aussi parmi ces gens des services publics qui croient aux accusations téméraires et se livrent à des procès d'intention pour arrêter des innocents » (*L.M.*, n° 8, du 6 août 1964, p. 1).

« Que cette journée soit celle qui sera à jamais gravée dans vos cœurs, et vous rappelle sans cesse que le glas a sonné pour les ennemis de la Nation » (*L.M.*, du 12 - 13 octobre 1964, p. 4).

Le 03 octobre 1964, jour du premier anniversaire du C.N. L., Soumialot, ministre de la Défense nationale, tient un discours où il qualifie d' "ennemis de la révolution" tous les usurpateurs du pouvoir, les jaloux et les rancuniers - traîtres à la patrie- et les agents des services publics qui se livrent à des procès d'intention pour arrêter les innocents. Alors que, quelques jours plus tôt, il

employait le syntagme *ennemis de la révolution* pour renvoyer aux mêmes référents.

Défini comme un [N. ān. abstrait], *Révolution* est un ergatif dans le SN1 lorsqu'il fonctionne comme unité simple. Il est, dans le SN2, source de qualification d'actions positives réalisées au Congo :

« Je leur dis tout haut que le Congo se libérera et que la révolution triomphera » (L.M., n° 17, du 14 - 15 novembre 1964, p. 4).

« Toutes ces conditions n'ont pas été respectées. Elles ont plutôt profité à tous les assassins tels que Kalonji, Tshombe, qui doivent à la révolution toute leur reconnaissance, celle-ci les ayant permis (sic) de rentrer au pays après une longue et mystérieuse retraite chez les impérialistes » (*Ibid.*, p. 1).

Les forces opposantes à la révolution sont désignées au moyen de vocables aux traits sélectifs [N. an. hum] et [N. ān. abstraits]. Les [N. an. hum.] sont des personnes connues, citées nommément : Kalonji, Tshombe ; ou des groupes indéterminés : les faux nationalistes, les usurpateurs du pouvoir, les jaloux, les rancuniers et les assassins. Ils sont au service des impérialistes. Et les [N. ān. abstraits], tous des termes qui évoquent des actes négatifs (incompatibles avec la révolution ou les idéaux de celle-ci), abus, vols, viols, tortures, etc. relèvent de l'opposition logico-sémantique :

« Il est impossible en tant que dirigeant de la révolution de me mettre dans les pattes d'un assassin [...] » (*Ibid.*, p. 4).

« Quels sont-ils, ces ennemis de la Révolution ? Ce sont ces jaloux et ces rancuniers [...]. Les ennemis de notre Révolution, ce sont ces faux nationalistes qui s'affublent d'un uniforme militaire pour se permettre des abus de tous genres tels que viols, vols, tortures voire même assassinats d'innocents citoyens, parmi lesquels nous déplorons certains de nos grands militants » (L.M., n° 8, du 6 août 1964, p. 1).

Ainsi considérées, les oppositions aussi bien actantielles que logico-sémantiques favorisent la compréhension du signifiant *révolution* chez Soumialot. Un [N. ān. abstrait], *révolution*, est un moyen de libération du peuple congolais du

régime impopulaire et criminel des impérialistes. La révolution préconise la restauration de la démocratie pour rendre à l'homme congolais sa dignité. C'est l'effet de la colère du peuple qui vise à se libérer des usurpateurs du pouvoir au service des impérialistes. Mais la lutte contre les "ennemis de la Nation", "les ennemis de la Révolution" peut-elle symboliser la marche vers la conquête du pouvoir ou la nécessité du rétablissement d'un dialogue conciliant ?

4.3.2. Pouvoir et Réconciliation

Pouvoir (9 occurrences) inscrit dans son champ les substantifs *révolution* et les adjectifs *démocratique* et *révolutionnaire*. Dans la construction syntaxique, *pouvoir* est constituant du SN2 où il exerce la fonction d'objet :

« [...] que le pouvoir du peuple par le peuple soit exercé par ses représentants » (*L.M.*, n° 6, du 19 - 20 septembre 1964, p. 1).

⇒ [...] les représentants du peuple exercent le pouvoir du peuple.

« On ne m'empêchera pas d'exprimer notre vive déception à l'égard de ceux qui, ouvertement ou indirectement nous combattent ou aident un groupe d'usurpateurs et d'incapables de diriger et décidés à se maintenir au pouvoir par les armes » (*L.M.*, n° 14, du 7 - 8 novembre 1964, p. 1).

« Aujourd'hui, le peuple a réalisé une angoisse qu'il est mal représenté par une poignée d'hommes incapables et malhonnêtes qui ne veulent pas quitter le pouvoir » (*L.M.*, n° 6, du 19 - 20 septembre 1964, p. 1).

Et même en tant qu'il est déterminant de certains substantifs, *pouvoir* garde la fonction d'objet qui le situe dans le domaine politique, psychologique et moral :

- les usurpateurs du pouvoir ;
- les assoiffés du pouvoir.

Usurpateurs et *assoiffés* sont deux substantifs co-hyponymes, auxquels est subordonné *pouvoir*, mais uniquement dans le sens où il renvoie à un pouvoir au service de l'intérêt personnel, et à l'oubli des autres.

Peuple et armes déterminent pouvoir dans les syntagmes *le pouvoir du peuple*, *pouvoir par les armes*. Cette détermination permet de définir l'agent de pouvoir, celui qui l'exerce et le moyen par lequel on peut l'exercer.

Mais son caractérisant *réellement démocratique* le rapproche davantage du syntagme *pouvoir du peuple*. Ces deux syntagmes fonctionnent comme des équivalents approchés. Et la triple détermination de pouvoir par le mot *peuple* souligne l'importance à accorder à cette notion dans la désignation, l'obtention et le fonctionnement du pouvoir. Celui-ci appartient au peuple, vient de lui et fonctionne en sa faveur :

« [...] notre Révolution a pour but de remplacer le régime honteux, impopulaire et criminel de Léopoldville par un pouvoir réellement démocratique, créé par le peuple pour le peuple » (*L.M.*, n° 8, du 6 août 1964, p. 1).

« [...] Il est de règle en démocratie que le pouvoir du peuple par le peuple soit exercé par ses représentants » (*Ibid.*).

Pouvoir est ici associé au peuple, à la démocratie, à la Révolution. Il est objet d'une quête de la part des nationalistes pour restaurer les valeurs humaines dans la société congolaise. Celle-ci devra donc adopter une attitude nouvelle, susceptible de favoriser la réussite d'une vigoureuse action populaire. Le pouvoir implique désormais la restauration d'une "démocratie réellement démocratique", d'où les "ennemis de la Nation", c'est-à-dire les "ennemis de la Révolution" seront éliminés grâce à la Révolution.

4.3.2.1. Qui est ennemi de la nation ?

En fait, le mot *ennemi* (8 occurrences), en construction syntagmatique avec *nation* ou *Révolution*, dont nous avons parlé aux paragraphes précédents, est un déadjectival apparaissant le plus souvent au pluriel (7 occurrences). Il est dans tous ses emplois précédé du déterminant *les*, *ces*, *nos* ou du déterminant indéfini *certain*s. Mais il est sans déterminant dans une construction appositive avec la fonction qualificative :

« [...] Ce serait encourager le manque absolu de sincérité de M. Tshombe, valet des impérialistes, ridicule objet du néo-colonialisme et

ennemi des destinées du peuple congolais » (*L.M.*, n° 17, du 14 - 15 novembre 1964, p. 4).

Révolution, Nation, destinées du peuple congolais déterminent *ennemi* auquel ils confèrent une valeur politique ; tandis que l’adverbe *aujourd’hui* fixe le mot-clé et le limite dans le temps.

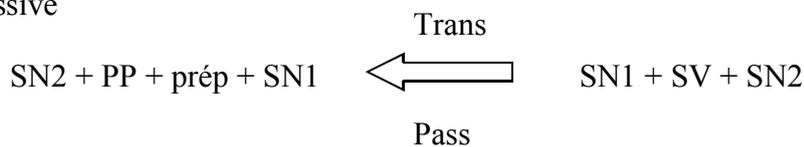
Revêtu des traits [an. + hum], *ennemi*, dans le SN1, est objet de qualification de la part des révolutionnaires. Il est aussi agent des actions négatives. En tant qu’objet de qualification, *ennemi* est associé au [N. an. hum.] jaloux, rancuniers, faux nationalistes, provocateurs entre simbas et civils, gens de services publics, impérialistes. Et aux ennemis sont associés leurs actes, que rendent les vocables viols, vols, tortures, assassinats, uniforme militaire :

« Quels sont-ils, ces ennemis de la Révolution ? Ce sont ces jaloux et ces rancuniers qui, parce qu’ils haïssent ou envient un concurrent l’accusent injustement de traître à la patrie. Les ennemis de la Révolution, ce sont ces faux nationalistes qui s’affublent d’un uniforme militaire pour se permettre des abus de tous genres tels que viols, vols, tortures voire même assassinats d’innocents citoyens [...] » (*L.M.*, n° 8, du 6 août 1964, p. 1).

« Les ennemis de la Révolution, nous les rencontrons aussi parmi ces gens des services publics qui croient aux accusations téméraires et se livrent à des procès d’intention pour arrêter des innocents » (*Ibid.*).

En tant qu’agent, *ennemis* est un constituant du SN sujet dans la structure

- passive



« [...] des actes posés par certains ennemis de la Révolution » (*Ibid.*).

- ou active

« Il appartient au temps de prouver si nos ennemis d'aujourd'hui deviendraient (sic) nos amis de demain et que ceux d'hier le resteront » (*L.M.*, n° 14, du 7 - 8 novembre 1964, p. 1)

Pour le locuteur, l'ennemi est celui qui s'applique à la politique des impérialistes belges ou américains ; l'ennemi, c'est l'impérialiste, le néo-colonialiste ; c'est celui qui maltraite le Congolais et le livre à toute sorte de tortures. Finalement, l'ennemi, c'est l'actant opposé à la Révolution que mène le CNL.

Mais la recherche de l'harmonie, de l'entente mutuelle, de la paix nationale fait déclencher le mécanisme de la réconciliation dans les discours.

4.3.2.2. Quelle valeur affecte la réconciliation ?

Le mot *réconciliation* est un déverbal obtenu plutôt par double affixation que par dérivation parasynthétique. Dans une dérivation parasynthétique il y a effectivement une double affixation par préfixe et suffixe, mais aucune des deux affixations, prises séparément, ne peut faire fonctionner la lexie. Ce n'est pas le cas de *réconciliation*, parce que 'conciliation' existe seul dans le même champ lexical. Le préfixe *re -* exprime la nécessité du passage d'un nouvel état à une situation antérieure, et le suffixe *-ation* substantifie le lexème.

Avec ses 5 occurrences, soit 0,1470 de fr. rel., *Réconciliation*, écrit toujours au singulier et avec la majuscule, est construit soit sans article, dans le cas d'une construction appositive et brachylogique, soit avec le défini *la* pour parler de la "réconciliation" prônée par Adoula et qui embrasse l'assentiment des deux camps politiques, soit avec l'indéfini *une*, pour souligner un implicite refus ou rejet de l'acte auquel le mot-clé réfère. Aussi trouve-t-on dans le discours :

« La radio de Léopoldville instrument de sa propagande, a annoncé que j'ai demandé une Réconciliation à ce traître pour qu'il y ait un cessez-le-feu » (*L.M.*, n° 17, du 14 - 15 novembre 1964, p. 1).

« [...] je n'ai pas manqué de tracer des préalables pour annoncer la Réconciliation qui m'avait été proposée [...] » (*Ibid.*).

Au centre du SN sujet ou objet, *Réconciliation* remplit, sur le plan actantiel, la fonction d'objet :

« Son plan de Réconciliation nationale » (*Ibid.*).

Paraphrase : la Réconciliation nationale est un plan

Il est, dans le SN2, objet de qualification et d'appréciation négative par les nationalistes congolais :

« Puisqu'il s'agit d'une prétendue Réconciliation, dont M. Tshombe se sert pour préparer avec son habituelle astuce, l'opinion qu'il a toujours faussée, je me permets de mettre en garde tous les naïfs que l'histoire du Congo n'a permis jusqu'ici de connaître les ambiguïtés de cet individu » (*L.M.*, n° 17, du 14 – 15 novembre 1964, p.1).

« La radio nationale instrument de sa propagande a annoncé que j'ai demandé une Réconciliation à ce traître pour qu'il y ait un cessez-le-feu » (*Ibid.*).

Réconciliation, sur le plan logico-sémantique, est opposé à la démagogie, aux déclarations fallacieuses, et à la prison. Il est associé à libération des détenus politiques, à retour à la légalité, à respect de la démocratie, et, bien évidemment, à sincérité, expression de la vertu qui semble le plus manquer aux protagonistes du moment.

Objet de qualification par les nationalistes congolais, *Réconciliation* apparaît comme un adjuvant du retour à la démocratie et à la liberté des Congolais.

Enfin, dans le discours de G. Soumialot, le peuple est au centre de la lutte pour la liberté et l'indépendance (la démocratie). Cette lutte est ardue à cause des ennemis de la nation. Elle est menée contre le pouvoir pour sauvegarder la révolution. C'est pourquoi les nationalistes s'investissent dans la réconciliation.

Le peuple recourt à la lutte armée et à la révolution comme ultime moyen pour sauver la démocratie, corollaire de la libération nationale. Cette libération devient avec l'indépendance le véritable objet de la quête de G. Soumialot.

4.4. LES MOTS DU VOCABULAIRE POLITIQUE DE MOBUTU SESE SEKO

Dans le discours de Mobutu, six mots intéressent notre analyse à cause de leur fréquence relative manifestement marquée, c'est-à-dire égale ou supérieure à 0,04.¹ Ici encore, « la mise en évidence de la relation des mots se fait exclusivement par le contexte : par la fréquence du voisinage des termes dans la même phrase. » (Mounin, G., 1972 [1975] : 69). Wittgenstein, cité par P. Gochet (1972 : 121) écrit : « Quand les philosophes utilisent un mot [...] et qu'ils essaient de saisir l'essence de la chose, on doit toujours se demander (si) le mot est jamais utilisé effectivement de cette manière dans le jeu de langage qui est son habitacle d'origine. » Cette précieuse recommandation explique l'affirmation de Wittgenstein selon laquelle la signification d'un mot n'est rien d'autre que l'ensemble de ses usages.

Nous allons analyser dans ce paragraphe les mots *authenticité* (197 occurrences), *indépendance* (142 occurrences), *peuple* (121 occurrences), *Révolution* (112 occurrences), *nationalisme* (65 occurrences) et *reconstruction* (49 occurrences).

Après le coup d'Etat de novembre 1965, date qui marque le début de la Deuxième République, Mobutu utilise régulièrement le mot *révolution* pour désigner, selon les espérances de l'époque, une ouverture à l'acquisition d'une véritable indépendance économique. Ce qui, à notre avis, favorisait la mise en évidence de l'écart entre la Première et la Deuxième République.

4.4.1. Révolution, facteur de l'indépendance économique

Ecrit généralement avec majuscule à l'initiale (98 occurrences), le mot Révolution (0,10 de fr. rel.) apparaît aussi en minuscule (14 occurrences). Son champ morpho-lexical comprend l'adjectif révolutionnaire. Ses caractérisants

¹ Ce choix relève du principe de formation des classes en statistique : cas de limites des classes présenté par Jean-Louis Bousin, *Comprendre les statistiques descriptives*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 14. C'est aussi présenté par Vidga Bhushan dans son ouvrage *Les méthodes en statistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, p.4. Il s'agit ici de la formation de tableau d'une distribution de fréquences. Pour Bhushan, le tableau doit inclure, pour chaque classe, les limites et la fréquence. Selon le but recherché, on peut y indiquer les points milieux, les fréquences en pourcentage, etc.

sont : nationale, permanente, pacifique, économique, politique, zaïroise authentique :

« La République du Zaïre, grâce à son parti de masse [...], est en train d'opérer une révolution économique et politique pour la conquête complète de son indépendance... » (Discours du 20 mars 1973, D.A.M., p. 316).

« Quant à moi, je suis dans ma neuvième année en tant que responsable suprême de la Révolution zaïroise authentique. » (Discours du 31 décembre 1973, D.A.M., p. 460).

« Nous n'avons jamais cessé d'affirmer, en effet, que notre Révolution doit être permanente, car elle est pacifique. » (Discours du 5 décembre 1972, D.A.M., p. 251).

Le Petit Robert définit la révolution comme « un changement soudain, un changement brusque et important dans l'ordre social, moral ; une transformation complète ». *Le Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* (2001 : 280-281) distingue les révolutions sociales et les révolutions politiques. Les premières, de plus grande ampleur, affectent de manière fondamentale l'organisation politique ainsi que la structure sociale, les secondes ne concernent que l'ordre politique.

La connotation souvent positive –en tout cas légitimante- donnée au mot révolution rend compte probablement de sa forte extension. Cette révolution est de plus en plus envisagée dans une perspective socio-historique qui permet de l'appréhender et de la définir au regard du processus de développement propre à la société étudiée. Mais l'usage courant contribue aux errances conceptuelles en désignant par *révolution* tout changement sensible quel qu'il soit. C'est ainsi qu'on parle de *révolution agricole*, de *révolution industrielle* ou de *révolution technique* pour désigner l'acquisition des changements intervenus dans les connaissances scientifiques et les applications qui en dérivent. C'est sans doute le cas du discours de Mobutu.

En effet, le président Mobutu, dans son discours, considère la révolution comme la création d'un ordre nouveau fondé sur le changement d'idées. C'est ce que nous trouvons dans :

« La Révolution implique la création d'un ordre nouveau dont la vitalité est fondée sur le changement de l'idée de droit dans la présentation de l'ordre juridique acceptable par la majorité. »
(Discours du 7 avril 1967, *D.A.M.*, p. 200-201).

Révolution implique la discipline, le dynamisme infusé au peuple congolais, l'indépendance, la politique nationaliste. Cette dernière devient l'équivalent approché de *Révolution*, qui s'affirme par son contenu : le *retroussons les manches*, soubassement de la véritable révolution congolaise :

« En douze mois, l'accroissement de la production agricole atteint des résultats très importants pour les produits d'exportation que pour les produits de consommation [...]. Ce résultat, obtenu en un temps record, n'a été possible que grâce à l'esprit de discipline et au développement et au dynamisme infusé au peuple congolais depuis la grande campagne de "Retroussons les manches". C'est ce que nous appelons, citoyennes, citoyens, la Révolution » (Discours du 24 novembre 1968, *D.A.M.*, p. 362).

« Ce résultat magnifique, nous l'avons obtenu grâce à notre volonté de demeurer nous-mêmes, grâce à notre politique nationaliste, grâce à notre Révolution authentiquement congolaise » (Discours du 21 mai 1970, *D.A.M.*, p. 21).

Nous pouvons ensuite souligner l'association de *révolution* avec *développement*, qui ramène le locuteur dans un changement sans retour :

« Nous nous sommes lancés, depuis un peu plus de cinq années, dans une révolution, cette révolution a un nom : c'est la Révolution du développement. Cette expression de Révolution du développement est tout un programme en soi. Ce programme implique pour nous la nécessité de changer radicalement les façons de faire, les façons d'agir et de travailler afin d'arriver à un stade de développement communautaire qui fera de notre pays un endroit où il fait bon vivre » (Discours du 25 mai 1971, *D.A.M.*, p. 126).

4.4.1. 1. Pourquoi la révolution est-elle menée ?

Déclenchée le 24 novembre 1965, date du renversement de l'ancien régime, la Révolution est un coup d'Etat censé mettre fin au désordre, au désespoir, à l'incertitude et à la misère. Elle se veut, à l'instar de toutes les révolutions, un brusque changement politique et social. Elle est aussi culturelle et réside dans une reconstitution historique et dynamique de notre personnalité propre comme l'attestent les énoncés ci-après :

« Il a fallu attendre la Révolution du 24 novembre 1965 pour mettre fin à la misère, à l'incertitude, au désarroi et au désespoir qu'a connu le peuple zaïrois » (Discours du 30 juin 1972, *D.A.M.*, p. 223).

« Comme pour le Parti, l'Armée, la Police, le Syndicat, il fallait aussi instaurer l'unité de commandement dans l'enseignement supérieur. Ainsi, par cette réforme, nous avons franchi la dernière étape de notre Révolution : la Révolution culturelle. » (Discours du 31 décembre 1971, *D.A.M.*, p. 187).

« La condition pour que s'opère une révolution profonde en vue d'un développement intégré, rapide et harmonieux de nos pays réside dans la reconstitution historique et dynamique de notre personnalité propre, sans pour autant rejeter les apports positifs de la technologie et de la civilisation universelle. » (Discours du 20 mars 1973, *D.A.M.*, p. 314).

De ce qui précède, nous comprenons que la Révolution s'opère suivant plusieurs faces ou étapes : Révolution de développement, Révolution culturelle, etc. C'est dans ce sens que nous pouvons considérer que le locuteur oppose *révolution* à *réforme*, à *passé humiliant* et à *aliénation* lorsqu'il affirme :

« Chez vous, vous êtes en train d'opérer des réformes profondes tandis que chez nous nous faisons une Révolution. Vos réformes s'inscrivent dans le sens normal et logique de votre histoire, tandis que notre révolution nous permet de rompre avec un passé

humiliant, une aliénation de plusieurs années d'occupation coloniale et de retrouver une personnalité propre à l'âme zaïroise. » (Discours du 7 août 1975, *D.A.M.*, p. 606-607).

Sur le plan fonctionnel, *Révolution* est un [N. an + abstrait] et un centre de déclenchement de la prédication :

« La Révolution implique... » (Discours du 7 avril 1967, *D.A.M.*, pp. 200-201).

« Cette Révolution s'opère... » (Discours du 24 novembre 1968, *D.A.M.*, p. 351).

« L'heure est venue de nous adonner assidûment au travail, afin que triomphe notre Révolution. » (Discours du 24 juin 1967, *D.A.M.* p. 223).

En tant qu'élément d'une unité syntagmatique, *révolution réfère à l'assaut* qui produit le succès, à la voie qui anime l'esprit, aux idéaux, à la marche, aux acquis de la nation et au radicalisme politique. Ce qui apparaît à travers les syntagmes ci-après :

- « Victoire de notre Révolution » (Discours du 24 juin 1967, *D.A.M.*, p. 209).

Paraphrase : notre révolution est une victoire.

- « Assaut de notre Révolution » (*Ibid.*, p.208).

Paraphrase : notre révolution lance un assaut

- « Voie de la Révolution » (Discours du 24 novembre 1968, *D.A.M.*, p. 351).

Paraphrase : la Révolution est une voie
la Révolution suit une voie.

- « Esprit de la Révolution » (Discours du 5 décembre 1970, *D.A.M.*, p. 66).

Paraphrase : l'esprit (qui) anime la Révolution
un esprit anime la Révolution.

- « Poursuite de notre Révolution » (Discours du 24 mai 1972, *D.A.M.*, p. 220).

Paraphrase : notre Révolution se poursuit
nous poursuivons notre Révolution.

- « Succès de notre Révolution » (Discours du 30 juin 1972,

D.A.M., p. 224).

Paraphrase : notre Révolution remporte un succès.

- « Importance de notre Révolution » (Discours du 10 janvier 1973, *D.A.M.*, p. 238).

Paraphrase: notre Révolution est importante.

- « Radicalisation de notre Révolution » (Discours du 30 novembre 1973, p. 435 ; du 4 janvier 1975, p. 555, p. 556, p. 573).

Paraphrase : notre Révolution devient radicale
notre Révolution se radicalise.

- « Trahir les idéaux de notre Révolution » (Discours du 15 août 1975,, *D.A.M.* , p. 523).

Paraphrase: notre Révolution a des idéaux.

- « Principes fondamentaux de notre Révolution » (Ibid.,530).

Paraphrase : notre Révolution a des principes fondamentaux.

- « Marche de notre Révolution » (Discours du 4 janvier 1975, *D.A.M.*, p. 556).

Paraphrase : notre Révolution marche

- « Acquis de la Révolution » (Discours du 24 juin 1967, *D.A.M.*, p. 223).

Paraphrase : notre Révolution a des acquis.

Mot pivot de l'action nationaliste, *Révolution* constitue dans ces syntagmes la base de la collocation dont les collocatifs *victoire, assaut, voie, esprit, poursuite, succès, importance, radicalisation, idéaux, principes fondamentaux, marche* reflètent la valeur interactive politique de notre mot-clé. Celui-ci est un agent de transformation de l'état des choses.

Les oppositions se manifestent sur le plan sémantique. Il s'agit des forces néocolonialistes et impérialistes, qui entretiennent le sous-développement, c'est-à-dire la misère, la pauvreté. Il s'agit aussi des malins, des citoyens indignes désœuvrés et appliqués à la paresse :

« Chaque nouvelle activité nationale de pêche, chaque nouveau champ de manioc, de maïs, d'arachides,... est, dans le cadre de notre vocation à la satisfaction autonome de nos besoins, une victoire de notre Révolution sur la pauvreté et le sous-développement, donc une défaite des forces néo-colonialistes et impérialistes qui veulent maintenir l'Afrique dans un état de misère et d'improductivité, afin

de l'exploiter continuellement. » (Discours du 24 juin 1967, *D.A.M.* 1965-1975, p. 209).

« Nous savons qu'il y a des gens qui veulent utiliser à leur profit une situation qu'ils étaient incapables de concevoir, et qui de fait salissent notre Révolution aux yeux des masses et de l'Afrique. C'est pourquoi nous allons procéder à une véritable épuration des structures du pouvoir, démembrer et mettre hors d'état de nuire ces malins, ces citoyens indignes, qui risquent d'assombrir les horizons de notre Révolution. » (*Ibid.*, p. 223)

La démagogie et l'exhibitionnisme ne sont pas non plus favorables à la Révolution :

« La communion de la population à un même idéal révolutionnaire et l'absence d'un parti d'opposition dans le pays doivent renforcer notre conviction que la démagogie et l'exhibitionnisme sont une entrave grave à la bonne marche de notre Révolution. » (Discours du 21 mai 1970, *D.A.M.*, p. 23).

La Révolution se déploierait donc contre les opposants, animés ou non animés du point de vue des sèmes, pour le développement du Congolais par l'instauration d'un ordre nouveau. Elle est en fin de compte un exercice de son indépendance, une pensée et une réflexion en Congolais authentique en vue de rechercher des solutions congolaises aux problèmes typiquement congolais. C'est pourquoi, cette Révolution est zaïroise/congolaise authentique. Elle vise le changement des mentalités et encourage l'acquisition du comportement susceptible de créer un développement rapide et permanent du Congo, de l'Etat congolais, du peuple congolais. Ce serait une révolution dans la continuité de la Révolution.

"Le recours à l'authenticité" est le fondement de cette Révolution qui opère dans la mentalité de notre peuple. Cette révolution est souvent "mal interprétée" et "sciemment déformée", comme le révèle l'énoncé suivant :

« Cette Révolution que nous opérons dans notre pays, et qui est basée sur ce que nous appelons le recours à l'authenticité, est souvent mal

interprétée ou sciemment déformée en dehors de nos frontières. »
(Discours du 7 octobre 1972, *D.A.M.*, p. 21).

Les énoncés prédicatifs suivants peuvent être dégagés de différents aspects que revêt la Révolution :

- La Révolution est basée sur [...] le recours à l'authenticité ;
 - La Révolution est souvent mal interprétée ;
 - La Révolution est sciemment déformée.
- « Cependant, notre Révolution étant celle de l'action, nous avons également conçu l'authenticité comme une méthode. » (Discours du 21 mai 1972, *D.A.M.*, p. 200).

La phrase prédicative donne :

Notre Révolution est la Révolution de l'action.

De même, l'énoncé suivant :

« Notre Révolution s'est donc opérée dans la mentalité de notre peuple » (Discours du 24 mai 1972, *D.A.M.*, p. 219)

fournit la phrase :

Notre Révolution est faite selon la mentalité de notre peuple.

Ainsi se révèle-t-il important de relever l'interaction existant entre les vocables et expression *Révolution*, *authenticité* et *recours à l'authenticité*.

4.4.1.2. Qui mène la Révolution ?

Il y a dans le discours de Mobutu une référence obsessionnelle au Manifeste de la N'Sele. Cette "obsession" se justifie dans la mesure où le manifeste est la charte fondatrice de la Révolution. Il en constitue l'acte fondamental.

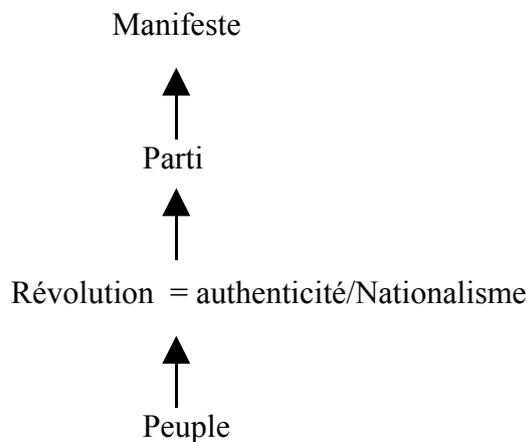
Suivant le prescrit du Manifeste de la N'Sele, la Révolution s'assimile au nationalisme dont le parti est le cadre d'encadrement et le peuple le centre d'action :

« La prise de conscience qui se manifeste dans toutes les couches de la population a été rendue possible par notre nationalisme, tel que défini dans le Manifeste de la N'Sele. Cette charte fondamentale de

notre Révolution nous enseigne de rester nous-mêmes [...] »
(Discours du 31 décembre 1969, *D.A.M.*, p. 484).

« Je vous salue. Et à travers vous, je salue la Révolution congolaise,
le Parti, le peuple entier de notre cher Congo. » (Discours du 7
février 1968, *D.A.M.*, p. 298).

C'est donc le peuple qui entreprend une Révolution conforme à
l'authenticité ou au Nationalisme, qui s'organise dans un parti politique aux
principes définis dans Le Manifeste de la N'Sele, comme nous le
schématisons ici:



Peuple est un mot qui apparaît avec 121 occurrences, soit 0,10 de fr. rel. Il est utilisé dans le discours de Mobutu à partir du 31 décembre 1965. Ses caractérisants sont les adjectifs qui, tantôt réfèrent à des nationalités : congolais/zaïrois (39 occurrences), angolais (1 occurrence), sénégalais (1 occurrence), britannique (2 occurrences) ; tantôt renvoient à l'action politique de changement entrepris au Congo/Zaire sous la houlette de Mobutu : révolutionnaire (1 occurrence).

Le mot *peuple*, dans toutes ses occurrences, se manifeste comme un [N an + hum + concret], placé au centre des activités du Mouvement Populaire de la Révolution, de l'authenticité ou du Mobutisme. Mobutu sollicite l'identification du peuple au Mouvement Populaire de la Révolution et consacre l'identité significative et fonctionnelle entre celui-ci et celui-là, tous deux à la recherche de l'authenticité :

« [...] le Mouvement Populaire de la Révolution s'identifie au peuple dont il cristallise la conscience nationale et dont il constitue le fer de lance. » (Discours du 21 mai 1970, *D.A.M.*, p.27).

« Je voudrai parler de l'idéologie dont le Mouvement Populaire de la Révolution et le peuple ont besoin et que nous appelons l'authenticité. » (Discours du 15 août 1974, *D.A.M.*, p. 526).

Dans le discours de Mobutu, il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un peuple moins courageux, appelé à devenir fier ; un peuple désaliéné de l'influence néfaste de l'impérialisme. Il a le devoir de puiser les idées de son mieux-être dans une philosophie politique. Il est discipliné, épris de liberté, souverain et authentique:

« Un peuple peut être courageux, mais son courage ne suffit pas, il faut que le peuple ait une âme, il faut que ce peuple soit fier d'être lui-même, il faut que ce peuple se désaliène de l'influence néfaste de l'impérialisme. » (Discours du 15 décembre 1974, *D.A.M.*, p. 543).

« Chaque peuple a donc besoin d'une philosophie politique dans laquelle il puise les idées de son mieux-être et de sa perfection. » (*Ibid*, p. 544).

« Nous voulons que notre peuple soit discipliné. » (*Ibid*, p. 565).

Ce peuple est congolais et se conforme aux exigences du parti. Il est victime des guerres fratricides et des ingérences extérieures. Il tient à l'unité nationale et il lutte contre la misère et le sous-développement. Son action consiste à servir et donc à travailler :

« Livré à des guerres fratricides et victime des ingérences extérieures, le peuple Congolais a pris conscience de la nécessité de s'unir et de ne compter avant tout que sur ses propres forces pour mener à bien le combat contre le sous-développement. » (Discours du 14 novembre 1969, *D.A.M.*, p. 476).

« Vous invitez votre peuple à ne compter que sur lui-même, tandis que nous, nous l'appelons au "salongo", notre hymne au travail. » (Discours du 9 décembre 1974, *D.A.M.*, p. 540).

« [...] deux catégories de militants se créent au sein du Parti : d'une part, le peuple qui a compris et applique à la lettre le mot d'ordre du Parti "servir et non se servir [...]" » (Discours du 24 novembre 1968, *D.A.M.*, p. 364).

C'est de cette manière que se réalise l'harmonie entre le peuple et son Chef, une harmonie qui résulterait de la soumission inconditionnelle du peuple au Chef. Ne serait-ce pas pour étouffer le peuple ?

« Quand je demande à mon peuple de serrer la ceinture, il serre la ceinture ; quand j'exige la discipline, il se discipline [...] » (Discours du 29 avril 1974, *D.A.M.*, p. 528).

Peuple, précédé du déterminant *mon* est un sujet au service du chef qui lui dicte la conduite à suivre.

Sur le plan syntaxique, *peuple* apparaît en SN et en SP. Dans le SN, il est déclencheur de l'action verbale:

« [...] un peuple révolutionnaire doit veiller sans cesse... » (Discours du 15 décembre 1974, *D.A.M.*, p. 543) ;

« Le peuple congolais se réjouit toujours de constater que l'accession de son pays à l'indépendance nationale n'a pas été immédiatement précédée d'une guerre de libération » (Discours du 18 juin 1970, *D.A.M.*, p. 31) ;

« Le peuple congolais voudrait qu'il soit compris que, dans son pays, il n'y a ni opposition ni prisonniers politiques, mais une seule force unanimement orientée vers les tâches de reconstruction nationale » (Discours du 18 mars 1969, *D.A.M.*, p. 432) ;

« [...] le peuple congolais a pris conscience... » (Discours du 19 novembre 1969, *D.A.M.*, p. 476).

« [...] le nationalisme zaïrois authentique que je prêche sans relâche a été compris et apprécié par le peuple » (Discours du 15 août 1974, *D.A.M.*, p. 590).

Lorsqu'il remplit la fonction d'agent, *peuple* semble contribuer au maintien de l'idéologie du Mouvement Populaire de la Révolution. Néanmoins ses actions sont appréciées selon sa fidélité à l'idéologie qui régit le système en vigueur.

En tant que SP, *peuple* se transforme en source d'action positive pour la consolidation de la révolution, et de l'indépendance économique :

« Cette détermination exige de la part du peuple zaïrois, le respect de tous les compatriotes qui participent, à des échelons divers, à la consolidation de cette indépendance économique. » (Discours du 30 juin 1972, *D.A.M.*, p. 226).

Nous pourrions réécrire cet énoncé de la manière suivante :

- le peuple zaïrois doit respecter les compatriotes.
- le peuple congolais doit consolider l'indépendance.

« C'est pourquoi, l'heure est venue de rendre un hommage solennel au peuple congolais pour sa prise de conscience aiguë, pour son nationalisme, pour sa volonté de puissance qui l'anime et qui le conduit à être uni dans la lutte contre l'agression étrangère. » (Discours du 25 novembre 1966, *D.A.M.*, p. 141).

- Le peuple congolais a pris conscience.
- Nous devons rendre hommage au peuple congolais.

L'histoire nous apprend qu'en 1966 le pays était déjà pacifié. Mais l'emploi du syntagme agression étrangère désignerait les pressions politiques que Mobutu subissait de la politique internationale.

Sur l'axe paradigmatique, *peuple* commute avec *population* et permet d'en établir l'identité sur le plan lexical :

« La Révolution s'est donc opérée dans la mentalité de notre peuple » (Discours du 24 mai 1972, *D.A.M.*, p. 219).

« Nous sommes fier aujourd'hui de nous présenter à la face de l'Afrique et du monde sans complexe aucun, et cela grâce à une révolution profonde que nous avons opérée dans la mentalité de nos populations. » (Discours du 26 octobre 1972, *D.A.M.*, p. 238-239).

L'établissement de cette identité explicite l'intérêt que Mobutu accorde à ces notions manipulables à souhait pour l'équilibre du régime. *Peuple* et *population* ne seraient que des agents au service du Mouvement Populaire de la Révolution.

Enfin, *peuple*, chez Mobutu, est un agent qui veille à la destruction de l'impérialisme et à l'affirmation de sa propre personnalité. Son rôle se concrétise dans son engagement à assurer la pérennité du Mobutisme par la pratique de la vigilance :

« Nous invitons le peuple à la vigilance révolutionnaire la plus absolue, afin de démasquer et de dénoncer tous ceux, nationaux ou étrangers qui se livrent à des actes de sabotage économique » (Discours du 24 juin 1967, *D.A.M.*, p. 211).

Paraphrase : *le peuple doit être vigilant.* (Valeur déontique).

Pratiquer la vigilance révolutionnaire, c'est servir la nation, mais aussi et surtout le parti de Mobutu, le Mouvement Populaire de la Révolution. C'est la raison pour laquelle Mobutu déclare :

« Le Mobutisme traduit avant tout le mariage entre le peuple zaïrois et son chef. [...] C'est au peuple souverain qu'incombe le devoir d'assurer la continuité de l'œuvre que nous avons commencée ensemble. » (Discours du 15 août 1974, *D.A.M.* 1965-1975, p. 530).

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le peuple est associé au MPR, allié à Mobutu qui prêche le nationalisme congolais/zaïrois authentique, soubassement de la continuité du Mobutisme.

4.4.1.3. Pourquoi la Révolution est-elle menée ?

Dans son expression, le discours de Mobutu définit deux objectifs de la Révolution : l'indépendance économique et la reconstruction nationale.

4.4.1.3.1. Indépendance économique

C'est le 12 décembre 1965, au dix-huitième jour de l'instauration du nouveau régime, que le mot *indépendance* (0,11 fr. rel) apparaît pour la première fois dans le discours de Mobutu en tant que chef de l'Etat. Celui-ci n'est pas le premier à parler de l'indépendance. Déjà en 1958, Lumumba parlait de l'indépendance immédiate qui préconisait la décolonisation du Congo belge.

« Dans l'optique nationaliste, l'indépendance n'apparaît pas à cette époque comme une fin mais comme un moyen. La fin, c'est le gouvernement national, c'est-à-dire l'organisation de liens de dépendance, en lieu et place de ceux imposés par le colonisateur au colonisé. » (Dumont, G. H., 1961: 55).

En 1964, Gbenye a développé dans ses discours le thème de l'indépendance pour stigmatiser l'impérialisme et le néo-colonialisme au Congo.

Nyunda ya Rubango (op. cit: 322) a affirmé qu'autour du mot *indépendance* foisonnent beaucoup d'adjectifs qualificatifs redondants ou pléonastiques. Il ajoute que l'indépendance n'est réelle que si elle est complète et totale, pleine et entière, complète et souveraine, complète et intacte quand tous les partis et les leaders se réclament, dans certaines luttes, du nationalisme et qu'il y a un écart entre leur idéologie et leur action.

Pour Kasoro Tumbwe (1988 : 625), le concept d'indépendance dans les écrits des nationalistes congolais des années 1964–1965 est identique à celui des discours de Lumumba et signifiait simplement que les Congolais devaient disposer d'eux-mêmes et construire leur patrie dans la concorde, dans la collaboration, en amitié avec les Belges et les étrangers installés au Congo. Elle était une étape sur la voie qui mènerait à la dignité de l'homme africain et à l'émancipation et déboucherait sur la paix, le bien-être, la stabilité économique.

En effet, l'emploi du mot *indépendance* dans les textes de Mobutu ne s'écartait pas de la vision politique de P.E. Lumumba qui, le 6 février 1960, déclarait :

« Pour nous, l'indépendance politique ne signifie rien si elle n'est pas accompagnée immédiatement d'un développement économique et celui-ci doit être basé sur la satisfaction des besoins de l'homme.

Sincèrement, je peux vous dire que nous allons redoubler d'efforts pour que cette indépendance soit réelle, pour que cette indépendance profite aux populations, pas simplement la jouissance des libertés, mais améliorer les conditions de vie des populations et, dans le cadre de l'entraide entre les peuples, un point de vue culturel ou technique. » (*P.P.L.*, p.154).

Il s'agit donc, pour Mobutu, de l'indépendance économique (87 occurrences) qui se situe au-delà de l'indépendance politique. Cette indépendance vise la liberté totale, le bien-être de la population congolaise tout entière, la désaliénation des Congolais :

« Cette indépendance économique serait vaine si elle ne visait pas le bien-être de la population congolaise tout entière. » (Discours du 30 mars 1971, *D.A.M.*, p. 139).

« Nous prouverons ainsi notre détermination à poursuivre inlassablement notre objectif fondamental, l'indépendance économique qui se situe au-delà de l'indépendance politique. » (Discours du 30 juin 1972, *D.A.M.*, p. 226).

« [...] la décennie que nous venons de vivre a montré que l'indépendance politique n'était pas suffisante et que pour acquérir la véritable indépendance il fallait l'indépendance économique. » (Discours du 20 mars 1973, *D.A.M.*, p. 310).

« Pour notre part, nous attachons beaucoup d'importance aux réalisations économiques et techniques parce que, comme l'on sait, une indépendance politique est un leurre si elle n'est pas accompagnée d'une indépendance économique et technique. » (Discours du 23 mai 1973, *D.A.M.* 1965-1975, p. 329).

Les gradables *véritable*, *réelle*, *totale*, révèlent la nécessité de l'emploi des relationnels *économique*, *culturel*, qui précisent le domaine de l'application de l'indépendance voulue *immédiate*. Et *nominale* serait opposé aux gradables pour marquer la valeur de l'indépendance en tant que source de bonheur du peuple congolais.

C'est pourquoi l'indépendance est *véritable*, *réelle* et *totale* :

« [...] une fois de plus c'est dans l'esprit d'une indépendance nationale réelle que je m'adresse à vous pour la réalisation de ces objectifs » (Discours du 31 décembre 1968, *D.A.M.*, p. 373).

« C'est pour cet homme que nous recherchons l'indépendance et pas l'indépendance nominale, mais l'indépendance totale. » (Discours du 21 janvier 1975, *D.A.M.* 1965-1975, p. 581).

Dans son fonctionnement, *indépendance*, chez Mobutu apparaît tantôt comme unité du SN sujet ou objet, tantôt comme SP. Mobutu définit l'indépendance économique comme la nécessité pour le Congo de porter en lui-même le dynamisme de son propre développement, de compter en premier lieu sur son potentiel humain, de récolter en priorité les fruits de son propre labeur. C'est devenir maître des grandes décisions qui concernent l'activité économique du pays en se conformant aux options économiques déterminées par le gouvernement. C'est aussi assurer le contrôle par le gouvernement du peuple de toutes les structures économiques nationales. L'indépendance économique est une voie de sacrifice et de privations et signifie uniquement demeurer maître de son orientation économique, veiller à la réalisation de notre vocation à la liberté et à l'indépendance.

« Nous avons toujours estimé qu'une indépendance politique n'a pas de contenu véritable sans indépendance économique. Et je le répète, cette indépendance économique ne veut nullement signifier vivre en vase clos ou se replier sur soi-même et encore moins fermer la porte aux autres, mais uniquement demeurer maître de son orientation économique. » (Discours du 14 février 1971, p.108-109).

« Chez nous, comme ailleurs, nous avons cependant une préoccupation majeure que nous exprimons par les termes "indépendance économique" qui signifient que nous ne pouvons admettre que la participation d'intérêts étrangers à nos affaires conduise à nous placer des entraves dans la direction de notre vocation à la liberté et à l'indépendance. » (Discours du 31 mars 1971, *D.A.M.*, p. 145).

« Nous entendons par indépendance économique la nécessité pour le Congo de porter en lui-même le dynamisme de son propre potentiel humain, ses propres ressources financières, sa propre capacité d'organisation. Par indépendance économique, nous entendons de surcroît que le Congo récolte en priorité les fruits de son propre labour. » (Discours du 20 mai 1968, *D.A.M.*, p. 308).

Elle est de ce fait associée à la lutte sans merci contre les fossoyeurs, les inconscients qui se sont livrés à la gabegie financière, à l'incurie et au népotisme, lesquels ont failli compromettre la politique de l'indépendance économique. L'indépendance réfère à la Révolution qui insuffle un dynamisme nouveau, au nationalisme zaïrois authentique, à l'indépendance politique, à la souveraineté, à la libération totale de l'Afrique et de tous les opprimés, à la recherche de la paix dans le monde et surtout à la date du 24 novembre 1965 qui marque le début de l'indépendance totale, de la désaliénation mentale et de la libération de la femme sous toutes ses formes :

« Honneur particulier, parce que les relations de coopération entre nos deux pays (la Tunisie et le Zaïre) sont excellentes sur tous les plans et se trouvent fondées sur des principes similaires, à savoir : le respect de l'indépendance et de la souveraineté de chaque pays, le recours à l'authenticité, l'indépendance économique totale, la libération totale de l'Afrique et de tous les opprimés et la recherche de la paix dans le monde » (Discours du 23 décembre 1973, *D.A.M.*, p. 454).

« Toutes les personnes de bonne foi doivent reconnaître que le 24 novembre 1965 fut non seulement la date qui marqua le début de notre indépendance totale, de notre désaliénation mentale, mais également le début de la libération de la femme sous toutes ses formes. » (Discours du 20 mai 1975, *D.A.M.*, p. 587).

L'indépendance économique ne s'accommode pas de la vie en vase clos ou du repli sur soi-même. Elle ne favorise pas le soutien aveugle à des nationaux inconscients parce qu'elle se veut réelle et totale. Elle s'oppose de cette manière au capitalisme désuet et réactionnaire, à la gabegie financière, à

l'incurie et au népotisme, à la mendicité, au néo-colonialisme odieux, sordide et exploiteur et à l'indépendance minimale et de slogan.

« Cette préoccupation permanente d'originalité est d'ailleurs un trait supplémentaire de notre mentalité qui nous porte à nous sentir proches des Français qui, comme nous, sont jaloux de leur indépendance, non point d'une indépendance nominale et de slogan, mais d'une indépendance réelle et totale. » (Discours du 26 mars 1971, *D.A.M.*, p. 134-135.)

« Par contre, nous avons été indignés par le comportement peu patriotique de certains inconscients à qui la Nation avait confié le destin de nos sociétés parastatales et d'économie mixte. La gabegie financière, l'incurie et le népotisme auxquels ils se sont livrés ont failli non seulement compromettre notre programme de stabilité, mais aussi remettre en question notre politique d'indépendance économique. Nous rappelons, à cet égard, la ferme détermination du gouvernement de continuer la lutte sans merci qu'il a impitoyablement engagée contre ces fossoyeurs de notre indépendance économique. » (Discours du 30 juin 1968, *D.A.M.*, p. 328)

Des fossoyeurs de l'indépendance économique et nationaux inconscients constituent au même titre que certains milieux étrangers et groupes financiers, une force opposante à l'accomplissement de l'indépendance économique, bref au nouveau régime et au développement de la nation congolaise.

L'indépendance peut être considérée comme le soubassement de tout progrès économique et sociopolitique dans la vie humaine. Elle régent l'industrialisation, la Révolution :

« L'industrialisation de notre pays est nécessaire à son développement, mais elle doit se faire dans l'indépendance. » (Discours du 25 novembre 1966, *D.A.M.*, p. 130).

« L'indépendance politique ne vaut rien du tout si elle ne repose pas sur une véritable indépendance économique... » (Discours du 30 juin 1966, *D.A.M.*, p. 97).

Dans ce sens, le mot indépendance devient objet de définition par les nationalistes qui précisent sa nature et son mode d'acquisition : une indépendance acquise par un travail de longue haleine, ainsi que l'affirme Mobutu :

« L'indépendance économique ne s'acquiert pas avec des mots ou des slogans démagogiques, mais elle se conquiert dans l'effort et le travail ardu, continu et de longue haleine, qui doit absorber toute l'énergie et l'intelligence des chefs responsables et entraîner l'adhésion active de tous. » (Discours du 30 juin 1966, *D.A.M.*, p. 111).

« Comme nous l'avons dit, et nous ne cesserons de le répéter : pas de véritable indépendance politique sans réelle indépendance économique. » (*Ibid.*).

Le mot *indépendance* est doté de traits sélectifs [N.ān + abstrait] à travers le discours. C'est ce qui apparaît dans sa position syntagmatique d'objet :

« [...] réaliser une indépendance économique » (Discours du 24 décembre 1966, *D.A.M.*, p. 158).

« [...] raffermir son indépendance économique. » (Discours du 31 décembre 1968, *D.A.M.*, p. 366).

« [...] acquérir l'indépendance... » (Discours du 20 mai 1975, *D.A.M.*, p. 598).

Indépendance devient alors un mot collocatif d'une base verbale à action transformatrice, une action qui rappelle le bilan des réalisations économiques du nouveau régime : la congolisation de l'Union Minière du Haut Katanga, le démarrage des travaux du grand barrage d'Inga :

« Ce n'est point le lieu de faire ici le bilan des réalisations économiques de la deuxième République. Qu'il me suffise de citer la congolisation de l'ex-Union Minière du Haut Katanga, la création de la Société nationale d'assurances et celle de l'économat du Peuple, les grands travaux d'aménagement de la ville de Kinshasa, la création d'une monnaie nationale solide et internationalement

reconnue comme telle, le démarrage des travaux du grand barrage d'Inga. Toutes ces réalisations ont été placées, vous le savez, sous le signe de l'indépendance économique. » (Discours du 20 mai 1968, *D.A.M.*, p. 308.)

L'usage de *congolisation* associé à l'indépendance économique, dans ce discours du 20 mai 1968, recoupe le nationalisme de Lumumba qui préconisait confier aux nationaux la gestion des entreprises publiques. Cette acception du mot *congolisation* reste opposée au sens péjoratif que Mobutu réproouve dans son discours du 4 octobre 1973 aux Nations unies.

Indépendance économique exprimerait finalement la nécessité de confier la gestion des entreprises de production aux Congolais, la nécessité de se mettre au travail pour la production agricole, pour l'accroissement des revenus nationaux dans le respect de la dignité humaine que renferme l'authenticité. Cette indépendance conduit à la reconstruction.

4.4.1.3.2. *Phénomène de reconstruction nationale*

Considéré comme un des objectifs de la Révolution, *reconstruction* (0,10 de fr.rel) intègre dans son champ morpho-lexical les verbes *construire* et *reconstruire*. *Reconstruction* serait dérivé du substantif *construction* auquel on aurait ajouté par préfixation la marque répétitive *re-*, qui indique la nécessité de revenir sur un état ancien, un état défectueux pour une amélioration éventuelle.

Le président Mobutu, dans son discours, utilise ce mot pour marquer précisément un écart entre l'ancien et le nouveau régime. Il mène un combat pour la reconstruction de la conscience nationale. Raison pour laquelle il recourt au syntagme *reconstruction nationale*, qui fait penser à la gabegie et au désordre qui ont régné avant le 24 novembre 1965.

Parler de la reconstruction nationale comme tâche, c'est affirmer la dissolution, la disparition de la nation :

« La nation congolaise, dis-je, n'existait pas. Il fallait la créer, il fallait susciter dans les coeurs de tous les habitants de notre pays une conscience nationale : tâche combien difficile. » (Discours du 22 février 1971, *D.A.M.*, p. 116).

La reconstruction est à faire dans tous les domaines.

Reconstruction nationale équivaut alors à reconstruire la conscience nationale. Cette reconstruction est une tâche vaste et dure, une tâche difficile. Elle touche tous les secteurs de la vie du citoyen congolais. Elle se réalise dans une atmosphère de fraternité et de concorde, vise l'accélération de l'indépendance économique et le maintien de la souveraineté internationale et économique du Congo :

« La reconstruction de la nation est une tâche vaste et dure. »
(Discours du 26 mars 1966, *D.A.M.*, p. 75.)

« Notre plus grand souhait est d'établir dans notre pays une atmosphère de fraternité et de concorde en vue de la reconstruction nationale. » (Discours du 30 juin 1966, *D.A.M.*, p. 105).

« La confiance que nous n'avons cessé de placer en votre pays a joué et continuera, j'en suis convaincu, à jouer un grand rôle dans la tâche de reconstruction nationale que s'est assignée le peuple congolais pour accélérer son indépendance économique. »
(Discours du 29 décembre 1966, *D.A.M.*, p. 168-169).

C'est une oeuvre collective pour la remise en état nouveau des villes ravagées par les tueurs à gage et téléguidés de l'extérieur, c'est-à-dire les mercenaires :

« Lorsque le climat politique s'est assaini, le peuple congolais a pu s'attacher à l'oeuvre collective de reconstruction nationale. »
(Discours du 24 novembre 1968, *D.A.M.*, p. 354).

« Sur le plan social, on peut déjà mentionner des réalisations importantes qui datent de ces douze derniers mois. Bornons-nous à en citer quelques-unes : la reconstruction rapide des villes de Bukavu et de Kisangani qui avaient été ravagées par des tueurs à gage téléguidés de l'extérieur ; la construction à Kisangani d'un orphelinat destiné à recueillir les enfants laissés par les victimes des mercenaires. » (Discours du 30 juin 1968, *D.A.M.*, p. 334).

Reconstruction apparaît dans le même environnement que *revalorisation du pays* et *rééquipement des écoles*, qui deviennent ses équivalents approchés :

« Quiconque, à l'étranger ou au sein même de la Nation, se mettrait en travers de notre chemin pour tenter de saboter nos efforts de reconstruction et de revalorisation du pays sera impitoyablement châtié. » (Discours du 3 mars 1966, *D.A.M.*, p. 65).

« Nous allons poursuivre la relance de l'enseignement dans les zones qui ont été perturbées. Déjà 400 millions de francs ont été débloqués et vont permettre la reconstruction et le rééquipement des écoles endommagées... » (Discours du 25 novembre 1966, *D.A.M.*, p. 151).

Sur le plan syntaxique, *reconstruction* est employé et dans le SN1 et dans le SN2. Dans le premier cas, il est soit objet de qualification par Mobutu :

« La reconstruction de la Nation est une tâche vaste et dure. Le régime que j'ai l'honneur de présider tient à ce que cette reconstruction soit effective dans les délais qui nous sont impartis. » (Discours du 26 mars 1966, *D.A.M.*, p 76).

soit un devoir, une obligation morale :

« La reconstruction du pays s'imposait avant tout à celui qui était chargé de le diriger, de dresser un inventaire complet de la situation. » (Discours du 5 août 1970, *D.A.M.*, p. 50).

Reconstruction se présente aussi comme un élément d'une unité syntagmatique et devient de ce fait déterminant, tout en gardant sa fonction d'objet:

« L'entreprise de reconstruction nationale devra se réaliser suivant un programme rationnellement conçu et méthodiquement exécuté en tenant compte des priorités établies. » (*Ibid.*).

Paraphrase : *la reconstruction est une entreprise*

on doit réaliser la reconstruction selon un programme.

La reconstruction est l'objet d'une action présentée comme un devoir.

Donc le SN *entreprise de reconstruction* est le substitut de *reconstruction*.

Dans le second cas, *reconstruction* apparaît en syntagmes constitués à partir des vocables tels que *volonté, cadre, oeuvre, tâche*. Il peut dès lors être considéré comme désignant un objet soumis à une définition pour sa connaissance. *Volonté, cadre, oeuvre et tâche* permettraient de qualifier *reconstruction* qui deviendrait :

- une volonté —————> on veut reconstruire

« Si nous avons consenti de tels efforts et de tels sacrifices c'est que, à côté de cette volonté de reconstruction et de progrès, nous sommes partisans d'une coopération internationale accrue et sincère » (Discours du 30 Juin 1969, D.A.M., p 453).

- une oeuvre —————> la reconstruction est une oeuvre

« Néanmoins, et par respect pour l'institution parlementaire, je désire vous donner une chance pour collaborer activement à l'oeuvre de reconstruction nationale » (Discours du 7 mai 1966, D.A.M., p 71).

- une tâche —————> la reconstruction est une tâche

« [...] l'étudiant africain se trouve confronté au lendemain de ses études à de graves tâches de reconstruction et de développement [...] » (Discours du 19 novembre 1969, D.A.M. p 473).

Ainsi, *reconstruction* devient un objet de description qui détermine l'attitude du gouvernement et la valeur du nouveau régime. Le verbe *reconstruire*, dont il découle, paraît être alors un équivalent approché de *retrouvons les manches*.

4.4.2. Le nationalisme comme expression de l'authenticité congolaise

C'est à partir de 1965 que le président Mobutu est à la recherche d'une philosophie originale. L'on sait déjà, ainsi que nous l'avons dit au paragraphe 1.3,

qu'en 1958, le discours de Lumumba reflétait l'idée de nationalisme, et qu'en 1959 il employait explicitement ce mot.

Le champ morpho-lexical de *nationalisme* comprend l'étymon nation-, ainsi que les adjectifs obtenus par dérivation *national* et *nationaliste* et le verbe *nationaliser*.

Dans les discours échelonnés de 1965 à 1975, le mot *nationalisme* est défini de plusieurs façons. Du point de vue psychologique, il est un sentiment. Du point de vue de la doctrine, de l'idéologie politique, le nationalisme est une idée nationale, une idée-force à galvaniser le peuple congolais, le choix d'être nous-mêmes débarrassés de tout asservissement sans ignorer ce que sont les autres.

« La paix et l'ordre restaurés, nous nous sommes attaqué au problème des institutions. Il fallait pour cela trouver une idée-force propre à galvaniser le peuple congolais. Ce leitmotiv résume notre doctrine qui est le nationalisme congolais authentique. Ce nationalisme procède d'une prise de conscience du peuple et se traduit par sa volonté de se développer selon ses valeurs propres. » (Discours du 7 août 1970, *D.A.M.*, p. 51).

Les lexèmes, N.ān.abstrait *idée, esprit, sentiment, résurgence, idéal*, sont employés, dans le discours de Mobutu, en gradation ascendante pour définir et qualifier le mot *nationalisme*. Ils marquent de ce fait la nécessité de la réalisation des aspirations du peuple congolais.

Le mot *nationalisme* désigne ainsi un humanisme communautaire, un humanisme de combat, un humanisme dans le travail, un dépassement, un sacrifice pour la survie de la communauté nationale dont le Mouvement Populaire de la Révolution est l'organisation de base, capable d'inspirer les masses :

« Dès lors, n'est-il pas évident que l'idée nationale, en un mot le nationalisme, est un humanisme ? Je ne dis pas un humanisme de dilettante, un humanisme littéraire, un humanisme de salon ou encore un humanisme de slogan, mais bien un humanisme de combat, et en elle chacun de ses membres. En bref, notre

nationalisme est un humanisme communautaire.» (Discours du 20 mai 1968, *D.A.M.*, p. 305-306).

« Notre nationalisme est un humanisme communautaire, vous disais-je, un humanisme de combat et non point de slogan, un humanisme dans le travail. » (*Ibid.*, p. 308).

C'est aussi le souci avant tout de notre intérêt national et le déploiement des efforts des compatriotes pour la réalisation commune d'un destin national commun. C'est peut-être là la raison pour laquelle ce nationalisme est authentique :

« Il vise à ce que l'homme congolais apprenne à être soi-même, à s'identifier et à se situer dans l'espace et dans le temps. » (Discours du 22 février 1971, *D.A.M.*, p. 117)

Il vise aussi la réalisation du bonheur du peuple en harmonisant les intérêts de la communauté. C'est l'expérience de vie, l'arme du combat à mener pour la sauvegarde des intérêts de la nation :

« La meilleure arme dont nous disposons pour repousser l'assaut de l'ennemi est le nationalisme, doctrine de notre mouvement que renferme le Manifeste de la N'Sele. » (Discours du 1er décembre 1970, *D.A.M.*, p. 58).

« Nous avons voulu doter notre mouvement d'une doctrine, une doctrine née de l'expérience douloureuse du passé, propre à nos réalités : ce fut l'adoption du nationalisme congolais authentique [...]. Notre nationalisme résulte simplement de notre expérience. » (Discours du 22 février 1971, *D.A.M.*, pp.116-117).

Le nationalisme est doté de qualifications. La paraphrase nous permet de comprendre la valeur de ces qualifications :

le nationalisme est la meilleure arme ;
le nationalisme est la doctrine ;
notre nationalisme est le résultat de notre expérience.

Ce nationalisme est spécifique aux Congolais. Et pour le distinguer des nationalismes européens ou encore de celui des premiers leaders africains, Mobutu fait accompagner le mot des épithètes *congolais* ("nationalisme

congolais"), *authentique* ("nationalisme authentique"), *congolais authentique* ("nationalisme congolais authentique"); ou encore de l'adverbe de manière, *authentiquement*, modifiant l'adjectif congolais :

« C'est surtout pour le nationalisme authentique que le membre de l'Assemblée nationale se rendra digne de la confiance que le peuple et le parti ont placée en lui. » (Discours du 1er décembre 1970, *D.A.M.*, p. 62).

« Cette révolution s'opère dans le cadre d'un nationalisme authentiquement congolais. » (Discours du 24 novembre 1968, *D.A.M.*, p. 351).

Dans le discours de Mobutu, le syntagme *nationalisme congolais* est équivalent à *conscience nationale*, *idée nationale*, *sentiment national* et *volonté de puissance* :

« C'est pourquoi, l'heure est venue de rendre hommage solennel au peuple congolais pour sa prise de conscience aiguë, pour son nationalisme, pour sa volonté de puissance qui l'anime et qui le conduit à être dans la lutte contre l'agression étrangère. » (Discours du 25 novembre 1966, *D.A.M.*, p. 141).

« Or, il s'est trouvé des malins pour nous dire que le nationalisme n'était pas une doctrine capable d'inspirer des masses, ces malins ont-ils seulement compris la portée de l'idée nationale ? [...] Dès lors, n'est-il pas évident que l'idée nationale, en un mot le nationalisme, est un humanisme ? » (Discours du 20 mai 1968, *D.A.M.*, p. 305-306).

« Notre nationalisme [...] nous l'avons défini comme étant un humanisme communautaire. Grâce à ce sentiment national, nous avons réhabilité le citoyen zaïrois... Ainsi, grâce au nationalisme zaïrois, nous avons conquis toutes formes d'indépendance. » (Discours du 3 décembre 1972, *D.A.M.*, p. 281).

Sur le plan actantiel, les oppositions se manifestent en [N. an. hum] et en [N. an. abstraits]. Les [N.an.hum] réfèrent aux malins et aux bergers inconscients. Ils

redoutent la politique du parti unique. Les malins sont constitués des ennemis du peuple et donc des ennemis de la révolution :

« Or il s'est trouvé des malins pour nous dire que le nationalisme n'était pas une doctrine capable d'inspirer des masses ! Ces malins ont-ils seulement compris la portée de l'idée nationale ? » (Discours du 20 mai 1968, *D.A.M.*, p. 305).

Les [N.ān.abstrait] réfèrent à l'agression étrangère, aux intérêts des milieux impérialistes, monopolistes et néo-colonialistes.

Quels sont les obstacles au nationalisme ?

L'esprit de clocher et le manque d'idéal, une vie en vase clos, l'introduction du second parti, l'absence de conscience nationale, l'asservissement constituent des obstacles à l'accomplissement du nationalisme congolais authentique. A cela s'ajoute l'esprit de divertissement dans un humanisme de dilettante, un chauvinisme littéraire, un humanisme de salon, un humanisme de slogan :

« Ni à gauche, ni à droite, c'est le sens de la troisième voie choisie par le peuple congolais, le nationalisme authentique qui ne saurait être interprété ni comme vie en vase clos ni comme une entrave aux rapports de bon voisinage et de coopération avec les intérêts étrangers. » (Discours du 21 mai 1970, *D.A.M.*, p. 22).

« Notre nationalisme, [...] est un humanisme de combat [...]. Cette doctrine devait constituer pour nous une arme efficace pour combattre ce fléau qui n'a épargné aucun pays d'Afrique : l'absence de conscience nationale. » (Discours du 14 février 1971, *D.A.M.*, p. 107).

« Dès lors, avons-nous, en toute liberté, décidé de rejeter toutes ces idées et de choisir d'abord d'être nous-mêmes, débarrassés de tout asservissement, sans toutefois ignorer ce que sont les autres. » (Discours du 15 août 1974, *D.A.M.*, p. 525).

Le nationalisme chauvin et étroit, le nationalisme européen et autres nationalismes sont assimilés aux forces opposantes :

« Il (le nationalisme zaïrois authentique) est authentique car, tout d'abord il veut réaliser le bonheur du peuple en harmonisant les intérêts de la communauté avec chacun de nous. Ensuite, il tient à lever la confusion entretenue par les mauvais esprits, avec certains nationalismes européens du début de ce siècle. » (Discours du 15 août 1974, *D.A.M.*, p. 525).

« Les faits ont prouvé que le nationalisme n'est pas étroit et ne se confond nullement avec le chauvinisme. Ce nationalisme procède d'une dose de conscience du congolais et se traduit par sa volonté de se développer suivant ses valeurs propres » (Discours du 24 novembre 1968, *D.A.M.*, p. 351).

Mais *nationalisme chauvin et étroit* s'organise aussi en opposition sémantique qui correspond à des oppositions logiques :

« Nous avons d'emblée rejeté toute tentative de nationalisme chauvin et étroit. C'est pourquoi le nationalisme zaïrois ne se réfère à aucun autre nationalisme. » (Discours du 31 décembre 1972, *D.A.M.*, p. 281).

Mobutu distingue son nationalisme à lui des autres nationalismes.

Comme on le voit, les obstacles à l'actualisation du nationalisme congolais authentique sont à l'intérieur et à l'extérieur de la République.

Sur le plan des associations lexicales, nationalisme se trouve rattaché à l'action qui se traduit par la lutte des Congolais pour l'établissement de l'unité nationale. Celle-ci sera acquise grâce à l'avènement de la Deuxième République.

A ce niveau, le nationalisme congolais authentique est associé à la lutte contre la pauvreté, mais opposé à la pauvreté, au sous-développement, aux sécessions sanglantes, aux sanglantes rébellions, aux affrontements sanglants et aux conflits entre villages.

« La lutte contre la pauvreté et le sous-développement est une réalité aiguë contre laquelle nous devons nous armer et nous attaquer, dans un élan collectif et unanime de patriotisme et de nationalisme » (Discours du 24 juin 1967, *D.A.M.*, p. 209).

« C'est pourquoi l'heure est venue de rendre hommage solennel au peuple congolais pour sa prise de conscience aiguë, pour son nationalisme, pour la volonté de puissance qui l'anime et le conduit à être dans la lutte contre l'agression étrangère. » (Discours du 25 novembre 1966, *D.A.M.*, p. 141).

Le nationalisme est aussi associé au nom du grand combattant africain Patrice Emery Lumumba. Il entretient au niveau discursif des relations de synonymie ou d'équivalence avec les syntagmes *conscience nationale*, *idée nationale*, *esprit nationaliste*, *politique nationaliste*, *Révolution authentiquement congolaise* comme dans les énoncés ci-après :

« Nous parlerons de notre action politique. Eh bien, dans ce domaine, il nous faut signaler en premier lieu la résurgence de l'esprit nationaliste, qui s'est trouvée si heureusement couronné par le rétablissement du grand combattant africain Patrice Emery Lumumba [...]. En effet, avoir fait de notre héros national un héros africain, avoir réactivé dans toute l'Afrique l'esprit nationaliste, avoir réussi à affirmer à la face de l'Afrique toute entière que l'heure de la lutte pour l'indépendance économique a sonné et surtout, avoir réussi à nous engager positivement dans cette lutte, n'est-ce pas là des points marquants qu'il faut verser à l'actif du peuple congolais ? » (Discours du 24 novembre 1967, *D.A.M.*, p. 266).

« S'il me fallait résumer en une formule saisissante l'idéal du nationalisme authentique tel que le prône le Mouvement Populaire de la Révolution, j'emprunterais ces paroles célèbres que l'on prête à notre grand héros national Patrice Emery Lumumba : "Pour mon peuple, pour mon pays, je ne suis d'aucune tribu, d'aucune région, je suis le Congo : car le Congo m'a fait et à mon tour, je façonne le Congo" ». (Discours du 20 mai 1968, *D.A.M.*, p. 306).

Les syntagmes *conscience nationale*, *idée nationale*, *esprit national* sont des désignatifs d'un commencement ou d'un vœu à atteindre encore à ses débuts ; et les syntagmes *politique nationaliste*, *Révolution authentiquement*

congolaise renforcent et précisent la valeur du nationalisme de Mobutu, nationalisme susceptible de réaliser le développement et le progrès du pays.

Lexicalement, *nationalisme* est associé à *peuple*, à *gouvernement*, à *stabilité* et à *efficacité du pouvoir*. Ce nationalisme est devenu l' idée-force du M.P.R. . Dans ce sens, il rend l'idée de la communauté, du Congolais, de l'intérêt national, du destin national commun, des traditions africaines et du développement des liens de solidarité internationale qui sont le maillon de la doctrine du Mouvement Populaire de la Révolution :

« Dans le Manifeste de la N'Sele publié voici un an exactement, nous proclamions le nationalisme comme idée-force du Mouvement Populaire de la Révolution. » (*Ibid.*, p. 305).

« Notre nationalisme n'est dirigé contre personne. Nous voulons simplement être nous-mêmes, nous soucier avant tout de notre intérêt national et conjuguer les efforts de ce pays en vue de la réalisation commune d'un destin national commun. » (Discours du 18 mai 1969, *D.A.M.* , p. 442-443).

« Les faits ont prouvé que ce nationalisme n'est pas étroit et ne se confond nullement avec le chauvinisme. Ce nationalisme procède d'une dose de conscience du congolais et se traduit par sa volonté de se développer suivant ses valeurs propres. Ce nationalisme s'achemine naturellement vers un humanisme communautaire conforme aux traditions africaines et laisse au développement des liens de solidarité internationale. » (Discours du 24 novembre 1968, *D.A.M.*, p. 351).

En effet, le Mouvement Populaire de la Révolution promeut la conscience nationale, ce nationalisme qui est associé à l'Etat, à la Nation, à l'action collective réfléchie et au nationalisme congolais authentique. Celui-ci devient la volonté de demeurer nous-mêmes ou la Révolution authentiquement congolaise. La conscience nationale est enfin rattachée à la démocratie :

« Grâce à cette prise de conscience du peuple congolais, nous avons pu introduire progressivement la démocratie dans le régime. » (Discours du 5 août 1970, *D.A.M.*, p. 51).

Par ailleurs, en mai 1967, nous lisons dans Le Manifeste de la N'Sele¹ que le Mouvement Populaire de la Révolution se refuse d'être le capitalisme ou le socialisme. Sa doctrine est "le nationalisme congolais authentique".

Le destinataire, pendant la période de 1965 à 1970, assigne certaines fonctions au nationalisme : celui-ci est facteur de l'indépendance, instrument de la Révolution et du développement :

« Le nationalisme congolais et la politique congolaise visant à conquérir l'indépendance totale, économique et politique ont aujourd'hui débordé le cadre de nos frontières. » (Discours du 24 novembre 1967, *D.A.M.*, p. 266).

« C'est ainsi que les réformes décisives aboutissant à un Etat nouveau profondément différent de ce qu'il était avant, dessinaient sur l'avenir des perspectives exaltantes. Cette Révolution s'opère dans le cadre d'un nationalisme authentiquement congolais.» (Discours du 24 novembre 1968, *D.A.M.*, p 351).

« C'est surtout par ce nationalisme authentique que le membre de l'Assemblée nationale *se rendra digne* de la confiance que le peuple et le parti ont placée en lui. » (Discours du 12 décembre 1970, *D.A.M.*, p 62).

Le nationalisme est ici un ferment qui doit soutenir un membre dans son existence (comportement, attitude).

4.4.2.1. Le nationalisme de 1965 à 1970

Pendant la période de 1965 à 1970, le nationalisme constitue l'unique leitmotiv de l'action du Nouveau régime.

Au niveau du discours, le mot *nationalisme* apparaît dans des unités syntagmatiques plus ou moins figées : *nationalisme congolais* (5 occurrences), *nationalisme authentique* (4 occurrences), *nationalisme authentiquement*

¹ Le *Manifeste de la N'sele* constitue l'acte fondamental du nouveau parti, le Mouvement Populaire de la Révolution, M.P.R. Il est présenté comme un programme et non pas comme un fait politique, aborde tous les domaines de l'activité nationale et préconise des solutions concrètes.

congolais (1 occurrence), *nationalisme africain* (3 occurrences), *nationalismes européens* (1 occurrence) :

« La Province Orientale, qui a été dès le départ l'un des plus solides bastions du nationalisme congolais, aurait pu déjouer les manœuvres de l'impérialisme. » (Discours du 18 mai 1968, *D.A.M.*, p. 439).

« Telle est bien, citoyennes, citoyens, l'image du nationalisme congolais authentique dont le Mouvement Populaire de la Révolution doit accoucher. » (Discours du 2 mai 1968, *D.A.M.*, p. 306).

« Ni à gauche ni à droite, c'est le sens de la troisième voie choisie par le peuple congolais, le nationalisme authentique, qui ne saurait être interprété comme vie en vase clos ni de coopération avec les intérêts étrangers. » (Discours du 21 mai 1971, *D.A.M.*, p. 22).

Il convient de remarquer que chez Mobutu, *nationalisme* peut référer à tout nationalisme en général, mais aussi au *nationalisme congolais* (36 occurrences) selon le contexte.

« Certains esprits mal intentionnés assimilent en général le nationalisme au chauvinisme, voire à la xénophobie » (Discours du 22 février 1971, *D.A.M.*, p. 116).

« Nous avons d'emblée rejeté toute tentative de nationalisme chauvin et étroit. C'est pourquoi le nationalisme chauvin Zaïrois ne se réfère à aucun autre nationalisme » (Discours du 31 décembre 1972, *D.A.M.*, p. 281).

Mais de manière générale, quand il s'agit du nationalisme congolais, celui-ci est spécifié comme nous l'avons montré aux paragraphes précédents. Mobutu procède de la même manière quand il parle du nationalisme africain (3 occurrences) ou européen (1 occurrence) :

« La main qui a mis fin à la vie de cette haute figure du mouvement de libération de la Guinée Bissau est cependant impuissante à arrêter la vague du nationalisme africain. Cabral est mort, mais ses

idées sont plus que jamais vivantes. » (Discours du 19 mars 1973, D.A.M. 1965-1975, p. 307).

Le mot *nationalisme* apparaît aussi comme subordonné à certains syntagmes qu'il détermine de façon spécifique. Cette détermination attribue différentes qualités au mot *nationalisme* :

« le souffle du nationalisme » (5 septembre 1966, p. 118).

← le nationalisme est un souffle.

« L'élan du nationalisme » (24 juin 1967, p. 209)

← le nationalisme $\left\{ \begin{array}{l} \text{a} \\ \text{est} \end{array} \right\}$ un élan

« l'idéal du nationalisme » (20 mai 1968, p. 306)

← le nationalisme $\left\{ \begin{array}{l} \text{poursuit} \\ \text{est} \end{array} \right\}$ un idéal

« le cadre du nationalisme authentiquement congolais » (24 novembre 1968, p. 351)

← le nationalisme authentiquement congolais est un cadre

« la vague du nationalisme africain » (19 mars 1973, p. 307)

← le nationalisme africain est une vague

« une image du nationalisme » (20 mai 1968, p. 306)

← le nationalisme $\left\{ \begin{array}{l} \text{impose} \\ \text{crée} \end{array} \right\}$ une image

Dans ces SN, le *nationalisme* est vu sous plusieurs aspects :

Il est un agent dans :

le nationalisme est un souffle

le nationalisme $\left\{ \begin{array}{l} \text{a} \\ \text{est} \end{array} \right\}$ un élan

le nationalisme $\left\{ \begin{array}{l} \text{poursuit} \\ \text{est} \end{array} \right\}$ un idéal

le nationalisme africain est une vague
le nationalisme fait / a fait des tentatives
le nationalisme impose une image .

En fait le premier agent de l'action nationale congolaise demeure le Congolais lui-même. « Evanescent à ses débuts, le tracé du nationalisme zaïrois/congolais se renforce et se précise au cours des années » (Kadima-Tshimanga et al. ,1984 :6) comme en témoigne l'échelonnement des expressions *éclosion d'une conscience nationale, souffle du nationalisme, élan du nationalisme, idéal du nationalisme authentique, vague du nationalisme, résurgence de l'esprit nationaliste.*

Le nationalisme est un principe actif ou moteur (ce qui fait agir = souffle, élan, idéal, vague) ; animateur (cadre, lieu idéologique).

Il a la valeur d'objet dans :

On adopte le nationalisme congolais authentique.

← « l'adoption du nationalisme congolais authentique » (22 février 1971, p.116).

Dans les énoncés

« [...] des bergers inconscients [...] n'ont pas hésité à livrer cette terre de nationalisme aux affres de la guerre civile... » (18 mai 1969, p. 439).

« Cette doctrine de nationalisme a [...] soulevé certaines inquiétudes... » (Ibid., p. 442).

« Le M.P.R. est donc [...] ce mouvement qui, par sa doctrine du nationalisme congolais authentique, a forgé en l'homme congolais une conscience nationale. » (22 février 1971, p. 117).

les déterminants (cette, sa) servent à spécifier, à individualiser la notion. Dès lors, on a l'équation ci-après :

doctrine du nationalisme = nationalisme (vu comme doctrine).

Nationalisme apparaît aussi dans le SN sujet et dans le SN objet du noyau déclaratif.

Dans le premier SN, il appartient à un énoncé équatif ou encore qualificatif ainsi que nous l'observons dans les constructions :

« Notre nationalisme est un humanisme communautaire » (20 mai 1968, p. 306 et 308).

« Notre nationalisme est un humanisme de combat. » (14 février 1971, p. 107).

Dans ces deux constructions, "notre nationalisme" proviendrait de

← Nous avons un nationalisme

← Ce nationalisme est... ;

alors que dans l'énoncé suivant

« la prise de conscience nationale (...) a été rendue possible par notre nationalisme » (31 décembre 1969, p.484),

une transformation d'effacement par la règle

[passif] : GN₁TVGN₂

→ GN₂T cop PPV par GN₁¹.

donnerait :

« notre nationalisme a rendu possible la prise de conscience nationale ».

Dans le second SN, *nationalisme* est un attribut ou un complément d'objet après les verbes *appeler, illustrer, proclamer, opter pour, assimiler*. Cette position d'objet ou d'attribut d'objet constitue l'aboutissement de l'action prédicative, comme nous pouvons le constater dans les exemples suivants :

Attribut du complément :

« Nous sommes partisan de ce que nous appelons nationalisme authentique » (31 mars 1971, pp. 144-145) ;

« Cette doctrine s'appelle le nationalisme zaïrois authentique. » (15 août 1974, p. 525).

¹ Ici nous nous sommes inspiré de l'article de M. GROSS sur « Exemple d'analyse transformationnelle : une transformation d'effacement » présenté par Michel Arrivé et Jean-Claude Chevalier dans *La Grammaire*, Paris, Klincksieck, 1975, p. 277-293.

En tant qu'attribut, nationalisme apparaît dans des énoncés métalinguistiques (définitionnels) où le locuteur veut préciser sa pensée, réguler les mots qu'il utilise.

Complément d'objet :

« [...] le fait que nous avons reconnu la Chine Populaire [...] illustre une fois de plus notre indépendance et notre nationalisme zaïrois authentique. » (31 décembre 1972, p. 282).

« Nous proclamons le nationalisme... » (20 mai 1968, p.305).

« Le Manifeste de la N'Sele a opté pour le nationalisme... » (20 mai 1969, p.442).

Le nationalisme est, dans ces trois énoncés, objet d'affirmation, de proclamation. Dans l'énoncé suivant par contre, il est objet de l'action négative de dénigrement des forces opposantes :

« Certains esprits mal intentionnés assimilent en général le nationalisme au chauvinisme... » (22 février 1971, p. 116).

Mobutu part donc du nationalisme en tant qu'affirmation de la primauté dans l'ordre politique, de la défense des valeurs nationales et des intérêts nationaux pour en faire un agent de l'indépendance nationale. *Nationalisme* signifie alors "réévaluation de la conscience du citoyen congolais par l'expérience des valeurs ancestrales". Il est une ouverture au monde et encourage les valeurs humaines.

Dans cette perspective, le président Mobutu reste constant dans la valeur à attribuer au signifiant *nationalisme*. Cette constance permanente tient aux fonctions que remplit ce lexème dans l'idéologie mobutiste. Le mot *nationalisme* n'est du reste considéré que « sous son aspect syntaxique catégoriel d'où il tient sa capacité de combinaison dans la phrase » (Guilbert, L., op. cit. 125). Il est dans son emploi syntaxique, accompagné des traits qui permettent de le considérer comme proforme nominale au niveau d'abstraction (Dubois, J., et Dubois-Charlier, J., 1970).

4.4.2.2. Du nationalisme à l'authenticité

Nous avons dit dans les paragraphes précédents qu'à partir de 1965 le président Mobutu est à la recherche d'une philosophie originale par l'utilisation explicite du mot *nationalisme* et par l'adjonction à celui-ci de qualificatifs *congolais* et *authentique*. Et pour brouiller davantage les traces du nationalisme originel de Lumumba, il voulut par la suite retenir le dernier qualificatif du syntagme nationalisme congolais authentique. (Ndaywel, I., op. cit., 669). Par suffixation, il change la catégorie du mot de base, transformant l'adjectif *authentique* en *authenticité*. Ensuite, par composition, il subordonne *authenticité* à *recours* pour avoir une lexie.

4.4.2.2.1. De l'authenticité

C'est en février 1971 que le mot *authenticité* apparaît pour la première fois dans le discours de Mobutu pour affirmer sa volonté de recherche d'une doctrine politique conforme aux réalités congolaises. Le mot *authenticité* n'est pas une création de Mobutu. Il prend une coloration fortement politique par celui-ci quand il décide de l'employer dans sa philosophie politique.

Le mot *authenticité* (0,17 fr. Rel.) est un dérivé de l'adjectif *authenticus* du latin juridique dont l'emprunt grec ancien *authentike* s'est effectué au XII^e siècle.

Le mot grec *authentikos* est entré en latin sous la forme de *authenticus*, considéré comme adjectif; et *authenticum*, considéré comme substantif. Toutefois, le sens latin proviendrait non seulement de *authentikos*, mais aussi de *authentès*, qui signifie « qui agit avec autorité ou qui est fait de main propre », qui est fait avec autorité ou exécuté de main propre. (Lalande, A, 1972 : 98). On qualifiait jadis d'authentiques les manuscrits, d'originaux, par opposition aux copies.

Par ailleurs, selon le *Grand Larousse Encyclopédique*, il a existé, en droit, un substantif, *authentique*, au féminin, soit une *authentique*, pour désigner une peine qui frappait les femmes adultères. Les finalités étaient la fustigation, la réclusion temporaire ou définitive dans un monastère. »

Jusqu'au XIX^e siècle, l'adjectif *authentique* ne s'appliquait pas aux hommes. Il était affecté uniquement du trait sémantique [- humain]. C'est au début du XX^e siècle qu'il est pourvu du trait [+ humain]. C'est ce qui est

personnel dans l'homme et qui exprime une vérité profonde, incontestable. Est « authentique », celui qui agit sous sa propre autorité et responsabilité. En d'autres termes, l'authenticité, c'est la qualité de l'homme qui pense et agit par lui-même et pour lui-même. L'authenticité, c'est aussi, considérer comme une culture propre, le caractère spécifique d'un individu ou d'un groupe d'individus.

En 1955, l'adjectif *authentique* apparaît fréquemment dans les écrits de la presse française : « révolution authentique, authentiques nationalistes, mesures authentiquement socialistes, Etats authentiquement africains, une Europe authentique ».

Comme on peut le constater, le mot authentique était rapproché des mots à connotation politique sans avoir lui-même un contenu explicitement politique.

En 1958, dans son *Anthropologie structurale*, le structuraliste français, Lévi-Strauss, emploie le mot authenticité pour distinguer deux types de société, l'une authentique, l'autre moderne.

Sur le plan linguistique, dans son œuvre, *authentique* et *authenticité* sont co-occurents (et contigus) aux termes du vocabulaire socio-anthropologique.

Le champ morpho-lexical auquel appartient *authenticité* est constitué de l'adjectif, dérivé régressif *authentique* ; et de l'adverbe de manière *authentiquement*.

Dans le discours que nous allons analyser, les occurrences de l'authenticité paraissent sous des formes variées :

- Substantif authenticité = 197 occurrences
- adjectif authentique = 6 occurrences
- adverbe authentiquement = 2 occurrences.

Comme on peut le constater, l'occurrence la plus élevée est celle du substantif. A ce niveau s'annonce l'importance de ses occurrences qui scellent la profondeur du discours. Les déterminants qui accompagnent le vocable *authenticité* le modalisent dans le discours :

L' }
Cette } authenticité.
Notre }

Il s'agit là d'une spécification, une actualisation du mot, distinguant entre l'authenticité en général et l'authenticité propre au Congo/Zaire. Ce mot déclenche l'action du réseau verbal et détermine les substantifs à valeurs morale et politique :

- cadre de notre
 - manière de notre
 - rayonnement de son
 - défenseur de l'
 - politique de l'
 - perspective de l'
 - recours à l'
 - recherche de l'
 - respect de l'
 - respect (absolu) de l'
 - retour à l'
 - signe de l'
 - souci de l'
 - victoire de l'
 - volonté de l'
- } authenticité

L'épreuve de commutation entre recours à l'authenticité et authenticité permet d'en établir l'équivalence sur le plan lexico-sémantique :

Arme contre l'impéria- lisme	}	<p>« Le recours à l'authenticité se présente comme un rempart contre l'impérialisme et le néo-colonialisme avec toute sa cohorte de méfaits » (20 mai 1974, p. 511) ;</p> <p>« L'authenticité est la seule arme absolue contre l'impérialisme et l'injustice » (20 mai 1975, p. 596) ;</p>
Redécou- verte de notre personnalité	}	<p>« Le recours à l'authenticité ... apparaît, dans toute sa plénitude, comme une redécouverte de sa dignité et, partant, de sa personnalité... » (20 janvier 1973, p. 313) ;</p> <p>« L'authenticité entraîne donc la redécouverte de notre dignité de Zaïrois, nous oblige à être fiers... de notre personnalité » (21 mai 1972, p. 199) ;</p> <p>« L'authenticité nous a fait découvrir notre personnalité en cherchant dans la profondeur du passé le riche héritage que nous ont légué les ancêtres » (15 août 1974, p. 526).</p>

Aussi la permanence qu'implique la fréquence de l'emploi de la lexie complexe *recours à l'authenticité* entraîne-t-elle « une fixité absolue des unités à éléments disjoints pour accéder au statut d'unité lexicale » (Guilbert, L., 1975 : 252). « Et la fonction linguistique du composé syntagmatique est en étroite relation avec les conditions sociolinguistiques de la production du composé. » (*Ibid.*)

L'authenticité est une prise de conscience de notre personnalité, une insertion dans la culture universelle, une redécouverte de notre dignité. C'est être nous-mêmes et tirer conséquence de notre méthode de vie, être à l'aise dans notre propre milieu, dans notre milieu naturel, un approfondissement de sa propre culture et un respect du patrimoine culturel d'autrui. Elle est considérée comme un principe, une âme à partir desquels le monde s'organise.

Dans le discours de Mobutu, l'authenticité est universelle. Elle est une idéologie du Mouvement Populaire de la Révolution et une méthode :

« Je voudrai parler de l'idéologie dont le Mouvement Populaire de la Révolution et le peuple ont besoin et que nous appelons l'authenticité. Celle-ci rend aux autres peuples l'hommage qu'ils méritent tels qu'ils sont. » (Discours du 15 août 1974, D.A.M., p. 526).

« L'authenticité n'est, dès lors, ni zaïroise ni africaine, mais universelle. » (Discours du 21 mai 1972, D.A.M., p. 199).

« En bon père de famille, nous avons tracé la méthode à suivre, cette méthode s'appelle le recours à l'authenticité » (*Ibid.*)

« Si nous avons réussi cette gageure, nous croyons pouvoir dire que le résultat de cet effort tient à un seul mot [...], à une seule méthode, à un mot magique "Authenticité" » (21 mai 1972, p. 197).

L'authenticité prône le respect de l'humain et de notre personnalité. Elle est un humanisme nouveau, une philosophie de l'action humaniste, une plate-forme pour la coopération entre les nations, une philosophie globale, universelle et politique :

« En ce qui nous concerne également, l'authenticité que nous prônons au Zaïre est une philosophie universelle qui considère les hommes et les peuples tels qu'ils sont, là où ils sont, avec leurs valeurs propres. » (Discours du 12 septembre 1973, D.A.M., p. 354).

« L'authenticité est aussi une plate-forme pour la coopération entre les nations, dans la mesure où elle prône et réalise la connaissance et le respect des uns et des autres.» (Discours du 29 avril 1974, D.A.M., p. 506).

Elle demeure une constante de la politique du Congo et un gage de toute stabilité des institutions établies :

« Le peuple zaïrois admire et approuve le peuple britannique dans son attachement aux valeurs ancestrales, c'est-à-dire à son authenticité qui est le gage de toute stabilité des institutions établies. » (Discours du 12 décembre 1973, D.A.M., p. 4466).

Cette dernière affirmation, selon Mobutu, trouve son origine dans la conception traditionnelle du pouvoir en Afrique.

En effet, toute la tribu se regroupe autour d'un seul et même chef auquel elle se soumet comme à Dieu le père. Cette organisation aurait été à la base de l'union entre les membres de la communauté et aurait favorisé le travail communautaire. C'est sans doute pourquoi le président Mobutu n'admettait pas l'existence de plusieurs partis politiques :

« Le multipartisme n'est pas consubstantiel à la démocratie [...]. En 1960, nos colonisateurs belges nous ont légué le multipartisme en même temps que la redingote et le noeud papillon. La Loi Fondamentale bricolée par la Belgique a fait naître quarante-quatre partis et sept syndicats. Résultats : résurgence du tribalisme, rébellions, guerres fratricides, faillite de l'Etat, balkanisation du territoire : cinq cent mille morts ! Un fleuve de sang.» (Mobutu, 1989 : 84).

« Le Mouvement Populaire de la Révolution s'identifie au peuple congolais dont il cristallise la conscience et dont il constitue le fer de lance. Dans ces conditions, ainsi d'ailleurs que l'avait déjà fait

remarquer le Bureau Politique, l'introduction du second parti [...] représentera au contraire un facteur de division et de désordre. » (Discours du 21 mai 1970, D.A.M., p. 27).

De cette manière, l'authenticité ne s'écarte pas d'une pratique oligarchique, voire monarchique. Elle apparaît comme un acquis historique et un système de vie nationale.

Philosophie globalisante, l'authenticité se profile comme l'âme du Mouvement Populaire de la Révolution :

« Pour nous, il n'y a pas le M.P.R. sans l'authenticité. Si je pouvais utiliser une image simple, le M.P.R. pourrait être considéré comme la carrosserie d'une voiture, et l'authenticité son moteur. » (Discours du 2 août 1973, D.A.M. 1965-1975, p. 348).

Par l'emploi de carrosserie et de moteur, Mobutu entend conférer au MPR le rôle de contenant dont la matière est à soumettre à l'épreuve de l'authenticité qui en assure la valeur.

L'authenticité ou le recours à l'authenticité devient le soubassement de la politique congolaise du nationalisme. *Etre soi-même, se suffire* réhabilitent l'humanisme congolais, la dignité de l'homme noir :

« En ce qui nous concerne également, l'authenticité que nous prônons au Zaïre est une philosophie universelle qui considère les hommes et les peuples tels qu'ils sont, avec leurs valeurs propres. Le recours à l'authenticité qui est un effort constant, dynamique de reconstruction des valeurs violées et reniées comporte une référence à la tolérance [...]. C'est pourquoi j'ai mis mon septennat sous le signe de la réhabilitation du peuple zaïrois ». (Discours du 30 novembre 1973, D.A.M., p. 391-392).

« Nous sommes nous-mêmes les défenseurs tenaces de l'affirmation de l'identité de chaque peuple. C'est ce que nous traduisons chez nous dans une philosophie politique que nous appelons le recours à l'authenticité, exigence fondamentale de chaque peuple d'être lui-même et non ce que les autres voudraient qu'il soit, de rechercher

des solutions à ses problèmes nationaux en fonction de sa situation propre. » (Discours du 23 février 1974, *D.A.M.* 1965-1975, p. 495).

Sur le plan purement lexical, l'adjectif *authentique* désigne et précise ce qui appartient au Congolais. *Authentique* entre dans le champ étymologique de *authenticité* pour indiquer, sur le plan de la réalité, le domaine de l'action. *Authentique* et *authenticité* présentent deux formes différentes d'un même vocable :

[Nan] + authentique = authentique

[Nān] + authentique = authenticité

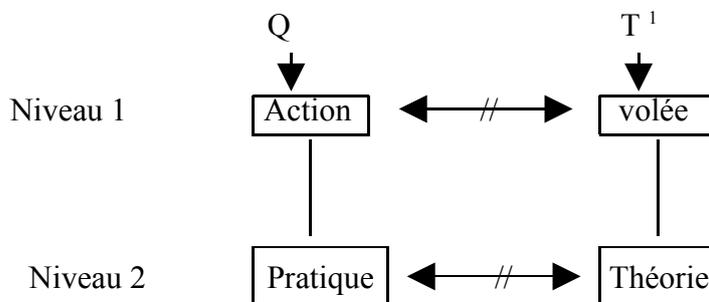
Ainsi donc, l'énoncé suivant :

« [...] authenticité constitue une philosophie universelle » (20 mars 1973, p. 313)

est différent de

« ... l'homme authentique constitue une philosophie universelle »

à cause de l'absence de sème d'action dans *authenticité*. Dès lors, l'adjectif *authentique* (Q) et le substantif *authenticité* (T) peuvent être analysés en



4.4.2.3. Valeur fonctionnelle de l'authenticité

Il se dévoile une identité fonctionnelle entre le nationalisme congolais authentique, l'authenticité et le recours à l'authenticité. En effet, dans le discours se déclenche un véritable mouvement philosophique qui s'articule autour du Manifeste de la N'Sele, du Mouvement Populaire de la Révolution, du

¹ Q = *authentique* ; T = *authenticité*; // - = non équivalence. Ce tableau à deux niveaux définit le Q et le T. Au premier niveau Q est une action et T une volée. Les deux lexèmes sont non équivalents à ce niveau. Au deuxième niveau se spécifie leur non équivalence: Q renferme le sème pratique et T le sème théorie.

nationalisme congolais authentique, de l'authenticité, du recours à l'authenticité et du Mobutisme. Le Manifeste de la N'Sele apparaît comme le maillon de la doctrine du nationalisme congolais authentique, et le Mouvement Populaire de la Révolution, comme son organe d'action. Et il est attesté que le nationalisme est la doctrine du Mouvement Populaire de la Révolution, que l'authenticité est son idéologie et que le recours à l'authenticité reste la démarche du Mouvement Populaire de la Révolution :

« Je voudrais parler de l'idéologie dont le Mouvement Populaire de la Révolution et le peuple ont besoin et que nous appelons l'authenticité. » (Discours du 15 août 1974, D.A.M., p. 526).

« C'est pourquoi donc le nationalisme zaïrois authentique, la doctrine du Mouvement Populaire de la Révolution, l'authenticité, son idéologie, le recours à l'authenticité, sa démarche peuvent être considérés comme les enseignements et la pensée du Président Fondateur » (*Ibid*, p. 526-527).

Mais dans son fonctionnement, l'authenticité congolaise est associée à l'authenticité africaine :

« Et si nous avons parlé de notre authenticité congolaise, des hommes comme Léopold Sédar Senghor avaient bien avant nous redécouvert les traits de l'authenticité africaine [...] (Discours du 14 février 1971, D.A.M. p. 111).

Les deux réfèrent aux traditions ancestrales où les institutions politiques s'avéraient solides grâce à l'instauration de l'autocratie.

Dans son article sur « Authenticité et Négritude », L.S. Senghor (1976 : 81) confirme cette conception.

« Authenticité et Négritude [...] sont des sœurs jumelles, qui doivent à ce titre, travailler ensemble contre les ennemis : l'impérialisme et l'assimilation, qui sont les deux aspects, eux aussi complémentaires, de la même volonté des idéologies, c'est-à-dire des appétits étrangers de dominer l'Afrique, singulièrement l'Afrique noire, prétendue pendant longtemps sans culture. »

La Négritude est l'expression que les Nègres ont donnée et continuent à donner à leur spécificité ethnique. C'est dans ce sens que l'authenticité renferme toutes les formes d'indépendance : économique, politique et culturelle ; procède à la libération totale de l'Afrique et favorise la réhabilitation du citoyen zaïrois. Aussi est-elle associée à l'union, la coopération entre les hommes, à l'échange des valeurs, à la négociation. Elle s'accommode à la Nation et à la Révolution qui permet de rompre avec le passé humiliant, une humiliation de plusieurs années d'occupation coloniale. A ce niveau, l'authenticité se révèle comme un instrument de développement et un instrument pour la prise de conscience de notre personnalité. Elle sert ainsi d'union et de coopération :

« Authenticité va dès lors servir de facteur d'union, de coopération entre les hommes tant il est vrai que qu'il constitue le fond commun universel de l'humanité. » (Discours du 20 mars 1973, *D.A.M.*, p. 313).

« Notre authenticité s'inscrit dans la dynamique du développement. » (Discours du 7 octobre 1972, *D.A.M.*, p. 231).

« A notre sens, l'authenticité consiste à prendre conscience de notre personnalité, notre valeur propre, à baser notre action sur les prémices résultant des réalités nationales pour que cette action soit réellement nôtre et, partant, efficace » (Discours du 21 mai 1972, *D.A.M.*, p. 198).

Mais la xénophobie, l'existence simultanée de plusieurs partis, l'absence de conscience nationale, les affrontements sanglants, les esprits mal intentionnés, les interpellations tendancieuses, les différents blocs qui s'érigent, les fausses et ridicules théories de discrimination sociale s'érigent en obstacles à la réalisation de l'authenticité. En tant que doctrine, l'authenticité contraste avec la déshumanisation, la basse flatterie, la fermeture au progrès et à la coopération, l'aliénation sur le plan culturel et politique.

Comme élément du SN1, *authenticité* avec des traits [an + hum] est un concept concret et vivant, qui reçoit ainsi le principe actif ou devient par là un principe actif lui-même :

« Le terme authenticité a traversé les fleuves, les mers et les océans, recevant à son passage des interprétations souvent tendancieuses et erronées » (Discours du 21 mai 1972, *D.A.M.*, p. 197).

« L'authenticité nous fait découvrir notre personnalité en cherchant dans la profondeur de notre passé le riche héritage que nous ont légué les ancêtres » (Discours du 15 août 1974, *D.A.M.*, p. 526).

Comme SN2, *authenticité* est objet de définition et se trouve au centre de beaucoup d'activités : appeler, adopter, appliquer, conserver, défendre, extérioriser, prêcher, redécouvrir, respecter, sauvegarder et situer. Le premier groupe d'activités servant à définir des concepts entre dans la définition de certains concepts :

« Cette âme s'appelle authenticité » (21 août 1973, p. 254) ;

« [...] nous essayons de redécouvrir l'authenticité » (30 novembre 1973, p. 294) ;

« On voudrait savoir comment situer l'authenticité » (5 décembre 1972, p. 254) ;

« [...] en adoptant l'authenticité comme base de philosophie politique » (4 janvier 1975, p. 560) ;

« Une philosophie politique que nous appelons l'authenticité » (4 octobre 1973, p. 362) ;

« [...] que nous appelons l'authenticité » (15 août 1974, p. 526).

Le second groupe fait de l'authenticité l'objet des préoccupations du citoyen congolais :

« Civilisation signifie tout simplement venir chez quelqu'un, lui imposer son authenticité » (27 octobre 1972, p. 248) ;

« [...] nous avons appliqué l'authenticité dans toutes les activités de la nation » (27 septembre 1975, p. 626) ;

« [...] nous prêchons l'authenticité qui est une philosophie plus globale » (5 décembre 1972, p. 255) ;

« Nous sommes fier de visiter un pays qui s'est toujours vaillamment battu à travers son histoire pour juguler toute agression étrangère et qui, jaloux de sauvegarder son authenticité légendaire, a toujours vécu dans la dignité et l'honneur » (7 octobre 1972, p. 228).

Par cette construction, Mobutu semble vouloir vulgariser la connaissance du lexème *authenticité* pour ainsi inciter l'allocutaire à adhérer au système politique en place.

L'*authenticité* serait ainsi en quelque sorte une prise de conscience de sa personnalité, une redécouverte de sa dignité humaine et la nécessité du respect du patrimoine culturel d'autrui. Son rattachement aux valeurs ancestrales la rapproche de l'oligarchie et peut-être de la monarchie. Elle apparaît comme l'âme du Mouvement Populaire de la Révolution et comme un moyen pour la réalisation des objectifs assignés à ce parti. Par son affirmation permanente et spontanée des valeurs humaines, l'*authenticité* est une réévaluation de l'homme congolais là où il est par l'expérience des valeurs ancestrales.

4.4.2.3.1. *Le recours à L'authenticité*

C'est à partir du 21 mai 1972 que le président Mobutu introduit le terme *recours à l'authenticité* pour désigner effectivement sa doctrine politique, non aliénante, de coopération et de fraternité, de progrès et d'universalité. Pour ces raisons, il prend soin d'éviter l'usage de *retour à l'authenticité* attesté néanmoins une fois dans le discours du 14 février 1971 ; et qui, à l'époque a soulevé une controverse, et même de la raillerie.

En tant que constituant de SN1, *recours à l'authenticité* présente 14 occurrences et reçoit dans certaines d'entre elles le trait sémantique [+ animé] par le transfert des traits fondamentaux. Aussi cette lexie peut-elle être agent d'actions propres aux hommes :

« Le recours à l'authenticité bannit le colonialisme, le néocolonialisme et l'impérialisme et est incompatible avec l'apartheid et toutes formes de racisme » (Discours du 20 mars 1973, *D.A.M.*, p. 314).

« Le recours à l'authenticité exclut les traits inégaux, l'oppression d'un peuple par un autre, l'exploitation d'une race par une autre. » (*Ibid.*).

« Le recours à l'authenticité fait renaître chaque homme, et singulièrement l'homme africain, et se présente comme rempart contre l'impérialisme et le néo-colonialisme avec toute sa cohorte de méfaits » (Discours du 1^{er} avril 1974, *D.A.M.*, p. 506).

La notion de *recours à l'authenticité* s'impose dès lors comme un agent actif de la lutte contre le colonialisme, le néo-colonialisme, l'exploitation, l'inégalité sociale.

Sur le plan syntagmatique, la lexie complexe *recours à l'authenticité* apparaît aussi en position d'objet ou d'attribut d'objet, fonctions sélectives, tributaires du sémantisme verbal qui en fixe l'extension. Il est attesté après les déclaratifs *appeler* et *préconiser*, qui font ainsi de ce syntagme un objet de définition pour vulgariser l'idéal prôné par le président Mobutu et inciter l'allocutaire à l'adhésion à l'idéal du Mouvement Populaire de la Révolution :

« Ce respect, nous le concrétisons chez nous par une philosophie que nous appelons le recours à l'authenticité qui n'est rien d'autre que la recherche d'épanouissement de notre culture [...] » (Discours du 16 février 1974, *D.A.M.*, p.490).

Paraphrase : *le recours à l'authenticité veut l'épanouissement de notre culture.*

« Nous préconisons le recours à l'authenticité pour faire comprendre que nous devons rejoindre la notion de développement à travers notre système de pensée et notre échelle de valeur » (Discours du 21 mai 1972, *D.A.M.*, p. 211).

Le recours à l'authenticité est associé au développement comme cause ; et le développement est associé à l'authenticité comme effet. C'est cette volonté de vulgariser le concept de l'authenticité et de solliciter l'adhésion des auditeurs qui fait du *recours à l'authenticité* un qualificatif après le noyau verbal *appeler* ; et un objectif¹ après *préconiser*.

¹ □ Ici nous retenons le terme objectif pour désigner à la suite de Michel Galmiche (1975 : 48) le cas le plus neutre sémantiquement. Il s'agit de tout ce qui est représentable par un nom dont le rôle dans l'action ou l'état exprimés par le verbe sont identifiés par l'interprétation sémantique du verbe lui-même.

Ce recours à l'authenticité est une Révolution, une politique d'ouverture et un refus catégorique de l'inféodation. Il est le soubassement d'une philosophie et d'une méthode :

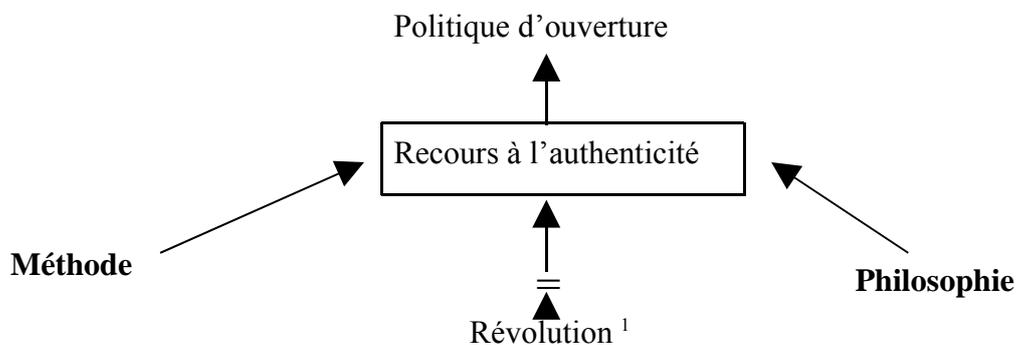
« Nous sommes fiers aujourd'hui de nous présenter à la face de l'Afrique et du monde sans complexe aucun et cela grâce à une révolution profonde que nous avons opérée dans la mentalité de nos populations. Cette révolution s'appelle le recours à l'authenticité. » (Discours du 6 octobre 1972, D.A.M. 1965-1975, p. 238-239).

Paraphrase : *le recours à l'authenticité... est une révolution.*

« Cette politique d'ouverture au monde et de refus catégorique de toute inféodation sur le plan extérieur qui est basée sur l'option fondamentale du Zaïre de n'être ni à gauche, ni à droite, ni même au centre, ainsi que notre action politique, économique et sociale sur le plan intérieur sont basées sur ce que nous appelons le recours à l'authenticité » (Discours du 8 mai 1973, D.A.M. 1965-1975, p. 326).

Paraphrase : *le recours à l'authenticité est la base de...*

Enfin, à tant de pratiques se trouve appliqué l'expression *recours à l'authenticité*. Toute démarche ou action doit être ou est inspirée par l'authenticité. Celle-ci fonde alors tout. Aussi pouvons-nous affirmer que de la Révolution de 1965 naît une méthode : l'incarnation de l'authenticité. Celle-ci, au même titre que la philosophie politique, désigne le recours à l'authenticité, qui implique l'ouverture au monde.



¹ La flèche représente une implication ; le double trait est un signe d'égalité.

C'est dire que le recours à l'authenticité est une philosophie de l'action humaniste. Elle prône le respect de l'humain et de notre personnalité et se définit comme un instrument de développement, de prise de conscience de soi, d'union et de coopération. Elle suscite le désir de vivre ensemble dans une communauté de culture. *Authenticité* c'est en fait un mot qui désigne les réalités auxquelles renvoie le syntagme *nationalisme congolais authentique*, une réalisation du bonheur du peuple en harmonisant les intérêts de la communauté.

Enfin, dans le discours de Mobutu, le peuple congolais est un agent de la Révolution. Il s'adonne à la recherche de l'indépendance économique pour le bien-être national, pour la reconstruction du pays. Mobutu, à travers ses diverses prises de parole, s'attache aux valeurs nationales qui sous-tendent sa philosophie nationaliste : "le nationalisme congolais/zaïrois authentique", "l'authenticité" ou "le recours à l'authenticité".

S'établit alors une équivalence sémantique entre différents syntagmes de l'idéologie mobutiste : le nationalisme congolais/zaïrois authentique, le recours à l'authenticité, et la révolution congolaise/zaïroise authentique. Car, dans son discours du 26 octobre 1972 le président Mobutu déclare :

« Nous sommes fiers aujourd'hui de nous présenter à la face de l'Afrique et du monde sans complexe, et cela grâce à une révolution profonde que nous avons opérée dans la mentalité de nos populations. Cette révolution s'appelle le recours à l'authenticité. »

4.5. LES MOTS POLITIQUES DU DISCOURS D'E. TSHISEKEDI

Dans son ouvrage sur E. Tshisekedi, Ilunga Ngoyi (1999 : 136) affirme ce qui suit :

« L'effort d'Etienne Tshisekedi de donner aux mots un sens responsable, de définir clairement les notions et de respecter les textes des lois, cet effort donc signifie beaucoup plus qu'une simple lutte politique. C'est la lutte pour conserver l'un des plus nobles héritages de générations passées, c'est l'union créée entre les hommes par les mots, qui répondent à des réalités. »

Quant à l'action proprement dite, il l'explique de la manière suivante :

« L'action des treize parlementaires et la création de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (U.D.P.S.) comme parti politique d'opposition à l'intérieur du pays au régime du président Mobutu [...] sont à placer dans le contexte de la résistance à la dictature totalitaire.» (Ilunga Ngoyi, 1999 : 35).

Instaurée depuis l'avènement de la Deuxième République, cette résistance a une origine lointaine : la crise économique qui secoue le pays depuis les années 1970.

Le 30 décembre 1980, M. Joseph Ngalula, arrêté en présence de ses collègues Paul Kapita et Lumbu Maloba, est conduit à la Cité de l'O.U.A. Le jour suivant, Paul Kapita, Etienne Tshisekedi et Anaclet Makanda se constituent prisonniers. Ainsi commence le bras de fer entre Tshisekedi et Mobutu.

Au terme d'un accord intervenu le 27 juin 1987 à Gbadolite entre le M.P.R., considéré comme "la Nation zaïroise politiquement organisée", et l'U.D.P.S., reconnue enfin comme une aile opposante au sein du M.P.R., Tshisekedi se lance sur la voie des meetings et manifestations publiques souvent réprimées. Mais il restera constant dans sa lutte contre les systèmes dictatoriaux.

Nous nous intéressons dans cette section au discours de Tshisekedi dont nous étudions les mots-clés, sachant que le sens des mots, particulièrement celui des mots du vocabulaire politique, est sujet à beaucoup de changements ou variations et qu'il dépend de la situation dans laquelle est tenu le discours, des groupes socio-politiques, de l'idéologie des locuteurs, etc¹.

« Le sens des mots, particulièrement celui des mots du vocabulaire politique, est sujet à beaucoup de changements ou variations -diachroniques ou synchroniques- et donc à la néologie : il dépend de la situation dans laquelle est tenu le discours, des groupes socio-politiques, de l'idéologie des locuteurs, etc. »

Le principe structural selon lequel un élément tire sa valeur des relations qu'il entretient avec les autres termes du système reste de pleine application dans

¹ Kasoro Tumbwe a déjà développé cette pensée dans son article intitulé « Révolution et Créativité lexicale », publié en 1987 dans *Travaux et Documents*, n°14 de l'Université de Bordeaux, p. 10.

l'analyse des items tels que *population, peuple, démocratie, pouvoir, liberté, libération, lutte, indépendance et réconciliation.*

4.5.1. Peuple, agent de la lutte pour la démocratie

L'importance accordée au mot *peuple* dans le discours de Tshisekedi est remarquable par la fréquence de son emploi (3,958 de fr.rel). Appartient au même champ morpho-lexical le mot *population* avec 0,25 de fr.rel.

Pour avoir connu les souffrances lors de ses différentes arrestations, Tshisekedi, en disgrâce sous le régime de Mobutu, se rapproche de la population et parle tout le temps du peuple.

Le mot *population* est une unité du SN objet et/ou sujet. Il constitue en tant que tel à la fois l'objet des actions positives décrétées par le gouvernement des forces du changement, mais aussi l'objet des actions négatives des tenants du nouveau régime. Cette situation duelle se présente comme ceci:

Objet d'incitation, il constitue une force adjuvante :

« [...] les actions que nous menons sont justement des actions de désobéissance civile auxquelles nous invitons notre population. »
(Discours du 14 juin 1993, L. Ph n° 242, du 15 juin 1993, p.5.)

Patient, il est victime de la misère :

« Je profite de cette occasion pour demander au secrétaire général et au service de sécurité des Nations Unies de faire en sorte que cette mission arrive le plus rapidement possible, pour qu'elle vienne soulager les misères dans lesquelles croupissent nos populations intéressées. Ni notre gouvernement qui est mis dans l'impossibilité réelle de gouverner, ni le gouvernement fantoche n'ont les moyens de venir au secours à ces populations. » (Ibid.)

Et même dans les syntagmes *des bourreaux des populations de ces pays et la sécurité de la population*, le mot *population* garde sa valeur :

soit d'objet de l'action des bourreaux

Paraphrase : des bourreaux font souffrir ces populations ;

soit de bénéficiaires de la sécurité

Paraphrase : *la population est en/dans la sécurité.*

Il se dévoile alors l'inaction, le non engagement de la population à la cause de la nation. La population apparaît comme un agent passif. Peut-être à cause des actions menées contre elle par les forces opposantes désignées comme bourreaux.

Le mot *population* désigne finalement un groupe de citoyens, apathiques, victimes de ses gouvernants qualifiés de bourreaux ou fantoches.

Quant au mot *peuple*, employé au singulier, il est accompagné du possessif *notre* qui supprime la distance entre l'énonciateur *je* et *le peuple* :

« Moi, je suis engagé avec notre peuple dans la lutte de libération de ce peuple de la dictature » (Discours du 14 juin 1993, L. Ph n° 242, du 15 juin 1993, p.6).

Mais lorsqu'il prend sa distance vis-à-vis de notre peuple (0,36 de fr.rel), l'énonciateur utilise le déterminant spécifique *le* ou *ce* à valeur d'anaphorique. Cet emploi traduit le respect et la valeur admirative attribuée à la notion de peuple.

Sous cette spécification, l'emploi du caractérisant *congolais/zairois* ne s'avère guère indispensable. C'est pourquoi, les cooccurrences de peuple *congolais/zairois* ne s'élèvent qu'à 5. Mais l'adjectif *souverain*, qui accompagne le substantif *peuple*, lui confère une valeur éminemment politique :

« C'est ainsi que la presse continuera à sa manière à permettre au peuple souverain comme je viens de le dire, de se prendre en charge.» (Discours du 15 août 1991, Z.A. n° 267, pp 392 –393).

Défini comme une force dans sa lutte de libération de la dictature, peuple est associé à la fois au mot *lutte*, et aux syntagmes *forces acquises au changement*, *opposition démocratique interne* et *Conférence nationale souveraine* (C.N.S.) :

« Notre seule force, c'est le peuple lui-même. Nous nous réjouissons qu'hier, le peuple ait pris ses responsabilités. Nous l'invitons à ne pas se fatiguer, à continuer les pressions de toutes sortes [...]. » (Discours du 3 septembre 1991, Cons, n° 48, du 6 – 12 septembre 1991, p.3).

« [...] nous devons trouver une solution à laquelle adhère l'ensemble de notre peuple, c'est celle qu'avait trouvée la C.N.S., donc c'est incontournable. » (Pot, n° 1908 du samedi 2 avril 2000, p.8).

« [...] le processus poursuit son cours, c'est-à-dire d'un côté il y a le peuple et les forces acquises au changement auxquelles s'ajoutent nos amis, nos partenaires pour faire des pressions à l'égard du dictateur Mobutu [...]. Mais je vous dis que c'est une infime minorité par rapport à la grosse majorité de notre peuple qui est acquise au changement » (Discours du 14 juin 1993, L. Ph , n° 242, du 15 juin 1993, p.5).

« Moi, je suis engagé avec notre peuple dans la lutte de libération de ce peuple de la dictature. » (Ibid., p.6).

Sur le plan linguistique, les oppositions à *peuple* sont de deux ordres : les [N.an.hum], qui constituent l'opposition actantielle ; et les [N.ān abstraits], qui forment le réseau des oppositions sémantiques. Les opposants [N.an.hum] sont le président Mobutu et les belligérants.

Qui sont-ils, ces belligérants ?

En 1992, Mobutu est encore au pouvoir. Après de fortes pressions du peuple pour la tenue d'un forum national, les ordonnances 91-020 et 91-021 de 1991 reconnaissant les principes de l'immunité et de la souveraineté de la Conférence nationale souveraine sont signées. Cette Conférence nationale sera officiellement ouverte le 07 août 91 sous la présidence du Premier ministre Mulumba Lukoji.

Plusieurs décisions émanant de ce forum seront favorablement accueillies par l'opinion publique. Malheureusement, elles ne seront pas mises en application parce que le président Mobutu, qui n'y trouvait pas son compte, refusait de les promulguer.

Une année après l'avènement de L.-D. Kabila, la guerre éclate. Le gouvernement Kabila doit faire face aux forces militaires soutenues par une coalition rwando-burundo-ougandaise. C'est finalement le R.C.D. et le M.L.C. qui mènent les opérations contre le gouvernement de Kinshasa. Des victimes innocentes sont innombrables. C'est ainsi que Tshisekedi déclare :

« Je finirai par l'Amérique pour rappeler aux uns et aux autres les souffrances du peuple congolais auxquelles ils peuvent mettre fin par les pressions de tout genre qu'ils peuvent exercer, particulièrement sur les belligérants. » (Pot, n° 1908 du samedi 24 avril 2000, p.8).

En tant que [N.ān abstrait], les mots dictature et anti-valeur restent opposés à *peuple*. De la même manière, l'actant Mobutu se trouve aussi associé à tout un réseau de valeurs négatives, dont les maîtres-mots sont : mal, souffrance, violation massive et constante des droits de l'Homme, gabegie dans la gestion des finances publiques et du patrimoine national :

« Dans la situation actuelle, notre peuple uni dans la souffrance se bat contre le mal dont il souffre et ce mal, c'est Mobutu [...]. On ne peut réconcilier le malade et le mal. » (Discours du 3 septembre 1991, Cons, n° 48, du 7 septembre 1991, p.3).

« [...] je suis engagé avec notre peuple dans la lutte de libération de ce peuple de la dictature. » (Discours du 14 juin 1993, L. Ph , n° 242 du 15 juin 1993, p.6).

« Une catastrophe de plus n'est rien dans l'océan de la misère que (*sic*) Mobutu a plongé notre peuple. » (Cons, n° 048 du 6 –12 septembre 1991, p.3).

Sur l'axe syntaxique, *peuple* est une unité du SN1 ou du SN2. En tant qu'unité du SN1, *peuple* se construit avec les verbes d'action *prendre, investir, se réunir, aspirer, mener, dire, se prendre en charge, répondre, se défendre contre, parvenir à s'organiser, se donner à* ; mais surtout avec les termes relatifs au combat tels que *vouloir chasser, mener, se battre, se mettre à faire toutes sortes de pressions, continuer à exercer* qui, davantage, font de lui un agent du changement :

« Nous avons été obligés de mettre notre peuple dans la situation où il devait lui-même se défendre contre la dictature, lui-même avec la conséquence que cette lutte, qui devait lui coûter cher, allait lui procurer la culture dont j'ai parlé » (L. pal., n° 965 du 27 juin, p.7).

« Et comme au-dessus du peuple il n'y avait personne, le peuple a pris des décisions exécutoires, impératives et opposables à tous » (*Ibid.*).

En position de SN2, *peuple* est considéré comme objet de l'action négative du dictateur :

« Une catastrophe de plus n'est rien dans l'océan de la misère que (*sic*) Mobutu a plongé le peuple » (Discours du 3 septembre 1991, Cons. n°48 du 6-12 septembre, 1991, p.3).

« Ce terme est ambigu et ne nous aide pas à sortir de l'impasse dont (*sic*) Mobutu veut maintenir le peuple » (*Ibid.*).

« [...] nous n'avons jamais combattu les individus, nous nous sommes insurgés contre un système qui a avili notre peuple [...] » (Discours du 14 août 1992, ZA, n°267, p. 389).

Il est aussi l'objet de l'action positive que mène le leader de l'opposition politique pour induire la libération du Congolais. Autant dire que le peuple forme par lui-même la force adjuvante du leader, c'est-à-dire qu'il est un agent auxiliaire de sa propre libération. C'est qu'en fait, le(s) leader(s) incite (nt) le peuple à l'action :

« Je ne puis me lasser d'inviter le peuple à intensifier davantage les moyens de pression quelles que soient les réactions sanguinaires du dictateur. » (Discours du 03 septembre 1991, Cons., n° 48, du 6 – 12 septembre 1991, p.3).

« Au même moment nous avons appelé le peuple à descendre dans la rue [...]. » (*Ibid.*).

Dans *libération du peuple*, le peuple est bénéficiaire, c'est-à-dire en fait objet de l'action positive des leaders politiques :

« Il y a douze ans un groupe des compatriotes connu sous le nom de "treize parlementaires", parmi lesquels votre serviteur, prenait le courage d'envoyer notre peuple meurtri sur la voie qui mène vers la libération et le progrès social » (Discours du 14 août 1992, Z.A, n° 267, p.388).

En tant qu'élément d'une unité syntagmatique, peuple est vu sous ses aspects d'agent/acteur politique, économique et social.

- opinion de notre peuple ← notre peuple a une opinion
- aspirations profondes de notre peuple ← notre peuple a des aspirations
- progrès social de notre peuple ← notre peuple fait/a fait le, un progrès
- solidarité avec notre peuple ← être solidaire avec notre peuple
- prise de conscience de notre peuple ← notre peuple prend (a pris) conscience
- décisions et recommandations de notre peuple ← notre peuple prend des décisions et recommandations
- attente de notre peuple ← notre peuple attend
- intérêt de notre peuple ← notre peuple a un intérêt
- misère du peuple ← le peuple connaît la misère
- volonté du peuple ← le peuple veut (= le peuple a une volonté)
- confiance du peuple ← le peuple a confiance

Le peuple reste ainsi dans ce discours le centre de toute action nécessaire à la vie politique et sociale. Tout se traite, s'organise, se réalise par le peuple, pour le peuple. Le peuple est alors l'agent de la lutte pour la libération, la démocratie et la paix. Il œuvre dans l'intérêt du pays. La démocratie forme alors l'objectif de la lutte : lutte pour l'acquisition de la liberté, de la justice, lutte pour la libération du peuple.

Le mot *lutte* (0,375 de fr. rel.) est un lexème du même champ morpho-lexical que le verbe *lutter*. Il est précédé dans son emploi de l'article indéfini *une* (1 occurrence) pour désigner la lutte en général, ou de l'article défini *la*, du possessif *sa* ou *notre* et du démonstratif *cette*, qui spécifient la lutte en la déterminant comme étant celle que mène le peuple congolais.

Lutte a comme caractérisant l'adjectif antéposé *longue*. Il est déterminé par *libération, conquête de la libération et anti-valeurs. Libération et conquête de la liberté* situent le mot-clé dans le domaine politique et le font apparaître comme instrument ou moyen pour l'acquisition de la liberté :

- « notre peuple dans sa libération de la dictature »
- « la lutte pour la conquête de la liberté »

« la lutte de la libération » ← la lutte pour la libération.

Déterminant *lutte, libération* (0,3333 de fr. rel.) est écrit au singulier. Il peut être considéré sous deux optiques : celle de l'Etat–nation et celle de l'individu–citoyen. De ce dernier point de vue, le sens de *libération* est celui de la mise en liberté d'un détenu supplicié ; alors que dans l'optique de l'Etat–nation, il est celui de la délivrance d'un peuple asservi par un tyran insoucieux du bien-être de la personne humaine. Cette libération se conquiert par une lutte non–violente.

Libération s'applique au *peuple congolais* et est précédé de l'article défini *la*.

« Libération du peuple [...] » (L. Comp., n° 117, du 27 septembre 1994, p. 7).

« [...] la libération de ce peuple de [...] » (*L. Ph*, n° 242, du 15 juin 1993, p. 6).

Mais il peut concerner l'énonciateur lui-même. Dans ce cas il est précédé du possessif *ma* qui individualise l'acte de libération par l'implication d'un sens judiciaire :

« [...] après ma libération » (21 février 1989, *Réf.P*, n° 203, p.6).

« [...] à l'occasion de ma libération » (*Ibid.*).

« [...] décider de ma libération ... » (*Ibid.*).

Paraphrase : ma libération = la libération de Tshisekedi.

Toutefois, libération peut être aussi un objet justificatif de la lutte du peuple congolais :

« [...] notre peuple dans sa lutte de libération de la dictature »
(Discours du 14 août 1992, *Z. A.*, p. 390).

Le mot *libération* est opposé, sur le plan sémantique, au mot dictature, attesté comme un attribut de Mobutu ; et sur le plan actantiel comme une spécification de l'armée (militaire) :

Le peuple lutte pour la/sa libération de la dictature.

« [...] la lutte de libération de ce peuple de la dictature (*L.ph*, n° 242, du 15 juin 1993, p.6)

« Moi, je suis chargé avec notre peuple dans la lutte de libération de ce peuple de la dictature » (*Ibid.*).

« Ma libération du 11 mars 88 ne fut que de cinq jours. Le 16 mars en effet, une centaine de militaires firent irruption dans ma parcelle, brutalement et dispersèrent la foule qui s'adonnait aux réjouissances populaires à l'occasion de ma libération » (*Réf.p.*, n° 203, du 09 août 1993, p.6).

Anti-valeurs, *dictature* sont opposés à *libération*, *démocratie* qui sont les objectifs de la lutte. Et le syntagme *lutte contre les anti-valeurs* place le mot *lutte* dans le domaine moral. L'opposition entre les deux lexèmes du syntagme est marquée ici par la préposition *contre*.

« Aussi le Gouvernement de transition fera-t-il tout ce qu'il a dans son pouvoir pour mener une lutte contre les anti-valeurs sur lesquelles la Deuxième République était fondée, notamment sur la corruption, la concussion, le mensonge érigé en méthode de gouvernement, la cupidité, le gain facile, l'égoïsme et j'en passe » (Discours du 14 août 1992, Z.A., n°267, p°386).

En même temps que la lutte est menée contre la dictature, elle est associée à la démocratie et à la libération du peuple.

« Ainsi, dois-je saisir cette occasion pour proclamer solennellement un pardon à tous ceux qui m'ont fait du mal pendant la lutte que j'ai menée pour l'instauration de la démocratie chez nous. » (Discours du 03 sept. 1991, Cons., n° 48, du 6–12 septembre. 1991, p. 3).

« Moi je suis engagé avec notre peuple dans la lutte de libération de ce peuple de la dictature. » (Discours du 15 juin 1993, L.Ph. , n° 242, p.6).

Ainsi Tshisekedi conçoit-il la lutte comme le moyen le plus efficace pour le peuple congolais de pouvoir triompher de la dictature.

La lutte, c'est, en fin de compte, une action du peuple congolais contre la dictature et les anti-valeurs aux fins de libérer le peuple congolais et instaurer la démocratie. Le mot *démocratie* inscrit dans son champ morpho-lexical le substantif *démocratisation* et l'adjectif *démocratique*.

Démocratie est un mot qui implique la transparence dans la gestion de la chose publique. La démocratie s'affirme comme une réponse aux devoirs de la nation. Elle présuppose aussi l'apprentissage de la tolérance, et l'habitude à avoir des points de vue divergents, voire opposés sur un problème.

De ce fait, la démocratie est associée à la tolérance, à la transparence :

« [...] quand les gens n'ont pas de points de vue communs sur un problème, on dit qu'ils ne s'entendent pas. Nous devons pourtant nous habituer à cela car la démocratie consiste à avoir des points divergents, même opposés sur un problème, mais n'a rien à voir sur le plan personnel » (Discours du 14 juin 1993, L. Ph, n° 242, du 15 juin 1994, p.6).

« [...] que tout le monde soit conscient que c'est dans l'unité autour de l'action du Gouvernement que nous allons reconstruire petit à petit notre pays. Cela par une méthode que je trouve essentielle en démocratie, c'est-à-dire, comme je l'ai dit dans ma communication, la transparence dans la gestion de la chose publique » (Discours du 14 août 1992, Z.A., n° 267, p. 392).

La démocratie implique, pour le peuple, l'expression libre de ses aspirations :

« Nous vous encourageons à continuer ce signal de la véritable démocratie, c'est-à-dire à exprimer, à haute voix, vos aspirations » (L.Pal, du 27 juin 1997, p.7).

Etymologiquement issu du grec *demos* (peuple) et de *cratein* (gouverner), *démocratie* désigne ici une forme de gouvernement où les citoyens participent en permanence à la décision. Ce serait, d'après A. Gélédan (1998 : 91), de la démocratie directe. Les élus ne se contentent pas de passer un contrat avec leurs électeurs pour la durée d'un mandat. Le mandat confié aux élus est alors impératif, ils n'ont pas le choix de moyens et doivent rendre compte de leurs actes à la base. Ils peuvent être révoqués à tout moment.

La démocratie est un Etat de droit, un idéal pour lequel les compagnons d'infortune ont lutté et arraché le multipartisme au dictateur. Elle est qualifiée de "véritable et multipartiste" :

- « Nous voici enfin sur le point de poser notre premier acte de démocratie et de liberté, idéaux pour lesquels des compatriotes (*sic*) d'infortune et moi-même avons lutté et consacré toute notre vie durant ces douze dernières années. » (Discours du 14 août 1992, *Z.A.*, n° 267, p.388).
- « Mais depuis que nous avons arraché le multipartisme au dictateur, le 24 avril 1990, nous nous sommes mis à l'œuvre de la démocratie. » (*L.Pal.*, n° 965, du 27 juin 1997, p.7).
- « Rappelez-vous que quand nous, nous défendions la démocratie multipartiste, Mobutu avait un langage à l'égard des Occidentaux. » (Discours du 14 juin 1993, *L.Ph.*, n° 242, du 15 juin 1993, p. 5).

Mais le [N.an.hum] Mobutu constitue la véritable force opposante à la démocratie, qui a pour autres grands obstacles les guerres tribales, les sécessions et les rébellions. On peut considérer que Mobutu dérange le processus normal des choses en s'opposant à la démocratie :

- « Il leur disait : "Si vous acceptez qu'au Zaïre s'introduise la démocratie multipartiste, ça sera comme en 60, ça sera les guerres tribales, les sécessions, les rébellions, etc." Donc, c'est évident que Mobutu est en train de faire connaître à l'opinion nationale et internationale la thèse selon laquelle la démocratie multipartiste est ce qui se passe au Katanga » (*Ibid*).

Pourtant, les associations de démocratie sont : l'instauration d'un Etat de droit, l'indépendance, la République, le changement, la paix, le bien-être social, les valeurs nouvelles de liberté, de paix et de solidarité. La démocratie en elle-même est rattachée à "l'instauration d'une nouvelle société tournée vers le développement, au patriotisme, à la primauté de la règle de droit et de raison ainsi qu'au respect de la personne humaine" (Discours du 14 août 1992, *Z.A.*, n°267, p. 389).

- « [...] je vous présente [...] mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite dans le combat qu'ensemble nous menons pour que triomphe la volonté du peuple souverain en faveur du

changement, de la démocratie, de la paix et du bien-être social pour tous et pour chacun d'entre vous. Vive l'indépendance ! Vive la démocratie ! Vive la République ! » (Discours du 30 juin 1993, *L.Ph*, n°246, du 1^{er} juillet 1993,p.2).

« Face à cette situation catastrophique, le combat pour la démocratie est en cours, en vue de l'instauration d'une nouvelle société plus libre, plus juste et plus responsable, une société tournée vers le développement. » (*Ibid.*).

A la démocratie sont associées les notions de liberté, justice, responsabilité et développement.

Sur le plan fonctionnel, le mot *démocratie* est chargé de traits sélectifs [N.ān. abstraits]. Il est, dans le SP, le but de la quête en vue du bien-être du peuple congolais, c'est-à-dire l'aboutissement de la lutte du peuple réuni en Conférence nationale souveraine :

« C'est ici l'occasion de rappeler que pendant la longue lutte que nous avons menée pour la démocratie, nous n'avons jamais combattu les individus, nous nous sommes insurgés contre un système qui a avili notre peuple et qui a fait la honte de notre pays en ce XXème siècle finissant. » (Discours du 14 août 1992, *Z.A.*, n° 267, p. 389).

Nous pouvons finalement affirmer que la démocratie est une valeur recherchée par le Congolais en vue de la revalorisation de sa personne. Elle préconise l'instauration de l'Etat de droit, le respect de la personne humaine, la tolérance, la libre expression, le bien-être social. Elle entraîne l'expression de la libre opinion et du développement socio-culturel.

Une telle conception de la démocratie ne s'écarte pas de l'appréhension de la liberté et de l'indépendance dans le discours.

Le champ de *indépendance* (3 occurrences, soit 0,125 de fr. rel.) inclut l'adjectif *indépendante*. Le mot *indépendance* cependant est d'un emploi très limité dans le discours de Tshisekedi. Il apparaît dans des expressions telles que *vive l'indépendance*, *donner la vie pour l'indépendance*, toutes des expressions qui peuvent être considérées comme des mots d'ordre à valeur d'action ou de

réminiscence d'actions républicaines en faveur du changement. Mais il est aussi déterminant du collocatif dans *serment des pères de l'indépendance*.

Indépendance, dans cette dernière construction, réfère à la souveraineté politique, nominale ou théorique, acquise le 30 juin 1960 par la République démocratique du Congo..

Dans *vive l'indépendance et donner sa vie pour l'indépendance*, il va s'agir de l'indépendance théorique acquise. Mais le mot lui-même, dans son emploi, est très proche de *démocratie* et *République*, qui lui confèrent de l'importance :

« Hommage enfin à tous ceux qui ont donné la vie pour l'indépendance et pour la démocratie dans notre pays » (Z.A., n° 267, septembre 1992, p. 388).

« Vive l'indépendance ! vive la démocratie ! vive la République ! » (*L.Ph.* , n° 246, du 1^{er} juillet 1993, p.2).

De la même manière, la liberté est, avec la démocratie, un objet de lutte pour les "compatriotes d'infortune". Elle s'érige en "valeur nouvelle", qui s'acquiert par la lutte, le courage, et qui, par l'endurance dans le combat, induit la démocratie et le progrès social :

« Il y a douze ans un groupe des compatriotes, connu sous le nom de "treize parlementaires", parmi lesquels votre serviteur, prenait le courage d'envoyer notre peuple meurtri sur la voie qui mène vers la liberté et le progrès social.» (Discours du 1^{er} août 1992, Z.A., n° 267, p. 388).

« Nous voici enfin sur le point de poser notre premier acte de démocratie et de liberté, idéaux pour lesquels des compatriotes d'infortune et moi-même avons lutté et consacré toute notre vie durant ces douze dernières années. » (*Ibid.*).

Employé toujours au singulier, la liberté (14 occurrences, soit 0,5833 de fr. rel.) est le véritable fondement de l'existence de l'homme. Il implique concrètement le fait de "dire tout haut ses aspirations" profondes, rechercher la démocratie, l'Etat de droit et le bien-être pour tous.

« La liberté est l'essence même de l'homme. On ne peut séparer longtemps un peuple de la liberté » (*L.Pal*, n° 965, du 27 juin 1997, p. 7).

« Et ce n'est pas (à) ce peuple-là qu'il faut venir tenter d'enlever la liberté d'expression, de réunion et de dire tout haut les aspirations qui sont les siennes » (*Ibid.*).

Le mot *liberté* s'oppose à la dictature, qui équivaut à "la privation de la liberté", à "la détention dans les conditions sanitaires les plus déplorables, aux préoccupations d'ordre psychologiques et morales les plus angoissantes".

« Voilà aussi pourquoi, après avoir accueilli à bras ouverts nos frères de l'AFDL [...], nous les avons mis en garde quand nous avons décelé dans leurs attitudes et dans leurs déclarations, une certaine dérive vers la dictature, c'est-à-dire la privation de la liberté » (*L.Pal.* , n°965, du 27 juin 1997, p. 7).

En tant que notion rattachée à celles relatives à l'activité humaine, *liberté* est lié à démocratie, progrès social, justice, Etat de droit, paix et solidarité. Ces différents lexèmes fonctionnent en association paradigmatique comme des équivalents :

« [...] vous êtes seuls dispensateurs de la puissance publique, et que, unis et décidés pour l'Etat de droit, pour la liberté et pour la démocratie dans l'unité et l'intégrité territoriale, vous êtes plus puissants que toutes les bombes atomiques » (Discours du 1^{er} janvier 1999, *L.Ph.* ,n°990, du 09 janvier 1999, p.2).

« Nous restons fermement convaincu que [...] les Congolais pourront franchir tous les obstacles dans la quête de liberté, de la démocratie, de l'Etat de droit et du bien-être pour tous » (Discours du 29 avril 1999, *L.Ph.*, n° 1069, du 29 avril 1999, p.2).

« Il y a douze ans un groupe des compatriotes, connu sous le nom de "treize parlementaires", parmi lesquels votre serviteur, prenait le courage d'envoyer notre peuple meurtri sur la voie qui mène vers la liberté et le progrès social » (Discours du 1^{er} août 1992, *Z.A.*, n° 267, p .388).

Dans sa construction syntaxique, *liberté* est, dans une occurrence N sujet d'un énoncé qualificatif (la liberté est l'essence même de l'homme) ; dans une autre, il est base de la collocation d'une expression lexicale sujet ou complément et garde la valeur de "grandeur, de prospérité et de démocratie" :

« Chaque fois, par contre, qu'un peuple se prend en charge, en confiant son sort et son destin à tous les citoyens et à chacun d'entre eux, il s'ouvre, d'une manière large et durable, la voie de la liberté, de la grandeur et de la prospérité » (Discours du 30 juin 1993, L.Ph., n°246, du 1er juillet 1993, p.2).

« Tel est le sens qu'il faut donner à la Conférence Nationale Souveraine qui [...] a permis à notre peuple de tracer et de baliser la voie de l'avenir, [...] pour régler les anti-valeurs qui ont fait la ruine de la Deuxième République, adhérer aux valeurs nouvelles de liberté, de démocratie, de paix et de solidarité [...] » (Ibid.).

Les autres énoncés rendent *liberté* soit collocateur de l'expression lexicale,

« Maintenant que grâce à son courage il retrouve la liberté et la démocratie, il faut qu'il en use pour pouvoir être maître de son destin » (Discours du 15 août 1992, Z.A., p.392).

« Le peuple du Zaïre qui aspire à la liberté et à la justice dans un Etat de droit, regrette et condamne cet acte qui n'honore pas du tout notre pays » (30 janvier 1993).

« La liberté est l'essence même de l'homme. On ne peut séparer l'homme de son essence [...] car on ne peut pas séparer longtemps un peuple de la liberté » (L.Pal., n°965 du 27 juin 1997, p.7).

« Et ce n'est pas à ce peuple là qu'il faut venir tenter d'enlever la liberté d'expression, de réunion et de dire tout haut les aspirations qui sont les siennes » (Ibid.).

soit unité du SP non lié :

« [...] les congolais pourront franchir tous les obstacles dans la quête de liberté de démocratie... » (L.ph , n° 1069, du 02 avril 1999, p.2).

« Chers compatriotes,

[...] vous êtes seuls dispensateurs de la puissance publique, et que, unis et décidés pour l'Etat de droit, pour la liberté et pour la démocratie dans l'unité et l'intégralité territoriale, vous êtes plus puissants que toutes les bombes atomiques » (L. Ph., n° 990, du 8 janvier 1999, p.2).

Comme nous pouvons le constater, ces constructions spécifient la valeur du mot *liberté*, qui est l'objet de définition de la part des forces acquises au changement.

La Liberté, autant que l'indépendance, est une valeur acquise par la lutte pour le bien-être social des citoyens. Elle reste inséparable de la démocratie, de l'Etat de droit, de solidarité.

Avec ses valeurs potentielles, *liberté* entraînerait égalité : les deux « créent dans la société illusion d'un partage des valeurs communes, en raison de la diversité des projections qu'ils peuvent accueillir » (Hermet, G., 2001 : 161). Et toutes ces valeurs s'insèrent à la notion de *pouvoir* qui les induit.

4.5.2. Pouvoir, agent de la réconciliation nationale.

Le *Dictionnaire Petit Robert* (2002) définit "le pouvoir" en général, comme la possibilité d'agir sur quelqu'un, sur quelque chose. Et en politique, le pouvoir est une situation de ceux qui dirigent ; une puissance politique à laquelle est soumis le citoyen.

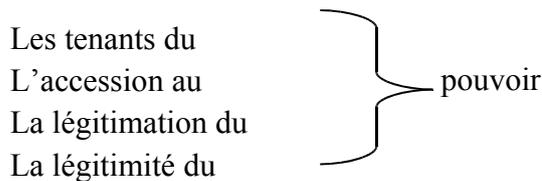
De leur côté, Guy Hermet et ses collaborateurs (2001 : 248–249) distinguent trois grandes catégories d'approches du concept pouvoir : une perspective substantialiste, une perspective institutionnaliste et une perspective interactionniste.

Dans la première perspective, le pouvoir est assimilé à l'argent que l'on acquiert, qui produit des bénéfices ou procure des avantages. Dans la deuxième perspective, il désigne soit l'Etat par opposition aux citoyens ou à la société civile, soit les gouvernants dans le couple pouvoir/opposition ; soit l'ensemble des institutions constitutionnelles désignées par le syntagme *pouvoirs publics*. Le pouvoir est, dans la troisième et dernière perspective, une relation qui se

caractérise par la mobilisation de ressources pour obtenir d'un tiers qu'il adopte un comportement auquel il ne se serait pas résolu en dehors de cette relation. Ici, le pouvoir revêt différentes facettes manifestant un comportement positif ou négatif, notamment une restriction à la liberté d'autrui, un échange inégal.

Employé avec une fréquence de 0,6666, le mot *pouvoir* (16 occurrences), intègre dans son champ sémantique les substantifs *dictature, lutte, peuple*. Et les déterminants *le* (3 occurrences), *son* (5 occurrences), *un* (2 occurrences) et *du* (4 occurrences) l'accompagnent dans son emploi. Mais lorsqu'il est précédé du déterminatif *tout*, il est employé sans déterminant pour désigner de manière générale "le pouvoir". Celui-ci est toujours attesté au singulier.

Sur l'axe syntagmatique, *pouvoir* détermine les déverbaux *tenants, accession, légitimation* et le déadjectival *légitimité*, auxquels il confère sa valeur politique. Mais, *légitimation* et *légitimité* sont déjà du domaine politique !



Contrairement aux syntagmes *les tenants du pouvoir* et *l'accession au pouvoir*, qui impliquent ou peuvent impliquer la notion de force, *la légitimation du pouvoir*, *la légitimité du pouvoir* relèvent de l'entente réciproque, du consentement des membres d'une entité politique donnée. Ce qui détermine la nécessité de l'engagement de l'autorité républicaine à impliquer le peuple à l'exercice du pouvoir.

Dans cette combinaison avec le mot *légitimation* et sa variante morpho-lexicale *légitimité*, *pouvoir* singularise son extension et favorise sa compréhension. Il s'agit d'un pouvoir qui doit être soumis à une légitimation. Il y aurait, dans la construction *légitimation du pouvoir*, effacement d'un SN prép agent de légitimation qui aurait été dans une construction active un ergatif construit en SN. On serait parti de la forme :

SN + SV

Le peuple congolais légitime le pouvoir

qui aurait subi des transformations ci-après :

Trans
 ⇒ Le pouvoir est légitimé par le peuple congolais

Trans
 ⇒ La légitimation du pouvoir par le peuple congolais

Substantivation du verbe

Trans
 ⇒ { La légitimation }
 { La légitimité } du pouvoir

Effacement du SP

C'est encore ici le peuple congolais qui est agent moteur.

Pouvoir, dans le SN₁, est déclencheur de l'action prédicative. Il désigne un agent d'imposition de la dictature à laquelle "le peuple" et "l'opposition" se posent en obstacle.

« [...] l'opposition avec le peuple veulent chasser la dictature. [...] Le pouvoir et sa clique qui ont pillé le pays l'imposent » (Discours du 03 septembre 1991, Cons, n° 048, du 6 – 12 septembre 1991, p. 3.)

Pouvoir est de ce fait associé non seulement aux [N.an.hum.] Mobutu, Kabila, mais aussi aux [N.abstrait] dictature, agression. Il s'agit des associations négatives.

Ici le niveau d'analyse actantielle permet de considérer Mobutu et Kabila comme des véritables agents de la dictature décrite par Tshisekedi. Aussi leur rôle d'actant converge-t-il vers l'instauration ou le maintien de la dictature. L'emploi du mot *agression* renforce l'idée de dictature : une pression exercée contre la volonté du peuple :

« On décide des choses, Mobutu dit non parce que l'important pour lui c'est son pouvoir. Il veut rester au pouvoir et tout ce que vous avez décidé ne l'intéresse pas » (Discours du 14 juin 1993, *L.Ph.*, n° 242, du 15 juin 1993, p. 6).

Pass

« Le problème fondamental c'est le peuple entier à l'égard d'un dictateur qui ne veut pas céder son pouvoir ou le partager avec les siens » (*Ibid.*).

« Parce qu'on peut discuter sur l'agression ou pas, il ne faut, cependant pas oublier que c'est par l'agression que Kabila est arrivé à Kinshasa, est arrivé au pouvoir » (*Pot.*, n° 1908, du 29 avril 2000, p. 8).

Pouvoir est aussi objet de caractérisation dans les constructions comme :

« [...] l'important pour lui c'est son pouvoir. » (*Ibid.*, p. 6).

« Comme tout pouvoir qui s'acquiert par la force, le régime qui s'ensuivrait serait une dictature sans Mobutu. » (*L.Ph.* ; n° 965, du 27 juin 1997, p. 7).

Le Pouvoir devient ainsi un appât que poursuivent les ambitieux pour assouvir leurs besoins personnels.

Dans le SN2, *pouvoir* remplit la fonction d'objet après les verbes *ne pas céder* et *quitter*. Ces deux verbes, auxquels on peut ajouter le verbe *partager*, font penser à quelque chose de matériel. Ils transforment le pouvoir en un [N.ān. concret] par changement des traits lexicaux fondamentaux. La notion de pouvoir subit ainsi l'action des politiciens enclins à la dictature.

Pour Etienne Tshisekedi, le pouvoir est un exercice fondé sur la démocratie, qui permet même au pouvoir de se doter d'une autorité pour exécuter la volonté des électeurs.

Opposé à dictature et à agression, *pouvoir* acquiert une certaine équivalence sémantique avec les verbes *lutter* et *gouverner*. L'exercice même du pouvoir se fera dans l'intérêt supérieur des Congolais. Il s'ensuit que "lutter pour chasser" devient le problème fondamental du peuple qui doit s'assumer. C'est le sens profond de l'expression "*se prendre en charge*" dans le discours :

« Nous somme chaque jour plus nombreux à comprendre que, dans l'histoire, un peuple s'abandonne entre les mains d'un seul homme, il se trouve aussitôt confronté au déclin, à la décadence et par conséquent à la servitude, voire à son anéantissement. Chaque fois

par contre qu'un peuple se prend en charge, en confiant son sort et son destin à tous les citoyens et à chacun d'entre eux, il s'ouvre, d'une manière large et durable, la voie de la liberté, de la grandeur et de la prospérité » (L.Ph., n°246 du 1^{er} juillet 1993, p. 2).

Partant du pouvoir, le peuple, dans le discours de Tshisekedi, passe pour l'acteur principal de la lutte contre la dictature.

C'est à travers cette lutte que se réalise l'action réconciliatrice du peuple.

L'emploi du mot *réconciliation* dans le syntagme nominal *la réconciliation nationale* renvoie à la paix civile et au bien-être de la population. Le mot *réconciliation* (7 occurrences) a été particulièrement usité au début des années 90. C'est que la suppression du Parti-Etat le 24 avril 1990 et l'organisation de la Conférence nationale souveraine encouragent la cohésion nationale :

« Ce faisant, nous tenons à marquer sans équivoque ni arrière-pensée, notre volonté inébranlable de laisser nos concitoyens s'exprimer et sans entraver la réconciliation nationale âprement désirée par tous. » (Discours du 14 août 1992, ZA, n° 267, septembre 1992, p389).

Le mot *réconciliation* est presque toujours porteur de l'épithète nationale (0,42 de fr rel). Il est objet de définition et de qualification dans SN1 et SN2 :

« [...] la réconciliation ne signifie pas compromission, mais renonciation au mal et conversion au bien » (*Ibid.*, p.388).

Réconciliation est un [N.ān abstrait] opposé à la coexistence du "malade" et du "mal", à la compromission ou au versement du sang des citoyens innocents, au pardon de tous les crimes commis durant vingt-six ans de dictature :

« Si ce même Mobutu, par lui-même ou par ces marionnettes du genre de Mulumba Lukoji, parle fréquemment de la réconciliation nationale, qu'ils sachent, [que] ce n'est pas en versant le sang des citoyens innocents que ces derniers leur pardonneront. » (*Ibid.*).

La réconciliation demeure ainsi une renonciation au mal et une conversion au bien, une exigence de justice, de démocratie, de patriotisme, de primauté de la règle, du droit et de la raison, et du respect de la personne

humaine. Elle est assimilée à l'amour, à la paix civile et au bien-être économique et social :

- « C'est pourquoi, [...] nous bâtissons notre pays dans l'amour du prochain, dans la paix sincère et durable et dans la réconciliation. » (*L.Ph.*, n° 990, du 8 janvier 1999, p. 2).
- « Mais, cette réconciliation ne serait qu'un leurre si nous ne parvenions pas à garantir la paix civile et le bien-être économique et social à nos populations. » (*Ibid.*).
- « Et une fois que le corps est guéri, il devient sain pour son développement. Conçu dans ce sens là, on ne peut parler de la "réconciliation". » (Discours du 3 septembre 1991, *Cons.*, n°48, p. 3).

La réconciliation présuppose enfin, un pardon sincère et durable, qui résulte d'un véritable patriotisme. Il exige la justice, la démocratie et le bien-être de la personne humaine. Vouloir se réconcilier, c'est en fait affirmer la primauté de l'institution "Nation".

Le discours de Tshisekedi révèle l'importance du rôle du peuple et de sa lutte ainsi que de la démocratie dans l'épanouissement social de la nation congolaise.

Agent de la lutte pour la démocratie, *peuple* désigne une force qui lutte pour la libération de la dictature exercée pendant la Deuxième République, voire pendant la transition qui devrait mener vers la Troisième République. Ce mot se construit avec les termes relatifs à la lutte. Il s'agit notamment de *libération*, *liberté* et *indépendance* dont l'emploi indique la volonté du changement de régime.

Le discours de Tshisekedi préconise la lutte du peuple. La lutte est ainsi perçue comme le moyen le plus efficace de triompher de la dictature et des anti-valeurs. C'est dans ce sens que se rencontrent les mots *libération* et *indépendance*, deux lexèmes auxquels est opposé le mot *pouvoir*.

Désigné comme agent d'imposition de la dictature, le pouvoir ne permettait pas à la nation, prise comme ensemble de citoyens, d'exercer la

démocratie. Il fallait abandonner la haine qui entretenait des divisions au Congo pour se mettre ensemble en vue de bâtir la nation sur des nouvelles bases. C'est la valeur de pardon et de cohésion que recouvre le mot *réconciliation*.

4.6. LES MOTS POLITIQUES DU DISCOURS DE L. D. KABILA

Laurent-Désiré Kabila a lutté dans les rangs de la jeunesse Balubakat du Nord-Katanga depuis 1960 contre la sécession de Tshombe. C'est un vieux militant lumumbiste au sujet de qui Jean Van Lierde écrivait : « je ne le découvre que parmi les autres militants M.N.C. avec lesquels je suis en contact régulier depuis 1958... » (1998 : 90).

Sa lutte continue jusqu'à l'accomplissement de l'objectif principal, la chute du régime de Mobutu le 17 mai 1997 :

« "Nous sommes libérés", crient les Kinois. Mais le mot est lourd d'ambiguïtés. La libération qu'ils fêtent c'est d'abord le départ de Mobutu. C'est la victoire de Kabila, mais bien parce qu'il a chassé le dictateur. Les Kinois se sont courageusement engagés depuis plusieurs années dans un processus de pression politique, mais qui n'a jamais abouti. Kinshasa n'a pas combattu les armes à la main. C'est donc le sentiment d'une "délivrance" plus qu'une véritable libération. "Nous sommes libérés" : mots magiques comme on l'a vu pour les mots "Conférence Nationale" et même "Indépendance", coexistent dans la même expression un authentique combat politique qui veut une rupture avec le passé et la tentation d'un slogan incantatoire qui dispenserait de l'action politique, l'espoir immédiat –vite démenti– d'une vie meilleure... » (Braeckman, C. et al., 1998 : p. 20).

Les premiers instants de joie de délivrance passés, Kinshasa se prend au jeu des questions pour savoir ce que fera Kabila ; de quoi sera fait l'avenir ; quel sera le visage du nouveau pouvoir. Ces questions auxiliaires engendrent pour nous la question motrice : celle de connaître la valeur de la "Révolution par le peuple" et même la valeur du "pouvoir" et de la "reconstruction" qui ont été les thèmes majeurs des discours du nouveau maître de Kinshasa.

4.6.1. Peuple, agent de la Révolution

Avec ses 231 occurrences, le mot *peuple* inscrit dans son champ morpho-lexical les substantifs *population*, *anti-peuple*, et l'adjectif *populaire*.

Peuple a un sens général lorsqu'il est précédé des déterminants *un* ou *des*.

« Et vous, C.P.P., je vous l'ai dit, on ne peut pas corrompre tout un peuple. On ne peut corrompre que de petites unités, les groupements politiques, mais non un peuple uni pour son bonheur, qui a compris qu'il est maître de son destin. » (Discours du 25 avril 1999, *De l'éd.*, p. 152).

« Le sport est aussi politique parce que dans le cadre des compétitions internationales, il reflète parfois l'esprit combatif d'un peuple. » (*L.Pal.*, n° 117, du 26 décembre 1997, p. 7).

Son sens devient plus précis lorsqu'il est précédé des déterminants spécifiques *le(s)*, *notre*, *ce/son* ; ou déterminé par des adjectifs relationnels, par un nom ou par un verbe. Aussi trouve-t-on *peuple* bien défini dans les cooccurrences *peuple congolais* (N + Adj), *peuple du Congo* (N + Prép + adj) :

« L'agression de notre pays par la coalition Rwando-Ougando-Burundaise et la guerre de résistance de notre peuple à l'occupation étrangère, nous enseignent une grande leçon valable pour tous les peuples de la région des grands Lacs [...] » (Discours du 19 mai 1999, *L.pal*, n° 1535, p. 4).

« Les Congolais doivent être des hommes courageux et lucides pour conduire les batailles décisives contre les agresseurs venus du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi à la recherche de sang, des terres, de diamant, d'or et des peuples à dominer. » (*Ibid.*).

A *peuple congolais*, *peuple du Congo* réfèrent les cooccurrences *notre peuple*, *ce peuple*, *le peuple*, *mon peuple*, *ce peuple organisé*. Mais le syntagme *son peuple* s'accommode à d'autres peuples, notamment ceux d'Afrique.

« Et pour notre organisation actuelle des masses, c'est-à-dire "comment organiser notre peuple, comment structurer le pouvoir

qu'il a conquis et qu'on ne l'arrache pas", cela fait l'objet des assises de ce premier Congrès à Kinshasa. C'est le peuple qui assure le pouvoir d'Etat ici chez nous, qui refuse qu'on le manipule encore, qu'on le trompe pour qu'il délègue le pouvoir à une clique de gens, ce peuple qui veut garder jalousement sa conquête, ce peuple organisé, ce sont les C.P.P. » (Discours du 25 avril 1999, *De l'éd.*, p. 150).

Peuple peut aussi, comme chez Tshisekedi, signifier "population" :

« Le peuple, mais l'appui de la population, je l'ai [...]. Oh là là ! si la communauté internationale savait seulement ce que mon peuple pense de ma politique, elle viendrait à notre aide, à notre secours. » (*L.ph.*, n° 828 du 11 mai 1998, p. 8).

Et *mon peuple* marque la conviction qu'a le locuteur de l'attachement des Congolais à sa personne. Cette emploi exprime aussi la relation d'inégalité entre le peuple et son chef. Et l'on peut déjà penser à une marche du régime vers la dictature.

Au pluriel, Kabila distingue la diversité "des peuples" selon les classes sociales dans la nation et devant le monde :

« Certaines classes accusent d'autres d'ennemis du peuple. C'est-à-dire qu'il y a autant de peuples dans la nation qu'il y a des classes sociales ? Ainsi le peuple congolais est un et en même temps, il n'est pas un. » (Discours du 25 novembre 1973, *De l'éd.*, p. 22-23).

Aussi parle-t-il de "peuples frères des (sic) autres continents" :

« Avec l'ensemble des peuples frères des autres continents, nous souhaitons entretenir des relations fondées sur de grands principes de la Charte des Nations unies ». (Discours du 30 juin 1997, *L. Ph.*, n° 667, du 1^{er} juillet 1997, p. 7).

Ce mot *peuple* désigne, dans le discours de Laurent-Désiré Kabila, la partie la plus nombreuse et néanmoins la moins riche, la moins cultivée de la nation. Il reste tout de même et par principe l'émanation du pouvoir et, aussi, le détenteur de la raison sociale, à qui est dévolu le droit de désigner les garants de la

chose publique. C'est lui qui assume le pouvoir d'Etat, découvre ses priorités dans tel ou tel domaine, matérialise le concept universel consacré de démocratie en tant que "pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple".

C'est donc le peuple qui "exerce un contrôle sur le pouvoir", résout ses propres problèmes en référence à l'autorité hiérarchique. C'est lui, enfin, qui "se prend en charge" sous l'initiative des C.P.P. et devient "décideur".

Apparaît ici la conception socio-économique de peuple :

« Sous les voûtes des sociétés fondées sur les rapports d'exploitation, les sociétés des classes, le peuple c'est objectivement : la partie la plus nombreuse et la moins riche, la moins cultivée de la nation. » (Discours du 25 novembre 1993, *De l'éd.*, p. 18).

« [...] l'acceptation du vocable peuple [...] serait, [...] non seulement l'émanation du pouvoir, mais également le détenteur de la raison sociale, à qui est dévolu le droit de désigner les garants de la chose publique. » (*Ibid.*, p. 18-19).

La synonymie et l'équivalence permettent de distinguer quatre réseaux du mot *peuple* : il s'agit des réseaux politique, économique, social et judiciaire.

L'aspect politique rend *peuple* synonyme de nation, de pouvoir et de gouvernement. Il s'agit ici de la synonymie en langue :

« Tant qu'il n'y aura pas d'autre valeur pour que le peuple gouverne sur son sol en toute exclusivité, en toute suprématie, pour que l'Etat moderne puisse prendre la place de l'archaïque croulant, nous devons [...] rester fidèles aux aspirations légitimes de celui-ci. » (*L pal.*, n° 1007 du 19 août 1997, p. 9).

L'aspect économique rencontre la notion de développement :

« [...] car l'on ne voit pas comment la multiplicité de plus de 300 formations politiques basées à Kinshasa allait se libérer des griffes de ce monstre, avant de songer à libérer le peuple dont on ne cesse de bloquer le développement à toutes les occasions. » (Discours du jeudi 29 mai 1997).

et l'aspect social révèle l'amélioration des conditions de vie des citoyens :

« Nous pouvons ensemble mieux assurer notre sécurité, mais aussi la croissance de nos économies, l'amélioration des conditions sociales de nos peuples [...] » (Discours du 30 juin 1997, *L.Ph.*, n° 667, P.7).

Quant au caractère juridique, il favorise le recouvrement par les Congolais des droits humanitaires grâce à l'action de l'A.F.D.L. :

« Aujourd'hui, l'Alliance a non seulement permis de mettre fin au viol collectif des droits du peuple congolais à une vie décente. Elle veut, avec tous les Congolais, construire une société de paix, de bien-être, une société de droits, de tous les droits sans discrimination dans le respect du pluralisme de pensée [...] » (*Ibid.*).

« Ce plan consiste à permettre [...] au peuple de retrouver ses droits fondamentaux longtemps aliénés » (*L. pal.*, n° 1007 du 18 août 1997, p. 8).

Peuple peut aussi être considéré comme un équivalent sémantique de notre pays, de la population et de C.P.P.

« Cet anniversaire marque de ce fait la renaissance de notre pays et le retour à la vie de notre peuple. » (Discours du 30 juin 1997, *L. ph.*, n° 667 du 1^{er} juillet 1997, p. 2 et 7).

« Le peuple, mais l'appui de la population, je l'ai. » (*L. ph.*, n° 828 du 11 mai 1998, p. 10).

« Et nous ne voulons pas que notre peuple, surtout la population à Kinshasa, pense toujours au bonheur sans penser à ceux qui triment là-bas sous les bottes des agresseurs. » (Discours du 19 avril 1999, *L. pal.*, n° 1913 du 20 avril 1994, p. 2).

« Nous comptons sur les C.P.P. Nous avons tous besoins de compter sur notre peuple. » (Discours du 25 avril 1999, *De l'éd.*, p. 157).

Les oppositions à *peuple* peuvent être considérées sur le plan logico-grammatico-sémantique et apparaître sous deux ordres : les [N.an.hum] et les [N.ân. abstraits]. Les [N. an.hum] renferment les nationaux et les expatriés.

Parmi les nationaux, on distingue d'abord les détenteurs du pouvoir de la Deuxième République, notamment le Président et le Gouvernement de la longue transition de 1990 à 1997 :

« Un homme règne inconstitutionnellement, se place au-dessus des lois et rend captif le peuple. » (*L.pal.* n° 1007 du 18 août 1997, p. 2).

« Combien y a-t-il de gouvernement en sept années de transition ? Et aucun de ces gouvernements n'est venu du peuple. Nous n'allons pas vendre notre peuple à ces roublards pour leur dire de participer aux affaires. » (Discours du 21 avril 1999, *De l'éd.*, p. 128).

Ensuite entre en ligne de compte le peuple congolais lui-même. A ce niveau apparaît le mot *ennemi*, comme hyperonyme de tous les mots du champ lexical de *lutte*. Les adjectifs postposés *lointain* et *natifs* ; ainsi que les adjectifs antéposés *potentiels* et *vrais* sont les caractérisants de *ennemi*. Celui-ci est déterminé par l'adnominal *peuple*, qui fixe son champ d'action :

Ennemi du peuple ← le peuple a un ennemi

Ennemi de notre peuple ← notre peuple a un ennemi.

Le locuteur semble distinguer ainsi le mot *ennemi* dans un emploi général ; et le même mot *ennemi* qui implique la référence à la nation congolaise.

Dans le premier cas, *ennemi* est au singulier et précédé d'un déterminant spécifique indéfini. Il s'applique à n'importe quel ennemi d'un peuple quelconque à travers le monde. Dans le second cas, la désambiguïsation s'opère à travers les déterminatifs *notre peuple*, *notre pays*, *peuple* appliqués au déterminé *ennemi*.

Aux ennemis sont associés des intrigues et machination, des complots, une campagne systématique de désinformation et d'intoxication.

Quant à la deuxième catégorie des [N.an.hum] opposés au peuple, elle est composée d'expatriés qui sont soit des ambassadeurs et des officiers, soit des Européens et des Américains soutenant le régime dictatorial de Mobutu.

« Ecoutez, Messieurs, les Ambassadeurs ne doivent pas venir ici comme des officiers d'espions pour déstabiliser notre peuple continuellement. » (*L. Ph.*, n° 828, du 11 mai 1998, p. 10).

« Il semble que ces officiers qui sont venus voir les diverses richesses de ce pays, les plaisirs, toutes créations dont regorge notre pays... toutes ces choses les ont envoûtés et ils comptent maintenant reconquérir ce pays, c'est-à-dire subjuguier votre indépendance en tant que peuple souverain afin qu'ils décident de votre destin » (Discours du 6 août 1998, C.A., p. 33).

Les opposants peuvent aussi se retrouver de deux cotés et représenter les agresseurs et les envahisseurs :

« Le peuple congolais dans son ensemble doit s'inspirer de l'exemple des concitoyens du Kivu promus ainsi à la dignité d'interprètes de la détermination de notre peuple à bouter dehors les envahisseurs Rwando-Ougando-Burundais. Levons-nous devant l'occupation de notre pays pour donner l'assaut final à l'agression qui nous est imposée » (Discours du 17 mai 1999, *L. pal*, n° 1535, p. 4).

« Et nous ne voulons pas que notre peuple, [...] pense toujours au bonheur sans penser à ceux qui triment là-bas sous les bottes des agresseurs ». (Discours du 11 avril 1999, *L. pal.*, n° 1513 du 2 avril 1999, p. 2).

« Le peuple devra s'armer pour repousser les agresseurs. Il devra refuser toute coopération avec les envahisseurs. » (Discours du 6 août 1998, C.A., p. 34).

C'est aussi les représentants de la Communauté internationale et même les dignitaires de l'ancien régime désignés ici par *Vous*. Ce qui revient à opposer *peuple* à *Vous* comme dans :

« Adressez-vous à la Communauté internationale. Dites-lui : "Le peuple congolais veut être totalement libre. Maître sur son territoire [...]". Nous leur disons souvent : "Notre peuple doit se prendre en charge parce que, pendant toutes ces années que vous étiez là, vous aviez cautionné sa mise à mort, pratiquement". Pas de décisions

prises pour le peuple pour son bonheur » (Discours du 14 novembre 1999, De l'éd., p. 169).

Les oppositions [N.ān.abstrait] regroupent les mots *agression, guerre, division, coup d'Etat*, qui partagent le sème 'mal'. Elles se manifestent aussi à travers les mots et syntagmes *intrigues, machinations, campagnes diffamatoires, dictature, vieux partis politiques, mentalités vieilles des colonies, occupation étrangère* :

« Il vient de nombreux messages de soutien à notre peuple l'enjoignant de résister à l'agression ». (Conférence de Presse du 6 août 1998).

« Cette accumulation de symboles ne signifie nullement une quelconque volonté de revenir en arrière, d'ignorer le mobutisme de notre peuple lors de sa douloureuse traversée de la période de dictature. » (Discours du 30 juin 1997, *L.ph*, n° 667, du 1^{er} juillet 1997, p. 7).

« L'agression de notre peuple par la coalition Rwando-Ougando-Burundaise et la guerre de résistance de notre peuple à l'occupation étrangère, nous enseignent une grande leçon valable pour tous les peuples de la région des Grands Lacs [...]. » (Discours du 17 mai 1999, *L.pal.*, n° 1535, p. 4).

De la même manière, les mots associés à peuple peuvent désigner des êtres animés ou non-animés. Les associations lexicales portant sur des êtres non-animés renvoient à démocratie, révolution populaire, Comité du pouvoir populaire, intérêts, élections, révolution démocratique, pouvoir, révolution, travail, prise de décision et à indépendance :

« Donc, un Comité du Pouvoir Populaire n'est pas le comité d'un parti politique, c'est le peuple qui assume le pouvoir et qui découvre ses priorités. [...] » (Discours du 21 janvier 1999, *De l'éd.*, p. 10).

Il convient d'ajouter ici que le peuple exerce une fonction politique. Ce qui signifie que le mot *peuple* en lui-même a une portée politique. Et le syntagme *tout le monde* devient l'équivalent sémantique de *peuple* :

« Pas de combines politiciennes pour des soi-disant gouvernements de transition. D'ailleurs, il y a un gouvernement légitime et populaire qui attend que le peuple fasse son jugement au cours des élections » (Discours du 21 avril 1999, *De l'éd.*, p. 128).

« Maintenant, il faut une bonne organisation qui permette à tout le monde de participer au travail et surtout à la prise de décision et au suivi de l'exécution » (Discours du 21 janvier 1999, *De l'éd.*, p. 8).

Sur l'axe syntagmatique, *peuple* occupe différentes positions. Il est déclencheur de l'action prédicative dans les SN1 et recouvre :

soit une valeur d'agent :

« Le Comité du Pouvoir Populaire est l'organe exécutif du pouvoir d'Etat qu'assume le peuple » (Discours du 21 avril 1999, *De L'éd.*, p. 118).

« [...] et je vous avoue que le peuple congolais doit se battre pour matérialiser sa volonté d'être maître lui-même ». (Discours du 14 novembre 1999, *De l'éd.*, p. 165).

« Dans les C.P.P., le peuple se prend en charge lui-même. Il s'efforce de trouver des solutions » (Discours du 17 avril 1999, *L.pal.*, n° 1535, p. 5) ;

soit la valeur d'objet :

« Naguère, le peuple attendait que ses représentants résolvent à sa place tous les problèmes ». (*Ibid.*).

« Peuple [...] serait non seulement l'émanation du pouvoir, mais également le détenteur de la raison sociale [...] » (Discours du 25 novembre 1973, *De l'éd.*, p. 18-19).

Le peuple se voit ainsi assigner un rôle et des fonctions. En tant qu'agent, il a pour fonction d'exercer le pouvoir en République démocratique du Congo ; il décide de la vie politique et choisit ses représentants, privilèges qu'il avait perdus :

« Mais, c'est vous le peuple qui décidez. Vous pouvez décider de n'importe quoi, maintenant, tant que c'est pour votre bonheur, le

futur de vos enfants, de vous-mêmes, des jeunes tant que c'est pour la prospérité de ce pays [...] » (Discours du 14 novembre 1999, *De l'éd.*, p. 167).

Dans l'esprit de L.-D. Kabila, deux périodes peuvent être déterminées au sujet du mot *peuple* : avant l'avènement de L.-D. Kabila, et après son avènement.

En effet, avant le 17 mai 1997, le peuple est victime d'actions négatives des forces mobutistes. Il reste observateur de la vie politique, économique et sociale de son pays :

« Notre peuple, jusqu'au 17 mai 1997, a été confiné dans un attentisme et une passivité chronique qui le livraient au bon vouloir de ses représentants » (Discours du 17 mai 1999, *L.pal*, n° 1535, p. 5).

Mais son statut change le 17 mai : il a le pouvoir entre ses mains, il se prend lui-même en charge selon le principe d'une Charte nationale à lui soumettre par voie référendaire.

Le peuple est ainsi l'agent principal de la politique de L.-D. Kabila malgré les actions contraires aux aspirations nationales que mène l'ennemi. Il est l'unique source de la légitimité du pouvoir et reste l'organisateur, avec toute la population, de l'activité politique, économique et sociale du pays.

Le mot *population* désigne en langue l'ensemble des personnes qui habitent un espace, une terre ; ou l'ensemble des personnes d'une catégorie particulière. Ecrit souvent au singulier (8 occurrences), il est, avec ses 14 occurrences au total, un substantif qui insère dans son champ lexical les substantifs *peuples* (au pluriel), et *concitoyens*. Il désigne au singulier une communauté de gens partageant les mêmes opinions politiques et appartenant à une même nation. Le mot pluriel *populations* exprime la notion de diversité des groupes sociaux intégrés.

Certains déterminants permettent la spécification du vocable *population*. Il s'agit de l'article défini *la*, du défini contracté *des, aux*, et des possessifs *leur, ma, nos*.

En plus, *population* s'accompagne aussi des caractérisants *congolais, autochtones, locales* qui le situent dans un milieu socio-politique spécifique ; et *victime, sinistrées, trahies* qui évoquent la situation de la société congolaise. C'est pourquoi il est déterminé par le locatif Kivu.

De cette caractérisation découle trois emplois du mot *population* : politique, économique et social.

L'emploi politique réfère à la lutte du peuple congolais contre les envahisseurs, certes, mais aussi contre les forces du mal, désignés par le syntagme *les pratiques du mobutisme*.

« Aujourd'hui, toute la population congolaise doit se mobiliser après le départ du dictateur et de ses coéquipiers pour éliminer les pratiques du mobutisme et relever le défi de l'avenir. » (Discours du 30 juin 1997, *L.ph*, n° 667, du 1^{er} juillet 1997, p. 7)

« Il est plus que temps de suivre l'exemple héroïque des populations du Kivu qui continuent à résister courageusement et à s'opposer farouchement aux envahisseurs qui se prennent pour des conquérants de fin de siècle » (Discours du 17 mai 1999, *L.pal*, n° 1535, p. 4).

La portée socio-économique du mot est décelable à travers le rôle qui lui est assigné, à savoir le recouvrement par le peuple congolais de sa joie grâce à l'arrêt des contraintes à la dépossession et au dénuement. Il se découvre aussi par la volonté de dédollariser l'économie du pays. Ici, le pronom personnel *nous* réfère au gouvernement, au pouvoir (moi + gouvernement) comme force adjuvante de la population :

« Notre tâche actuelle est de bâtir une économie réellement nationale, tournée vers les besoins d'émancipation, de reconstruction de notre pays, de jouissance de nos populations longtemps trahies et contraintes à la dépossession et au dénuement » (*Ibid.*, p. 5).

« On nous en veut parce que nous avons voulu dédollariser notre économie, tenter de freiner la flambée des prix. Pourquoi notre population devrait-elle calculer en dollars le prix du pain ? »

(Discours du 9 octobre 1999, *L.pal*, n° 1658, du 12 octobre 1999, p. 7).

La portée purement sociale du mot-clé désigne la misère, la famine et même la "destruction totale des infrastructures" du pays :

« Les fautes de la fameuse 2^{ème} République sont sûrement connues de tous : l'appauvrissement croissant de la population, la destruction totale des infrastructures dans tous les secteurs de la vie économique [...] » (Discours du jeudi 29 mai 1997).

Au [N.an.hum] *population* sont opposés les syntagmes *guerre d'agression* et *pratiques du mobutisme*. Ces oppositions lexicales à *population* sont des [N.ān. abstraits]. Dans leur réalité, elles tirent leur origine et de l'extérieur et de l'intérieur du pays.

Placé dans le SN1, *population* désigne un agent de production et de mobilisation pour l'éradication de "la pauvreté et des pratiques du mobutisme". Et dans le SN2, il est bénéficiaire d'encouragement héroïque et de bravoure pour l'assortiment de son nationalisme :

« [...] toute la population congolaise doit se mobiliser » (*Ibid.*).

« Il est plus que temps de suivre l'exemple héroïque des populations du Kivu qui continuent à résister courageusement [...] » (Discours du 17 mai 1999, *L.pal*, n° 1535, p. 4).

Au-delà du mot, la population peut ainsi être considéré comme un agent de propagande pour sortir le pays de la détresse.

4.6.1.1. La révolution comme processus de la lutte de libération

En tant qu'agents, le peuple et la population sont engagés dans la lutte de libération. Cette lutte se précise par l'emploi des déterminants *notre*, *cette*, *la* devant le mot *lutte* (9 occurrences), dont le champ lexical intègre les mots *guerre* et *agression*.

Les caractérisants du mot *lutte*, au singulier ou au pluriel, sont des adjectifs postposés *armées*, *commençante* ; et des adjectifs antéposés *longue*, *pénibles*.

Mais *lutte* est qualifié aussi au moyen des SP postposés. Il va s'agir, à l'intérieur, de "luttés armées de dimensions incommensurables", de "longue et pénible lutte pour la libération nationale véritable", mais aussi de "lutte pour l'autodétermination".

Cette lutte, qualifiée de "très âpre" ou d'"autodétermination", est quasi totalement populaire. Aussi le discours atteste-t-il le mot *luttés*, au pluriel, coordonné au mot *révolution*, avec lequel il peut commuter. *Luttés* et *révolution* s'inscrivent désormais dans un même champ idéologique :

« Elle vivait des révolutions et luttés armées de dimensions incommensurables [...] » (Discours du 25 novembre 1973, *De l'éd.*, p. 19).

Le plan syntactico-fonctionnel fait apparaître le vocable *lutte* dans le SN1 comme une unité. C'est un moyen pour revendiquer les droits et un objet d'identification :

« Dans sa noble cause, jamais de spoliation. Notre lutte : revendiquer nos droits. » (Hymne des opprimés, *De l'éd.*, p. 3).

« La lutte est encore très âpre. On doit entreprendre sa propre transformation sinon on est dépassé par les événements. » (Discours du 21 janvier 1999, *De l'éd.*, p. 14).

Il est aussi un élément d'une unité syntagmatique dont la permanence dans le discours fait penser à un groupe d'unités en voie de lexicalisation : lutte de libération, lutte pour la libération. Ici encore, *lutte* est un moyen employé par le peuple congolais pour sa libération.

Dans ce sens, les syntagmes *lutte de libération*, *lutte pour la libération*, *lutte pour l'autodétermination* peuvent commuter et devenir des équivalents sémantiques. Cette structure syntagmatique (N + prép + N) transforme *libération* (0,0434 de fr.rel) en constituant du SP où il remplit la fonction d'objet de définition ou de qualification :

- lutte de libération ← $\left\{ \begin{array}{l} \text{la lutte est de libération} \\ \text{la lutte pour la libération} \end{array} \right.$
- notre lutte de libération ← la libération est notre lutte

- longue et pénible lutte de libération ← la libération ^{ a } est une longue et pénible lutte
- le processus de sa libération ← sa libération est un processus
- le camp de la libération ← le camp veut la libération
- nos forces de libération ← les forces qui veulent la libération
- la libération de notre pays ← notre pays veut la libération
- la libération des partis politiques ← les partis politiques sont libérés.

Le terme *libération* obéit ici à deux emplois : militaire et patriotique. Le premier se distingue par les sèmes 'force + violence' :

« [...] ces gens-là ne déterminaient la portion du pouvoir que par le biais des forces étrangères qu'ils ont accompagnées lors de la libération [...] » (Discours du 25 avril 1999, *De l'éd.*, p. 137).

et le second par les sèmes [attachement + nation]. Ce dernier facilite un regroupement humain dans la lutte pour l'intérêt du pays :

« Trente juin 1960, trente juin 1997, 37 ans d'une longue et pénible lutte de libération nationale véritable » (Discours du 30 juin 1997, *L.Ph.*, n° 667, P.2).

La libération est donc un objet de lutte pour le peuple congolais. Elle assure la délivrance socio-politique du peuple par les forces de l'A.F.D.L. ou par le C.P.P. ; tandis que le mot *lutte*, associé au syntagme nominal *notre héros national, Patrice Emery Lumumba* ainsi qu'au nom du prophète Simon Kimbangu, est marquée comme moyen utilisé par le peuple pour l'acquisition de l'autonomie nationale :

« Cette lutte a connu d'abord la séquence prophétique avec Simon Kimbangu qui, dès 1914, s'éleva contre le colonialisme. Ensuite, la séquence de la lutte pour l'autodétermination avec la grande figure inoubliable de notre héros national, Patrice Emery Lumumba, et ses compagnons... » (*Ibid.*).

4.6.1.2. La Révolution comme processus de changement politique

Le mot révolution comprend dans son champ morpho-lexical l'adjectif *révolutionnaire* et le composé substantival, *solution-révolution*. Les déterminants *une* (7 occurrences), *de la* (8 occurrences) *des* (2 occurrences), *la* (7 occurrences), *les* (1 occurrence) l'accompagnent dans ses emplois.

Ses caractérisants sont des adjectifs qui sont soit postposés, soit antéposés au mot-clé. Les adjectifs antéposés sont évaluatifs :

« Je vous avoue, mes amis, que les C.P.P. à leur apparition constituent une grande révolution » (Discours du 14 novembre 1999, *De l'éd.*, p.159).

« C'est vraiment une grande révolution qui s'accomplit dans notre pays » (Discours du 21 janvier 1999, *De l'éd.*, p. 14).

et les postposés définitoires :

« Il était inscrit à l'ordre du jour qu'après la victoire de la révolution démocratique populaire du 17 mai 1997, l'A.F.D.L. devrait s'acquitter de cette tâche historique » (Discours du 21 avril 1999, *De l'éd.*, p. 115-116).

« J'espère que cet élément, ce facteur là, doit être compris. Que c'est une révolution culturelle » (Discours du 14 novembre 1999, *De l'éd.*, p. 161-162).

Mais le caractérisant *externe* postposé au mot-clé relève des adverbiaux :

« Seule une solution-révolution externe, la tradition politique mobutiste libérera tout le monde [...]. » (Conférence de Presse, L.pal, n° 1007, du 8 août 1997, p. 2).

Signalons enfin que le mot *Révolution* est déterminé par un syntagme nominal dans une construction syndétique dont la structure serait N + prép (+ adj) + N, comme dans "révolution du 17 mai", "révolution du peuple". Il est tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Lorsqu'il est usité au pluriel, le mot *Révolution* est généralement employé pour référer aux révolutions menées dans le monde en général.

Au singulier, le mot *révolution* désigne la victoire de l'A.F.D.L. sur le pouvoir de Mobutu,. Ce fait est ressenti comme la victoire du peuple sur le gouvernement. Dans sa réalisation, il vise l'établissement d'un gouvernement par le peuple :

« Si donc les conflits sociaux persistent à faire ravage au sein des nations et fait foisonner les révoltes et les révolutions, qu'il y ait au sein de la nation une certaine couche qui soutient le pouvoir pendant que d'autres se rebutent [...], il n'est plus ombre de doute (*sic*) que l'usage juridique du mot peuple ne peut jamais être transposé tout à fait, en domaine politique » (Discours du 25 novembre 1973, *De l'éd.*, p. 22).

« Et c'est pour cela que la finalité de la révolution était que le peuple gouverne souverainement sur son sol. Ainsi donc, il était inscrit à l'ordre du jour qu'après la victoire de la révolution démocratique populaire [...] que l'A..F.D.L. devra s'acquitter de cette tâche historique, une étape incontournable, à savoir la cession du pouvoir au peuple » (Discours du 25 avril 1999, *De l'éd.*, p. 134).

L.-D Kabila définit la révolution comme la prise du pouvoir par le peuple, la liquidation du régime de Mobutu qui incarnait le mal congolais :

« Et c'est pour cela que des continuateurs de la 2^{ème} République, sous la bannière de la troisième, devraient être éjectés des instances dirigeantes, du mouvement pour sauver la révolution démocratique de notre peuple [...] » (*Ibid*, p. 133-136).

Cette affirmation peut être paraphrasée par : "notre peuple fait la révolution démocratique".

Cette façon de concevoir la révolution paraît naturellement bénéfique au peuple congolais longtemps resté sans souveraineté populaire.

Sur le plan actantiel, la révolution est à la fois un agent et un moyen. Elle opère des changements dans le cours normal des choses et contribue à la libération du peuple de la tradition politique mobutiste. Elle innove la façon de gouverner. Et les traits [an. hum] que le mot reçoit, de manière métonymique, du verbe *chasser* le rendent vivant :

« Ce n'est pas non plus le tremplin où des comploteurs masqués, chassés du pouvoir par la révolution du peuple, se positionnent [...] » (Discours du 17 mai 1999, *L. pal*, n° 1535, p. 5)

« [...] la révolution viendra décanter les coutumes ». (Discours du 25 novembre 1993, *De l'éd.*, p. 31).

Comme moyen, la révolution favorise la vie sociale et facilite la victoire de l'A.F.D.L. dont le souci principal semble être celui de l'indépendance, de la souveraineté et du bien-être matériel de la population :

« (La population) vivait des révolutions et luttes armées [...]. » (*Ibid*, p. 19).

« La révolution qui a conduit l'A.F.D.L. à chasser du pouvoir ceux qui ont pris le pays en otage, avait une finalité » (Discours du 21 avril 1999, *De l'éd.*, p. 115-116).

En plus de ces fonctions, le mot *révolution* dans le SN1 ou SN2 est un [N. an. abstrait] et reste, ainsi que nous l'avons déjà montré, un adjuvant à l'acte de libération du peuple congolais des forces mobutistes.

« Comme on le voit, le Débat national n'est pas le lieu de marchandage [...]. Ce n'est pas non plus le tremplin où des comploteurs masqués, chassés du pouvoir par la révolution du peuple, se positionnent pour revenir aux affaires » (Discours du 17 mai 1999, *L. pal*, n° 1535, p. 5).

Révolution peut alors désigner une lutte aboutissant au changement radical par la victoire du peuple connue le 17 mai 1997. Cette révolution se présente sous des aspects multiples : politique, morale, économique et culturel.

Dans son aspect politique, la révolution vise tout simplement le renversement de la Deuxième République et l'éradication de ses acteurs politiques :

« La révolution qui a conduit l'A.F.D.L. à chasser du pouvoir ceux qui ont pris le pays en otage, avait une finalité » (Discours du 21 avril 1999, *De. L'éd.*, p. 115-116).

C'est une révolution réussie, une révolution qui a trouvé son dénouement normal et sa finalité.

Dans son aspect économique, *révolution* encourage l'autosuffisance agricole qui serait une des bases du nouveau décollage pour le développement du pays :

« Il est vrai qu'il ne suffit pas de tracer des lignes directrices de l'action fondées sur une philosophie de l'autosuffisance agricole si une révolution dans ce secteur n'est engagée. » (Discours du 30 juin 1997, *L.ph*, n° 667, du 1^{er} juillet 1997, p. 4).

L'aspect moral se profile à travers la dimension politique de la révolution, où les acteurs politiques de l'ancien régime chercheraient à revenir aux affaires.

Quant à l'aspect culturel, il vise à transformer les mentalités des "amis de l'administration et à décanter les coutumes" pour l'acquisition de nouvelles habitudes dans la façon de gouverner.

Vue sous cet angle, la révolution est opposée aux conflits sociaux et à la tradition politique mobutiste. Elle se révèle en tout cas comme moyen pour la libération totale du pays.

Cette effervescence révolutionnaire peut-elle entraîner la démocratie ?

4.6.2. Démocratie comme principe de gouvernement

Depuis l'avènement au pouvoir de Mobutu en 1965 jusqu'à la mort de L.-D. Kabila en 2001, le mot *démocratie* recouvre un contenu sémantique varié, en même temps que sa réalité revêt une importance particulière. Dès lors que Mobutu procède dès 1966 à la suppression des institutions démocratiques de la Première République pour renforcer son pouvoir, le peuple meurtri par tant d'années de dictature, se remet à la recherche de la démocratie. Il veut la re-démocratisation du pays.

Le mot *démocratie* (0,0869 de fr. rel) incorpore dans son champ morpho-lexical les adjectifs *démocrate*, *démocratique*, l'adverbe *démocratiquement* et le substantif *re-démocratisation*, obtenu par dérivation parasynthétique.

Le locuteur définit la démocratie (18 occurrences) comme le jeu de la majorité qui se dégage lors d'un scrutin, le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple. Ce type de démocratie est nouveau. Il consacre un pouvoir qui serait entièrement placé entre les mains du peuple :

« [...] le C.P.P. [...] est l'organe expressif du pouvoir d'Etat qu'assume le peuple. Il s'agit donc de la matérialisation du concept universel consacré de démocratie : pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple » (Discours du 25 avril 1999, *De l'éd.*, p. 132).

« Les C.P.P. se fondent sur un autre constat : la démocratie gouvernante » (Discours du 17 mai 1999, *L.pal*, n° 1535, p. 5).

En outre, dans le discours de L.-D. Kabila, le mot *démocratie*, en tant qu'élément d'une unité syntagmatique, est en association paradigmatique avec *liberté*. Il partage avec ce dernier le même collocateur :

« Cette date fut fatidique non uniquement pour notre peuple dont l'inextinguible (*sic*) soif de liberté, de démocratie et de prospérité a déjà été citée [...]. » (Discours, *L.pal*, n° 1007, du 8 août 1997, p. 2.).

Cette notion de liberté reste encore importante aujourd'hui dans la vie des Congolais privés de leur réelle liberté depuis le coup d'Etat du 24 novembre 1965.

Chez Kabila, *liberté* (0,0772 de fr.rel) est souvent employé au singulier (12 occurrences). Mais il l'est parfois aussi au pluriel (4 occurrences), et dans ce cas, il est accompagné de l'épithète *politiques* ou *civiles*, qui limitent l'étendue sémantique du mot.

En plus des "libertés politiques et civiles", le locuteur distingue, au singulier, "la liberté individuelle", "la liberté de mouvement" et "la liberté d'expression" qui situent *liberté* et *liberté d'action* dans le domaine politique :

« Je vais vous rassurer que la liberté d'expression existe et nous la défendrons toujours. Je n'ai pas connaissance des gens qui usent de leur liberté d'expression mais qui sont sanctionnés pour l'avoir

utilisé ce n'est pas possible. » (Discours du 16 mars 1999, *L.pal*, n° 1485 du 18 mars 1999, p. 5).

« Et si on vous a donné des bombes pour venir plastiquer ici, là, il faut exercer une vigilance. [...] Alors est-ce que c'est pour faire affront à la liberté individuelle, la liberté de mouvement ou la liberté d'expression, absolument pas ? » (*Ibid.*).

« Par manque de liberté d'action, la Conférence nationale n'a pas pris des décisions qui auraient dû être prises : faire table rase de toute la classe politique de la Deuxième République et schématiser les étapes de l'ère démocratique. » (Discours, *L.pal*, n° 1007, du 8 août 1997, p. 2).

Liberté est un [N. ān. abstrait]. Il remplit la fonction d'objet. Le locuteur le définit et le qualifie pour légitimer ses opinions politiques, et notamment le contrôle des libertés par l'exercice de "la vigilance".

Du coup les mots *liberté*, *prospérité* et *démocratie* s'impliquent mutuellement. Ce qui justifie le sens des C.P.P.

En effet, le mot *démocratie* s'associe à C.P.P., à véritables représentants du peuple, et à la sécurité des prisonniers du pouvoir. Il peut aussi, dans les faits, être associé non seulement à la date du 17 novembre 1997, mais aussi à celle du 24 avril 1990, date qui marquait les débuts de la libéralisation du régime politique au Congo-Zaïre :

« [...] un conglomérat de médiocres et d'hypocrites [...] ne saurait justifier la remise en cause des aspirations profondes du peuple à la liberté, à la démocratie dont la date du 24 avril 1990 constitue le point culminant de départ de processus de légitimation populaire du pouvoir [...] » (Discours du 25 novembre 1993, *De l'éd.*, p. 20).

Par transformation de quelques membres de phrase, la démocratie et la liberté constituent un objectif, l'objet de désir du locuteur :

... des aspirations profondes du peuple à la liberté, à la démocratie...

→ le peuple aspire... à la liberté

→ le peuple aspire... à la démocratie.

C'est, pour le locuteur, affirmer que les Comités du pouvoir populaire, C.P.P., sont une pratique qui s'associe à la théorie :

« Les C.P.P. matérialisent, par la démocratie gouvernante, qu'une théorie sans pratique sociale reste aveugle, figée, illusoire »
(Discours du 17 mai 1999, L.pal., n° 1535, p. 5).

Démocratie désigne donc un objet de quête, à obtenir grâce à l'action des C.P.P., source d'une "démocratie gouvernante". C'est, autrement dit, le peuple congolais intégré dans les C.P.P. Défini comme "l'organe expressif du pouvoir", les C.P.P. sont censés être associés, non seulement à la démocratie, mais aussi et surtout au pouvoir en tant que tel.

4.6.2.1. Le pouvoir, base des actions économiques

L'importance du mot *pouvoir* dans le discours de L.-D. Kabila se révèle et par la fréquence (0,3768 de fr.rel.) et par la fonction d'objet qui apparaît à travers les constructions syntagmatiques. Il s'agit des collocations en :

- N (+ Adj) + prép + N + prép + N :
 Organe expressif du pouvoir d'Etat
 Accaparement du pouvoir d'Etat ;
- N (+ Adj) + prép + N (= pouvoir / peuple) :
 Légitimation populaire du pouvoir
 Gestion du pouvoir
 Monopole du pouvoir
 Œuvres du pouvoir
 Dépositaire du pouvoir
 Emanation du pouvoir
 Source du pouvoir
 Partage du pouvoir ;

Ou tout simplement en

- N + Adj / Adj + N : pouvoir actuel / actuel pouvoir.

Tous ces syntagmes désignent l'objet d'actions, bénéfiques ou maléfiques pour le pays, menées par le peuple, les hommes politiques, les C.P.P. :

« Ceux qui ne sont pas contents du pouvoir actuel, comptent sur l'émergence des partis politiques pour venir déchirer l'unité du peuple » (Discours du 21 janvier 1999, *De l'éd.*, p. 8).

« Lorsqu'un pouvoir nouveau vient aux affaires, ce pouvoir nouveau qui a pu revenir après tant d'années de répression c'est-à-dire, suppression des cadres de ce pouvoir [...], on devait chercher des gens imbus de bonne conviction pour nous représenter dehors. » (Discours du 16 mars 1999, *L.pal.*, n° 1485, du 18 mars 1999, p. 4).

Parlant du pouvoir, le locuteur accompagne le mot du déterminant spécifique *un, le, notre* ou *le* ; et du caractérisant *public, nouveau, actuel* et *économique*. Ces différents éléments désambigüisent ainsi l'élément déterminé.

Précédé du déterminant *un* (5 occurrences), *pouvoir* prend le sens général pour s'appliquer à n'importe quel Etat du monde :

« Lorsqu'un pouvoir nouveau vient aux affaires [...] on devait chercher de gens imbus de bonne conviction [...]. » (Discours du 16 mars 1999, *L. pal.*, n° 1485, du 18 mars 1999, p. 4).

Il s'agit là d'une application du mot à un énoncé définitoire. Mais le sens se spécifie avec l'emploi du démonstratif *ce* (9 occurrences), qui, dans son rôle déictique, réfère au pouvoir d'un pays dont on a déjà parlé et qui est donc bien identifié, la République démocratique du Congo :

« Ce pouvoir dans les mains du peuple congolais, ce pouvoir à partir de la rue du village doit être un pouvoir effectif. » (Discours du 21 janvier 1999, *De l'éd.*, P.7).

De la même manière fonctionne le possessif *notre*, équivalent de *Je + Tu* (gouvernement), qui fait du pouvoir l'affaire du peuple congolais :

« Beaucoup de pays qui nous exploitaient ont peur que le peuple congolais soit entièrement lié à notre pouvoir [...]. » (*Ibid*, p. 8).

L'article *le* (21 occurrences) est placé aussi devant le mot *pouvoir* parce que, précisément, celui-ci est déterminé à travers l'énoncé.

Dans le discours de L.-D. Kabila, *pouvoir* est employé généralement comme un [N. ãn. abstrait]. Il n'est alors qu'un concept :

« entendons-nous que nous sommes *au pouvoir* que le peuple a conquis en faisant la révolution. » (Discours du 25 avril 1999, *De l'éd.*, p. 140).

Ce qui signifierait par transformation :

Le peuple a conquis le pouvoir ;

Nous sommes au pouvoir = nous exerçons le pouvoir ;

Le peuple a fait la révolution.

Mais *pouvoir* peut revêtir des traits [N.an.hum] dans certaines constructions lorsqu'il désigne l'ensemble des acteurs politiques dans leur conduite des affaires de l'Etat :

« Lorsqu'un *pouvoir nouveau* vient aux affaires, ce *pouvoir nouveau* qui a pu revenir après tant d'années de répression [...], on devait chercher des gens imbus de bonne conviction [...]. » (Discours du 16 mars 1999, L. pal, n° 1485, du 18 mars 1999, p.4).

L'épithétisation du mot *pouvoir* fait attester des syntagmes suivants : *pouvoir public*, *pouvoir nouveau*, *pouvoir effectif*, *pouvoir actuel*, *pouvoir économique*. Ces différents syntagmes semblent exprimer, dans le chef du locuteur, la matérialisation du pouvoir de l'Etat par le peuple à travers les C.P.P. L.-D. Kabila distingue ainsi entre le pouvoir économique et le pouvoir public. Pour lui, les C.P.P. doivent posséder un "pouvoir effectif", c'est-à-dire en fait, l'équivalent de ce qu'il appelle "démocratie gouvernante". Quant au régime qu'il vient d'instaurer au Congo, il le désigne tout simplement par les expressions *pouvoir nouveau* et *pouvoir actuel*. Ce qui n'est pas, sur le plan du vocabulaire, très loin de l'expression *nouveau régime* de novembre 1965.

Les deux syntagmes *pouvoir nouveau* et *pouvoir actuel* renvoient bien évidemment à la révolution du 17 mai 1997. Par cette révolution, le peuple, non seulement s'accommode d'un "pouvoir nouveau", mais trace aussi un programme national de reconstruction comme stratégie gouvernante. Aussi apparaissent des expressions *budget de reconstruction*, *priorités de reconstruction*, *vaste chantier de reconstruction nationale*, *cadre de la reconstruction*, *brigades de reconstruction* et *besoins de reconstruction*.

Ainsi que nous le constatons, le mot *reconstruction* (11 occurrences) est un substantif qui apparaît toujours comme élément d'une unité syntagmatique à valeur économique, politique et sociale.

Reconstruction est accompagné du caractérisant *nationale*. Il est parfois déterminé par des substantifs ayant à la fois une valeur politique et morale :

« Dans le cadre de *la reconstruction d'une société plus juste*, - je poursuis - les C.P.P. ont l'obligation d'appliquer et de faire appliquer les décisions du gouvernement [...]. » (Discours du 25 avril 1999, De l'éd., p. 146).

Son champ lexical intègre, outre le substantif *construction*, le verbe *bâtir*. *Reconstruction* revêt alors dans ce discours, la fonction d'objet qui s'accommode aux faits lexicaux pertinents [N. an. abstraits].

N'ayant pas de synonymes, le vocable *reconstruction*, établi en SN structuré en Dét + N + Adj + Prép + *reconstruction*, est la résultante de l'action des C.P.P. Autrement dit les C.P.P. se posent en principaux acteurs de la reconstruction :

« *Le programme national de reconstruction* n'est pas l'affaire d'un petit nombre d'acteurs. *Les C.P.P.* en font l'affaire de toutes les forces physiques adultes de la Nation... » (Discours du 17 mai 1997, *L. pal.*, n° 1535, p. 5).

C'est ainsi que, *reconstruction* peut être entendu comme un objet d'action des forces gouvernementales pour le rétablissement de l'équilibre politique et socio-économique du pays. Les forces gouvernementales, que l'on ne peut identifier autrement, se confondent avec les C.P.P., qui représentent et actualisent le pouvoir. Ce qui est attesté dans les énoncés réalisés à travers la détermination du mot *pouvoir* : *pouvoir d'Etat*, *pouvoir du peuple*.

Pouvoir désigne ainsi un objet de désir du peuple pour le rétablissement de sa valeur en tant que source du pouvoir. Ainsi est confirmée la notion de légitimité du pouvoir, qui devient, sur le plan strictement lexical, un corollaire du slogan *pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple*. Il traduit finalement l'exercice de l'autorité sur les organes institutionnels.

Le discours de L.-D. Kabila présente le peuple comme le moteur de la révolution à mener pour liquider le régime de Mobutu et instaurer une révolution démocratique. Celle-ci, qui a facilité l'avènement de l'A.F.D.L., est un moyen et

donc un adjuvant de l'acte de libération du peuple congolais des forces du mal qu'incarnait la Deuxième République.

L.-D. Kabila considère la libération comme objet de la lutte du peuple congolais. Celui-ci aspire au changement, mais ce changement n'est possible que grâce à la révolution démocratique. Le syntagme *la révolution démocratique* évoque une dernière configuration, qui devrait s'accompagner des libertés civiles et politiques.

La démocratie devient ainsi à son tour l'objet de la quête, mais à obtenir également grâce à l'action des C.P.P., qui est "l'organe expressif du pouvoir".

Le locuteur, dans le nouveau pouvoir qu'il instaure, distingue cependant le pouvoir économique et le pouvoir public. Il tient à se démarquer totalement de la Deuxième République. Mais le pouvoir économique qu'il met en place prend les mêmes colorations que celui mis en place jadis, en 1965-1966, et qui encense aussi le programme de reconstruction nationale.

CONCLUSION PARTIELLE

Les mots étudiés dans ce chapitre s'inscrivent dans un environnement socio-politique fort agité : l'éjection de Patrice Emery Lumumba du gouvernement et la dissolution du premier parlement élu du pays en 1960, les rébellions de 1964, le coup d'Etat militaire de 1965, la tenue de la Conférence nationale souveraine (C.N.S.) en 1992, le coup d'Etat militaire de l'A.F.D.L. en mai 1997 et la guerre rwando-ougando-burundaise de 1998.

L'emploi des mots dans les différents discours reste largement tributaire des contextes troublés qui les portent. Ainsi, dans le discours de Patrice Emery Lumumba, l'usage des mots *peuple*, *indépendance*, *population*, *liberté*, *lutte*, *unité*, *libération*, *ennemi*, et *démocratie* s'effectue au moment où le Congo aspire à son autonomie politique. L'indépendance immédiate tant réclamée par le peuple Congolais fait en réalité l'objet de lutte politique. Le peuple lutte pour sa libération, pour le changement de son statut socio-politique.

L'indépendance est censée s'accorder avec la démocratie, définie comme l'expression de la libre opinion, la protection des citoyens et le respect de l'autorité établie. Aussi est-elle conquise dans l'unité et l'entente réciproque des citoyens pour l'éviction de "l'ennemi" que représente le colonisateur.

Dans le discours de Gbenye, l'analyse des mots-clés a facilité, sur le plan discursif, l'appréhension de la nature de l'engagement du leader à l'action nationaliste congolaise.

Par sa lutte pacifique au parlement pour se libérer de l'impérialisme, le peuple, agent de la libération du Congo, n'est pas sémantiquement distinct de la population. Et grâce au syntagme *colère du peuple congolais*, *peuple* s'associe à *la révolution*. La révolution vise à bouter dehors les actants congolais, valets des impérialistes et des néo-colonialistes.

C'est la nécessité du rétablissement de la vie politique au Congo qui replace le peuple sur la voie de la lutte. Celle-ci avait été d'abord menée par Patrice Emery Lumumba. A ce niveau, la lutte est déterminée par la libération.

Liberté, dérivé régressif du substantif *libération*, se charge de la fonction d'objet de la révolution. Sur le plan linguistique, *liberté* entretient une relation d'équivalence avec les mots *souveraineté* et *indépendance*. Ce dernier mot

désigne, pour Gbenye, le retour au gouvernement démocratique que symbolisait le leader du M.N.C.

Dans la recherche pour la sauvegarde de l'unité nationale, le mot *indépendance* est opposé aux mots *guerre*, et *Belgique* qui, logiquement, entrent en opposition avec *entente*, *amitié*. Ces deux derniers termes sont des substituts sémantiques de *unité*, associé à *gouvernement révolutionnaire* et à l'anthroponyme *Patrice Emery Lumumba*.

Les ennemis, traîtres de la nation congolaise, brisent l'unité. Ce sont des impérialistes et des Congolais, sous la coupe des néo-colonialistes belges, qui ont pour mission de combattre l'effervescence de l'esprit nationaliste au Congo.

C'est pourquoi, le vocable *pouvoir*, chez Gbenye, est conçu de deux manières : il renvoie d'abord, pour les impérialistes, à la lutte pour asseoir l'impérialisme. Ensuite, pour les acteurs politiques fidèles à Lumumba, *pouvoir* évoque la restauration de l'ordre, de l'unité et de la démocratie sur la scène politique nationale.

Le discours de G. Soumialot s'inscrit aussi dans la ligne des continuateurs de Patrice Emery Lumumba. Le mot *peuple*, qui y est récurrent, constitue à la fois l'agent actif de la lutte et l'objet des ressentiments des actions menées par les ennemis. Le peuple est victime des décisions des forces impérialistes contre lesquelles il a le droit de se révolter.

Apparaissent alors les raisons de mener une révolution tournée contre de faux nationalistes. Cette révolution trace la voie de sortie du peuple congolais de la dictature. C'est pourquoi le mot *révolution* est associé à *pouvoir* et à *liberté*. Ce dernier se substitue à *justice* et à *sécurité*, mots avec lesquels il est en construction syndétique, pour se révéler comme objet d'une quête que seule peut justifier la lutte armée.

Autant que *liberté*, *démocratie*, un [N. ān. abstrait] auquel sont opposés les acteurs *usurpateurs du pouvoir*, *Belges*, *Américains* et *Tshombe*, commute avec *indépendance*, *légalité*, *justice*, équivalents sémantiques en association paradigmatique. Aussi *démocratie* est-il le pouvoir du peuple, par le peuple, exercé par ses représentants.

Dans ce sens, *pouvoir* entretient des liens affinés avec *peuple*, qui lui confère sa valeur nationale. Il implique la restauration de la démocratie réellement nationale, objet de la lutte engagée pour le bien-être du peuple congolais. Et *réconciliation* favorise la libération, le retour à la légalité et le respect de la démocratie.

Avant la prise du pouvoir le 24 novembre 1965, le Congo est en voie de destruction, ruiné par des divisions et des luttes inter-ethniques. Mobutu veut reconstruire le pays. C'est dans ce sens qu'il parle de l'indépendance économique. Celle-ci vise le bien-être social du peuple congolais estimé agent actif du nationalisme congolais authentique. Ce nationalisme se réalise à travers sa philosophie de recours à l'authenticité, dont les principes fondamentaux sont contenus dans le "mobutisme".

Le vocable *nationalisme* est opposé à *idéologies d'importation*, à *xénophobie*. Son action se traduit par la lutte que mène le Congolais pour l'établissement de l'unité nationale. Il se révèle alors un lien lexico-logico-fonctionnel qui permet l'établissement de l'équation sémantique entre les concepts fondamentaux de la philosophie du Mouvement Populaire de la Révolution :

Nationalisme congolais authentique = authenticité = recours à l'authenticité = Mobutisme.

Nationalisme et *authenticité* sont des constituants des syntagmes qu'ils déterminent de manière spécifique. Ils sont aussi des unités en SN sujets ou objets qui acquièrent des charges spécifiques par le transfert des traits lexicaux pertinents. Le SN sujet *nationalisme /authenticité* recevant les traits [an + hum] est un concept concret, vivant, qui devient un principe actif ou moteur. Comme SN objet, *nationalisme* et *authenticité* apparaissent dans les énoncés métalinguistiques dans lesquels le locuteur veut préciser sa pensée, réguler les mots qu'il utilise. Ils deviennent ainsi objets d'affirmation, de proclamation.

Nationalisme congolais authentique et *authenticité* fonctionnent comme agents et instruments de lutte pour la reconquête de l'indépendance nationale et l'instauration du monopartisme en République démocratique du Congo. C'est

dans ce sens qu'apparaissent les mots *indépendance*, *révolution* et *reconstruction* dans le discours de Mobutu.

Dans le discours de Tshisekedi, le rôle du peuple engagé dans la lutte pour le changement est réactivé depuis la lettre des treize parlementaires en 1980, suivie dix ans plus tard de la suppression du parti-Etat. *Peuple*, associé à *lutte* et à *forces acquises au changement* est au centre de toute activité politique du pays. Il est opposé à *Mobutu*, à *belligérants*, à *dictature* et à *anti-valeurs*. Le peuple devient donc l'agent de la paix et de la démocratie, définie comme méthode résultant de la transparence dans la gestion de la chose publique.

Cette *démocratie* se conçoit comme une habitude à avoir des points de vue divergents, même opposés sur un problème. Mais Mobutu, instigateur des guerres tribales, des sécessions, des rébellions et des anti-valeurs, organise la véritable opposition à la démocratie.

Le lexème *démocratie*, consacré collocateur des composés syntagmatiques, est tantôt objet de quête pour le bien-être du peuple congolais, tantôt objet de définition. La démocratie reste finalement une valeur que recherche le Congolais en vue de la revalorisation de sa personne.

Fatigué de la dictature, le peuple sous l'instigation du leader de l'opposition, organise des manifestations pour amener Mobutu à s'impliquer dans le processus de démocratie. La démocratie vise à instaurer l'Etat de droit, le respect de la personne humaine, la tolérance, la libre expression et le bien-être social.

Dans ce sens, le mot *démocratie* est à rapprocher de *indépendance*, substitut sémantique de *souveraineté*. C'est ce qui fonde la perspective interactionniste du pouvoir chez Tshisekedi. Celui-ci considère la Deuxième et la Troisième Républiques comme fondées sur le pouvoir d'injonction.

Se constituent de ce point de vue des associations négatives de *pouvoir*, avec les [N.an.hum] *Mobutu*, *Kabila* ; et les [N. abstraits] *dictature* et *agression*. Ainsi *pouvoir* reste-t-il un exercice fondé sur la démocratie, mais sur une démocratie indissociable de la liberté et de la lutte continue.

En effet, *liberté* est, avec *démocratie*, un idéal de *lutte* exprimée dans ce discours comme moyen utilisé par le peuple congolais pour triompher de la

dictature de Mobutu et ainsi libérer la nation. Mais cette libération nationale passe par une réconciliation résultant d'un véritable patriotisme.

Dans le discours de L.-D. Kabila, *peuple*, émanation du pouvoir, constitue pourtant "la partie la plus nombreuse, la moins riche et même la moins cultivée" de la nation. Il assume le pouvoir de l'Etat et matérialise le concept universel consacré de démocratie en exerçant un contrôle sur le pouvoir. *Peuple* est, à ce titre, l'équivalent sémantique de *population* et de *C.P.P.* Le mot *peuple* recouvre, sur l'axe syntagmatique, la valeur d'agent ou d'objet, pour devenir le véritable détenteur du pouvoir.

L'importance du mot *pouvoir* se révèle par sa fréquence relative (0,3768), et par sa fonction d'objet. Le pouvoir, objet de désir du peuple, réhabilite l'homme, source du pouvoir de la nation.

C'est dans ce sens que s'énonce la révolution, incitant le peuple à prendre le pouvoir et à liquider le régime de Mobutu. La révolution est appelée ainsi à opérer des changements dans le cours normal des choses. Elle participe, en tant qu'agent et moyen, à l'extraction, à l'extirpation des traditions mobutistes, favorise l'indépendance nationale et la libération du peuple congolais, une libération à la fois militaire et patriotique.

Libération, prospérité, liberté et démocratie s'impliquent mutuellement dans le discours. Cette implication présente *démocratie* sur la chaîne énonciative comme la voie de sortie de la dictature et l'instrument de lutte pour la reconquête de la vraie valeur humaine du Congolais. C'est dans cette perspective que L.D.Kabila énonce les priorités et le programme de reconstruction. La reconstruction reflète, enfin, la valeur d'objet d'actions des forces gouvernementales pour le rétablissement de l'équilibre politique et socio-économique du pays.

TROISIEMME PARTIE

SYNTHESE (ETUDE CONTRASTIVE DES DISCOURS) ET CONCLUSION

INTRODUCTION

Après avoir analysé le vocabulaire des leaders politiques congolais, nous consacrons cette partie de notre travail à l'étude contrastive des discours étudiés par le biais des mots-clés.

Comme tant d'autres linguistes, nous soutenons que les unités de la chaîne parlée ne valent pas tant par elles-mêmes que par leurs relations. Raison pour laquelle nous accordons notre attention dans notre analyse aux aspects syntaxique, syntagmatique et paradigmatique qui conditionnent la compréhension des mots dans un système discursif. Car « le mot n'est plus considéré comme atome de sens que l'on confronterait à d'autres, mais comme un foyer de relations inséré dans le tissu textuel ; le même terme selon le rôle syntaxique ou énonciatif n'aura pas la même valeur ; réciproquement, par un rôle donné, on peut considérer les mots qui l'assument » (Maingeneau, D., 1991 :67).

Grâce à l'étude du vocabulaire des leaders politiques congolais, étude qui recouvre la deuxième partie de ce travail, nous avons dégagé le sens des mots au travers de la grille des structures. Maintenant nous allons comparer leur valeur d'emploi chez les différents leaders de notre étude.

Si la statistique intervient dans cette description comme elle intervient depuis quelque temps déjà dans toute activité de description scientifique, elle n'est en elle-même pas grand chose, sinon un outil, et, plus qu'un outil, certes, une discipline de l'esprit capable de qualité d'assainissement (Dugast, D. 1981 :58).

La méthode quantitative permet de comparer tout comme de remarquer l'importance accordée à une notion dans un discours.

Nous considérons donc sur le plan strictement objectif la fréquence des mots-clés et la numérisation des valeurs de mots qui nous permettent d'appliquer le test de signification et ainsi d'établir les tableaux de contingence.

Il s'agit là d'un exercice qui permettrait d'évaluer aisément le caractère informatif, fonctionnel et résiduel des mots en situation de communication dans l'assomption de l'idéologie du groupe. L'approche quantitative facilitera l'interprétation des données de l'emploi linguistique comparées.

CHAPITRE V : LES SIMILITUDES ET LES DIFFERENCES

La phrase étant un des éléments clés de la sémantique, le mot peut alors être considéré comme un élément faisant partie de ce tout. C'est donc en partant de cet ensemble qu'est la phrase que l'on peut arriver à préciser la signification véritable des parties composant ce tout (Germain, C. et Leblanc, R., 1982 : 41).

Cette recherche de la valeur d'emploi des mots dans les discours politiques des leaders nationalistes congolais a retenu notre attention dans la deuxième partie de ce travail. Une fois déterminée la signification des mots considérés dans les discours politiques de nos différents protagonistes, nous voulons en établir une comparaison afin d'étudier l'évolution des concepts du domaine politique en République démocratique du Congo. Nous emprunterons donc les techniques et procédés à la statistique linguistique en vue de rapprocher les mots formellement identiques ou différents.

5.1. Les similitudes

Pour faciliter la comparaison des mots identiques de notre étude, nous avons calculé la moyenne des étendues des textes¹ que nous avons rapportée aux occurrences des mots considérés chez chaque leader politique. Ce rapport nous a permis de trouver une fréquence relative à laquelle nous avons imprimé une valeur d'ajustement. Et nous avons appelé cette nouvelle valeur fréquence relative ajustée². Celle-ci est utilisable pour un corpus dont les parties sont inégales.

Cet ajustement permet d'évaluer et de classer des occurrences d'un mot-clé dans l'ensemble des productions discursives des leaders politiques considérés.

Dans cette étude, le mot *peuple* est le seul qui se retrouve chez les six leaders qui font l'objet de notre étude. Il a, chez Lumumba, la fr.a de 0,79634, chez G benye la fr.a est de 0,14185, chez Soumialot elle est de 0.08060, chez

¹ \bar{X} de l'étendue $\frac{\sum x_i}{N} = 310,16666$ Σ étendue = 1861.

² La fréquence relative ajustée sera désormais notée par le sigle "fr.a".

Mobutu elle atteint 0.39011, chez Tshisekedi elle est de 0,30628 et chez Kabila de 0,74476.

Dans le tableau suivant sont repris les occurrences du mot *peuple* dans le discours de chaque leader politique, l'étendue des discours de chaque locuteur et la fréquence fr.a.

Tableau 8 : *Peuple*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	247	44	25	121	95	231
Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0,79634	0,14185	0,08060	0,39011	0,30628	0,74476

Pour Lumumba, Tshisekedi et Kabila, *peuple* désigne le détenteur légitime du pouvoir. C'est le défenseur de la liberté et de la dignité humaine. Il est le décideur et l'organisateur du gouvernement national. Tandis que chez Gbenye, Soumialot et Mobutu, le peuple est l'agent de la lutte contre les forces impérialistes et néo-colonialistes.

Lumumba
Tshisekedi
Kabila

} Peuple = décideur, (légitimité) du pouvoir

Gbenye
Soumialot
Mobutu

} Peuple = agent (de la lutte) contre l'impérialisme
(et le néo-colonialisme)

Après *peuple*, *indépendance* représente une fr.a élevée chez Lumumba (0,67061) et chez Mobutu (0,45781). Cette fréquence est moins significative chez d'autres leaders : Gbenye (0,02256), Soumialot et Kabila (0,0162) et Tshisekedi (0,00967). Ce que nous représentons dans le tableau ci- après :

Tableau 9 : *Indépendance*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	209	7	5	142	3	5
Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0,67383	0,02256	0,01612	0,45781	0,00967	0,01612

Dans l’optique de Lumumba et de Mobutu, le mot *indépendance* symbolise la conquête de la liberté. Il implique le travail pour la production agricole et l’accroissement des revenus nationaux chez Mobutu ; et la liberté, l’entente réciproque, la sauvegarde de l’intégrité et de l’unité nationale chez Lumumba. Mais il désigne aussi la pratique de la démocratie chez Gbenye, Soumialot, Tshisekedi et Kabila.

Le tableau 10 reprend les rapprochements de différentes significations de *indépendance* :

Tableau 10 : Les implications de *indépendance*

Définition	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Conquête de la dignité	X			X		
Liberté,entente	X					
Travail, production agricole				X		
Pratique de la démocratie		X	X		X	X

Il s’avère ainsi que les circonstances politico-historiques du pays expliquent la fréquence d’emploi des mots *indépendance* et *peuple* dans le discours de Lumumba, ainsi que de *peuple* dans celui de Kabila.

En effet, de 1958 à 1960, la revendication de l'indépendance politique unit les Congolais qui croyaient de cette manière aspirer au bonheur. Pour eux, l'indépendance signifierait la libération, la liberté.

Comme *peuple et indépendance, liberté et lutte* manifestent une forte fr.a chez Lumumba (0,11929 pour *liberté* ; 0,11284 pour *lutte*) et chez Mobutu (0,06770 pour *liberté* ; 0,10639 pour *lutte*). La fréquence des mêmes mots est faiblement marquée dans les discours d'autres leaders politiques : Kabila 0,05158 pour *liberté* et 0,02901 pour *lutte* ; Tshisekedi 0,04513 pour l'un et 0,02901 pour l'autre ; Gbenye 0,04191 et 0,05158 ; Soumialot 0,02901 et 0,01934. Nous pouvons ainsi observer ces résultats dans les tableaux 11 et 12 :

Tableau 11 : *liberté*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	37	13	9	21	14	16
Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0,11929	0,04191	0,02901	0,06770	0,04513	0,05158

Tableau 12 : *lutte*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	35	16	6	33	9	9
Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0,11284	0,05158	0,01934	0,10639	0,02901	0,02901

Dans les textes de Lumumba, de Gbenye, de Soumialot et de Tshisekedi, le mot *liberté* renvoie à la jouissance des droits fondamentaux qui soutiennent le bien-être, le respect de l'humain et de ses valeurs potentielles. Pour Kabila, c'est l'exercice de la vigilance.

Qu'est-ce à dire ?

En fait la liberté implique la vigilance. Il faut être vigilant contre l'ennemi pour conserver sa liberté.

Lumumba
Gbenye

} liberté = Jouissance des droits (fondamentaux)

Soumialot
Tshisekedi

Kabila → liberté => vigilance

Lumumba, et même Mobutu, associaient *liberté* à *indépendance*. Le désir de conquérir la liberté ou l'indépendance restait la préoccupation des Congolais des années 1958-1960 et des mobutistes des années 1965-1975. Mobutu était accusé d'alliance avec l'impérialisme occidental. Était-ce pour lui une façon de donner le change en déclarant lutter contre les néocolonialismes ? Mais la quête de la liberté implique que l'on se dote de moyens efficaces.

Considérée comme moyen pour atteindre l'objet de la quête, la lutte est une action soutenue et énergique, pacifique, chez Lumumba et chez Tshisekedi, et une action violente dans le discours de Gbenye, de Soumialot et de Kabila. Ces derniers ont usé de la force dans leur lutte contre la dictature. Le sens du mot *lutte* diffère cependant chez les uns et chez les autres par l'objet à conquérir : l'indépendance politique (pour Lumumba), l'éradication du néo-colonialisme (pour Gbenye et Soumialot), de la dictature (pour Tshisekedi), et l'acquisition de l'autonomie, de l'indépendance totale (pour Kabila).

Le tableau suivant permet de définir le mot intégré aux situations énonciatives :

Tableau 13 : *lutte*

Définitions	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Action soutenue et énergique	X	X	X	X	X	X
Non violente	X				X	
Armée violente		X	X			X
Pour l'indépendance Politique	X					
Contre la dictature					X	

Contre le néo-colonialisme		X	X			
Pour l'autonomie, l'indépendance totale						X

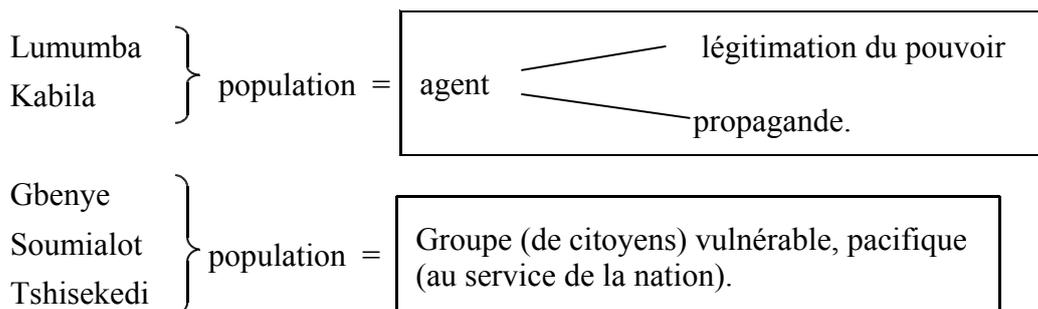
Pour Lumumba ainsi que pour Mobutu, le signifiant *lutte* est le leitmotiv de la prise de conscience du peuple congolais. Il implique l'indépendance politique pour l'un, et l'indépendance économique pour l'autre.

Le mot *population*, de son côté, possède une fr.a de 0,23213 chez Lumumba. Celui-ci est suivi de Mobutu (0,04836), de Kabila (0,04513), de Gbenye (0,03224), de Tshisekedi (0,01934) et de Soumialot (0,01289) comme nous pouvons le voir représenté dans le tableau 14.

Tableau 14 : *population*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	72	10	4	15	6	14
Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0,23213	0,03224	0,01289	0,04836	0,01934	0,04513

Dans les discours de Lumumba et de Kabila, *population* est, comme *peuple*, agent de légitimation du pouvoir par voie électorale. Il est aussi agent de la propagande visant la sortie du pays de la détresse ; alors que dans les discours de Gbenye, de Soumialot et de Tshisekedi, *population* représente un groupe de citoyens pacifiques, vulnérables et devant bénéficier des actions menées pour la conquête de la liberté. Nous pouvons en tirer la représentation suivante :



Le pouvoir ainsi conféré au peuple fonde la notion même de *démocratie*. Le mot *démocratie*, dont la répartition des occurrences est reprise dans le tableau 15 ci-après, est très prisé dans le discours de Tshisekedi (0,08382), de Lumumba (0,05803) et de Kabila (0,05803). Il se rencontre aussi dans le discours de Soumialot (0,02579) et de Mobutu (0,00644), mais demeure absent des textes de Gbenye en notre possession.

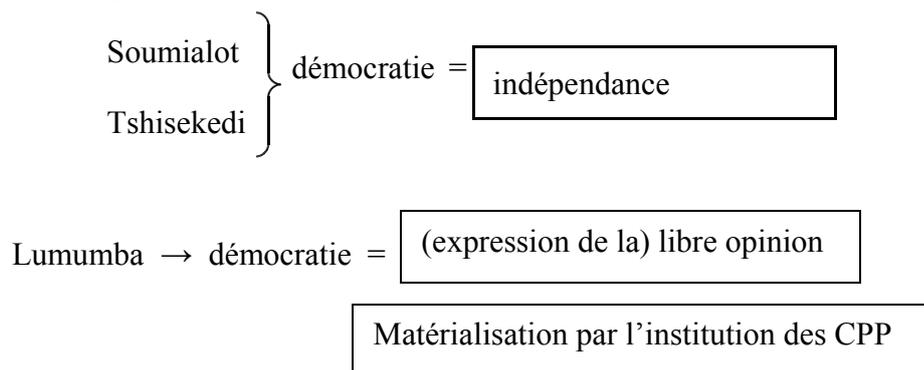
La très faible fréquence enregistrée chez Mobutu dénote la valeur non soutenue que le locuteur accorde à la notion de *démocratie*.

Tableau 15 : *démocratie*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	18	0	8	2	26	18
Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0,05803	0	0,02579	0,00644	0,08382	0,05803

Pour Soumialot et pour Tshisekedi, *démocratie* signifie l'expression de l'indépendance, de la légalité, de la justice sociale. C'est le respect de la personne humaine, la tolérance, la libre expression, le bien-être social. C'est aussi la participation en permanence à la prise de décisions ; tandis que pour Lumumba, *démocratie* réfère seulement à l'expression de la libre opinion. En ce qui concerne Kabila, la démocratie se ramène essentiellement à la matérialisation des C.P.P., c'est-à-dire à la prise du pouvoir par les membres des Comités du Pouvoir Populaire.

Les nationalistes concevaient la démocratie comme la reconnaissance du pouvoir de la majorité.



Kabila → démocratie =

La mise sur pied des cellules populaires comme les C.P.P. constitue une tentative de restructurer le pouvoir en vue de lutter contre les ennemis de la nation. De très faible fréquence dans le discours de Gbenye (0,01934), de Soumialot (0,02579), de Kabila (0,02901) et de Mobutu (0,03224), le mot *ennemi* est inexistant dans le discours de Tshisekedi. Mais il est suffisamment employé dans celui de Lumumba (0,08704) comme nous pouvons le remarquer dans le tableau suivant :

Tableau 16 : *ennemi*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	28	6	8	10	0	9
Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0,09027	0,01934	0,02579	0,03224	0	0,02901

Ce mot *ennemi* désigne un agent opposé à l'indépendance, à la liberté du peuple congolais, dans le discours de Lumumba, de Gbenye et de Soumialot. L'ennemi, c'est l'impérialiste, le traître. C'est celui qui s'oppose à la révolution politique menée par le C.N.L. (Gbenye et Soumialot). Mais pour Kabila, l'ennemi est tout acteur politique opposé à la révolution du 17 mai 1997.

Lumumba Gbenye Soumialot	}	ennemi =	l'impérialiste, le traître
--------------------------------	---	----------	----------------------------

Kabila → ennemi	(agent) contre la révolution (du 17 mai 1997)
-----------------	---

Quant au mot *révolution*, il a une forte fr.a chez Mobutu (0,36109). Il est faiblement employé chez Kabila (0,08704) et chez Soumialot (0,07737). Il apparaît aussi avec une faible fréquence (d'emploi) dans les discours de Gbenye (0,04836) et de Lumumba (0,03224). Mais *révolution* est inexistant dans le discours de Tshisekedi.

Tableau 17 : *Révolution*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	10	15	24	112	0	27
Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0,03224	0,04836	0,7737	0,36109	0	0,08704

Le mot *révolution* pour Gbenye et Soumialot signifie la libération du peuple congolais de la dictature et l’instauration de la démocratie. Chez Kabila, le renversement de la dictature était une révolution. Mais une révolution – pardon.

Gbenye }
 Soumialot } révolution = Libération, (instauration de la) démocratie

Pouvoir est un autre mot des discours des leaders politiques congolais. Il est de faible emploi dans les discours politiques de Gbenye (0,01289), de Soumialot (0,02901), de Lumumba (0,03546) ainsi que de Mobutu (0,03546). Mais sa fréquence élevée se manifeste dans les énoncés de Kabila (0,25147) et faible dans ceux de Tshisekedi (0,05158) comme présenté dans le tableau 18.

Tableau 18 : *pouvoir*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	11	4	9	11	16	78
Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0,03546	0,01289	0,02901	0,03546	0,05158	0,25147

Gbenye, Soumialot, Tshisekedi et Kabila définissent *pouvoir* de la même manière. *Pouvoir*, c’est selon eux la restauration des valeurs humaines, l’action politique fondée sur la démocratie. C’est donc affirmer la valeur de la démocratie dans les institutions politiques du pays.

Gbenye }
 Soumialot }
 Tshisekedi } pouvoir = (exercice du pouvoir fondé sur la) démocratie.
 Kabila }

Un autre mot des discours nationalistes est *unité*. Celui-ci porte une fréquence considérable dans le discours de Lumumba (0,09672), mais il affiche une faible apparition dans les discours de Gbenye (0,01289), de Kabila (0,01289), de Mobutu (0,00967), de Soumialot (0,00322) et de Tshisekedi (0,00322) comme nous pouvons l’observer dans le tableau suivant :

Tableau 19 : *unité*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	29	4	1	3	1	4
Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0,09672	0,01289	0,00322	0,00967	0,00322	0,01289

L’unité est aussi bien pour Lumumba que pour Gbenye le fondement de la solidarité et de la fraternité.

$$\left. \begin{array}{l} \text{Lumumba} \\ \text{Gbenye} \end{array} \right\} \text{ unité} = \boxed{\text{solidarité, fraternité}}$$

La solidarité et la fraternité sont ainsi des valeurs auxquelles on ne peut prétendre que par une cordiale entente. Ce qui suppose, dans un pays où l’ordre et la paix sont généralement perturbés, une bonne entente. Apparaît ainsi le mot *réconciliation*.

Réconciliation est aussi un mot utilisé avec faible fréquence dans les discours de Tshisekedi (0,02256) et de Soumialot (0,01612). Il est de trop faible fréquence dans les discours de Lumumba (0,00644) et de Mobutu (0,00322). Mais il est absent des discours de Gbenye et de Kabila.

Chez Tshisekedi, le mot *Réconciliation* était important à l’époque de la C.N.S. Mais bien avant Tshisekedi, Gbenye l’avait rejeté parce qu’il considérait les propositions de Kasa – Vubu et Tshombe comme un trompe-l’œil. A l’époque de Lumumba et de Mobutu la réconciliation n’était pas à l’ordre du jour : il n’y avait pas de fracture politique.

Tableau 20 : *réconciliation*

Kabila	Tshisekedi	Mobutu	Soumialot	Gbenye	Lumumba	
0	7	1	5	0	2	Occ.
207	24	1144	34	51	401	Eten.
0	0,02256	0,00322	0,01612	0	0,00644	Fr.a

Soumialot et Tshisekedi considèrent la réconciliation comme un retour à la démocratie, à la liberté, c'est dire à un pardon sincère et durable qui résulte de la véritable conversion dans le respect de la justice et du bien-être de la personne humaine.

Soumialot }
 Tshisekedi } réconciliation = (retour à la) démocratie, (à la) liberté

On peut supposer que seule, une société dans laquelle est de mise l'entente entre les différentes composantes peut réellement se mettre au travail dans un bel idéal, partagé par tous. En premier lieu, cet idéal serait porté par la reconstruction nationale.

Reconstruction, le dernier des mots soumis à notre étude contrastive, n'apparaît que dans les discours de Mobutu et de Kabila.

En effet, avant le coup d'Etat de 1965, le pays est détruit. Les infrastructures socio-économiques sont délabrées. Mobutu, le Chef du nouveau régime, lance alors le mot d'ordre de la reconstruction nationale.

Dans les mêmes conditions, *mutatis mutandis*, L.D. Kabila, après sa victoire sur Mobutu, annonce les travaux de la reconstruction du pays.

Reconstruction a une fr.a de 0,15797 dans le discours de Mobutu et de 0,03546 dans celui de Kabila comme nous pouvons l'observer dans le tableau ci-après :

Tableau 21 : *reconstruction*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	0	0	0	49	0	11

Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0	0	0	0,15797	0	0,03546

Mobutu et Kabila se recoupent dans la signification à attribuer au mot *reconstruction*. C'est le travail qui détermine la valeur du gouvernement ; c'est le rétablissement par le gouvernement de l'équilibre politique et socio-économique du pays.

}

 Mobutu
Kabila

 reconstruction = (rétablissement de) l'équilibre politique et socio-économique

5.2. Les différences

Les différences entre les discours que nous analysons seront examinées de trois points de vue : de la présence d'un signifiant dans le discours, de l'emploi (sens) du signifiant et de son association syntagmatique.

5.2.1. De la présence d'un signifiant dans le discours

Sont différents les mots utilisés dans un discours par un locuteur individuel mais non employés par un autre dans son propre discours.

A ce niveau intervient le phénomène de synonymie approchante (J. Gardès-Tamine, 2002 : 125). Autrement dit, un mot attesté dans un discours du locuteur A est absent du discours du locuteur B, ou y est rendu par son équivalent.

Dans cette perspective, les noms des pays et des villes ouvrent la voie à des néologies qui se réalisent par l'adjonction des suffixes *-ation*, *-ianisation*, *-isation* au radical substantival ou adjectival :

Congolisation ← congol (a) is + ation (Mobutu)

Zaïrianisation ← zaïr(e) + ianisation (Mobutu)

Africanisation ← africa (i) n + isation (Mobutu, Kabila)

Chez Mobutu, *congolisation* a deux emplois. Dans le discours du 4 octobre 1973, à la tribune des Nations Unies, le mot a un emploi péjoratif : Mobutu rejette l'emploi du mot appliqué aux réalités congolaises par l'Occident et désavoue

l'attitude négative de la presse occidentale à l'endroit du Congo. C'est donc un mot qu'assume totalement la presse occidentale dans ce discours. Et pourtant dans son discours du 20 mai 1968, *congolisation* apparaît comme une réadaptation de *nationalisation* du discours de Lumumba (voir chapitre 4, paragraphe 4.4.1.3.1.).

Un autre phénomène procède de l'emprunt aux langues nationales. Tel est le cas du mot *salongo* qui désigne, pour Mobutu, une manière de contribuer à l'effort de redressement économique du pays.

En plus, les formes lexicales obtenues par dérivation sont nombreuses dans les discours des leaders politiques que nous avons analysés. Nous citons notamment la dérivation parasynthétique, la dérivation inverse et même la conversion.

C'est ainsi que *redressement*, *réforme*, *reconstruction*, *relance*, *réhabilitation*, *recours*, attestés dans les discours de Mobutu, marquent, par le truchement du préfixe *re-*, un mouvement de retour vers un état antérieur. Dans ce sens, ces lexèmes entrent dans le même champ sémantique que le mot *changement* qu'affectionne particulièrement Tshisekedi.

Le mot *dialogue*, attesté chez Tshisekedi, n'est pas employé dans les discours de Lumumba, de Soumialot, de Mobutu ni de Kabila en notre possession. Ce dernier lui préfère le mot *débat*. Celui-ci est considéré comme un moment de rencontre où les participants défendent et justifient leurs engagements politiques. Alors que le dialogue consiste, pour Tshisekedi, à discuter sur la base des décisions de la Conférence Nationale Souveraine afin de remettre sur pied, selon lui, l'Etat congolais, un Etat de droit et démocratique.

Deux autres mots du vocabulaire nationaliste, qui n'apparaissent que chez Tshisekedi, sont *désobéissance* et *pression*.

Enfin, la dérivation inverse et la siglaison retiennent notre attention à travers l'emploi de certains mots des nationalistes congolais. Gbenye et Soumialot parlent de "Stan" dans leurs discours au lieu de « Stanleyville. » C'est ce que, sur le plan stylistique, nous appelons apocope.

Les sigles néanmoins, comme dans tous les pays du monde, abondent dans la désignation des partis politiques ou des actions entreprises, notamment dans les discours de Lumumba (M.N.C./L.), de Gbenye et de Soumialot (C.N.L), de Mobutu (M.P.R.), de Tshisekedi (U.D.P.S.) et de Kabila (A.F.D.L., C.P.P.).

5.2.2. De l'emploi du signifiant

Les différences apparaissent aussi au niveau sémantique : un mot chez deux ou plusieurs locuteurs peut être chargé de sens différents selon les circonstances. C'est le cas notamment du mot *libération* dans les discours des leaders politiques congolais.

En effet, quatre leaders ont, avec une fréquence moindre, utilisé le mot *libération*. Il s'agit de : Lumumba (0,09349), Mobutu (0,03546), L.-D. Kabila (0,02901) et Tshisekedi (0,02579). La fréquence d'emploi de *libération* est trop faible dans le discours de Gbenye (0,01612) et inexistante dans celui de Soumialot comme repris dans le tableau ci-après :

Tableau 22 : *libération*

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Tshisekedi	Kabila
Occ.	29	5	0	11	8	9
Eten.	401	51	34	1144	24	207
Fr.a	0,09349	0,01612	0	0,02579	0,02579	0,02901

Mais dans trois productions des leaders politiques, *libération* se charge de différentes significations. Chez Lumumba, ce mot renvoie à une délivrance pacifique et non-violente d'un peuple du régime colonial. Cette délivrance entraîne le rétablissement de la dignité du citoyen congolais ou de l'Africain. Dans le discours de L.-D. Kabila par contre, cette délivrance sociopolitique du peuple de la dictature est violente. Dans celui de Tshisekedi cependant, *libération* est conçu de deux manières : le mot désigne d'abord la délivrance d'un peuple asservi par un tyran non soucieux du bien-être de la personne humaine, avant de signifier la mise en liberté d'un détenu soumis à la torture. Dans les deux cas, le désignant *libération* réfère à une situation sociopolitique particulière de la République démocratique du Congo.

Délivrance pacifique (collective) du colonialisme

Lumumba → libération =

Kabila → libération =

Délivrance violente (collective) de la dictature

Tshisekedi → libération =

1° Délivrance pacifique (collective) de la dictature

2° Elargissement d'un prisonnier

Un autre mot affecté de valeurs sémantiques différentes chez les leaders dont nous étudions le discours est *révolution*.

Le mot *révolution* désigne pour Mobutu la création d'un ordre économique nouveau, susceptible de favoriser le développement du pays. L.-D. Kabila le conçoit comme l'action contre la dictature.

Nous pouvons signaler également le cas du mot *démocratie* qui, dans le discours de Lumumba, ne recouvre pas un même contenu sémantique de *démocratie* que dans le discours de Kabila comme nous l'avons déjà dit au point 5.1.

En outre, des mots différents apparaissent sous forme de néologies, de noms de lieu, d'expressions à valeur lexicale ou encore de formations obtenues par dérivation.

Les néologies sont formées à partir des noms de personnes humaines et même des noms abstraits. Celles des noms humains proviennent de l'adjonction du suffixe *-isme* au radical, signifiant ainsi une doctrine ou une attitude. Cette formation entraîne la suppression des traits lexicaux [+ concret] [+hum] :

Démocratisme ← démocrat(ie) + isme (démocratie)
Authentisme ← authent(ique) + isme (authentique) } Chez L.D. Kabila

Lumumbisme ← Lumumb(a) + isme } Chez Gbenye et chez G. Soumialot

Mobutisme ← Mobut(u) + isme } Chez Mobutu et chez Kabila

5.2.3. De l'association syntagmatique du signifiant

Les expressions à valeur lexicale se construisent dans la combinaison V+N ou N+prép. ou encore V+prép.+N. Dans ces structures, l'application du critère d'inséparabilité d'une unité lexicale sur le plan syntagmatique trouve son fondement. Aïno Niklas Salminen (2003 : 16) définit ce critère comme l'impossibilité d'insérer un élément quelconque à l'intérieur d'une unité lexicale. Ce critère fonctionne bien évidemment pour les unités morphologiquement simples ainsi que pour les unités morphologiquement composées, mais graphiquement simples. Et lorsqu'une unité complexe est lexicalisée, c'est-à-dire sentie comme un mot, elle joue exactement le même rôle qu'une unité simple :

Retroussons-les manches (Mobutu)

Se prendre en charge (Kabila, Tshisekedi)

Recours à l'authenticité (Mobutu)

Lutte de libération (tous les nationalistes).

5.3 Evaluation des occurrences des mots et tableaux de contingence

Ce paragraphe est une étude comparative purement statistique des données de l'analyse lexicologique en vue de l'évaluation de la valeur d'apparition en discours des unités lexicales étudiées.

Dans cette approche quantitative, nous nous servirons des tests d'hypothèse Z et KHI-Carré, χ^2 , pour la détermination matérielle de la valeur d'emploi des mots.

L'hypothèse Z s'obtient par le calcul de la différence entre PA et PB, observés sur nA et nB, différence à laquelle est rapporté l'écart- réduit

$$\sqrt{\frac{Pq}{nA} + \frac{pq}{nB}}$$

où p et q désignent les proportions évaluées sur l'ensemble des deux échantillons. Ce calcul de Z permettra d'estimer la vraie étendue des mots-clés chez chaque locuteur.

L'étude de KHI-Carré, χ^2 , quant à elle, se propose de préciser l'existence ou non d'une liaison entre les valeurs d'emploi des mots. Et la règle de décision sera la suivante :

Pour un seuil de 5% et à un certain nombre de degrés de liberté qui permet d'entrer dans la table du χ^2 :

- si χ^2 calculé < χ^2 tabulaire, nous acceptons l'hypothèse nulle H_0 selon laquelle les caractères sont indépendants ;
- si χ^2 calculé est $\geq \chi^2$ tabulaire, nous acceptons l'hypothèse contraire H_1 selon laquelle ces caractères sont dépendants ;

$$\chi^2 \text{ calculé} = \sum \frac{(O-c)^2}{C} \quad \text{où } O = \text{effectif observé et } C = \text{effectif calculé.}$$

5.3.1. Evaluation de la signification des occurrences de mots chez les leaders politiques congolais

Pour apprécier la signification des occurrences de mots dans les discours des leaders politiques congolais nous avons calculé pour chaque lexème la proportion qui permet l'application du test Z. C'est ce que nous présentons dans les pages ci- après :

$$Z = \frac{p2 - p1}{\sqrt{\left(\frac{p2 * q2}{N2}\right) + \left(\frac{p1 * q1}{N1}\right)}}$$

Valeur tabulée Ztab
 α = 0,05 → 1,96
 α = 0,01 → 2,58

Tableau 23 : Matrice du mot Peuple

	Lumumba	Kabila	Mobutu	Tshisekedi	Gbenye	Soumialot
Lumumba	NS	NS	S	S	S	S
Kabila		NS	S	S	S	S
Mobutu			NS	NS	S	S
Tshisekedi				NS	NS	S
Gbenye					NS	NS
Soumialot						NS

Peuple	X	p	q = 1-p
Lumumba	310,16	0,80	q1 = 0,20
Gbenye	310,16	0,14	q2 = 0,86
Soumialot	310,16	0,08	q3 = 0,92
Mobutu	310,16	0,39	q4 = 0,61
Tshisekedi	310,16	0,31	q5 = 0,69
Kabila	310,16	0,74	q6 = 0,26

Z	Lumumba	Kabila	1,5305
Z	Lumumba	Mobutu	11,31037
Z	Lumumba	Tshisekedi	14,10023
Z	Lumumba	Gbenye	21,6324
Z	Lumumba	Soumialot	25,93158
Z	Kabila	Mobutu	9,546902
Z	Kabila	Tshisekedi	12,17095
Z	Kabila	Gbenye	19,01484
Z	Kabila	Soumialot	22,75634
Z	Mobutu	Tshisekedi	2,199858
Z	Mobutu	Gbenye	7,290511
Z	Mobutu	Soumialot	9,758227
Z	Tshisekedi	Gbenye	5,009219
Z	Tshisekedi	Soumialot	7,424478
Z	Gbenye	Soumialot	2,437569

Commentaire :

La différence est significative entre Lumumba et Kabila, car le Z théorique est supérieur au Z calculé au risque de 0,05. Tandis qu'elle est très significative entre Lumumba et Soumialot.

NS : non significatif
 S : significatif

Tableau 24 : Matrice du mot indépendance

	Lumumba	Mobutu	Gbenye	Kabila	Soumialot	Tshisekedi
Lumumba	NS	S	S	S	S	S
Mobutu		NS	S	S	S	S
Gbenye			NS	NS	NS	NS
Kabila				NS	NS	NS
Soumialot					NS	NS
Tshisekedi						NS

Valeur tabulée Ztab
 $\partial = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\partial = 0,01 \rightarrow 2,58$

Indépendance

	X	p	q	=	1-p
Lumumba	310,16	0,67	q1	=	0,33
Gbenye	310,16	0,02	q2	=	0,98
Soumialot	310,16	0,02	q3	=	0,98
Mobutu	310,16	0,46	q4	=	0,54
Tshisekedi	310,16	0,01	q5	=	0,99
Kabila	310,16	0,02	q6	=	0,98

Z	Lumumba	Mobutu	5,561123
Z	Lumumba	Gbenye	23,32358
Z	Lumumba	Kabila	23,86161
Z	Lumumba	Soumialot	23,86161
Z	Lumumba	Tshisekedi	24,42346
Z	Mobutu	Gbenye	14,74456
Z	Mobutu	Kabila	14,74456
Z	Mobutu	Soumialot	15,1371
Z	Mobutu	Tshisekedi	15,54419
Z	Gbenye	Kabila	-0,582499
Z	Gbenye	Soumialot	0,582499
Z	Gbenye	Tshisekedi	1,276477
Z	Kabila	Soumialot	0
Z	Kabila	Tshisekedi	0,712234
Z	Soumialot	Tshisekedi	0,712234

Commentaire :

La différence entre Lumumba et Tshisekedi est très significative. Tandis que les mots pour Kabila et Soumialot donnent l'impression d'être tirés d'une même population.

Tableau 25 : Matrice du mot libération

	Lumumba	Gbenye	Soumialot	Mobutu	Thisekedi	Kabila
Lumumba	NS	S	S	NS	NS	S
Gbenye		NS	S	NS	NS	NS
Soumialot			NS	S	NS	NS
Mobutu				NS	NS	NS
Tshisekedi					NS	NS
Kabila						NS

Valeur tabulée Z_{tab}
 $\hat{\alpha} = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\hat{\alpha} = 0,01 \rightarrow 2,58$

Libération

	x	p	q
Lumumba	310,16	0,09	0,91
Gbenye	310,16	0,02	0,98
Soumialot	310,16	0,00	1
Mobutu	310,16	0,03	0,97
Tshisekedi	310,16	0,03	0,97
Kabila	310,16	0,03	0,97

Z Lumumba – Gbenye	3,8727952
Z Lumumba – Soumialot	5,391438
Z Lumumba – Mobutu	1,1468284
Z Lumumba - Tshisekedi	1,7306128
Z Lumumba – Kabila	3,171985
Z Gbenye – Soumialot	2,5177818
Z Gbenye – Mobutu	1,0289452
Z Gbenye – Tshisekedi	0,7983458
Z Gbenye – Kabila	0,7983458
Z Soumialot – Mobutu	3,0975735
Z Soumialot – Kabila	0,095159
Z Soumialot – Tshisekedi	0,1362226
Z Mobutu – Tshisekedi	0
Z Mobutu – Kabila	0
Z Tshisekedi – Kabila	0

Commentaire :

La différence entre Lumumba et Gbenye, Mobutu et Soumialot, Lumumba et Kabila est très significative. Tandisqu'elle est moins marquée entre Lumumba et Tshisekedi, Gbenye et Mobutu, Gbenye et Tshisekedi.

Tableau 26 : Matrice du mot Liberté

	Soumialot	Lumumba	Mobutu	Tshisekedi	Kabila	Gbenye
Soumialot	NS	S	S	S	S	S
Lumumba		NS	NS	S	S	S
Mobutu			NS	NS	NS	NS
Tshisekedi				NS	NS	NS
Kabila					NS	NS
Gbenye						NS

Valeur tabulée Ztab
 $\partial = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\partial = 0,01 \rightarrow 2,58$

	Liberté					
	X	p	q	=	1-p	
Lumumba	310,16	0,11	q1	=	0,89	
Gbenye	310,16	0,04	q2	=	0,96	
Soumialot	310,16	0,23	q3	=	0,77	
Mobutu	310,16	0,07	q4	=	0,93	
Tshisekedi	310,16	0,05	q5	=	0,95	
Kabila	310,16	0,05	q6	=	0,95	

Z	Soumialot	Lumumba	4,030025
Z	Soumialot	Mobutu	5,725663
Z	Soumialot	Tshisekedi	6,68899
Z	Soumialot	Kabila	6,68899
Z	Soumialot	Gbenye	7,208134
Z	Lumumba	Mobutu	1,744854
Z	Lumumba	Tshisekedi	2,771162
Z	Lumumba	Kabila	2,771162
Z	Lumumba	Gbenye	3,339204
Z	Mobutu	Tshisekedi	1,049672
Z	Mobutu	Kabila	1,049672
Z	Mobutu	Gbenye	1,642268
Z	Tshisekedi	Kabila	0
Z	Tshisekedi	Gbenye	0,600892
Z	Kabila	Gbenye	0,600892

Commentaire :

Au risque de 0.05, la différence entre Soumialot et Gbenye est significative. De Mobutu à Gbenye en passant par Tshisekedi, nous constatons que *liberté* semble être tiré de la même population.

Tableau 27 : Matrice du mot lutte

	Lumumba	Mobutu	Gbenye	Tshisekedi	Kabila	Soumialot
Lumumba	NS	NS	S	S	S	S
Mobutu		NS	S	S	S	S
Gbenye			NS	NS	NS	S
Tshisekedi				NS	NS	NS
Kabila					NS	NS
Soumialot						NS

Valeur tabulée Ztab
 $\partial = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\partial = 0,01 \rightarrow 2,58$

	X	p	q	=	1-p
Lumumba	310,16	0,11	q1	=	0,89
Gbenye	310,16	0,05	q2	=	0,95
Soumialot	310,16	0,02	q3	=	0,98
Mobutu	310,16	0,11	q4	=	0,89
Tshisekedi	310,16	0,03	q5	=	0,97
Kabila	310,16	0,03	q6	=	0,97

Z	Lumumba	Mobutu	0
Z	Lumumba	Gbenye	2,771162
Z	Lumumba	Tshisekedi	3,953493
Z	Lumumba	Kabila	3,953493
Z	Lumumba	Soumialot	4,623986
Z	Mobutu	Gbenye	2,771162
Z	Mobutu	Tshisekedi	3,953493
Z	Mobutu	Kabila	3,953493
Z	Mobutu	Soumialot	4,623986
Z	Gbenye	Tshisekedi	1,272649
Z	Gbenye	Kabila	1,272649
Z	Gbenye	Soumialot	2,039637
Z	Tshisekedi	Kabila	0
Z	Tshisekedi	Soumialot	0,798047
Z	Kabila	Soumialot	0,798047

Commentaire :

Au risque de 0,05, la différence entre Gbenye et Tshisekedi, Soumialot et Tshisekedi, Kabila et Soumialot dans la valeur d'emploi de *lutte* n'est pas significative. Mais de Lumumba à Mobutu, dans la même proportion de risque, la différence est significative entre Lumumba et Soumialot et entre Mobutu et Soumialot.

Valeur tabulée Ztab
 $\partial = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\partial = 0,01 \rightarrow 2,58$

Tableau 28 : Matrice du mot population

	Lumumba	Mobutu	Kabila	Gbenye	Tshisekedi	Soumialot
Lumumba	NS	S	S	S	S	S
Mobutu		NS	NS	NS	S	S
Kabila			NS	NS	NS	S
Gbenye				NS	NS	NS
Tshisekedi					NS	NS
Soumialot						NS

Population					
	X	p	q	=	1-p
Lumumba	310,16	0,23	q1	=	0,77
Gbenye	310,16	0,03	q2	=	0,97
Soumialot	310,16	0,01	q3	=	0,99
Mobutu	310,16	0,05	q4	=	0,95
Tshisekedi	310,16	0,02	q5	=	0,98
Kabila	310,16	0,05	q6	=	0,95

Z	Lumumba	Mobutu	6,68899
Z	Lumumba	Kabila	6,68899
Z	Lumumba	Gbenye	7,756728
Z	Lumumba	Tshisekedi	8,338924
Z	Lumumba	Soumialot	8,959727
Z	Mobutu	Kabila	0
Z	Mobutu	Gbenye	1,272649
Z	Mobutu	Tshisekedi	2,039637
Z	Mobutu	Soumialot	2,940336
Z	Kabila	Gbenye	1,272649
Z	Kabila	Tshisekedi	2,039637
Z	Kabila	Soumialot	2,940336
Z	Gbenye	Tshisekedi	0,798047
Z	Gbenye	Soumialot	1,783572
Z	Tshisekedi	Soumialot	1,025373

Commentaire :

Au risque de 0,05 la valeur théorique montre que Lumumba et Soumialot accusent une différence significative. Pour Mobutu et Kabila, il nous est difficile de tirer une conclusion.

Valeur tabulée Ztab
 $\partial = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\partial = 0,01 \rightarrow 2,58$

Tableau 29 : Matrice du mot démocratie

	Tshisekedi	Lumumba	Kabila	Soumialot	Mobutu	Gbenye
Tshisekedi	NS	NS	NS	S	S	S
Lumumba		NS	NS	NS	S	S
Kabila			NS	NS	S	S
Soumialot				NS	NS	S
Mobutu					NS	NS
Gbenye						NS

Démocratie					
	X	p	q	=	1-p
Lumumba	310,16	0,06	q1	=	0,94
Gbenye	310,16	0,00	q2	=	1,00
Soumialot	310,16	0,03	q3	=	0,97
Mobutu	310,16	0,01	q4	=	0,99
Tshisekedi	310,16	0,08	q5	=	0,92
Kabila	310,16	0,06	q6	=	0,94

Z	Tshisekedi	Lumumba	0,976902
Z	Tshisekedi	Kabila	0,976902
Z	Tshisekedi	Soumialot	2,747753
Z	Tshisekedi	Mobutu	4,266264
Z	Tshisekedi	Gbenye	5,193307
Z	Lumumba	Kabila	0
Z	Lumumba	Soumialot	1,806887
Z	Lumumba	Mobutu	3,419843
Z	Lumumba	Gbenye	4,449432
Z	Kabila	Soumialot	1,806887
Z	Kabila	Mobutu	3,419843
Z	Kabila	Gbenye	4,449432
Z	Soumialot	Mobutu	1,783572
Z	Soumialot	Gbenye	3,097189
Z	Mobutu	Gbenye	1,770008

Commentaire :

Au risque de 5 %, l'écart entre Tshisekedi et Gbenye est significatif. Pendant qu'il ne l'est pas entre Tshisekedi et Lumumba, entre Kabila et Soumialot.

Tableau 30 : Matrice du mot ennemi

Valeur tabulée Ztab
 $\partial = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\partial = 0,01 \rightarrow 2,58$

	Lumumba	Mobutu	Kabila	Soumialot	Gbenye	Tshisekedi
Lumumba	NS	S	S	S	S	S
Mobutu		NS	NS	NS	NS	S
Kabila			NS	NS	NS	S
Soumialot				NS	NS	S
Gbenye					NS	S
Tshisekedi						NS

	Ennemi			
	X	p	q	= 1-p
Lumumba	310,16	0,09	q1	= 0,91
Gbenye	310,16	0,02	q2	= 0,98
Soumialot	310,16	0,03	q3	= 0,97
Mobutu	310,16	0,03	q4	= 0,97
Tshisekedi	310,16	0,00	q5	= 1,00
Kabila	310,16	0,03	q6	= 0,97

Z	Lumumba	Mobutu	3,035907
Z	Lumumba	Kabila	3,248645
Z	Lumumba	Soumialot	3,467584
Z	Lumumba	Gbenye	3,928933
Z	Lumumba	Tshisekedi	5,547641
Z	Mobutu	Kabila	0,233462
Z	Mobutu	Soumialot	0,47863
Z	Mobutu	Gbenye	1,014321
Z	Mobutu	Tshisekedi	3,214449
Z	Kabila	Soumialot	0,245648
Z	Kabila	Gbenye	0,784423
Z	Kabila	Tshisekedi	3,044103
Z	Soumialot	Gbenye	0,540977
Z	Soumialot	Tshisekedi	2,865446
Z	Gbenye	Tshisekedi	2,473215

Commentaire :

Au risque de 5%, de Lumumba à Tshisekedi, la différence est significative. De Mobutu à Kabila, nous ne pouvons pas conclure.

Tableau 31 : Matrice du mot révolution

	Mobutu	Kabila	Soumialot	Gbenye	Lumumba	Tshisekedi
Mobutu	NS	S	S	S	S	S
Kabila		NS	NS	NS	S	S
Soumialot			NS	NS	S	S
Gbenye				NS	NS	S
Lumumba					NS	S
Tshisekedi						NS

Valeur tabulée Ztab
 $\partial = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\partial = 0,01 \rightarrow 2,58$

	Révolution					
	X	p	q	=	1-p	
Lumumba	310,16	0,03	q1	=	0,97	
Gbenye	310,16	0,05	q2	=	0,95	
Soumialot	310,16	0,08	q3	=	0,92	
Mobutu	310,16	0,36	q4	=	0,64	
Tshisekedi	310,16	0,00	q5	=	1,00	
Kabila	310,16	0,09	q6	=	0,91	

Z	Mobutu	Kabila	8,666109
Z	Mobutu	Soumialot	9,091095
Z	Mobutu	Gbenye	10,46979
Z	Mobutu	Lumumba	11,31668
Z	Mobutu	Tshisekedi	13,23978
Z	Kabila	Soumialot	1,923016
Z	Kabila	Gbenye	1,923016
Z	Kabila	Lumumba	2,901142
Z	Kabila	Tshisekedi	5,43784
Z	Soumialot	Gbenye	1,491066
Z	Soumialot	Lumumba	2,481518
Z	Soumialot	Tshisekedi	5,099944
Z	Gbenye	Lumumba	1,021616
Z	Gbenye	Tshisekedi	3,970084
Z	Lumumba	Tshisekedi	3,214449

Commentaire :

A l'intervalle de confiance élevé à 95 %, la différence entre Mobutu et Tshisekedi est très significative.

Tableau 32 : Matrice du mot pouvoir

Valeur tabulée Ztab
 $\partial = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\partial = 0,01 \rightarrow 2,58$

	Kabila	Tshisekedi	Lumumba	Mobutu	Soumialot	Gbenye
Kabila	NS	S	S	S	S	S
Tshisekedi		NS	NS	NS	NS	S
Lumumba			NS	NS	NS	NS
Mobutu				NS	NS	NS
Soumialot					NS	NS
Gbenye						NS

Pouvoir					
	X	p	q	=	1-p
Lumumba	310,16	0,04	q1	=	0,96
Gbenye	310,16	0,01	q2	=	0,99
Soumialot	310,16	0,03	q3	=	0,97
Mobutu	310,16	0,04	q4	=	0,96
Tshisekedi	310,16	0,05	q5	=	0,95
Kabila	310,16	0,25	q6	=	0,75

Z	Kabila	Tshisekedi	7,228867
Z	Kabila	Lumumba	8,066122
Z	Kabila	Mobutu	8,066122
Z	Kabila	Soumialot	8,421994
Z	Kabila	Gbenye	9,372937
Z	Tshisekedi	Lumumba	0,98469
Z	Tshisekedi	Mobutu	0,98469
Z	Tshisekedi	Soumialot	1,431632
Z	Tshisekedi	Gbenye	2,744407
Z	Lumumba	Mobutu	0
Z	Lumumba	Soumialot	0,454843
Z	Lumumba	Gbenye	1,834914
Z	Mobutu	Soumialot	0,454843
Z	Mobutu	Gbenye	1,834914
Z	Soumialot	Gbenye	1,403904

Commentaire:

Au risque de 5 %, Kabila et Gbenye ont une différence significative.

Tableau 33 : Matrice du mot unité

	Lumumba	Gbenye	Kabila	Mobutu	Soumialot	Tshisekedi
Lumumba	NS	S	S	S	S	S
Gbenye		NS	NS	NS	NS	NS
Kabila			NS	NS	NS	NS
Mobutu				NS	NS	NS
Soumialot					NS	NS
Tshisekedi						NS

Valeur tabulée Ztab
 $\partial = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\partial = 0,01 \rightarrow 2,58$

Unité	X	p	q	=	1-p
Lumumba	310,16	0,10	q1	=	0,90
Gbenye	310,16	0,01	q2	=	0,99
Soumialot	310,16	0,00	q3	=	1,00
Mobutu	310,16	0,01	q4	=	0,99
Tshisekedi	310,16	0,00	q5	=	1,00
Kabila	310,16	0,01	q6	=	0,99

Z	Lumumba	Gbenye	4,666583
Z	Lumumba	Kabila	4,666583
Z	Lumumba	Mobutu	4,923867
Z	Lumumba	Soumialot	5,471427
Z	Lumumba	Tshisekedi	5,471427
Z	Gbenye	Kabila	0
Z	Gbenye	Mobutu	0,379746
Z	Gbenye	Soumialot	1,349162
Z	Gbenye	Tshisekedi	1,349162
Z	Kabila	Mobutu	0,379746
Z	Kabila	Soumialot	1,349162
Z	Kabila	Tshisekedi	1,349162
Z	Mobutu	Soumialot	1,004577
Z	Mobutu	Tshisekedi	1,004577
Z	Soumialot	Tshisekedi	0

Commentaire :

Au risque de 0,05, la différence entre Lumumba et Soumialot, et entre Lumumba et Tshisekedi est significative. La différence est davantage significative entre Lumumba et Mobutu, Lumumba et Gbenye, Lumumba et Kabila. Mais, comparés à Mobutu, Kabila, Soumialot, Tshisekedi et Gbenye présentent des valeurs en dessous de la valeur tabulée. Il en est de même de la comparaison entre Soumialot et Tshisekedi.

Tableau 34 : Matrice du mot réconciliation

	Tshisekedi	Soumialot	Lumumba	Mobutu
Tshisekedi	NS	NS	NS	NS
Soumialot		NS	NS	NS
Lumumba			NS	NS
Mobutu				NS

Valeur tabulée Ztab
 $\partial = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\partial = 0,01 \rightarrow 2,58$

Réconciliation				
	X	p	q	= 1-p
Lumumba	310,16	0,01	q1	= 0,99
Soumialot	310,16	0,02	q3	= 0,98
Mobutu	310,16	0,00	q4	= 1,00
Tshisekedi	310,16	0,02	q5	= 0,98

Z	Tshisekedi	Soumialot	0,582499
Z	Tshisekedi	Lumumba	1,683139
Z	Tshisekedi	Mobutu	2,143023
Z	Soumialot	Lumumba	1,142664
Z	Soumialot	Mobutu	1,645166
Z	Lumumba	Mobutu	0,578534

Commentaire :

Les valeurs sont inférieures aux valeurs de la table. On ne peut rien en conclure.

Tableau 35 : Matrice du mot reconstruction

	Mobutu	Kabila
Mobutu	NS	S
Kabila		NS

Valeur tabulée Ztab
 $\partial = 0,05 \rightarrow 1,96$
 $\partial = 0,01 \rightarrow 2,58$

Z Mobutu Kabila 5,276219

Reconstruction

	X	p	q	=	1-p
Lumumba	310,16	0,00	q1	=	1,00
Gbenye	310,16	0,00	q2	=	1,00
Soumialot	310,16	0,00	q3	=	1,00
Mobutu	310,16	0,16	q4	=	0,84
Tshisekedi	310,16	0,00	q5	=	1,00
Kabila	310,16	0,04	q6	=	0,96

Commentaire :

Ici nous prenons en compte seuls Mobutu et Kabila. Ceux-ci ont la proportion supérieure à 0 et inférieure à 1. Dans l'intervalle de confiance de 95 % et même de 99 %, la différence est significative.

5.3.2. Valeur d'emploi des mots dans les tableaux de contingence

Nous disposons, dans cette section, des mots en tableaux à double entrée, appelés tableaux de contingence, où la première colonne correspond à la moyenne de l'étendue et la deuxième aux occurrences du lexème considéré chez chaque leader politique congolais. Ce qui augure l'examen de la conformité d'une distribution observée et d'une distribution calculée.

<p>Démocratie</p> <p>310 6 316</p> <p>310 0 310</p> <p>310 3 313</p> <p>310 1 311</p> <p>310 8 318</p> <p>310 6 316</p> <p>-----</p> <p>1860 24 1884</p> <p>Calcul du χ^2</p> <p>50.0 % de valeurs théoriques <5</p> <p>χ^2 13.92</p> <p>d.d.l. 5</p> <p>Valeur p 0.016124</p>		<p>Ennemi</p> <p>310 9 319</p> <p>310 2 312</p> <p>310 3 313</p> <p>310 3 313</p> <p>310 0 310</p> <p>310 3 313</p> <p>-----</p> <p>1860 20 1880</p> <p>Calcul du χ^2</p> <p>50.0 % de valeurs théoriques <5</p> <p>χ^2 13.32</p> <p>d.d.l. 5</p> <p>Valeur p 0.020526</p>
<p>Libération</p> <p>310 9 319</p> <p>310 2 312</p> <p>310 0 310</p> <p>310 3 313</p> <p>310 3 313</p> <p>310 3 313</p> <p>-----</p> <p>1860 20 1880</p> <p>Calcul du χ^2</p> <p>50.0 % de valeurs théoriques</p> <p>χ^2 13.32</p> <p>d.d.l. 5</p> <p>Valeur p 0.020526</p>		<p>Liberté</p> <p>310 11 321</p> <p>310 4 314</p> <p>310 23 333</p> <p>310 7 317</p> <p>310 5 315</p> <p>310 5 315</p> <p>-----</p> <p>1860 55 1915</p> <p>Calcul du χ^2</p> <p>50.0 % de valeurs théoriques</p> <p>χ^2 6.81</p> <p>d.d.l. 5</p> <p>Valeur p 0.234867</p>

<p>Lutte</p> <p>310 11 321</p> <p>310 5 315</p> <p>310 2 312</p> <p>310 11 321</p> <p>310 3 313</p> <p>310 3 313</p> <p>-----</p> <p>1860 35 1895</p> <p>Calcul du χ^2</p> <p>χ^2 14.18</p> <p>d.d.l. 5</p> <p>Valeur p 0.014477</p>	<p>Peuple</p> <p>310 80 390</p> <p>310 14 324</p> <p>310 8 318</p> <p>310 39 349</p> <p>310 31 341</p> <p>310 74 384</p> <p>-----</p> <p>1860 246 2106</p> <p>Calcul du χ^2</p> <p>χ^2 96.14</p> <p>d.d.l. 5</p> <p>Valeur p 0.000000</p>
<p>Population</p> <p>310 23 333</p> <p>310 3 313</p> <p>310 1 311</p> <p>310 5 315</p> <p>310 2 312</p> <p>310 5 315</p> <p>-----</p> <p>1860 39 1899</p> <p>Calcul du χ^2</p> <p>χ^2 49.27</p> <p>d.d.l. 5</p> <p>Valeur p 0.000000</p>	<p>Pouvoir</p> <p>310 4 314</p> <p>310 1 311</p> <p>310 3 313</p> <p>310 4 314</p> <p>310 5 315</p> <p>310 25 335</p> <p>-----</p> <p>1860 42 1902</p> <p>Calcul du χ^2</p> <p>χ^2 53.32</p> <p>d.d.l. 5</p> <p>Valeur p 0.000000</p>

<p>Révolution</p> <p>310 3 313</p> <p>310 5 315</p> <p>310 8 318</p> <p>310 36 346</p> <p>310 0 310</p> <p>310 9 319</p> <p>-----</p> <p>1860 61 1921</p> <p>Calcul du χ^2 50.0 % de valeurs théoriques <5</p> <p>χ^2 77.15</p> <p>d.d.l. 5</p> <p>Valeur p 0.000000</p>	<p>Unité</p> <p>310 10 320</p> <p>310 1 311</p> <p>310 0 310</p> <p>310 1 311</p> <p>310 0 310</p> <p>310 1 311</p> <p>-----</p> <p>1860 13 1873</p> <p>Calcul du χ^2 50.0 % de valeurs théoriques <5</p> <p>χ^2 33.65</p> <p>d.d.l. 5</p> <p>Valeur p 0.000003</p>
<p>Indépendance</p> <p>310 67 377</p> <p>310 2 312</p> <p>310 2 312</p> <p>310 46 356</p> <p>310 1 311</p> <p>310 2 312</p> <p>-----</p> <p>1860 120 1980</p> <p>Calcul du χ^2</p> <p>χ^2 42,44</p> <p>d.d.l. 5</p> <p>Valeur p 0.00000</p>	

La valeur p équivalente ou inférieure à 0.000.006 atteste l'inexistence de la notion de *peuple, de pouvoir et de Révolution, et de la notion d'unité et d'indépendance*.

En effet, l'histoire sociale et politique nous apprend que depuis la destitution de Lumumba de son poste de formateur du gouvernement congolais en 1960 sur une décision de Kasa-Vubu, le peuple n'est plus le souverain primaire au Congo. La succession des coups d'Etat militaires en constitue des faits probants. Le pouvoir organisé pour le pouvoir ne poursuit que des intérêts inavoués et rend la révolution et l'indépendance illusoires.

Néanmoins, la poursuite de la lutte (0.014477) pour la démocratie (0.016124) devra ramener le peuple au recouvrement de sa liberté (0.234.867). C'est le sens profond de la valeur p attribuée aux différents lexèmes de notre analyse.

CONCLUSION PARTIELLE

L'observation des occurrences des mots à travers les tableaux nous permettent d'affirmer que *peuple, indépendance, liberté, lutte, population, ennemi, libération et unité* ont été plus employés par Lumumba que par les autres leaders nationalistes congolais. Tshisekedi a le plus utilisé les mots *démocratie et réconciliation* dans ses discours, Kabila les mots *réconciliation et pouvoir*. Et *reconstruction* occupe une place de choix dans les textes de Mobutu. Ce dernier a rejoint Lumumba dans l'emploi de *indépendance, lutte, population, ennemi et libération*. Kabila, par l'emploi de *peuple, liberté et unité* n'a pas supplanté Mobutu. Soumialot est placé après Kabila dans l'emploi de *révolution* et Gbenye après Lumumba pour le mot *unité*.

Au regard de l'histoire de la République Démocratique du Congo, cette prévalence des mots *peuple, indépendance, liberté, lutte, population, ennemi, libération et unité* dans le discours de Lumumba, de *démocratie et réconciliation* dans celui de Tshisekedi et de *révolution* dans celui de Kabila est significative.

En effet, Lumumba a produit son discours au moment où tous les peuples africains aussi bien qu'asiatiques aspiraient à la souveraineté politique. Après tant d'années de servitude, le mot *indépendance* ne pouvait qu'être perçu et accueilli avec espoir par les citoyens congolais. Ceux-ci, les participants à l'acte énonciatif, devaient être conceptualisés grâce aux signifiants *peuple, population, etc*, selon les circonstances de production discursive.

Après Lumumba, la parole est confisquée ; seul le discours mobutien et mobutiste est légitime. Mais l'organisation de la Conférence Nationale Souveraine relance le débat démocratique sans issue favorable pour le peuple congolais à cause de l'intransigeance du Président Mobutu.

Aussi Kabila continue-t-il à préparer, dans le maquis, la *révolution* pour la prise du pouvoir. Et l'on comprend aisément que les circonstances socio-politiques du pays se prêtaient à l'usage fréquent de ces mots dans les réalisations discursives des leaders nationalistes congolais.

Le pouvoir reste, en fait, indissociable du peuple dans les discours de Lumumba, de Tshisekedi et de Kabila. Ce pouvoir dans les discours de Gbenye, Soumialot, Tshisekedi et Kabila émane de la démocratie. Cette démocratie est *indépendance* dans les discours de Soumialot et de Tshisekedi. Ce dernier considère l'accommodation de l'indépendance à la réconciliation comme un principe générateur de la démocratie, de la liberté. Celle-ci détermine la jouissance des droits fondamentaux, soubassement du respect des valeurs humaines selon Lumumba, Gbenye, Soumialot et Tshisekedi. Mais dans l'optique de L.D. Kabila, *liberté* s'applique à la vigilance à cause de la guerre de libération.

La notion de libération, de démocratie désignée par *révolution* dans les discours de Gbenye et de Soumialot resserre et consolide les liens entre ces trois lexèmes du discours nationaliste. *Révolution, libération et démocratie* interfèrent.

Ainsi donc, chez Lumumba, Gbenye, Soumialot et Tshisekedi, toute lutte doit être menée pour la libération, pour la démocratie, pendant que chez Mobutu et L.D. Kabila, toute lutte met en branle l'effort vers un équilibre social, politique et économique. C'est pourquoi ces deux derniers leaders mobilisent les citoyens en vue de la reconstruction nationale, de l'indépendance ou de la révolution.

CONCLUSION GENERALE

Centre d'actions événementielles, la République démocratique du Congo connaît depuis son accession à l'indépendance une instabilité institutionnelle caractérisée. Du Premier ministre Lumumba en passant par Mobutu jusqu'à L.-D. Kabila, les faits s'incrémentent dans la vie nationale et suscitent des productions discursives à partir desquelles nous avons retenu comme "politiques" les mots lexicaux du vocabulaire qui désignent par eux-mêmes une réalité politique dans l'esprit du Congolais et qui, en discours, révèlent le phénomène de l'engagement nationaliste. Nous nous sommes précisément intéressé aux substantifs évocateurs des actions politiques menées par les Congolais en faveur de la nation congolaise. Et ce vocabulaire relevait totalement du domaine de la gouvernance avec des implications sociales, économiques et juridiques.

Dans les discours que nous avons analysés, les participants à la situation de communication sont de deux ordres : les allocutaires intégrés, destinataires directs, et les absents de la relation d'allocution ou destinataires indirects, qui peuvent influencer les actes énonciatifs du locuteur en situation d'énonciation.

La communication est directe et unilatérale pour les allocutions, symétrique pour les conférences de presse où il y a échange réel et manifesté entre deux pôles de communication. Le code des discours est le français. Nous avons aussi considéré l'importance des actes énonciatifs par le fait que le sujet inscrit dans son discours sa présence au moyen des diverses marques qui permettent de déterminer la typologie des discours. Il s'agit notamment des volitifs, des interpellatifs, des formules d'intimation et des personnes verbales.

En effet, le *Je* énonciatif des discours analysés est en prise avec le *Vous* qui désigne le destinataire. Ce rapport repose sur la discrimination, la mise à distance et l'agression/complicité. La discrimination dispose de termes d'adresse. La mise à distance se construit sur les rapports d'égalité, d'infériorité ou de supériorité.

La discrimination des personnes verbales a permis d'appréhender la fonction

polémique du discours qui a pour objectif de persuader les auditeurs (ou les lecteurs) et de les amener à s'identifier au sujet d'énonciation. Les locuteurs cherchent à gagner l'estime du peuple. Toutes les astuces prévalent à cet effet : Lumumba opère par le *Nous* pour faire passer, au nom du groupe, ses opinions personnelles. Gbenye et Soumialot s'y réfèrent comme expression de leur attachement au CNL ; Tshisekedi et Kabila se rapprochent du peuple par le *Nous* inclusif différent du *Nous* du pouvoir, un *Nous* de majesté, rencontré dans les productions de Mobutu.

Outre la force illocutionnaire, la fonction polémique est marquée par le jeu des pronoms personnels, qui définit le rapport entre le destinataire et le destinataire.

Le *Nous* est idéologique chez les leaders nationalistes congolais. Le *Je* énonciatif équivaut au représentant du MNC chez Lumumba. Il est directif et représente le chef de l'Etat ou le détenteur du pouvoir de Stanleyville chez Gbenye et Soumialot ; mais devient le *Je* du Président de la République chez Mobutu et chez Kabila. Chez Tshisekedi par contre, il est celui du porte-parole du peuple.

Le *Je* de Mobutu et de Kabila, autoritaire, amoindrit les relations communicatives avec le destinataire ; alors que celui de Lumumba, Gbenye et Soumialot n'influent pas sur les rapports des interlocuteurs.

Chez les leaders nationalistes, le *Vous* est pluriel. Il désigne soit le peuple congolais et /ou les colonialistes belges chez Lumumba, les impérialistes et néo-colonialistes chez Gbenye et Soumialot, le peuple congolais et même la communauté internationale représentée par les chefs d'Etat, les ambassadeurs et les chefs de missions diplomatiques chez Mobutu, Tshisekedi et Kabila.

Il s'en suit que toute production discursive présuppose l'existence d'un sujet producteur, qui s'inscrit dans l'énoncé à l'aide du signifiant *Je*, opposé à *Tu* en référence situationnelle.

La structure syntaxique des énoncés produits par les leaders politiques a permis d'apprécier le caractère informatif des discours. C'est ainsi que se construisent à travers les éléments métalinguistiques des discours motivants chez Lumumba et chez Tshisekedi, qui cherchent à légitimer leurs opinions et à les

identifier à celles du peuple congolais. Une manière de gagner l'estime et la confiance des Congolais. Et la récurrence des directifs (chez Lumumba, Gbenye, Soumialot et Mobutu), les formes d'intimation (chez Tshisekedi, Kabila) déterminent le caractère injonctif du message qui révèle l'aspect moral des leaders nationalistes congolais.

En effet, après l'éviction du Premier ministre le 5 septembre 1960, le PSA proclame son appui à Lumumba et accuse le Chef de l'Etat d'être un instrument des colonialistes belges et français. Mais le gouvernement a encore le soutien de la chambre. Le désordre continuera après l'assassinat de Lumumba.

Le 3 octobre 1963, le CNL proclame unilatéralement la destitution du chef de l'Etat. Mulele, Gbenye, Soumialot et Kabila répandent alors la rébellion pour la reconquête du pouvoir par les nationalistes lumumbistes.

Et brusquement, la césure du 24 novembre 1965 mit fin au désordre national. A son avènement, Mobutu confie des charges importantes de la République à E. Tshisekedi qui devient Ministre de l'Intérieur, puis Vice-Ministre de la Justice. Cette cohabitation sera cependant estompée par la publication en novembre 1980 de la lettre de treize parlementaires, fustigeant en 52 pages la politique monopartiste du régime en place.

Le changement apparent de régime vient le samedi 17 mai 1997 avec l'avènement de L.-D. Kabila qui rêve d'un Congo uni, grand, fort et totalement indépendant. Cette politique d'autosuffisance nationale ne sera pas tolérée par l'Occident. L.-D. Kabila sera assassiné le 16 janvier 2001.

Que le discours lumumbien préconise la liberté dans l'amour de la patrie, prêche l'union et l'organisation des masses congolaises dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens n'enlève absolument rien au caractère belliqueux des partisans du leader du MNC. Gbenye et Soumialot, fidèles à l'application du programme de Lumumba sur l'indépendance et l'unité nationale, luttèrent pourtant par des armes. Alors que dans la non-violence, le MNC avait milité pour la libération du peuple du colonialisme et pour son accession à l'indépendance.

Brandissant le nationalisme qui se démarque des idées toutes faites d'origine étrangère, le discours mobutien prône le rétablissement de l'unité nationale et la détribalisation administrative. Il soutient le développement intégral dans l'indépendance économique et cherche à réhabiliter le Congo sur la scène africaine et internationale, à faire disparaître les abus de la corruption et à instaurer un pouvoir stable.

Quant au discours tshisekedi, il envisage et soutient l'avènement de la démocratie, la vraie, où le peuple participerait à l'organisation du pouvoir public. C'est de cette manière que se manifeste la participation de Tshisekedi à la lutte pour la libération du peuple congolais de la dictature.

Davantage la fonction phatique et incitative remplie par les slogans contribue à rendre directif le discours de Gbenye qui sollicite le soulèvement du peuple contre le gouvernement de Léopoldville.

Chez Soumialot, la présence de l'énonciateur dans l'énoncé apparaît dans les performatifs primaires et même dans la poursuite de la lutte pour la liberté nationale. Les adverbes d'opinion, les discours rapportés, les procédés d'emphase, les volitifs et interrogations oratoires apparaissent aussi dans le discours de Mobutu.

Chez Tshisekedi, les performatifs sont les directifs et les expressifs qui expriment les sentiments de l'orateur devant la réalité de l'instance du discours. L'emploi des déontiques témoigne de l'engagement du locuteur à la réalisation de l'acte de communication.

L'énonciation est assertive dans les discours de Kabila, mais manifestée en un directif indirect. Les textes de Mobutu et de Kabila sont didactiques, ceux de Lumumba, de Gbenye, de Soumialot et de Tshisekedi sont informatifs, et ceux de Kabila et de Tshisekedi sont motivants. Ce dernier leader produit aussi des énoncés modalisants.

Ces éléments linguistiques visent la légitimation des opinions politiques des leaders nationalistes par le peuple.

Dans leur ensemble, les discours des leaders nationalistes congolais

s'inscrivaient dans un environnement sociopolitique fort agité : l'éjection de P.-E. Lumumba du gouvernement, la dissolution du parlement démocratique du pays, les rébellions, le coup d'Etat militaire de 1965, la tenue de la Conférence nationale souveraine en 1992 et le coup d'Etat militaire de l'AFDL en mai 1997 ainsi que la guerre portée au Congo par le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda.

L'emploi des mots *peuple*, *indépendance*, *population*, *liberté*, *lutte*, *unité*, *libération*, *ennemi* et *démocratie*, chez Lumumba, s'effectue au moment où le Congo aspire à son autonomie politique.

C'est l'indépendance tant réclamée par le peuple congolais qui est l'objet de la lutte politique. Celle-ci est une action consciente menée contre le colonisateur. Elle apparaît comme un moyen de l'ascension du pays à la souveraineté. Elle a pour finalité la libération totale du Congo, la liberté du Congolais et l'indépendance nationale.

Cette indépendance immédiate se substitue à la démocratie, définie comme expression libre de l'opinion, protection des citoyens et respect de l'autorité établie. Elle est conquise dans l'unité et l'entente réciproque des citoyens pour l'éviction de l'ennemi, connu ici sous le nom d' "impérialiste" et/ou de "traître".

Au centre des actions discursives de P.-E. Lumumba se trouve le peuple. Celui-ci gouverne par le biais du parlement. C'est lui qui a lutté et continue à lutter pour sa libération totale et pour l'intégrité du territoire national. Il est au-dessus de toute organisation républicaine. Il est en fait la source du pouvoir et le contrôleur des institutions démocratiques du pays. Dans ce sens, il est le détenteur légitime du pouvoir, le défenseur de la liberté et de la dignité humaine.

Resté fidèle admirateur de la pensée de P.E. Lumumba, Gbenye menait une lutte pacifique au parlement pour libérer le peuple congolais de l'impérialisme. Chez lui, le mot *peuple*, agent de la libération du Congo, n'est pas sémantiquement distinct de *population*. Et grâce au syntagme *colère du peuple congolais*, *peuple* s'associe à *révolution*. Ce dernier vocable entretient dans son champ oppositionnel des actants congolais, valets des impérialistes et des néo-colonialistes.

La révolution reste une arme de lutte pour la souveraineté nationale,

l'indépendance et la liberté. Celle-ci est l'objectif principal de la lutte révolutionnaire que mènent les Congolais pour l'acquisition des valeurs politiques réelles. Cette lutte est motivée par un mot tel que *libération*, dont le dérivé régressif, *liberté*, se charge de la fonction d'objet de la révolution. *Liberté* entre en relation d'équivalence avec les mots *souveraineté* et *indépendance*. Ce dernier mot désignait pour Gbenye le retour au gouvernement démocratique symbolisé par le leader du MNC, P.-E. Lumumba.

Dans la recherche pour la sauvegarde de l'unité nationale, *indépendance* est opposé à *guerre* et à *Belgique*. Ces deux mots entrent logiquement en opposition avec *entente* et *amitié*, équivalents de *unité*. Ces trois derniers vocables sont étroitement associés à l'action du gouvernement révolutionnaire installé à Stanleyville au nom de P.-E. Lumumba.

A l'opposé, les ennemis et les traîtres de la nation congolaise brisent l'unité. Ils apparaissent avec le visage des impérialistes ou des Congolais sous la coupe des néo-colonialistes belges, dotés de la mission de combattre l'effervescence de l'esprit nationaliste au Congo.

C'est pourquoi le vocable *pouvoir*, chez Gbenye, est conçu de deux manières : pour les impérialistes, *pouvoir* désigne la lutte pour asseoir l'impérialisme ; tandis que, pour les acteurs politiques fidèles à Lumumba, il est l'expression de la restauration de l'ordre, de l'unité et de la démocratie sur la scène politique nationale.

Le collaborateur de Ch. Gbenye, G. Soumialot, a produit pendant l'insurrection de 1964 des discours qui s'inscrivent dans la ligne de l'application fidèle de la pensée de P.-E. Lumumba.

Dans cette optique, le peuple est dans ce discours l'agent principal de l'action nationaliste : agent de la lutte pour sa propre libération des forces impérialistes et néo-colonialistes, agent opposé au régime honteux et criminel. Il est en même temps victime des décisions des forces impérialistes contre lesquelles il se déploie.

Menée de cette manière, la lutte est un moyen utilisé par les nationalistes

congolais pour conduire le peuple vers sa libération, sa liberté et son indépendance. Celle-ci est, pour Soumialot, l'objet de la lutte pour le bien-être du Congolais. Elle s'acquiert par la révolution populaire.

Cette révolution trace la voie de sortie du peuple congolais de l'impérialisme et du néo-colonialisme. C'est pourquoi le mot *Révolution* est associé à *pouvoir* et à *liberté*. Ce dernier mot se substitue à *justice* et à *sécurité*, mots avec lesquels il est en construction syndétique pour ainsi devenir objet de la quête menée au moyen d'une lutte armée.

Autant que *liberté et démocratie*, un [N.ān. abstrait] auquel sont opposés les désignatifs des actants usurpateurs du pouvoir, *-Belges, Américains et Tshombe*, commute avec *indépendance, légalité, justice*, équivalents sémantiques en association paradigmatique. Ce mot est *démocratie*. Il renvoie au pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple, qui l'exerce par ses représentants.

Par ailleurs, le mot *pouvoir* se trouve dans un même champ sémantique que *peuple, démocratie, révolution*. Dans ce sens, il reste l'objet de la quête des nationalistes pour restaurer les valeurs humaines dans la société congolaise. *Pouvoir* désigne ainsi, finalement, "la restauration de la démocratie réellement démocratique où les ennemis de la nation, les ennemis de la révolution seront éradiqués". Mais en définitive, la "réconciliation" favorise la libération, le retour à la légalité et le respect de la démocratie.

Dans le discours de Mobutu, la reconstruction nationale est à l'ordre du jour. Le pays avait été détruit. Les efforts sont déployés pour l'amélioration du social. C'est ainsi que Mobutu parle de l'indépendance économique en plaçant le peuple congolais/zaïrois au centre de son action. Le peuple devient ainsi agent du nationalisme congolais authentique. Ce nationalisme se réalise à travers sa philosophie de recours à l'authenticité, dont les principes fondamentaux sont contenus dans le mobutisme. Le mot *nationalisme* est opposé à la fois aux idéologies d'importation et à la xénophobie. Il se trouve associé à l'action qui se traduit par la lutte que mène le Congolais pour l'établissement de l'unité nationale.

Par le transfert des traits lexicaux pertinents, *nationalisme* et *authenticité*,

constituants des syntagmes qu'ils déterminent de manière spécifique, acquièrent des charges spécifiques. En tant que SN sujets, *nationalisme/authenticité*, acquérant les traits [an+hum], expriment des concepts concrets, vivants, et deviennent un principe actif ou moteur. Comme SN objet, *nationalisme* et *authenticité* sont repris dans des énoncés métalinguistiques où le locuteur veut préciser sa pensée, réguler les mots qu'il utilise. Ils deviennent ainsi objets d'affirmation, de définition et de proclamation.

Nationalisme congolais authentique et *authenticité* fonctionnent comme agents et instruments de lutte pour la reconquête de l'indépendance nationale. C'est dans ce sens qu'apparaissent les signifiants *indépendance*, *révolution* et *reconstruction* dans le discours de Mobutu.

Chez Tshisekedi, le mot *peuple* est associé à la lutte, et aux forces acquises au changement. Il est opposé à Mobutu et, sur le plan strictement politique, aux belligérants, à la dictature et aux anti-valeurs. Globalement, le peuple demeure l'agent de la paix et de la démocratie. Cette dernière est tantôt objectif de la quête pour le bien-être du peuple congolais, tantôt objet de définition. Elle revêt une valeur recherchée par le Congolais pour recouvrer sa dignité humaine.

Le mot *démocratie* préfigure l'instauration de l'Etat de droit, le respect de la personne humaine, la tolérance, la libre expression, le bien-être social, tous constituant le soubassement du pouvoir selon l'acception qu'en a E. Tshisekedi.

Se forment de ce point de vue des associations négatives du pouvoir avec [N. an. hum], Mobutu, Kabila ; et les [N. abstraits] : dictature et agression. Le pouvoir se révèle ainsi être un exercice fondé sur la démocratie, condition de la liberté, et objectif à atteindre par la lutte. Il reste néanmoins, par bien des égards, l'agent de la réconciliation nationale, qui trouve sa valeur dans le pardon résultant de l'entente réciproque.

Dans le discours de L.-D. Kabila, le peuple assume le pouvoir public et matérialise la démocratie.

Le mot *peuple* est de ce fait un équivalent sémantique de *population* et de *CPP*. Il recouvre la valeur d'agent ou d'objet pour devenir le véritable détenteur du

pouvoir acquis par la révolution.

Instigatrice du peuple à la prise du pouvoir et à la liquidation sans rémission du régime de Mobutu, la révolution opère des changements dans le cours normal des choses, en même temps qu'elle favorise l'indépendance nationale et la libération du peuple congolais. Dans cette perspective, le locuteur énonce le mot *reconstruction*, qui reflète la valeur d'objet, d'actions du pouvoir en place pour le rétablissement de l'équilibre social et économique de la République Démocratique du Congo.

Enfin, dans notre travail, l'étude contrastive des discours nous a permis d'établir que la prévalence des mots *peuple, indépendance, liberté, lutte, population, ennemi, libération* et *unité* dans le discours de Lumumba ; de *démocratie* et *réconciliation* dans celui de Tshisekedi ; et de *révolution* et *pouvoir* dans celui de Kabila est significative.

A travers les discours, le mot *peuple* est le seul qui ait été employé fréquemment par tous les destinataires. Il a la fréquence la plus élevée chez Lumumba (0,7634) et la plus basse chez Soumialot (0,08060). Leur différence d'emploi est très significative (25,93158).

Le mot *indépendance*, quant à lui, replace Lumumba (0,6738 de fr.a) en position préférentielle par rapport aux autres nationalistes. Sa moindre utilisation dans les textes de Tshisekedi, de Soumialot et de Gbenye, et sa constante mise en association sémantique avec *démocratie* justifient l'écart très significatif ou de sens d'emploi entre Lumumba et Tshisekedi, ainsi que le rapprochement entre Kabila et Soumialot.

A l'époque de Lumumba, les leaders nationalistes menaient la lutte pour l'indépendance politique. Ils tenaient à sortir le peuple congolais du colonialisme belge. Avec Gbenye, Soumialot et Tshisekedi, il va s'agir de la pratique de la démocratie arrachée au peuple par les dictateurs.

L'emploi de *liberté* a permis aussi d'apprécier l'écart entre Soumialot et Gbenye (7,20814), supposé significatif. Cette différence établie au niveau fréquentiel n'ajoute rien à la valeur d'emploi du mot *liberté*.

Et dans les mêmes conditions, de Lumumba à Mobutu, la différence d'emploi du mot *lutte* est significative entre Lumumba et Soumialot, et entre celui-ci et Mobutu. Le vocable *démocratie*, lui, permet l'établissement d'une différence significative entre Tshisekedi et Gbenye (5,193307).

Pour sa part, le mot *ennemi* établit l'écart d'emploi entre leaders politiques, de Lumumba à Tshisekedi. Le même écart apparaît entre Mobutu et Tshisekedi dans l'emploi du mot *révolution*. C'est aussi le cas de Kabila et Gbenye dans l'emploi de *pouvoir*, de Lumumba et Tshisekedi, de Lumumba et Mobutu, de Lumumba, Gbenye et Kabila dans l'emploi de *unité* ; ou encore de Mobutu et Kabila dans celui de *reconstruction*. Mais les valeurs du vocable *réconciliation*, demeurées inférieures aux valeurs de table, ne nous ont pas permis de conclure.

Ces écarts d'emploi des mots prouvent qu'au Congo, les leaders nationalistes utilisent dans leurs discours les mêmes mots mais avec des valeurs différentes.

Malgré tous les discours tenus et les écarts dans l'emploi des mots par les leaders politiques congolais, la valeur réelle des mots n'a pas son impact sur la société congolaise : l'indépendance et la démocratie restent illusoires, la révolution et le pouvoir quasi personnalisés, et le peuple dépouillé de ses prérogatives citoyennes.

Cette inadéquation entre les faits sociaux et les faits discursifs amoindrit la valeur d'hommes politiques des leaders nationalistes congolais.

Pourtant les discours des nationalistes congolais offrent un vaste champ des recherches en linguistique française, et particulièrement en lexicologie. L'histoire politique agitée constitue l'occasion de production des discours. Ceux-ci suscitent une question d'éthique : celle d'approche méthodologique susceptible d'aplanir l'ubiquité entre deux emplois d'un même lexème en discours chez plusieurs leaders dans les conditions identiques de production et dans les structures syntaxiques similaires.

BIBLIOGRAPHIE

A. SOURCES

1. Ouvrages

- KABILA, L.D. (2000), *De l'édification du pouvoir populaire en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Secrétariat des CPP, 80 p.
- KASHAMURA, A. (1966), *De Lumumba aux colonels*, Paris, Chastel, 263p.
- MOBUTU SESE SEKO (1975), *Discours, allocutions et messages 1965-1975*, Paris, Ed. J.A, tome 1, 493p. et tome 2, 651p.
- MUMENGI, D. (s.d.), *Le Congo agressé*, Kinshasa, Ministère de l'Information et de la presse de la RDC, 202p.
- VAN LIERDE, J. (1963), *La pensée politique de Patrice Lumumba*, Paris, Présence Africaine, 401p.

2. Journaux

- *Le compatriote*, n°117, du 27 septembre 1994 : discours d'Etienne Tshisekedi.
- *Conscience*, n°48, semaine du 6 au 12 septembre 1991 : discours d'Etienne Tshisekedi.
- *Le martyr*, du 6 août 1964 au 15 novembre 1964 : discours de Christophe Gbenye et de Gaston Soumialot.
- *Le palmarès*, n°965, du 27 juin 1997 ; n°1007, du 18 août 1997 ; n°1117, du 26 décembre 1997 ; n°1438, du 22 janvier 1999 ; n°1439, du 23 janvier 1999 ; n°1441, du 26 janvier 1999 ; n°1446, du premier février 1999 ; n°1468, du 26 février 1999 ; n°1485, du 18 mars 1999 ; n°1513, du 20 avril 1999 ; n°1516, du 23 avril 1999 ; n°1535, du 17 mai 1999 ; n°1658, du 12 octobre 1999 ; n°1687, du 15 novembre 1999 : discours de L.D. Kabila et d'Etienne Tshisekedi .

- *Le phare*, n°242, du 15 juin 1993 ; n°246, du 1^{er} juillet 1993 ; n° 667, du 1^{er} juillet 1997 ; n°829, du 11 mai 1998 ; n°990, du 8 janvier 1999 ; n°1038, du 17 mars 1999 ; n°1041, du 22 mars 1999 ; n°1069, du 29 avril 1999 : discours de L. D. Kabila et d'Etienne Tshisekedi.

- *Référence plus*, n°203, du 9 août 1993 : discours d'Etienne Tshisekedi.
- *Potentiel*, n°1895, du 13 avril 2000 et n°1908, du 29 avril 2000 : discours d'Etienne Tshisekedi.
- *Umoja*, du 05 au 06 février 1993.

3. Revue

- *Zaire - Afrique*, n°267, septembre 1992, pp388 – 393 : discours d'Etienne Tshisekedi.

B. OUVRAGES et ARTICLES GENERAUX

1. Ouvrages

- BAECHLER, J. (1976), *Qu'est-ce qu'est l'idéologie*, Paris, Gallimard, 405 p.
- BHUSHAN, V. (1978), *Les Méthodes en statistiques*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 168 p.
- BOUSSIN, J.L. (1988), *Comprendre les statistiques descriptives*, Paris, Armand Colin, 162 p.
- BRAECKMAN, C., et alii (1998), *Kabila prend le pouvoir. Les prémices d'une chute. La campagne victorieuse de l'AFDL. Le Congo aujourd'hui*, Bruxelles, Grip, 180 p.
- BRAECKMAN, C. (1999), *L'enjeu congolais. L'Afrique centrale après MOBUTU*, Paris, Fayard, 428 p.
- BRASSINNE, J., et KESTERGAT, J. (s.d.), *Qui a tué LUMUMBA ?*, Paris, Duculot-Louvain-la-Neuve, 229 p.
- CRAWFORD, Young (1974), *Introduction à la politique zairoise*, Paris, PUZ, 246 p.

- DOSSIERS DU CRISP (1967), *A.B.A.K.O. (1950 – 1960)*, Bruxelles, Crisp, 367p.
- DURKHEIM, E., (1987), *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 149 p.
- GERARD LIBOIS, S. et alii (1967), *Congo 1966*, Bruxelles, dossier du CRISP, 149 p.
- GRAWITZ, M. (2001), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dolloz, 11^{éd.}, 1019 p.
- KAPITA MULOPO, L. (1997), *P. LUMUMBA justice pour le héros*, Paris, l'Harmattan, 731, 308 p.
- KI- ZERBO, J. (1978), *Histoire de l'Afrique Noire. D'hier à Demain*, Paris, Hattier, 731 p.
- LAMOTTE, M. (1971), *Initiation aux méthodes statistiques en biologie*, Paris, Masson & Cie, 144 p.
- MABIALA MANTUBA- NGOMA (1996), *A la redécouverte de Patrice Emery LUMUMBA*, Kinshasa, I.F.F.P., 205 p.
- MANWANA MUNGONGO (s.d.), *Le général MOBUTU SESE SEKO parle du nationalisme zaïrois authentique*, Kinshasa, Okapi, 174 p.
- MARTENS LUDO (1985), *Pierre MULELE ou la seconde vie de Patrice Emery Lumumba*, édition Epo, 365 p.
- M'POYO KASA – VUBU (1997), *Kasa – Vubu et le Congo indépendant (1960-1969)*, Bruxelles, Le Cri Edition, 187 p.
- MUKENDI, G. et KASONGA, B. (1997), *Kabila: le retour au Congo*, Belgique, quorum, 269 p.
- NDAYWEL – é – NZIEM, I. (1997), *Histoire du Zaïre. De l'héritage ancien à l'âge contemporain*, Louvain – La Neuve, Duculot, 918 p.

- NDAYWEL – é – NZIEM, I. (1998), *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Paris, Bruxelles, Duculot, 955 p.
- PASSOU LUNDULA (2000), *Qui sauvera le Congo ?*, Lubumbashi, Ed. Passou, 2000, 282 p.
- SAKOMBI INO NGO, D. (1998), *Les combats de Kabila*, Ed. La voie de Dieu, 350 p.
- SCHWARTZ, D. (1980), *Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes*, Paris, Flammarion Médecine – sciences, 318 p.
- THIESSE, A.M. (2001), *La création des identités nationales. Europe XVIIIe - XXe siècle*, Paris, Seuil, 312 p.
- VAN DERLIDEN, J. (sous la direction de), (s.d.), *Du Congo au Zaïre 1960 – 1980. Essai de bilan*, Bruxelles, CRISP, 420 p.
- VERHAEGEN, B. (1996), *Rébellion au Congo, tome 1*, Bruxelles, les études du CRISP, 568 p.
- WILLAME, J.C. (1990), *Patrice Lumumba. La crise congolaise révisée*, Paris, Karthala, 496p.
- WILLAME, J.C. (s.d.), *Chronique d'une opposition politique : l'UDPS (1978-1987)*, Centre d'étude et de documentation CEDAF, série2, Cahier 7-8, 118 p.
- WILUNGULA B. COSMA (1997), *Fizi 1967-1986. Le maquis Kabila*, Paris, Bruxelles, Harmattan, 136p.
- WEISS, F.H. (1994), *Radicalisme rural et lutte pour l'indépendance au Congo Zaïre. Le Parti Solidaire Africain (1959-1960)*, Paris l'Harmattan, 353 p.

2. Articles

- ELONGO, M.B. (1967), « Les idéologies au Congo », in *Congo Afrique*, n° 90, novembre 1967, pp 436-445.
- GIRADET, R. (1988), « Le Nationalisme » in *Encyclopaedia universalis*, corpus 12, Paris, pp 945-947.
- WOLA MBALE IMBOPYO (2003), « Le parcours politique du combattant Etienne Tshisekedi wa Mulumba », 1958-2003, in *Tempête de tropiques*, n°2208, du 21 avril 2003, pp 1, 7 et 8 et n°2209 du 22 avril 2003, p.5.

3. Revue

- MONITEUR CONGOLAIS, n°8, du 15-04-1967, 61p.
- REVUE INTER-AFRIQUE PRESSE, n° 264/265, du 21 octobre 1960, 62 p.

C. OUVRAGES, ARTICLES ET THESES DE LINGUISTIQUE

1. Ouvrages de Linguistique

a. Linguistique général

- ARRIVE, M., et CHEVALIER, J.C. (1975), *La grammaire*, Paris, Klincksieck, 320 p.
- BENVENISTE, E. (1974), *Problèmes de linguistique général 1*, Paris, Gallimard, 350p.
- BENVENISTE, E. (1980), *Problèmes de linguistique général 2*, Paris, Gallimard, 288 p.
- CHISS, J.L., et alii (1977), *Initiation à la problématique structurale*, Paris, Hachette, tome1, 160 p.
- CHISS, J.L., et alii (1992), *Linguistique française. Communication, syntaxe, poétique. Initiation à la problématique structurale 2*, Paris, Hachette, 175 p.
- CHISS, J.L., et alii(2001a), *Introduction à la linguistique française I. Notions fondamentales, phonétique, lexicque*, Paris, Hachette,159 p.

- CHISS, J.L., et alii (2001b), *Introduction à la linguistique française II : syntaxe, communication, poétique*, Paris, Hachette, 159 p.
- DESIRAT, C., et HORDE, T. (1976), *Langue française au 20^{ème} siècle*, Paris, Bordas, 253 p.
- DESSAINTE, M. (1971), *Recherche linguistique et enseignement*, Gembloux, Duculot, 460 p.
- DUBOIS, J. et DUBOIS CHARLIER, F. (1970), *Eléments de linguistique française : Syntaxe*, Paris, Larousse, 259 p.
- FUCHS, C., et LE GOFFIC, P. (1985), *Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines*, Paris, Hachette, 136 p.
- GARI-PRIEUR, M.N. (1999), *Les termes clés de la linguistique*, Paris, Seuil, 64 p.
- GENOUVRIER, E. et PEYTARD, J. (1975), *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Larousse, 285 p.
- GOBBE, R. (1975), *Pour appliquer la grammaire nouvelle. Morphosyntaxe de la phrase de base*, Paris, Duculot, 122 p.
- GOCHET, P. (1975), *Esquisse d'une théorie nominale de la proposition*, Paris, Armand Colin, 249 p.
- JAKOBSON, R. (1976), *Essai de linguistique générale*, Paris, (s.e.), 259 p.
- LEROT, J. (1983), *Abrégé de linguistique générale*, Louvain – La – Neuve, CABAY, 309 p.
- MAINGUENEAU, D. (2000), *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 203 p.
- POTTIER, B. (1974), *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck, 339 p.

- ROBINS, R.H. (1973), *Linguistique générale : une introduction de Simone de la salle et Paule Guivarch*, Paris, Armand Colin, 394 p.
- SAPIR, E. (1968), *Linguistique*, Paris, Ed. de Minuit, Coll. Sens commun, 283 p.
- WAGNER, R.L., et PINCHON, J. (1991), *Grammaire du Français classique et moderne*, Paris, Hachette, 688 p.
- WALTHER, V., & WARTBURG (1963), *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, PUF, 260 p.

b. Analyse du discours

- ADAM, J.M. (2000), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 208 p.
- ADAM, J.M. (2004), *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Editions Universitaires de Dijon, 272p.
- ANS, A.M. (1995), *Langage et politique : les mots de la démocratie dans les pays du Sud de l'espace francophone*, CIRELFA – ACT/Didier Erudition, 329p.
- BARDIN, L. (1989), *L'Analyse de Contenu*, Paris, PUF, 233p.
- BAUTIER, E. (1999), *Pratiques langagières, Pratiques sociales. De la socio-linguistique à la sociologie du langage*, Paris, l'Harmattan, 233p.
- BAYLON, C., et FABRE, P. (1975), *Initiation à la linguistique avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, Paris, Nathan, 190p.
- BAYLON, C., et FABRE, P. (1986), *La Sémantique avec des travaux d'application et les corrigés*, Paris, Nathan, 334p.
- BOUGNOUX, D. (1998), *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte, 126p.

- BOYER, H., et alii (1987), *Questions sur les mots. Analyse sociolinguistique*, Paris, Didier, Erudition, collection linguistique, N° 19, 138p.
- BOURDIEU, P. (1987), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 240p.
- BREKLE, Herbert E. (1972), *Sémantique*, Paris, Armand Colin, 110p.
- BRONCKART, J.P. (1986), *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique d'une méthode d'analyse*, Paris, De la Chauv et Neuchâtel, 171p.
- CHARAUDEAU, P. (1983), *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*, Paris, Hachette, 176p.
- CHARAUDEAU, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 927p.
- CUSIN-BERCHE, F. (2003), *Les mots et leurs contextes*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 201p.
- DELAVIGNE, V., et GAUDIN, F. (2000), *Actes de la journée LOUIS GUESPIN, terminologie*, Université de Rouen, 96p.
- DUBOIS, J. (1962), *Vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse, 444p.
- DUPUY-ENGELHARDT, H. (1993), *Etudes lexicales*, Presses Universitaires de Reims, 268p.
- ELUERD, R. (2000), *La lexicologie*, Paris, PUF, 127p.
- GALISSON, R. (1979), *Lexicologie et enseignement des langues*, Paris, Hachette, 216p.
- GALMICHE, M. (1975), *Sémantique générative*, Paris, Larousse, 191p.

- GARDES – TAMINE, J. (2002), *La grammaire : phonologie, morphologie, lexicologie Méthode et exercices corrigés*, tome1, Paris, Armand Colin, 174p.
- GARDIN, J. C. (1974), *Les analyses de discours*, Neuchâtel, De la Chaux et Niestlé, 176p.
- GHAZI, J. (1985), *Vocabulaire du discours médical. Structure, fonctionnement, apprentissage*, Paris, Didier Erudiction, 464p.
- GHIGLIONE, R., et alii. (1985), *Les direx analysés. L'analyse propositionnelle du discours*, Paris VIII, Presses Universitaires de Vincennes, 188p.
- GLATIGNY, M., et GUILHAUMAN, J. (s.d.), *Peuple et pouvoir. Essais de lexicologie*, Paris, Presses Universitaires de Lille, 196p.
- GREIMAS, A. J. (1966), *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 266p.
- GUILBERT, L. (1975), *Créativité lexicale*, Paris, Larousse, 285p.
- GUILBERT, L. (1965), *La formation du vocabulaire de l'aviation*, Tome1, Paris, Larousse, 387p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE (1986), *Nation et nationalisme en Espagne : du franquisme à la démocratie*, Paris, Klincksieck, 169p.
- KERBRAT- ORECCHIONI, C. (1999), *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 267p.
- KERBRAT- ORECCHIONI, C. (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan, 200p.
- LEHMANN, A., et MARTIN-BERTHET, F. (1998), *Introduction à la lexicologie .Sémantique et morphologie*, Paris, Dunod ,201p.

- LEMIEUX, A., et MARIANO SANCHEZ MARTINEZ (2002), *Le virage linguistique. De la linguistique au langage*, Montréal, Ed. Nouvelles AMS, 35p.
- MAINGUENEAU, D. (1976), *Initiation à la méthode d'analyse du discours*, Paris, Hachette, 192p.
- MAINGUENEAU, D. (1987), *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, 244p.
- MAINGUENEAU, D. (1991), *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 262p.
- MAINGUENEAU, D. (1994), *L'énonciation en linguistique*, Paris, Hachette, 156p.
- MAINGUENEAU, D. (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 94p.
- MAINGUENEAU, D. (2000), *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan, 211p.
- MARCELLESI, J.B. (1971), *Le congrès de Tours (décembre 1920). Etude sociolinguistique*, Lepavillon, Roger, Maria, Paris VI, 347p.
- MARCELLESI, J.B., et GARDIN, B. (1974), *Introduction à la sociolinguistique. Linguistique sociale*, Paris, Larousse, 263p.
- MARCHAND, F. (sous la Direction de) (1975), *Manuel de linguistique appliquée. Les analyses de la langue*, Paris, De la Grave, tome3, 159p.
- MARTINS – BALTAR, M. (1977), *De l'énonciation à l'énoncé*, Paris, CREDIF, 174p.
- MATORE, G. (1953), *La méthode en lexicologie. Domaine français*, Paris, Didier, 126p.
- MORTUREUX, M. F. (1997), *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Sedex, 191p.

- MOUNIN, G. (1975), *Clefs pour la sémantique*, Paris, Seghers, 268p.
- MULLER, C. (1973), *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette, 187p.
- MULLER, C. (1977), *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Hachette, 206p.
- NEF, F. (1993), *Le langage. Une approche philosophique*, Paris, Bordas, 191 p.
- NEVEU, F. (2000), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan, 127 p.
- NIKLAS SALMINEN (2003), *La lexicologie*, Paris, Armand colin, 188p.
- NUCHEZE VIOLAINE (1998), *Sous les discours, l'interaction*, Paris, L'Harmattan, 143p.
- PECHEUX, M. (1975), *Les vérités de la palice : linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Maspero, 278p.
- PERRET, M. (1994), *L'énonciation en grammaire du texte*, Nathan, 126p.
- PICOCHÉ, J. (1986), *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, 144 p.
- PICOCHÉ, J. (1992), *Précis de Lexicologie Française*, Paris, Nathan, 181p.
- PICOCHÉ, J. (1999), *Etudes de lexicologie et dialectologie*, Paris, Conseil international de la langue française ,394p.
- REBOUL, A., et MOECHLER, J. (1998), *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin ,220 p.
- REY, A. (1980), *La lexicologie*, Paris, Klincksieck, 320p.
- ROBIN, R. (1973), *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin, 303p.
- ROSEN, H.B. (2001), *Un demi-siècle de linguistique européenne*, Leuven, Peeters ,132p.

- SANTACROCE, M. (sous la direction de) (2002), *Faits de langue – Faits de discours. Données, processus et modèles. Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?*, volume 1, Paris, Harmattan, 259p.
- SARFATI, G.-E. (1997), *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan, 127p.
- SEARLE, J.A. (1982), *Sens et expression. Etudes de théorie des actes de langage*, Paris, Minuit, 287p.
- SIMON, A.C. (2004), *La structuration prosodique du discours en français. Une approche multidimensionnelle et expérientielle*, Berne, Peter Lang, 370 p.
- SITRI, F. (2003), *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans les situations argumentatives orales*, Presses Sorbonne Nouvelle, 229 p.
- SKORA SETTI (2000), *La relation concept-objet autour des définitions de termes. Définition de termes français-anglais*, Vienne, Ed. Termnet, 347p.
- SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS (1999), *Lexique. Lexicologie. Lexicographie*, Leuven, Peeters, 99p.
- SOULEZ ANTONIA (2004), *Wittgenstein et le tournant grammatical*, Paris, PUF, 128p.
- TAMBA – MECZ (1991), *La sémantique*, Paris, PUF, 125p.
- TROGNON, A., et LARRUE, J. (1994), *Pragmatique du discours politique*, Paris, Armand Colin, 184p.

c. Lexicographie

- COLLINOT, A., et MAZIERE, F. (1997), *Un prêt à porter : le dictionnaire*, PUF, 226p.
- *DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE* (1961), Strasbourg, 2117p.

- DUBOIS, J., et alii. (1999), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse –Bordas / HER, 514p.
- DUBOIS, J., et alii. (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse – Bordas / VUEF, 514p.
- DUCROT, A., et TODOROV, T. (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 470p.
- GELEDAN, A. (sous la direction de) (1998), *Dictionnaire des idées politiques*, Paris, Sirey Dalloz, 409p.
- *GRAND LAROUSSE ENCYCLOPEDIQUE* (1973), Paris, Ed. Librairie Larousse, tome3, s.p.
- GREIMAS, A.J., et COURTES, J. (1993), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette ,454p.
- HERMET, G., et alii. (2001), *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, paris, Armand Colin/Daloz, 319p.
- LALANDE, A. (1972), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1323p.
- MAINGUENEAU, D., et CHARAUDEAU, P. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 666p.
- MOUNIN, G. (sous la direction de) (2004), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 340 p.
- ROBERT, P. (2002), *Le nouveau petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 2951p.

2. Articles et revues

a. Articles

- AUCHLIN, A. (1998), « Les dimensions de l'analyse pragmatique du discours dans une approche expérientielle et systémique de la compétence

- discursive », in J. Verschueren (ed.), *Pragmatics : selected papers from the 6th International pragmatics conference*, vol.2, Anvers : IPRA, 1-21.
- BASTUJI, J. (1978), « Les théories sur le vocabulaire. Eléments pour une synthèse », *Pratiques. Les Mots ont la parole...*, n° 20, juin 1978, pp75-89.
 - BALDINGER, K. (1966), *Sémantique et structure conceptuelle*, Cahiers de Lexicologie, 1966, I, pp 3-46.
 - BASSY, J. (1995), « Pour une analyse linguistique des termes dans la phrase », *Terminologies nouvelles*, n°14, décembre 1995, pp 43 – 47.
 - BRONCKART, J.P. (2004), « Les genres de textes et leur contribution au développement psychologique », *Langages* 153, mars2004, pp.98-108.
 - CARRIER, H. (1968), « Le mot fronde » : sens et implications », *Cahiers de Lexicologie, Formation et Aspects du vocabulaire politique français XVIIè-XX) Siècles I*, Colloque du Centre de Lexicologie politique ENS de Saint-Cloud (26-28 avril 1968) Paris, Didier-Larousse, pp 15-31.
 - CHARAUDEAU, P. (1972), « Procédure d'analyse lexico-sémantique sur corpus donné œil » *Cahiers de Lexicologie*, Vol XX (1972) I, Didier Larousse, pp 13-52.
 - CHARAUDEAU, P. (1974), « Eléments pour un classement sémantique des Catégories grammaticales », *Sens et Communication*, 69, Paris, Institut National de Recherche et Documentation Pédagogique, pp 145-157.
 - CLAS, A. (1994), « Collocations et langues de spécialité », *Méta*, n°4, vol.39, décembre1994, pp.576-580.
 - DESCAMPS, J.-L. (1994), « Tournoi pour l'accommodement des structures de collocations », *Méta*, no4, vol.39, décembre 1994, pp.561– 585.
 - DUBOIS, J. (1969), « Lexicologie et analyse d'énoncé », *Cahiers de Lexicologie*, Vol XV (1969) II, Didier Larousse, pp115-126.

- FIALA, P. (1994), « L'interprétation en lexicométrie. Une approche quantitative des données lexicales », *Langue française*, n°103, Paris, Larousse, septembre 1994, pp118 –121.
- FILLIETTAZ (2004), « Le virage actionnel des modèles du discours à l'épreuve des interactions de service », *Langage et Société*, n°107, mars 2004, pp.31-54.
- FRANCKTEL, J.J. (2004), « Sentir/Sens », *LINX*, n°50, pp.103-104.
- GARDES – MARDRAY, F., et SIBLOT, P. (1990), « Réglage praxématique du sens en lexique et en discours », *Courants sociolinguistiques*, Séminaire de lexicologie politique de l'Université de Paris III, (1986- 1987), Paris, Klincksieck, pp 63-82.
- GOULEMOT, J.M. (1968), « Emploi du mot révolution dans les traductions françaises du XVIIIè siècle des discours de Nicolas MACHIAVELI », *Cahiers de Lexicologie, Formation et Aspects du vocabulaire politique français XVIIè-XXè) Siècles I*, Colloque du Centre de Lexicologie politique ENS de Saint-Cloud (26-28 avril 1968), Paris, Didier-Larousse, pp 75- 82.
- GROSSMAN, L. (2001), « A-t-on besoin du sème en sémantique ? », *Métalangage et terminologie linguistique, Actes du Colloque international de Grenoble* (Université Stendhal – Grenoble III, 14-16 mai 1998), Paris, PEETERG, pp 185-207.
- GUESPIN, L. (1971), « Problématique des travaux sur le discours politique » *Langages*, 23, Paris, Larousse, pp.3-24.
- GUIRAUD, P. (1988), « La Lexicologie », *in Encyclopaedia Universalis*, Corpus 10, France S.A., pp1162-1164.
- HARRIS, (1970), « La structure distributionnelle » *Langages*, 30, pp14-34
- HEGER, K. (1965), « Les bases méthodologiques d'onomasiologie et du classement par concepts », *in Tralili*, pp 7-32.

- JENNIFER PEASON (1999), « Comment accéder aux éléments définitoires dans les textes spécialisés ? », *Terminologies Nouvelles et intelligence artificielle* (Actes du Colloque de Nantes, 10 – 11 1999), n°19, décembre 1998 - juin 1999, pp 21-28.
- JOB, A. et B. (1980), « Les figures de la vie communautaire dans les réalisations lexicales du nouveau discours espagnol », *Mots*, n°1, octobre 1980, pp77-93.
- KADIMA TSHIMANGA et alii. (1984), « Le vocabulaire nationaliste dans le discours mobutien », *Nationalisme. Racisme. Sexisme dans les mots du discours politique contemporain, Actes du Colloque de Saint Cloud*, 10-13, septembre 1984, pp. 3-11.
- KASORO TUMBWE (1987), « Révolution et créativité lexicale », *Travaux et documents*, n°14, Université de Bordeaux I, Centre d'Etude d'Afrique Noire, 1987, 26p.
- KASORO TUMBWE (1996), « Démocratie et Démocratisation : leur langue et leur expression au Zaïre », *African journal of political science*, new series vol 1, n°2, december 1996, pp.217-231.
- KAISERGRUBER, D. (1975), « Questions de sémantique », *Langages*, n°7, pp25-36.
- KLEIBER, G. (1994), « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive », *Langue française*, Paris, Larousse, septembre 1994, pp 9-22.
- LAPORTE, I. (1977), « Recensement et consignation des combinaisons lexicales en langue de spécialité : exemple d'application dans le domaine de la pharmacologie cardiovasculaire. », *Terminologies Nouvelles. Enquêtes terminologiques*, n° 16, juin 1977, pp 95-100.
- LAUNAY, M. (1968), « Problèmes de Lexicologie politique selon ROUSSEAU », *Cahiers de Lexicologie, Formation et Aspects du vocabulaire politique français XVIIè-XXè) Siècles I*, Colloque du Centre de

- Lexicologie politique ENS de Saint-Cloud (26-28 avril 1968) Paris, Didier-Larousse, pp 61-73.
- LENOBLE, M., - PINSON (1985), « Polysémie et lexicographie » *Cahier de l'Institut de Linguistique de Louvain. La polysémie : lexicographie et cognition*, Bruxelles, Louvain-La-Neuve, CABAY, pp 81-93.
 - MAGDELAINE, C. (2003), « Le vocabulaire du peuple et de la démocratie chez Euripide », *KTEMA* n°28, pp.105-121.
 - MALDIDIER, D. et alii. « Discours et idéologie : quelques bases pour une recherche », *Langue française*, n° 15, septembre 1972, pp 116-142.
 - MAILHOS, G. (1968), « Le mot « révolution » dans l'essai sur les mœurs et la correspondance de VOLTAIRE » *Cahiers de Lexicologie, Formation et Aspects du vocabulaire politique français XVIIè- XXè) Siècles I*, Colloque du Centre de Lexicologie politique ENS de Saint-Cloud (26-28 avril 1968) Paris, Didier-Larousse, pp 84-92.
 - MARTIN, R. (1969), « Langue française, Analyse sémantique du mot « peu », *Langue française, Le Lexique*, 2 mai 1969, Paris, Larousse, pp 87-103.
 - MULLER, C. (1973), « La statistique linguistique », *Le langage*, Paris, CEPL, pp 288-303.
 - PICOCHÉ, J. (1992), « Signifié de puissance et prototype en lexicologie », in *Actas do XIX congresso internacional de linguística e Filologia Romanicas, Universidade de Santiago de Compostela, 1989. II Lexicologia e Metalexicografia*, Fundación « Pedro Barrié de la Maza, conde de Fenosa », A CORUNA, pp.207-220.
 - RABATEL, A. (2003), « Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation : état de l'art et perspective », *Cahiers de Praxématique*, n°41, pp.7-23.
 - REMOND, R. (1969), « Le vocabulaire de la Démocratie Chrétienne », *Cahiers de Lexicologie, Vol XV (1969)-II*, Paris, Didier-Larousse, pp 97-92.

- RICHTERICH, R. (1976), « Les situations de communication et les types de discours (esquisses pour un cadre de référence pragmatique) », *Pour une sociolinguistique appliquée. Le Français dans le monde*, n°121, mai – juin 1976, pp 30-35.
- ROBERTS RODA, P. (1993), « La phraséologie : état des connaissances », *Terminologies Nouvelles. Phraséologie*, n° 10 décembre 1993, pp 36-42.
- SILVA RAQUEL et alii (2004), « Entre langue générale et langue de spécialité : une question de collocations », *ELA n°135.VOCABULAIRES DE SPECIALITE ET LEXICOGRAPHIE D'APPRENTISSAGE EN LANGUES-CULTURES ETRANGERES ET MATERNELLES*, juillet - septembre 2004, pp.347-359.
- SLAKTA, D. (1969), « Les problèmes du lexique à la lumière des thèses et travaux récents », *Langue française, Le Lexique*, 2 mai 1969, Paris, Larousse, pp 87-103.
- TOURNIER, M. (1982), « Les vocabulaires politiques à l'étude, aujourd'hui (1962 -1982) », *Lire les linguistes*, n°62, pp.79-101.
- VERON, E. (1969), « Télévision et démocratie : à propos du statut de la mise en scène », *Mots, La pratique à la télévision*, n° 20, septembre 1969, pp 75-90.

b. Revues

- *Cahiers de lexicologie, figement lexical*, n°82,2003-1,226p.
- *Cahiers de praxématique. Le point de vue*, n°412003, 246p.
- *Ela*, n°135juillet - septembre 2004, 380p.
- *Histoire, épistémologie, langage*, tome XXVI, Fascicule1, 2004, 186p.
- *Ktema. civilisation de l'orient, de la Grèce et de Rome antiques*, n°28,2003, 293p.
- *Langages*, 20 décembre 1970,128p.
- *Langages*, 23 septembre 1971,134p.

- *Langages*, 38, La grammaire des cas 1975, 128p.
- *Langages*, 41 mars 1976, 123p.
- *Langages. Analyse linguistique du discours jaurésien*, n°52, décembre 1978, Paris, Didier Larousse, 109p.
- *Langages. Ethnolinguistique de l'écrit*, n°105, mars1992, 125p.
- *Langages. Les analyses du discours en France*, 117, mars1995, 127p.
- *Langages. Les genres de la parole*, n°153, mars2004, 128p.
- *Langage et société*, no107, mars2004, 128p.
- *Le français dans le monde. recherche et application. lexiques*, numéro spécial, août-septembre1989, Edicep, 192p.
- *Le français dans le monde. recherche et application .le discours : enjeux et perspectives*, numéro spécial, juillet1996, 192p.
- *Pratiques. Textes linguistiques*, n°13, janvier1977, 125p.
- *Mots. Un demi-siècle de vocabulaire syndical*, n°36, septembre1993, 135p.

3. Thèses

- KADIMA – TSHIMANGA (1983), *L'univers sociopolitique de l'évolué Congolais en 1955 et 1958. Une étude du vocabulaire de la voix du Congolais*, Sorbonne, Paris III, 613 p.
- KASORO TUMBWE, R. (1983), *Vocabulaire politique et idéologie. Etude du discours de la rébellion à l'est du Congo (Zaire) de 1964 et 1965*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux III, 398 p. + annexes 117 p.
- KASORO TUMBWE, R. (1988), *La rébellion congolaise (zaïroise) de 1964 à 1965. Etude des discours politiques*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux III, 730 p. + annexes 83 p.

- MATUMELE MALIYA MATA BONKOBA (1980), *Analyse linguistique du discours politique de notre Congo (1959–1960)*, Thèse de doctorat, UNAZA, Lubumbashi, 381 p.
- NTAMUNOZA MAMBO MBILI (1980), Vocabulaire et idéologie dans la chronique de la société missionnaire d’Afrique (Pères Blancs), 1892-1900. Essai sur la fonction socio-culturelle d’un langage *missionnaire*, Thèse de doctorat, tome1, Université de Lubumbashi, 378 p.
- NYUNDA YA RUBANGO (1976), *Analyse du vocabulaire au Zaïre (1960–1965). Essai de sociolinguistique immédiate*, Thèse de doctorat, tome 1, Université de Lubumbashi, 1976, 324 p.